LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

---

15 JANVIER 1950

LE NUMÉRO : 130 francs

15, rue de l'Université - PARIS

LA REVUE
LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES
DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France métropolitaine et Union française, six mois... **1.500 fr.**
— — — un an (24 numéros)... **3.000 fr.**
Étranger, six mois (12 numéros)........... **2.300 fr. français.**
Étranger, un an (24 numéros)............... **4.500 fr. français.**

On s'abonne aux bureaux de **La Revue**, chez les libraires, ainsi que par correspondance adressée 15, rue de l'Université, Paris (7e).

Dans ce dernier cas, prière d'envoyer le montant de l'abonnement par mandat, par chèque postal Paris 5888-40, ou par chèque bancaire au nom de **La Revue.**

Pour tout changement d'adresse, prière d'envoyer la somme de 20 francs en timbres-poste, ainsi qu'une ancienne étiquette. Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

LES LIVRES

ANATOMISTES ET CHIRURGIENS, par Henri Mondor, de l'Académie française ; 1 vol. in-8°. Editions Fragrance.

M. Henri Mondor, dont l'œuvre se partage entre l'histoire littéraire et celle de la médecine et de la chirurgie, a réuni dans ce nouveau livre les biographies de dix chirurgiens et anatomistes qui se sont illustrés du XIVe siècle à nos jours. D'abord Guy de Chauliac qui, originaire du Plateau central, naquit à la fin du XIIIe siècle et a laissé un traité de **Grande chirurgie.** Sans doute la science du temps était-elle bien rudimentaire et certains des remèdes que préconisait Chauliac apparaissent-ils comme saugrenus, mais, écrit M. Mondor, « on peut trouver dans ses pages cliniques des observations parfaites ». Puis, Ambroise Paré, le grand chirurgien du XVIe siècle, « père de la chirurgie moderne » ; — A. Vésale, également du XVIe siècle, illustre anatomiste ; — Jean-Louis Petit (1674-1750) qui fut, comme A. Paré, chirurgien militaire, clinicien remarquable ; — Joseph Desault (1738-1795), médecin de l'Hôtel-Dieu, aussi éminent professeur d'anatomie que savant praticien. En 1795, il fut chargé d'examiner le fils de Louis XVI, détenu au Temple. Crut-il découvrir que le prisonnier qu'on lui montrait n'était plus le Dauphin ? Il mourut peu après et l'on parla d'empoisonnement. Avec Dupuytren, qui fut chargé, après le meurtre du duc de Berry, en 1820, de rédiger un rapport sur les circonstances du crime et la blessure, nous arrivons au XIXe siècle. Successivement M. Henri Mondor retrace la carrière de F. Malgaigne (1806-1865), de Paul Lecène (1870-1929), de Ch. Lenormant (1875-1948). Il termine par la biographie de Clovis Vincent (1880-1947), grand neuro-chirurgien, qui, durant la guerre de 1914-1918, donna maints témoignages de sa bravoure et de son dévouement professionnel. Ce dernier chapitre est particulièrement émouvant, mais tout le livre, qui est d'un savant et d'un écrivain d'un beau talent, se lit avec un indéniable agrément et, tout en répondant aux exigences des spécialistes, est de nature à captiver un très large public.

LETTRES DE SALSETTE

I

A LA fin de 1941 *je publiai aux Etats-Unis, en français et en anglais,* Salsette découvre l'Amérique. *Ce petit ouvrage se bornait à reproduire les propos et à décrire les réactions de mon ami Albert Salsette lors de son arrivée en Amérique, où il n'était encore jamais venu, et durant les premières semaines de son séjour. Quelques amis et moi avions en effet obtenu, pour le professeur Albert Salsette, à qui le régime de l'occupation en France devenait pesant et même dangereux, une invitation de l'Université de C... (en Nouvelle-Angleterre), et — non sans peine — le visa d'entrée aux Etats-Unis. Il avait débarqué à New-York en mai* 41.

Pourquoi, moi qui connaissais les Etats-Unis depuis longtemps, avais-je trouvé intéressant de noter les opinions et le comportement de ce nouveau venu ? Parce que Salsette était un homme d'une indépendance d'esprit peu commune, d'une humeur gaîment primesautière, d'une spontanéité et d'une absence de pose si parfaites qu'elles semblaient à beaucoup de la naïveté. Cette naïveté était à mon goût pleine de saveur. Comme Salsette lui-même devait avoir l'occasion de le dire plus tard, elle avait de quoi nous reposer des dissertations pédantes, que le moindre visiteur des Etats-Unis se croit tenu de nous prodiguer, autant que des jugements conventionnels que les voyageurs se passent de l'un à l'autre.

Salsette, au début de l'automne 41, *avait rejoint son poste à l'Université de C... Une correspondance assez régulière s'établit alors entre nous. Quand parut le livre où il tenait tant de place, Salsette (à qui je n'en avais pas au préalable communiqué le manuscrit) me fit savoir ce qu'il en pensait. Mais ce qui l'émut surtout, et réveilla sa verve, fut la critique assez vive qu'une partie de la presse américaine fit de ses opinions, de son attitude, même du Français*

qu'il était. Il consacre plusieurs de ses lettres à protester et à se défendre. Il y est amené du même coup à reprendre, à compléter, à corriger ses impressions du début, ou à enregistrer de nouvelles découvertes. Ce faisant il conserve intact le don que j'ai toujours admiré chez lui de juger les choses tranquillement, sans égard pour les idées reçues, ni pour les convenances, sans davantage se targuer de rareté ou de profondeur. Il a même cette élégance de préférer à l'occasion une vue banale, qui se trouve être juste, à une vue ingénieuse, qui a l'inconvénient d'être fausse. En d'autres termes, quand le moment vient de se prononcer sur une question, la vérité est aux yeux de Salsette un élément qui compte beaucoup. C'est là, je sais bien, une singularité à notre époque. Mais je n'ai pas le cœur de la lui reprocher.

Comme j'ai l'intention de publier prochainement une nouvelle édition de Salsette découvre l'Amérique, *qui paraîtra ainsi en France pour la première fois, j'ai pensé qu'un choix des lettres de Salsette fournirait à ce petit ouvrage un complément tout indiqué et, au surplus, entièrement inédit.*

Le lecteur ne doit pas oublier qu'en écrivant ces lettres, Salsette ne prévoyait pas qu'elles seraient publiées un jour, ni même lues par d'autres que moi. Il s'y exprime donc avec une absence d'apprêt, et parfois une familiarité crue, qui choqueront certaines personnes. Elles voudront bien réfléchir que ce ton était naturel entre deux vieux camarades, et que Salsette, peu enclin à se gêner en aucune circonstance, était encore moins tenté de le faire avec moi.

Sans doute, en lui demandant l'autorisation de publier ces lettres, ai-je offert à mon ami de les lui renvoyer d'abord, pour qu'il pût, s'il le voulait, y pratiquer des coupures ou des remaniements. Il m'a répondu en substance : « Si mes lettres ont quelque intérêt, ce ne peut être que par leur spontanéité. Je me connais : si je les retouche — outre que le travail me sera odieux — je les frapperai de congélation. A vous de voir s'il y a des choses à couper. »

Je me bornerai donc, pour la publication en volume, à retrancher les morceaux de ces lettres qui ont trait à des matières strictement privées ou d'une actualité passagère. Pour la présente publication dans La Revue, *j'ai cru bon de supprimer en outre certains développements qui se rapportaient à l'ouvrage de* 1941 *et ne gardaient leur sens et leur sel que si on l'avait lu. J'ai fait subir le même sort, je dois l'avouer, à quelques paragraphes où la verve de Salsette franchissait décidément les bornes de la convenance. Si je pense les rétablir dans le livre lui-même, c'est qu'à mon avis, si discutables*

soient-ils, ils ont un vif intérêt. Au demeurant, le lecteur de livre ne me paraît pas avoir droit tout à fait aux mêmes ménagements que le lecteur de périodique, et cela, pour des raisons qui sont bien claires.

Ai-je besoin d'ajouter que, si grande que soit mon estime pour les façons de penser de mon ami, je ne les prends nullement à mon compte et n'en suis à aucun degré responsable ? Si je les publiais dans une édition critique à l'ancienne mode, je ne manquerais pas de suspendre au bas des pages des notes, souvent plus longues que le texte, où je montrerais à Salsette en quoi, à mon sens, il se trompe. Tout lecteur qui a des clartés sur l'Amérique n'aura pas de peine à me suppléer dans ce travail.

PREMIÈRE LETTRE

J'ai reçu « notre » livre, et l'ai lu sans désemparer. Vous voyez en quel sens je l'appelle « notre ». Je ne vous parle pas des premiers chapitres. Ma modestie aurait à faire trop de réserves. Sachez pourtant que votre opinion sur mes qualités morales (vous êtes moins net sur les intellectuelles) me touche profondément. Je vais tâcher de m'en rendre digne.

Notez que si j'avais à donner maintenant mes impressions sur l'Amérique, les Américains, la vie américaine, elles seraient déjà différentes : plus nuancées, plus recuites. Mais ce qui vous a intéressé, c'est l'ingénuité de mes propos d'alors. De même que certains vins, dans les premiers mois qui suivent la vendange, ont un goût inimitable, et qui ne se retrouve plus.

Vous me demandez des nouvelles de ma vie d'ici. Elle continue à peu près telle que je vous la décrivais dans ma dernière lettre, c'est-à-dire plus que supportable, presque entièrement agréable, presque trop facile, donc gênante pour la conscience, si l'on songe aux circonstances et à l'état du monde. Peu de restrictions encore. Je regrette seulement, pour la beauté de l'expérience, de n'avoir pas connu un endroit comme celui-ci quand s'y déployait une vie universitaire tout à fait normale.

Quelques enseignements se donnent comme avant, mais pour des effectifs réduits. En revanche nous accueillons beaucoup de nouveaux venus. Ils nous sont envoyés par des camps voisins, à diverses fins, et en grand nombre. Nous en avons par exemple toute une ribambelle à qui nous sommes chargés, au département,

de donner en peu de temps une connaissance sommaire et pratique du français. Vous voyez à quelle fin. J'en ai soixante-quinze, dans une seule classe, à qui je fais ânonner : « Y a-t-il une fontaine dans ce village ? » ou : « Est-ce que ce chemin rejoint la grande route ? » Cela change du travail de séminaire, et des discussions, à six ou sept, autour d'une ballade de Villon. Du même coup une certaine poésie traditionnelle d'Université — couvent confortable, sérénité studieuse et sans courants d'air, humanisme douillet et protégé — a fichu le camp.

Je suis frappé en général par la bonne tenue de ce pays. Des collègues m'avaient dit en octobre qu'ils étaient inquiets. « Nous sommes tellement habitués au bien-être, à la facilité, à la surabondance. Attraperons-nous, le moment venu, un état d'esprit de combat ? Et nos jeunes gens ! Leur éducation si peu spartiate ne les a-t-elle pas amollis ? »

Mon sentiment jusqu'ici est que d'un côté, le pays dans son ensemble met une coquetterie, consciente et inconsciente, à changer le moins possible à l'aspect de la vie, aux rythmes extérieurs (ce qui laisserait croire à des observateurs pressés qu'en effet il ne « réalise » pas la situation, d'où un grave danger pour lui, et pour ceux, comme nous, dont la cause est liée à la sienne) ; mais que, d'autre part, il mène sa nouvelle besogne avec un calme magistral et une efficacité toute proche de celle que volontiers il s'attribue. Tout au plus serait-il permis de déplorer un excès de prudence tâtillonne dans l'administration, et une propension aux ivresses bureaucratiques.

Quant aux jeunes gens, ils sont loin de m'inquiéter. Ou plutôt je n'aurais de l'inquiétude que si l'événement se mettait à les talonner sans leur donner le temps de se reconnaître. Sinon, je trouve qu'ils s'adaptent avec une singulière aisance. Je me rappelle nos étudiants français des années 37, 38, 39. Ils étaient bien plus déconcertés, tiraillés, submergés d'avance. (Je sais que les circonstances ne sont pas comparables.) Ceux-ci m'ont l'air de regarder ce qui les attend, sans aucun enthousiasme guerrier, évidemment, mais avec sang-froid et décision. Certes, ils partent d'une éducation de civilisés choyés. Mais s'ils en gardent une mollesse, j'ai l'impression qu'elle s'essore assez vite. Il ne faut pas oublier que même en temps de paix ces enfants gâtés acceptaient, recherchaient de fortes diversions à la vie facile. Au début de l'année scolaire, plusieurs de mes étudiants m'ont raconté la façon dont ils avaient

passé leurs vacances dans ces deux ou trois dernières années. L'un d'eux venait d'être, deux étés de suite, pompiste d'essence dans une grande station-service des environs de Chicago. D'autres s'étaient fait embaucher dans des fermes du Middle West, ou de l'Ouest ; et pas pour la frime. Ils avaient travaillé et vécu exactement comme des ouvriers agricoles. Tous de famille aisée ; deux de famille riche. Il est clair que des garçons rompus à cette gymnastique peuvent répondre avec une souplesse surprenante à de soudaines exigences de la destinée...

S'il paraît sur « notre » livre des comptes-rendus qui risquent de m'échapper, ou si vous recueillez des réactions d'ordre privé qui vous semblent intéressantes, faites-m'en part...

DEUXIÈME LETTRE

Ne vous effrayez pas. Je n'ai pas pris le mors aux dents. Je sais comme vous qu'un trait commun à la critique, dans tous les pays, est de devenir soudain, quand il lui plaît, merveilleusement myope et obtuse, au point qu'elle n'a pas l'air même d'entrevoir vos plus massives intentions, alors qu'à d'autres moments elle dépiste des arrière-pensées subtiles que vous ne tenez pas à découvrir.

Oui, l'on m'aurait pardonné et mon peu de profondeur, et même de naïfs éloges, si j'avais laissé sentir que l'Amérique me faisait peur, m'écrasait ; si toutes mes réactions, fussent-elles favorables, s'étaient corsées d'un tremblement. Mais voilà un monsieur qui arrive de cette vieille petite Europe, de cette vieille petite France, et mieux encore d'une vieille petite France aplatie par la défaite et démantibulée. Et ce monsieur, confronté soudain à ce que l'Amérique peut offrir de plus intense, au lieu de reconnaître franchement qu'il est accablé, qu'il étouffe sous le gigantesque, qu'il est prêt à s'évanouir dans la trépidation, regarde les choses avec bonhomie et tranquillité, les approuve en somme, leur donne une adhésion amicale, y trouve exaucés plusieurs de ses vœux anciens ; et s'il s'étonne, s'étonne plutôt du peu de bruit des rues, du peu de brutalité de la foule et presque de sa cordialité, du trafic si bien réglé et si rassurant pour le promeneur, du confort silencieux et doux qui règne dans les maisons. Quand il s'avoue déconcerté et quasi affolé par le métro, ce n'est certes point la

modernité, l'implacable efficacité de cet engin qu'il juge ahurissantes, c'est ce qu'il y voit subsister d'illogisme, de désordre, d'improvisation vétuste, de modernisme d'avant-hier. La preuve en est que comme suite naturelle à ses doléances, et pour les confirmer, l'ami qui lui sert de guide le mène en exploration à travers les vestiges les plus lamentables de ce modernisme d'avant-hier — en l'appelant un moyen âge. Et sur ce «moyen âge» de ferraille tous deux jettent un regard d'indulgence attendrie.

Vous avez raison. Rien n'est plus propre à décevoir les gens d'ici que cette attitude, si peu conforme à celle qu'ils prêtent de confiance au nouveau-venu. S'imaginer que leur civilisation se dresse devant vous comme un moloch terrifique fait partie de leur romantisme (dont vous m'avez fait toucher d'autres aspects). Ce romantisme est entretenu, il faut bien le dire, par la sottise habituelle de nos voyageurs d'Europe qui, presque tous, dès qu'ils débarquent, y vont de leur couplet tremblant : « Démesuré ! Accablant ! Inhumain ! Nerfs en capilotade ! Tumulte vertigineux ! Activité dévoratrice ! » Pour un orgueil qui a gros appétit, ces malédictions sonnent comme des louanges. Ce sont formes plus ou moins comiques, mais flatteuses, que prend l'éberluement des petits provinciaux du vieux monde que nous sommes. Le plus beau est que cet éberluement est fait d'abord de suggestion. Nos voyageurs tremblent d'avance. Ils ne sont plus capables de voir ce qui se passe. Les autos se multiplient et s'emballent. Les bruits décuplent. Le sol tressaute sous leurs pieds comme une plateforme de locomotive. Alors c'est de bonne foi qu'ils répètent le couplet. Et ils en augmentent la force de suggestion pour ceux qui viendront après eux. D'ailleurs, chez beaucoup, peut-être chez la plupart, l'appréhension terrifiée devient du hérissement. Ils se mettent en boule ; et hors d'état de rien comprendre. Tout d'emblée leur fait horreur. Ils sont prêts à trouver inhumaines — ou surhumaines — la forme des boîtes aux lettres, la consistance du chewing-gum, l'absence de tickets dans les autobus.

Pas plus tard qu'hier, j'ai encore pris sur le fait le romantisme spécial de l'Américain. J'assistais à une petite réunion de collègues. Ils avaient la gentillesse de parler français pour ne pas me laisser en marge de la conversation. (Mon anglais progresse très lentement.) L'on est venu à ce qu'était la vie extérieure de New-York avant le petit coup de frein qu'ont tout de même dû y donner Pearl-Harbour et l'état de guerre. Ces messieurs, dont aucun n'est de New-York,

où ils n'ont jamais fait que passer, le connaissent en somme assez peu ; moins que moi, sans doute. Eh bien ! ils tenaient absolument à me faire confesser que la presse dans les wagons du subway, aux heures d'affluence, était quelque chose d'absolument unique et inimaginable dans le domaine de l'effrayant ; et qu'avant de venir ici je ne pouvais en avoir aucune idée. (Est-ce que votre Bartlett n'a pas, à Londres, une dispute avec un compatriote à lui sur le même sujet ? ce qui prouverait que ce genre d'orgueil n'est pas le privilège des Américains.) De même ils voulaient m'arracher l'aveu (je crois bien qu'il y a quelques siècles ils eussent facilité mon travail d'esprit en m'appliquant un petit commencement de tortures) que je n'avais jamais vu de ma vie un tohu-bohu de véhicules comparable à celui de la Cinquième ; ni une foule où l'on soit aussi bousculé et submergé que celle de la quarante-deuxième rue. Je leur déclarai avec calme que l'écrasement dans notre pauvre métro de Paris, entre six et sept heures du soir, était tel qu'il était rigoureusement impossible de faire mieux ; que d'ailleurs, je n'en étais pas fier du tout. Je les félicitai au contraire que le subway de New-York, avec ses trains beaucoup plus longs, et ses wagons plus spacieux, parvînt, tout en logeant plus de monde, à éviter ces excès d'écrasement. Du moins je ne les y avais jamais constatés, ayant souvent réussi à m'emparer d'une place assise même aux heures d'affluence. Pour l'embarras des rues, et tous ces aspects de pléthore urbaine en général, je tâchai de leur expliquer posément que la nature des choses met certaines limites à la croissance de tels phénomènes ; qu'en particulier un moment venait où une voie publique ne pouvait pas contenir un véhicule de plus, sous peine de se bloquer tout à fait ; qu'en temps de paix, à Paris, l'avenue de l'Opéra, la rue Royale, et dix autres, atteignaient à ce maximum physiquement infranchissable ; que cela bien entendu ne préjugeait rien quant au volume total du trafic dans une ville considérée ; que ce qui était en question, c'était l'accumulation en certains points, et le sentiment d'intensité qui s'en dégage.

Ils m'ont pris pour un faiseur de paradoxes, ou pis, pour un monsieur qui met sottement son amour-propre à nier des supériorités évidentes.

C'est par là que masochisme et romantisme se rejoignent dans l'orgueil, ou le besoin de se croire supérieur. Dites du mal de nous tant qu'il vous plaira. Dites qu'ayant à choisir, vous ne voudriez à aucun prix de la vie que nous menons. Traitez-nous de

monstres, chez qui l'existence humaine subit une déviation redoutable. C'est encore un hommage.

Moi sans doute, dans les propos que si fidèlement vous me faites tenir, j'exprime bien, et souvent, une admiration. Mais c'est une admiration trop paisible, et, si je puis dire, qui parle d'égal à égal...

A propos d'efficacité : Mon collègue d'histoire G..., celui qui m'a prêté son étage, m'avait écrit l'autre semaine que son séjour en Amérique latine se prolongeait, et qu'il n'aurait pas, ainsi, l'ennui de me reprendre l'appartement avant peut-être bien des mois. Je m'en suis fort réjoui, vous pensez. Entre parenthèses, F... croit savoir que G... ne reste pas là-bas pour continuer ses recherches scientifiques, mais qu'il vient d'être attaché à l'ambassade américaine de Mexico. Peut-être le rencontrerez-vous. Bref, G... m'exposait dans la même lettre que le moment approchait où, par exécution d'un arrangement ancien avec son propriétaire, une partie des peintures de l'appartement devait être refaite, à frais communs entre le propriétaire et lui (cuisine, salle de bains, portes, et en général tout ce qui n'oblige pas à déplacer les casiers de livres et les gros meubles). Il me priait de bien vouloir accepter ce dérangement (qu'il m'eût épargné en faisant reculer un peu la date déterminée si son retour eût été prochain). Notez déjà ici un trait de ce pays. Ailleurs propriétaire et locataire seraient tombés d'accord pour différer *sine die* l'opération. En pleine guerre ! Des peintures à peine défraîchies ! Economie toute trouvée. « Même, ai-je demandé à F..., comment l'entrepreneur obtiendra-t-il les matières qu'il lui faut ? — Il est probable, m'a répondu F..., que, la commande étant inscrite depuis longtemps, il a pris ses précautions. » Donc, un jour, ledit entrepreneur s'est présenté chez moi pour savoir quand il pourrait commencer. « Ce sera long ? » lui demandai-je assez anxieux. « Je vous enverrai mes hommes lundi prochain à huit heures. Ils auront fini mardi soir. — Mais alors, ils seront toute une bande ? » Et je voyais mon logis envahi, pollué, rendu intenable, au moins pendant ces deux jours, par une douzaine de gaillards siffleurs, chanteurs, fumeurs et cracheurs. « Non, me dit-il, ils sont deux. » J'ai pris cela pour de la galéjade anglo-saxonne. Eh bien! mes deux hommes sont arrivés le lundi matin. A huit heures. Pas à huit heures dix, mais comme huit heures sonnaient au cartel de la grande pièce. Et le mardi soir

ils avaient fini, à sept heures quinze il est vrai, après m'avoir demandé si cela ne me gênait pas qu'ils fissent un peu de supplément pour me débarrasser le soir même. Besogne bâclée ? Je n'en ai pas l'impression. La peinture est égale et lisse. Elle a senti assez mauvais pendant deux jours, voilà tout.

L'après-midi du mardi, où je passe chez moi plusieurs heures, je les ai regardés travailler. C'était assurément pour des gens comme nous un spectacle extraordinaire. Ils ne trahissaient aucune hâte, ne donnaient pas le moindre sentiment de bousculade. Mais je n'ai pas réussi à leur voir faire un geste inutile. Chose prodigieuse, ils travaillaient tout le temps (c'est-à-dire comme nous travaillons vous et moi quand nous sommes attelés à une tâche). Chose plus prodigieuse encore, ils n'avaient pas cet air excédé et supérieur que nous connaissons bien. (« Je fais ça, n'est-ce pas, faute de mieux. Mais quelle corvée dégradante et indigne de moi, qui suis né pour être vedette de cinéma ou champion cycliste ! ») Non, ils semblaient prendre plutôt plaisir à manier leurs brosses, et à couvrir la surface qu'ils visaient, sans jamais rater leur coup. Ils ne sifflaient pas, ne bavardaient pas (ce qui me permettait d'écrire dans la pièce à côté). Aucun des deux n'a eu soudain besoin de retourner à l'atelier pour y quérir une couleur ou un pinceau qui lui manquaient. Je ne les ai pas vus se consulter une demi-heure, debout, en face d'un mur, pour résoudre quelque difficulté sans précédent... Non. Leur travail coulait de source... Oh ! je me garde de donner cela en exemple ! Des habiles de chez nous me montreraient certainement que cette morne conception du travail est incompatible avec la vie spirituelle ; qu'elle est à peine tolérable pour l'artiste, le savant de laboratoire, ou le chirurgien. Et je veux me persuader qu'ils sont dans le vrai. Pourtant la façon d'ici a bien ses petits avantages. Mes ouvriers peintres doivent gagner trois fois le salaire des nôtres ; et moi, le client, j'ai été délivré en deux jours. Et, pendant ces deux jours, quels occupants discrets !

Mais surtout cela me semble jeter une lumière concrète sur certains problèmes que l'on traite d'ordinaire par la confusion d'idées. Dans le cas que je viens de citer, il ne saurait être question de travail à la chaîne, ni de machines-outils ultra-perfectionnées, ni de formidables gisements de peinture à l'huile que recèlerait le Texas. Sans doute les échelles et les pots m'avaient l'air commodes ; les pinceaux et brosses, judicieusement choisis. Mais j'ai idée que le vieux monde en faisant un petit effort se procurerait l'équi-

valent. Donc, pas d'échappatoire de ce côté-là. Il faut avoir le courage de parler en termes de rendement humain.

Vous me direz que je généralise trop vite. Tenez, l'autre jour encore, j'ai eu chez moi une fuite d'eau. J'ai alerté le plombier. Un ouvrier est venu. Mme de Sévigné vous dirait ici d'imaginer la chose la plus incroyable, la plus étonnante, la plus époustouflante... Oui, en effet : cet ouvrier avait apporté *tous* les outils et *tous* les accessoires, vous m'entendez, dont on peut avoir besoin pour une fuite d'eau. Son premier travail n'a pas consisté à me dire pensivement : « Ah oui ! je vois. Il m'aurait fallu une clef numéro tant, ou un joint numéro tant, ou une lampe à souder », et à disparaître pour une heure, à mes frais. Son second travail n'a pas consisté à me dire une heure après : « Décidément ce joint-ci ne va pas. Il faut que je retourne à l'atelier. » Son premier et unique travail a été de boucher la fuite, ce qui lui a pris huit minutes. Je ne suis plus jeune. Mais c'était la première fois qu'une aventure si déconcertante m'arrivait.

J'ai eu, deux ou trois fois aussi, à faire réparer un pneu dans un garage, ou arranger quelque détail à ma voiture. J'ai toujours été frappé par l'absence de cafouillage. Vous savez : le mécano qui change d'avis (dont la main elle-même semble changer d'avis), qui cherche un outil égaré, s'eng... avec un camarade, vous lâche pour répondre aux propos d'un nouveau client — lequel lui raconte tout au long comment son garçonnet vient d'attraper la coqueluche.

Des millions de faits analogues, mis bout à bout, doivent expliquer pas mal de choses. Et quand cette efficacité humaine élémentaire vient s'appuyer à une technique très avancée (que d'ailleurs, n'en doutons pas, elle a contribué à rendre possible), quand toutes deux ensuite s'évertuent à exploiter des ressources naturelles abondantes, peut-on s'étonner des résultats ?

L'on s'en doute chez nous, me direz-vous. Mais non. Je trouve que, lorsqu'on cherche à rendre compte de la réussite américaine, on insiste avec complaisance sur des facteurs comme les ressources naturelles, précisément ou l'ampleur du marché ; même sur des produits de discipline sociale déjà très élaborés comme le taylorisme, mais qu'on néglige trop d'apercevoir, au centre, à l'origine et en support de tout le reste, un élément qui est purement humain et qui à mon avis commande les autres, et que j'appellerai : une certaine loyauté bienveillante du travailleur envers son travail.

Naturellement, je ne ferai plus l'imprudence de tenir un propos pareil en public, et je vous défends bien de me l'attribuer. On me traiterait de gobeur incurable. Je l'ai senti hier encore quand j'ai cité au jeune H... — pourtant peu suspect de masochisme — l'exemple de mes peintres, sans commentaires, ou plutôt sur le ton d'une demande d'explication. « Oui, m'a-t-il dit, il y a ce côté chez nous. Mais n'oubliez pas que nous sommes aussi le pays des *rackets*, et que l'esprit de racket — qui consiste à vouloir pirater le public grâce à la connivence entre membres d'une même profession — a pénétré presque partout où l'on travaille et où l'on produit. »

Il a ajouté en riant : « Quand notre collègue G... recevra la note, il y trouvera peut-être des suppléments imprévus qui vous donneraient la chair de poule. »

Comme vous l'avez remarqué, « chair de poule » prononcé avec un peu d'accent ne vaut pas « cul de poule ». Mais c'est déjà savoureux.

TROISIÈME LETTRE

Je me sens devenir méchant. Sont-ce les malheurs du monde en général qui m'aigrissent ? Le spectacle que nous donne l'humanité ? Mais l'an dernier il n'était pas plus beau. Les nouvelles récentes ? Mais les nouvelles de l'an dernier étaient peut-être pires. L'exil ? Mais la première secousse de l'exil m'avait plutôt ravigoté. Venant de cette France envahie et vichyfiée, où j'avais remâché tant de désespoirs et de colères, je m'étais, vous le savez, fort bien trouvé de New-York. Il s'agirait donc d'un effet à retardement ou en profondeur, que la chute de potentiel entre New-York et ce coin de province universitaire aurait favorisé ? Un peu tout cela, je suppose. Mais parmi les causes accessoires qui m'ont à nouveau noirci l'humeur, il y a certainement ces brocards que je me suis attirés — à travers vous — et pourquoi en somme ? pour ma gentillesse, pour mon manque précisément de méchanceté vigilante et armée.

Je n'en suis pas déjà à la méchanceté fabulatrice, qui se forge des objets et des prétextes. Mais je me découvre du goût pour les vérités amères. Elles me rendent l'appétit.

Tenez, je me vois bien composant un recueil d'aphorismes, qui se grouperaient sous diverses rubriques, et diraient leur fait

à un certain nombre de réalités, ou de catégories de l'existence, envers lesquelles nous pratiquons d'ordinaire les mensonges de politesse. L'on m'objectera que ces mensonges, dont l'esprit n'est pas toujours dupe, nous aident à vivre. Pour le moment, c'est le contraire que j'éprouve. Il me paraît qu'une des dernières satisfactions que nous puissions espérer sera de harceler l'univers de sentences impitoyables.

Une de mes rubriques concernerait le temps. Tout bonnement le temps qu'il fait ; ce que le *N.-Y. Times* appelle *weather*. Ma maxime de tête serait : « Le temps est mauvais. » Voilà. Pas du tout au sens circonstanciel et local. Non : une vérité générale. Un immortel principe.

Un peu plus loin, le point de vue s'élargirait. Nous aurions à juger l'ensemble du séjour terrestre, la planète comme support. Et aussitôt la stricte honnêteté me ferait écrire : « La Terre est peu habitable. »

Aurais-je besoin de justifier une déclaration aussi modérée ? Est-ce que les régions du monde reconnues comme les plus clémentes (type Côte d'Azur ou lacs italiens) ne sont pas gâtées par toutes sortes d'excès : de froid, de chaleur, d'humidité, de sécheresse poudreuse ? Pluies interminables et absurdes. Violence du vent, toujours inutile. Et ces régions relativement bénies n'occupent pas au total un centième des terres émergées. (Faites le calcul. Vous verrez que je suis large.) Quant au reste du globe, il nous fait descendre tous les degrés de l'ignominie. Songez à l'immensité des territoires où l'hiver dure de neuf à dix mois, et de ceux qui, par compensation, nous offrent dix mois d'été torride, ou d'été étuve. Ce que serait appelé à mettre en relief cette autre formule : le climat est une erreur. Même évidence pénible pour ce qui est de la distribution des fameuses ressources naturelles.

Vous apercevez comment un travail d'esprit analogue, et un égal souci de probité me dicteraient : « L'État est tyrannique », ou encore : « Le gouvernement est un organe essentiel dont la seule caractéristique constante est de fonctionner mal. »

Nous attaquant à l'histoire, nous y découvririons sans effort ces lois que les historiens de toutes écoles feignent de chercher là où elles ne sont pas. Alors qu'elles crèvent les yeux. En voulez-vous quelques-unes : « Toutes les époques sont infectes. » ou : « Tout changement historique consiste à remplacer un système d'ignominies par un autre sans que l'énergie totale du

système soit modifiée. » Nous appellerions cela : loi de l'équivalence.

L'écueil serait une certaine monotonie. Mais je crois qu'au total on obtiendrait, sur les bons esprits, un effet tonique.

Ces jours-ci, le chapitre qui me trotte dans la tête a trait plus spécialement aux nations et aux peuples considérés d'un point de vue statique. Rien, bien entendu, qui relève du préjugé ou de la boutade. Une somme de constatations objectives, avec ce minimum de simplification inévitable que comporte la loi scientifique, qu'elle soit de Newton, de Mariotte ou de Carnot.

Je n'ai pu me dérober à l'énoncé suivant : « Les peuples sont antipathiques. » Des adjectifs plus rudes s'étaient offerts. Mais ils auraient dépassé la mesure. Antipathiques est bien le mot. Il y a toujours chez un peuple de quoi au moins nous dégoûter de lui ; parfois juste assez ; souvent avec surabondance. (Loi du minimum.) Si je cherche une démonstration ou un exemple pour le tableau noir, je n'ai que l'embarras du choix. Il me suffit de penser trente secondes au premier peuple venu (qu'il soit de ceux que je ne connais qu'indirectement par pièces de dossier, ou de ceux qui sont entrés dans le champ de mon observation personnelle). Aussitôt surgissent des traits de caractère, de mœurs, de comportement individuel, ou collectif, qui soutiennent avec force le mot « antipathique », et même le font joyeusement bondir comme une coquille d'œuf sur un jet d'eau.

Ces traits, je viens de dire que je suis obligé de les prendre « au dossier », quand l'observation personnelle me manque. Vous allez me faire observer qu'un de mes faibles mérites, jusqu'ici, était d'aimer à me rendre compte des choses par moi-même. Mais d'abord ce n'est pas toujours possible. Ainsi, pour les peuples anciens. Et puis, dans l'état de lucidité « activée » où je me trouve, je doute qu'un peuple ait intérêt à se faire examiner de près par moi.

Vous pensez bien que, dans ma recherche des exemples, je n'ai pas écarté les deux cas les plus proches de mon observation : les Français et les Américains. Un premier travail, pour l'acquit de ma conscience, a été de m'assurer qu'ils ne constituaient pas une exception à ma loi. Ce fut fait en un clin d'œil. Mais une curiosité toute naturelle était ensuite de voir de plus près quelle pouvait être leur façon particulière d'être antipathiques. Pour les Français, mes impressions ont été nombreuses, vous l'avouerez, et il n'en manque pas d'encore récentes. Pour les Américains, elles sont

actuelles, et, en cas d'hésitation sur un point, je puis les renouveler presque à mon gré.

Vous étonnerai-je en vous disant qu'à la réflexion les Français m'ont paru avoir à peu près tous les défauts qu'on leur reproche ? Nous sommes entre nous, n'est-ce pas ? et ce chauvinisme ombrageux de l'exilé — dont je me sens atteint comme vous — n'a pas à jouer. Donc le Français me semble être sans conteste : pétulant, brouillon, content de soi, vaniteux, léger, verbeux, verbal ; volontiers fricoteur et fier de l'être ; routinier par paresse et par infatuation ; n'aimant le travail que s'il en a le profit direct ; sinon persuadé qu'être bien payé pour ne rien faire représente l'ambition normale de l'homme en société et la solution même du problème social ; avare de ses deniers, mais sans nul respect pour la richesse publique ; égalitaire par envie ; appelant liberté son inaptitude à la discipline, fraternité l'émotion particulière qui accompagne les fins de banquet ; révolutionnaire quand le pouvoir chancelle ; plein de respect et d'amour pour le despote quand le despote triomphe. Et tout cela ne serait rien ; mais avec moins de défauts que d'autres, ou de moins profonds, il s'arrange pour être plus insupportable, ne serait-ce que par ses airs protecteurs et omniscients.

Je vous entends me dire : « Mais vous-même, cher Salsette, de ces défauts nationaux, n'avez-vous pas votre part ? Quand vous avez eu à « découvrir l'Amérique », n'est-ce pas par une espèce de suffisance française que vous avez refusé de vous laisser épater ? Ce qui a donné de l'agacement à nos critiques, n'est-ce pas une forme de légèreté, ou de frivolité française ? »

Je vous réponds : « C'est bien possible. Depuis l'origine des temps ceux qui dénoncent les faiblesses humaines n'ont jamais prétendu en être exempts pour leur compte. »

Mais passons au peuple américain. Je répète que nous n'avons pas à nous demander : « Est-il antipathique ? » Même si je ne savais rien de lui, la règle du syllogisme serait là pour un coup : Les hommes sont mortels, Pierre est homme, etc... Ce qu'il y a lieu de chercher, c'est comment il vérifie la loi générale. Jamais je n'aurai meilleure occasion

Je m'aperçois qu'en parlant du Français j'ai la moitié du temps tapé à côté. La question n'est pas de dénombrer les défauts d'un peuple, en eux-mêmes. Outre qu'ils sont souvent ceux de l'humanité en général, ils ne nous intéressent ici que par l'odeur qu'ils donnent. Des qualités peuvent donner mauvaise odeur.

Je vais donc bien tâcher d'éviter cette confusion à propos des Américains. Je ne m'interroge pas sur leurs vertus et leurs vices, mesurés objectivement. Je me borne à constater : « Le soir, quand j'ai vu un certain nombre de gens de ce pays, et que je me retrouve seul, il me reste au fond de la poitrine un petit marécage d'antipathie. Je sais qu'il s'en serait formé un partout ailleurs. (Vous voyez que votre Salsette n'est décidément plus le même homme.) Mais de quoi spécialement, dans les circonstances présentes, ce petit marécage est-il fait ? »

Reconnaissons d'abord que la réaction éprouvée n'est pas violente. Je ne me dis presque jamais : « Ces gens sont odieux. » Non. Mon impression dominante se rattache à ce que j'appelle maintenant le côté rutabaga de la vie. Je vous ai conté comment l'an dernier, en France, les défaillances du ravitaillement avaient ouvert la porte à ce légume (s'il mérite ce nom), que jusqu'alors nos bestiaux seuls avaient fréquenté, et que peu à peu le rutabaga avait pris dans notre conscience d'être vivant une place à quoi rien ne le, ni nous préparait. Le rutabaga est devenu une catégorie, une forme de notre relation avec le milieu. Et chose curieuse, il signifie moins pour moi pénurie, privation, que manque vertigineux de saveur, absence d'intérêt se creusant jusqu'à former un gouffre. Et j'ai acquis à son égard une sensibilité anaphylactique. Je le décèle à l'état de trace ; même dans ce que, jusqu'ici, j'ai estimé ou admiré le plus. Par exemple l'autre jour, à la radio, j'ai entendu une excellente émission de la *Pastorale* de Beethoven. Soudain je me suis aperçu qu'il y avait du rutabaga là-dedans. Fort peu, bien sûr. Un zeste de rutabaga. A la bibliothèque j'ai ouvert et feuilleté Lamartine. J'ai dû le refermer assez vite. Le rutabaga me sautait au visage.

Je dispose d'une autre référence, d'autres harmoniques entrent en vibration, quand je cherche de quoi est faite cette antipathie : Un dimanche de mon enfance, avec les visites à la tante Amélie, et les conversations, et le jeu de cartes auquel j'assistais, et les plaisanteries, car il y avait des plaisanteries !

Si un Américain, même d'esprit ouvert, lisait ce que je viens d'écrire, il ne comprendrait absolument pas. Il s'écrierait : « Non-sens total ! Perversion de sensibilité effarante ! Jeter le rutabaga, symbole de pénurie, à la tête d'une civilisation qui crève d'abondance ! Et le dimanche de la tante Amélie ! Comment notre vie américaine, avec tous ses défauts, tous ses vices, pourrait-elle

évoquer en quoi que ce soit ce mélange de vieillot, d'enfermé, de timoré ! Si un tel rapprochement est possible, alors on peut comparer n'importe quoi à n'importe quoi ; une dévote de village à un gangster de Chicago. »

Et en effet, je désespérerais de m'expliquer si j'y étais contraint. Mais je suis sûr que vous, vous entrevoyez à quoi d'authentique je fais allusion. Et il n'est pas du tout absurde de penser que dans ce que les Américains ont apporté du vieux monde, et conservé depuis, et même cultivé — sans peut-être le savoir, et sans préjudice de tout ce qu'ils ont obtenu dans le sens du pouvoir, de l'intensité, de l'exaltation — il se soit trouvé un élément fade et décoloré, un chromosome de vieille fille, quelques gènes tenaces de bâillement et d'ennui.

Pour moi cela s'éprouve et ne se discute pas. Après une soirée « animée » d'ici, je garde l'impression que les gens ont joué l'animation, parce que cela faisait partie des obligations sociales liées à la circonstance ; mais qu'au fond d'eux-mêmes ils restaient froids, peu intéressés les uns par les autres, sans rien d'essentiel à se communiquer, sans vrai besoin de s'épancher, ni aptitude à le faire. Je n'ai été témoin d'aucune de ces réunions un tantinet orgiaques dont certains Français d'ici vous parlent d'un air mi-envieux mi-scandalisé. J'ai idée qu'il peut s'y passer en effet une foule de choses, s'y consommer beaucoup d'alcools, beaucoup de pelotages audacieusement explorateurs, mais que la température ne change pas pour si peu. Le fond de l'événement doit rester froid : un peu clergyman, un peu vieille fille, injecté d'ennui dominical ; et pour tout dire moins orgiaque que rutabagiaque.

Il n'est pas jusqu'à leur fameux *keep smiling*, qui ne contribue à cette sensation quasi omniprésente de creux et de nausée. Quel prix peut garder un sourire de commande, qui fait partie des recettes du succès, et qui sûrement doit s'apprendre dans des cours spéciaux ? Cela vous donne envie de retrouver des visages tristes, des gueules tordues ; et même, quand cette garce de vie le permet, du sourire, mais qui ne soit pas un produit de synthèse.

Il s'ensuit que lorsqu'on cherche à vérifier, par application aux gens et choses d'ici, ma fameuse loi générale : « Tous les peuples, etc... » la notion d'antipathie agressive tend à se réduire à celle d'apathie (d'apathie prise au reste dans les deux sens, c'est-à-dire tant passive qu'active, s'il est permis de concevoir une apathie s'écartant si peu que ce soit du point zéro. Mais c'est certainement

possible dans le langage du calcul différentiel, l'apathie apparaissant alors comme la limite zéro tant de l'antipathie qu'on éprouve que de celle qu'on inspire.)

Pourtant, je recueille parfois, au fond de mon marécage quotidien, un résidu d'antipathie vraie.

Deux petits exemples : L'autre jour, chez les F... à l'heure du thé (qui est en fait, comme vous le savez, un ambigu de sherry et de café au lait). Une dame assez jeune, parente d'universitaires, mais non universitaire elle-même ; ayant de l'instruction et des lectures ; donc sans l'excuse d'une ignorance populaire. Nous parlons des menues difficultés actuelles du ravitaillement. La dame, pour les excuser — ce qui auprès de moi est d'ailleurs superflu — rappelle comme une chose bien connue, que « chacun des 48 Etats, n'est-ce pas, est en superficie plus grand que la France ». Je crois d'abord à une sottise échappée par distraction ; et fais observer en riant que jusqu'à nouvel ordre un seul des 48 Etats, le Texas, est un peu plus étendu que la France, et qu'en revanche certains d'entre eux, comme le Connecticut et le Rhode Island, tiendraient de cinquante à deux cents fois dans le seul territoire français métropolitain. Là-dessus la dame me regarde comme si je venais de lâcher une obscénité, et plus j'insiste, plus elle se scandalise. J'ai l'air d'un Monégasque mégalomane. Je prends à témoin F... qui se dérobe par une plaisanterie : il nous propose de « couper la poire en deux ». Au moment de réclamer une géographie ou un dictionnaire, je réfléchis qu'avec une sotte de ce calibre ce sera peine perdue. Et je me tais. Mais vous n'imaginez pas quelle était ma fureur rentrée ! Vous me direz que c'était idiot de ma part ? Possible. Même maintenant je n'arrive pas à y penser avec calme. Cette dinde m'a paru acquérir les proportions d'un symbole.

Second exemple : cela se passait à Boston, lors de cet aller et retour qui m'y a mené la semaine dernière (à l'occasion du Congrès, dont il faudrait aussi que je vous parle, mais on n'en finirait plus). Une réunion chez des gens, tout à fait en dehors du Congrès — comme eût suffi à l'indiquer l'abondance des boissons alcooliques. Un type d'environ trente-cinq ans — vaguement homme de lettres, plutôt journaliste — venu de New-York. Imbibé de cocktails, mais seulement au point où cela incite à parler franc. Me prend à part ; me pose des questions sur mon aventure, sur ce que j'ai vu et subi en France avant de partir. Je lui réponds sans enthousiasme — car le monsieur me déplaisait — mais avec simpli-

cité, en me gardant bien de forcer la note et de poser au martyr. A un moment il me dit, en se donnant un sourire de supériorité inimitable, comme s'il eût contemplé du haut de son expérience, de sa sagesse, de son scepticisme désabusé, un pauvre bonhomme de province affolé par la perte de son parapluie : « En somme, c'était la première fois que vous souffriez ! » J'ai tourné le dos, en prononçant intérieurement de toute ma force : « Répugnant imbécile ! »

Vous allez me dire encore : « Un jeune crétin, comme une péronelle, cela se trouve partout ; spécialement dans un métier qui favorise la fatuité naturelle. Et cela ne prouve rien. » Pardon. Ce type n'était pas accidentel, non plus que cette femme. Lui aussi était symbolique. Il en représentait des millions d'autres, gonflés de vie facile, nourris depuis l'enfance par un milieu regorgeant, protégés non seulement de la pauvreté, du danger, de la souffrance, mais même de l'effort sérieux, et qui ne se contentent pas de dédaigner notre misère actuelle, ce qui serait leur droit ; non, qui ont encore le toupet de s'arroger une supériorité sur nous dans l'épreuve, la souffrance, la connaissance amère de la vie ; de nous considérer comme des petits garçons dont la détresse fait sourire.

Je vous le dis, c'est à taper dessus.

. . . .

P. S. — Je médite un petit voyage (plus long que mon escapade à Boston). L'on nous a vaguement laissé espérer quelques jours de congé. J'ose à peine y croire, tant les circonstances s'y prêtent peu. J'en profiterai pour revoir New-York, dont j'ai une vraie nostalgie ; et pousser jusqu'à Philadelphie et Washington que tout de même j'ai honte de ne pas connaître.

(A suivre.)

JULES ROMAINS.

SOUVENIRS

(1940-1942)

MISSION EN AFRIQUE

I

Pendant onze semaines, j'ai fait partie du gouvernement formé par le maréchal Pétain. Le 16 juin, après la démission de M. Reynaud, j'avais accepté d'être ministre de la Défense nationale dans le nouveau Cabinet. Bien que je me sois toujours tenu éloigné de la politique et que je n'aie jamais fait partie d'aucune combinaison ministérielle, je jugeai qu'il était de mon devoir de veiller aux suites de l'armistice et d'aider le Maréchal dans sa lourde tâche. La situation militaire restait très grave. Durant quelques jours même, ceux qui avaient le plus de confiance dans la ténacité britannique pouvaient se demander ce qui arriverait si les Allemands dirigeaient immédiatement leur effort contre l'Angleterre. Dans toutes les hypothèses, il y avait une conception de l'armistice à défendre conformément à nos intérêts et à notre dignité.

Le temps passa : je me sentais devenir de plus en plus ombrageux. Bien que la majorité du gouvernement pensât comme moi, une minorité plus agissante était opposée à ma politique d'armistice, dont je ne voulais me départir à aucun prix. Sur certaines graves questions je ne pus obtenir gain de cause. Les fréquents voyages de M. Laval en zone occupée, son silence à leur sujet, faisaient craindre que des négociations ne le conduisissent à des concessions. Le ton de mes réclamations montait avec l'indignation que je ressentais. Je reconnais que parfois ce ton n'eut rien de parlementaire. Je voyais même de la réprobation dans

(1) Voir *La Revue* du 15 décembre 1949 et du 1er janvier 1950.

les yeux de ceux de mes collègues, qui partageaient cependant ma façon de voir.

Un matin de septembre, étant arrivé pour le petit Conseil quelques minutes avant l'heure, je trouvai le Maréchal dans la salle. Dès qu'il me vit, il m'entraîna sur le balcon : « J'ai décidé, me dit-il, de diminuer le nombre des ministres. Il y a trop de généraux dans le gouvernement. Comme vous me l'avez proposé je nommerai le général Huntziger commandant en chef de l'armée de terre et ministre de la Guerre. Je rattacherai l'Air à la Marine ou à la Guerre. » Il me fit aussi part de son intention de modifier le rattachement des secrétariats d'Etat de la Santé et de la Famille... « Bien, monsieur le Maréchal, répondis-je, vous supprimez alors le ministère de la Défense Nationale ? — Oui. — Vous n'avez plus besoin de mes services ? — Non. Mais, ajouta-t-il, je vais vous donner en Afrique une mission importante dont je vous reparlerai. »

L'heure du Conseil était arrivée, notre conversation s'arrêta là. La réunion terminée, je demandai au Maréchal un moment d'entretien. Je lui dis que, si c'était à titre de dédommagement qu'il m'offrait un poste en Afrique, je n'avais besoin d'aucune compensation. Il m'affirma qu'il jugeait ma présence en Afrique très nécessaire en raison des dangers que la situation y présentait, Je m'inclinai et pris congé de lui.

Le lendemain je partis de bonne heure en avion pour faire à Limoges une inspection annoncée que je ne voulais pas supprimer. L'atterrissage fut malheureux. Il manqua le terrain et s'exécuta sur un bois. L'avion fut brisé. Le commandant Gasser et moi, plus favorisés que notre équipage dont le pilote et le mécanicien furent grièvement blessés, nous en tirâmes à bon compte, mais dans un état qui nécessita quelques semaines de repos. Ce repos me donna tout le temps de la réflexion.

Mon premier mouvement fut celui d'une immense satisfaction d'être délivré d'un poste dans lequel ma vie s'usait dans une lutte de tous les instants. Efforts sans résultats, car je m'étais vite rendu compte que l'inflexibilité de mon caractère rendait ma présence impossible dans un gouvernement, surtout à côté de ministres importants, voulant pratiquer une politique que je jugeais néfaste. Un jour ou l'autre j'aurais dû certainement quitter le gouvernement avec éclat ; par là j'aurais pu nuire au Maréchal. Il valait mieux que cette initiative m'eût été épargnée.

Cette impression de délivrance se nuançait pourtant d'éton-

nement et de tristesse. Etonnement que le maréchal Pétain se fût aussi aisément débarrassé de moi après m'avoir témoigné peu auparavant tant de confiance. Tristesse aussi malgré tout, parce que je m'étais en esprit donné tout entier à l'œuvre de relèvement qu'il avait entreprise. De sérieuses considérations avaient cependant assez vite eu raison de ces sentiments. Dès le début j'avais pensé que cette œuvre de longue haleine ne pouvait être menée à bien que par une équipe. Quels que fussent en effet l'autorité du Maréchal, sa perspicacité, sa sagesse, son amour du bien public, il lui fallait disposer, dans chacun des domaines principaux de l'activité gouvernementale, d'hommes jouissant de sa confiance et la méritant, assurés de durer, capables par là de prendre, dans l'esprit et dans le cadre de ses directives, des initiatives et d'en poursuivre la réalisation jusqu'à leur aboutissement. Le Maréchal connaissait bien cette méthode de travail, c'était celle d'une armée bien commandée et bien servie, celle qui avait conduit nos armées à la victoire. Mais je crois que le tempérament et le caractère du Maréchal le détournaient essentiellement de l'appliquer au gouvernement du pays.

Il est en effet très secret. Il n'aime ni dévoiler entièrement sa pensée ni en livrer le travail à la discussion. Il préfère procéder par colloques particuliers et ne prendre la parole devant un Conseil de ministres que pour notifier une résolution, exposer une méthode déjà arrêtées et formulées dans son esprit. Si impropre que puisse paraître ce qualificatif appliqué à un homme qui a affronté de dramatiques situations et traité d'égal à égal avec de grands personnages, je crois d'autre part le Maréchal atteint d'une certaine timidité et que sa froideur, la causticité et parfois la rudesse de ses répliques en sont le voile.

Enfin il se lasse assez vite des collaborateurs, des confidents, ou des conseillers. Il se libère, sans qu'il semble lui en coûter, d'hommes qui l'ont utilement et fidèlement servi, à partir du jour où il trouve nuisible ou inutile de les conserver. Son cœur très ouvert aux affections collectives, surtout aux humbles et à ceux qui souffrent — il aime réellement les paysans, les soldats, les ouvriers, les prisonniers — semble plus fermé à l'égard des personnes, quelles qu'aient pu être ses relations avec elles. Si ces sentiments peuvent constituer une force pour un chef d'Etat, ils ne sont pas favorables à la formation et au travail d'une équipe, qui réclament la confiance et la continuité.

Cette analyse, toute personnelle d'ailleurs, et traitée d'un point de vue particulier, ne doit pas laisser le lecteur de ces lignes sur l'impression d'un jugement défavorable, contraire à ma pensée. Je crois que, surtout lorsqu'il s'agit d'hommes ayant joué un rôle aussi considérable, aucun trait de leur personnalité n'est indifférent ou inutile à connaître. Les ombres, si l'on tient à qualifier ainsi des nuances, mettent mieux en lumière l'éclat d'une image. Celle que l'Histoire conservera du maréchal Pétain est toute de grandeur et de noblesse.

Lorsque le maréchal Pétain a fait à la France le « don de sa personne » il savait à quoi il s'engageait, il avait accepté toutes les conséquences de son serment. Il lui est resté fidèle. N'ayant d'autre mobile de ses actes que ce qu'il jugeait être l'intérêt supérieur de la Patrie, il lui sacrifiait sa gloire, sa réputation, il a risqué son honneur. Bien vite les jugements ignominieux, les injures même dont il était l'objet lui permirent de sonder la profondeur de son sacrifice. Il suivait sans se laisser émouvoir la ligne qu'il s'était tracée.

Tel était mon sentiment lorsque je cessai de faire partie de son gouvernement pour aller servir en Afrique.



A mesure que les jours passaient j'étais mieux renseigné sur la mission qui m'y attendait et j'en sentais mieux l'importance. J'avais hâte d'être rétabli pour m'y consacrer. Un intérêt supérieur, le maintien de l'Unité française commandait la discipline et l'union de tous autour du drapeau.

C'est ce que je répétai sans me lasser dès mon arrivée en Afrique, variant la forme mais affirmant toujours les mêmes principes. Et j'assurai les Africains qu'avec leur concours je saurais défendre l'Afrique contre toutes les prétentions, et que jamais ne serait livrée à l'ennemi aucune portion de leur territoire. Je fus vite persuadé que seuls des contacts personnels nombreux pouvaient préparer la réussite de ma mission. J'entrepris donc tout de suite une série de voyages au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en Afrique Occidentale. Cette action directe nécessairement plus intense dans les premiers temps de mon commandement se prolongera pendant toute sa durée. En treize mois mon carnet de vol s'enrichira de près de quatre cents heures. Entre mon débarque-

ment en Afrique et Noël 1940 j'avais parcouru quarante jours sur quatre-vingts les routes de l'air. J'avais pu ainsi entrer en rapport direct avec toutes les autorités, avec la population civile et militaire des vastes territoires dont j'avais la responsabilité.

Après avoir beaucoup observé et beaucoup réfléchi, j'eus une idée nette de ce qui pouvait et de ce qui devait être accompli. J'avais en présence d'alliés, ou de futurs alliés, encore militairement impuissants et d'ennemis disposant de la totalité de leurs moyens et d'une complète liberté d'action, un état d'équilibre instable à maintenir dans une politique de dignité et de fermeté vis-à-vis de l'adversaire, de fidélité envers les alliés. A l'égard des uns et des autres ma ligne de conduite se précisait ainsi.

Avec les Allemands, continuer dans le domaine dont j'étais devenu responsable la politique que j'avais affirmée pendant ma présence au gouvernement. M'en tenir rigoureusement aux stipulations de l'armistice, en exécuter les prescriptions inéluctables, mais m'opposer à toute violation de ses clauses comme à toute extension, à tout empiètement, à toute activité de nature politique. Par-dessus tout garder inviolés les territoires et les bases de notre Afrique. Ne négliger pour me renforcer militairement aucun moyen autorisé ou clandestin. Profiter en particulier des actes, des menaces, ou des imprudences anglaises ou gaullistes pour obtenir des ennemis des compléments d'armements et d'effectifs afin de devenir le plus fort possible.

Les Anglais restent des alliés pour la France. Le maréchal Pétain est décidé à ne jamais prendre, quoiqu'il arrive, l'initiative d'un acte d'hostilité et *a fortiori* d'une entrée en guerre. Cette détermination fondamentale, affirmée par le chef du gouvernement et qui est en même temps la mienne, dicte ma ligne de conduite réservée, fidèle et circonspecte. Circonspecte parce qu'il était capital d'éviter de donner aux Allemands l'impression d'une entente et par là un prétexte à étendre leurs tentacules sur l'Afrique. Pour cette raison, je devrai combattre toute activité anglaise dans mon domaine. C'est une obligation qui m'est imposée tant que les alliés sont incapables d'une véritable entreprise de guerre en Afrique, sous peine d'attirer l'ennemi là où nous ne voulons à aucun prix qu'il soit.

Des Américains je m'efforcerai tout d'abord d'obtenir le concours pour ravitailler l'Afrique en produits qui lui font actuellement le plus défaut, ce qui conduira je l'espère à un desserrement

du blocus anglais. Mon intention est de ne rien cacher à leur principal représentant de ma façon d'envisager les événements, des buts que je poursuis, de lui faire comprendre et, par son intermédiaire, de faire comprendre aux Anglais les raisons d'une attitude qui peut paraître inamicale. Lui montrer en un mot la confiance que je désire lui voir en moi.

Il ne peut être question d'aucune initiative de ma part à l'égard de l'Espagne, à moins naturellement que la sécurité du Maroc ne soit directement menacée. Mais les points de friction possible entre nos deux pays se trouvant dans les territoires sous mon autorité, je demande dès le début au gouvernement de me faire connaître la direction qu'il compte donner aux rapports franco-espagnols afin de pouvoir y conformer mon attitude.

Il me reste à définir ma ligne de conduite vis-à-vis du gouvernement. Je dois préciser, pour être clair, que je sais ce gouvernement divisé sur la question la plus importante à mes yeux, la politique de l'armistice. Mais je suis certain d'être en accord avec le maréchal Pétain sur cette politique et sur un autre point essentiel, la fidélité à l'alliance anglaise. Or la Délégation est directement rattachée au chef de l'Etat, elle ne correspond qu'avec lui et ne reçoit d'instructions que de lui (1).

Rien donc de plus simple. Je m'efforcerai de faire connaître de tous ceux qui sont placés sous mon autorité les motifs des actes du gouvernement et les obstacles qu'il doit vaincre. En revanche je ne lui cacherai rien de la vérité sur la situation, les tendances, l'opinion de l'Afrique, et sur les erreurs qu'il me paraîtra commettre. J'attends de lui tout l'appui qu'il sera susceptible de me donner dans ma lutte contre les violations et les ingérences allemandes. Mais comme je me rends compte qu'au contact direct de l'ennemi il rencontre des difficultés et subit des actes de force dont la Méditerranée me protège, je sais que son concours peut, par obligation, me faire défaut. Dans ce cas je m'en passerai, ne changerai rien à ma ligne de conduite, certain d'agir de la sorte au mieux des intérêts français et dans les vues du maréchal Pétain.

M'adressant aux administrations et aux populations de l'Afrique, je grandirai l'autorité de la France en proclamant la volonté de son gouvernement de ne rien céder de ce qu'elle possède et en reconstituant de mon mieux sa force matérielle. Du point de vue écono-

(1) Il en sera ainsi jusqu'au mois d'août 1941. A ce moment on obtiendra que je sois placé sous l'autorité du Président du Conseil.

mique, ma sollicitude s'étendra à tous, particulièrement aux indigènes à qui je m'efforcerai de procurer l'essentiel de ce qui leur manque. Je protégerai les Africains contre leurs propres entraînements en combattant toute action bien intentionnée, mais prématurée, qui ne pourrait être, au point où en sont les choses, que néfaste dans ses conséquences.

Ainsi se définit la politique que j'étais décidé à pratiquer en Afrique après y avoir mûrement réfléchi. Elle consistait en un mot pour son bien et celui de la France à « défendre l'Afrique contre quiconque ». J'adoptai cette formule qui fut vite connue et comprise. C'était une politique d'attente à laquelle le développement du conflit et parallèlement celui des forces alliées apporteraient les amendements nécessaires. Cette politique pouvait paraître discutable à des isolés, qui, en prenant parti, n'engageaient qu'eux, et qui, s'ils étaient hors d'atteinte, ne couraient aucun risque. Mais l'attente était indispensable au pays qui devait vivre pour durer et se préparer, ainsi qu'à ses chefs qui avaient charge d'âmes et dont le premier devoir était de ne pas le conduire au suicide.

La période de treize mois pendant laquelle j'ai gouverné l'Afrique n'a pas cessé d'être une période d'attente. D'attente, mais non d'inaction, on s'en rendra compte si l'on veut bien considérer l'application de cette politique dans les différentes branches de mon activité. Plusieurs chapitres de mon livre de *Souvenirs* seront nécessaires pour exposer ce qu'ont été l'organisation de l'armée d'Afrique, l'armement, le ravitaillement, les mesures économiques, financières, sociales durant les mois de ma mission. A ces travaux, qu'il fallait mener de front et dont l'analyse dépasserait de beaucoup les dimensions d'un article, venaient s'ajouter la surveillance constante des commissions de contrôle allemandes et les voyages à Vichy, où j'étais appelé fréquemment et où j'avais de nombreuses questions à mettre au point.

II

Je ne cessai d'affirmer que rien ne serait modifié en Afrique française et que tous pouvaient avoir confiance dans le gouvernement au nom duquel je parlais. Mais certains faits, les événe-

ments de Syrie, les incidents de Tunisie et de Nemours, et par-dessus tout les bruits venus de France ou transmis par la radio ébranlaient les esprits et faisaient craindre que le gouvernement ne s'abandonnât à des concessions favorables à l'Allemagne et néfastes pour l'Afrique. Dès le 21 mai, M. Robert Murphy était venu savoir de moi si aucun changement ne surviendrait en Afrique du fait de l'annonce d'une nouvelle politique à l'égard de l'Allemagne. Je lui en donnai l'assurance et il me promit que dans ce cas le ravitaillement de l'Afrique ne serait pas arrêté.

Mais je restais préoccupé et je profitai de quelques loisirs, le 1er juin, jour de la Pentecôte, pour exposer ma façon de voir dans une longue lettre au Maréchal. Sur ces entrefaites, je fus invité à me trouver à Vichy le 3 juin. Je partis le 2 et j'emportai la lettre écrite la veille, qui répondait exactement à la situation en présence de laquelle j'allais me trouver placé. J'insistais en effet pour qu'aucune base en Afrique ne pût être mise à la disposition des Allemands ou des Italiens, et pour que le gouvernement rappelât par une affirmation publique nouvelle les principes qui étaient le fondement de la confiance en Afrique française. Je concluais en déclarant : « L'exercice de ma mission réclame, au moment actuel, des directives qui me permettront, par leur clarté, de dissiper toute équivoque et de maintenir la confiance. »

Lorsque j'entrai chez le Maréchal, il en avait pris connaissance. Il fut accueillant, affectueux, se montra satisfait de mon arrivée, peu désireux toutefois de prolonger notre entretien. Il jugea inutile que je développe mes arguments, il était de mon avis, il fallait donner un coup d'arrêt. Il serait avec moi le lendemain au Conseil des ministres où j'étais convoqué. De certaines de ses paroles je crus comprendre qu'il n'était pas au point où j'en étais moi-même. Admettrait-il des concessions touchant les bases africaines en échange de contre-parties ? L'honneur l'interdisait, sans lui pas de confiance, et il représentait l'honneur aux yeux des Français. Il me précisa que c'était bien sa façon de voir. Je le prévins que je serais obligé d'être dur. « Oui, mais sans violence. » Je le lui promis. Mais il faudrait tout de même pas que trop de mauvaise foi me fasse sortir du calme, car j'entends dans la soirée émettre des doutes sur la valeur des concessions allemandes, sur le chiffre des prisonniers libérés, sur l'allègement des frais d'occupation. J'ai donc raison cent fois, il faut donner le plus sérieux coup d'arrêt.

La réunion des ministres du 3 juin s'ouvre à 11 heures dans la salle du petit Conseil, contiguë à l'appartement du Maréchal. L'amiral Darlan déclare qu'à la suite d'une réunion récente un protocole a été signé par lui et le général allemand Warlimont (1). Il ne donne pas lecture de ce document, il le commente. Il annonce que du matériel de guerre ennemi, chargé sur des cargos français et escorté par des navires de guerre français, sera débarqué à Bizerte où les opérations seront contrôlées par des Allemands en civil, et acheminé vers la Tripolitaine par le sol tunisien, qu'il est envisagé, sous réserve de l'approbation du gouvernement français, que les sous-marins allemands se ravitaillent ultérieurement à Dakar, d'abord sans entrer dans le port, et plus tard en y pénétrant. Ensuite cette concession s'étendra aux navires de surface. On renforcera l'armée d'Afrique pour lui permettre de se défendre contre les réactions britanniques auxquelles il faut s'attendre. Si elle n'en est pas capable à elle seule, les Allemands l'y aideront. Quant à la contre-partie concernant Dakar, ce seront des préliminaires de paix garantissant l'intégrité de nos frontières, à l'exception de l'Alsace et de la Lorraine, et celle de notre domaine africain actuel, sauf quelques concessions à l'Italie. L'amiral affirme pour conclure que la politique de bascule, celle qui consisterait à aller au secours du vainqueur, nous vaudrait la perte de nos côtes et de tout ce que réclame l'Italie.

Ayant terminé, l'amiral demanda si un ministre désirait prendre la parole. On semblait atterré, personne ne parlait, les têtes étaient inclinées, je ne rencontrai aucun regard. Le Maréchal me demanda alors, si, comme responsable de l'Afrique, j'avais quelque chose à dire. J'exposai qu'avant de savoir que je serais appelé, j'avais préparé une lettre. Elle était de circonstance, je la lus. L'amiral m'interrompit pour lire une petite note justifiant, du point de vue juridique, la livraison des ports. Je ripostai que cette controverse n'avait aucune signification et que les faits seuls comptaient. Discussion assez vive mais courtoise. La lecture reprise et terminée je conclus :

— Je ne discute pas la politique du gouvernement, je n'en ai pas le droit. Mais c'est une autre politique que celle que j'ai été chargé de faire en Afrique. Elle me ferait mentir à tout ce que j'ai affirmé d'accord avec le gouvernement. Le gouverne-

(1) Ce qui suit est la reproduction à peu près littérale des notes que j'ai prises au cours de ces journées.

ment change de politique ; à politique nouvelle, homme nouveau.

— Ce n'est pas une politique nouvelle, c'est celle de l'armistice, répond l'amiral.

— Non, les deux politiques n'ont aucun rapport. L'armistice n'a pas dit : collaboration militaire avec l'ennemi.

— Ce n'est pas une collaboration militaire.

— Voilà bien l'équivoque qui fait que personne ne peut plus avoir confiance dans le gouvernement.

Evidemment la discussion s'échauffe, le Maréchal le sent. Silencieux jusque-là, il nous arrête. Il examinera au cours de l'après-midi les protocoles avec le général Huntziger et avec moi. Je me lève alors en disant : « Ma place n'est pas dans vos délibérations. J'ai dit tout ce que j'avais à dire, je ne pourrais que me répéter. » Et je demande la permission de me retirer, malgré les efforts faits pour me retenir. Avant de sortir j'entends qu'il y aura le soir même une nouvelle réunion du Conseil.

Après le déjeuner, j'apprends que le Conseil a approuvé la politique de l'amiral Darlan et que ma décision met le gouvernement en très grande difficulté. Quelques heures plus tard je trouve réunis chez le Maréchal, Huntziger et Laure, ainsi que l'amiral Platon. Tous invoquent tour à tour et de façon fort émouvante la situation insupportable dans laquelle mon départ va placer le gouvernement. « Qu'y puis-je ? Il a pris une décision que je réprouve, je ne m'y rallierai pas pour lui être agréable, en manquant à tous mes engagements. » Mais que peut-on faire puisque le protocole est signé ? Je suggérai alors une manœuvre dilatoire en précisant que, c'était à titre de conseil, et que cet avis, donné parce qu'il m'était réclamé, ne modifiait en rien ma décision de ne pas être l'exécutant de la nouvelle politique du gouvernement. Puisque le gouvernement allemand avait promis de fournir au gouvernement français « par la voie de concessions politiques et économiques », les moyens de justifier devant l'opinion les décisions prises, puisque l'amiral Darlan avait fait part au Conseil des ministres des promesses allemandes, il me paraissait habile de demander au gouvernement du Reich de préciser par écrit, de garantir par des documents officiellement ratifiés, les avantages qu'il avait fait envisager, et de lui faire savoir qu'il était indispensable que le gouvernement français fût en possession de cette certitude avant toute exécution en Afrique des engagements du protocole. Ce moyen permettrait sans doute de gagner du temps,

et peut-être même de réparer la faute commise en signant ce protocole, car il était fort à penser que le gouvernement allemand n'accepterait pas de se plier à cette condition. Cette suggestion parut au Maréchal si intéressante qu'il mit fin peu après à notre réunion. En le quittant je précisai encore une fois que je n'avais pas modifié ma ligne de conduite et qu'en donnant cet avis je ne m'engageais à rien.

Aussi mon étonnement fut-il grand lorsque j'appris, assez tard dans la soirée, qu'au Conseil des ministres, tenu après cette réunion, on avait lu une note donnant à croire que ma position avait changé dans un sens favorable à la décision du gouvernement. Il était plus de 23 heures, je fis réveiller le général Laure et lui réclamai le texte de sa note. Je me mis incontinent à ma table et j'écrivis à mon tour une note intitulée « Journée du 3 juin » où je rappelai que j'avais déclaré refuser d'être l'agent de la nouvelle politique africaine du gouvernement et comment j'avais été amené à donner un conseil au gouvernement.

Le 4 juin, à la première heure, je fis taper ce texte qui fut porté, aussitôt signé, au général Laure pour qu'il en remette un exemplaire au Maréchal et un autre à l'amiral Darlan. A 9 heures j'en donnai connaissance au général Huntziger. A 11 heures je vis l'amiral Darlan, il l'avait lu et il me dit qu'il avait déjà travaillé à la rédaction d'une communication au gouvernement allemand dans le sens que j'avais suggéré la veille au Maréchal (1). J'insistai auprès de lui sur la nécessité absolue de revenir sur la cession de Bizerte inacceptable. Il me quitta pour aller recevoir, avec le Maréchal, l'amiral Leahy. Ce que l'on me rapporta de leur entretien me donna à penser que l'Amérique tenait à suivre de près ces négociations, mais n'inclinait pas vers une rupture.

Le gouverneur général Boisson arriva à la fin de l'après-midi du 4 juin. Gasser et Leusse le reçurent sur le terrain, lui firent le récit de ce qui s'était passé et lui donnèrent communication de ma lettre du 1er juin et de ma note du 4. Comme il était tard et qu'il dînait chez son ministre, je ne le vis que le lendemain de bonne heure. Une fois de plus nous nous trouvâmes en complet accord sur l'attitude à l'égard du protocole et sur la manœuvre à pratiquer vis-à-vis des Allemands, étant bien entendu que,

(1) J'ai lu que des personnalités ayant la confiance de l'amiral Darlan l'avaient conseillé dans le même sens. Je ne puis que me réjouir rétrospectivement de la convergence de nos efforts.

quoi qu'il pût arriver, il n'y aurait jamais un Allemand à Dakar. Il vit le Maréchal aussitôt après et le lui précisa catégoriquement. Ce même jour j'eus l'occasion de mettre deux ministres, MM. Jacques Chevalier et Caziot, au courant et les trouvai partageant sans réserve ma manière de voir. Vers 16 heures je fus de nouveau reçu par le Maréchal. Le langage de M. Boisson, notre communauté de sentiments et de résolution, la confiance que nous nous portions, l'avait convaincu que notre ligne de conduite était la bonne. Je lui dis qu'au Conseil des ministres du lendemain où j'étais encore convoqué, je continuerais d'être rude. J'avais en effet pu me procurer, malgré une sérieuse opposition, et fait copier le texte du protocole. En l'étudiant ma conviction s'était affirmée que nous avions tout cédé pour du vent. Les renforcements militaires envisagés comportaient un consentement préalable des Italiens... L'amiral Esteva arrivé dans la soirée ne pouvait qu'être d'accord avec moi pour défendre Bizerte.

Le 6 juin, à 11 heures, l'amiral Darlan ouvrit la séance du Conseil des ministres en donnant lecture d'une note destinée au gouvernement allemand. Voici ce qu'elle disait en substance. Rien ne nous est donné en échange de nos concessions. Tout reste à l'état de promesse. Il faut autre chose : un acte officiel, revêtu au moins de la signature de Ribbentrop, garantissant l'intégrité du territoire métropolitain, sauf l'Alsace et la Lorraine, et de l'Empire, sauf échanges possibles et petites rectifications dans le sud tunisien, la modification du taux de l'indemnité de guerre, la rentrée progressive des prisonniers, le redressement vers le Nord de la limite des deux zones, la cessation des réquisitions de denrées, l'abrogation de l'Ost-Land.

Tenant à ne pas demeurer dans l'équivoque, je précisai les conditions dans lesquelles je rejoindrais le lendemain mon poste : rien n'était changé à ma mission : défendre l'Afrique contre quiconque ; aucune base ne serait cédée à qui que ce soit.

— Oui, répondit l'amiral.

— Par suite je ne verrai arriver à Bizerte ni matériel, ni personnel, ni fourrier d'aucune sorte.

Acquiescement d'un geste de tête, qui me parut insuffisant.

— Parce que si quelqu'un veut venir à Bizerte je le jette à l'eau à coups de canon.

— Vous n'en avez pas le droit. Nous avons signé un armistice qui interdit tout acte d'hostilité contre les Allemands.

— Mais dans ce cas ils auraient violé l'armistice, et j'en aurais le droit et le devoir.

Je continuai, précisant que rien ne devait être exécuté de ce qui avait été signé concernant Bizerte. D'ailleurs j'avais lu le protocole, c'était un marché de dupes. Pour l'armée d'Afrique en particulier on nous promettait ce qui nous était dû, et que jusque là on avait empêché de venir. J'avais donc raison de prendre mes précautions et de réclamer du gouvernement des instructions fermes.

« On vous les donnera », me répond l'amiral. Comme je n'avais pas confiance, je fis le ferme propos de me les donner à moi-même et de les laisser au gouvernement en partant.

J'abordai ensuite le détail des renforcements militaires promis. Je demandai au général Huntziger s'il était en état de me donner les groupes mobiles prévus au protocole (je savais déjà que ce n'était pas possible). Il me répondit que leur constitution exigeait la libération préalable de prisonniers et qu'il ne disposait pour eux d'aucun matériel moderne. Au général Bergeret je demandai comment il espérait arriver à donner à des escadrilles le nombre d'avions envisagé. « Il faudra beaucoup de temps, un an au moins. » Ce qui me permit de conclure que la négociation avait été menée bien légèrement, car elle créait des risques de guerre auxquels nous ne pourrions faire face.

On en resta là. L'important était acquis, il n'était plus question pour le Maréchal et son gouvernement de ratifier ces malheureux protocoles. Je ne pouvais me dissimuler que les relations seraient désormais tendues entre l'amiral et moi, mais je sentais l'approbation de la majorité des membres du gouvernement, même de ceux qui avaient trouvé ma défense de l'Afrique trop agressive. Il y a des circonstances où il faut agir sans rien ménager sous peine de manquer à son devoir (1).

---

(1) Aussi est-ce avec une satisfaction sans mélange que j'ai lu dans la déposition de M. Berthelot au procès du maréchal Pétain les lignes qui suivent : « A propos du protocole de mai 1941 quel a été le réflexe du Maréchal quand Darlan lui a apporté ces papiers ? — Il a appelé le général Weygand — Pourquoi ? — Parce que pour nous tous Weygand était celui qui incarnait l'espoir, un espoir inexprimé que nous avions tous, à quoi nous pensions. » Un petit Conseil a eu lieu le 3 juin à Vichy. Ce n'était pas un véritable Conseil des ministres, ni un conseil de Cabinet. Le Maréchal a réuni autour d'une table le général Weygand et les ministres secrétaires d'Etat qui se trouvaient à Vichy. Je revois la scène. Darlan a fait un exposé froid dans un silence glacial. Il n'a pas lu les papiers. Il en a simplement donné une analyse. Weygand était à la gauche du Maréchal, je le sentais bouillir comme un cheval de sang qui demande à sauter, et Darlan n'avait pas plutôt fini que Weygand a pris l'offensive, le mot traduit bien ce qui s'est passé. Il a littéralement pulvérisé les accords Darlan, de sorte qu'il n'est rien resté des accords Darlan. Les accords Darlan, ils ont été exécutés le 3 juin. »

Maître Isorni précise : « Exécutés dans le sens de Kapout. »

Dans la soirée j'allai prendre congé du Maréchal. Je le trouvai détendu, satisfait d'avoir vu cette crise se résoudre sans qu'il eût été obligé de rompre avec l'amiral Darlan, ce qui l'eût amené à rappeler M. Laval dont, à Paris, on continuait de poser la candidature. Il me remercia très affectueusement et me dit sa satisfaction de l'attitude si nette de M. Boisson. Il me promit de lui-même de ne plus autoriser l'amiral à agir seul comme il venait de le faire.

En sortant de chez le Maréchal je descendis à l'étage inférieur pour me présenter à l'amiral avant de reprendre mon poste. Entretien sec et froid. Je lui répétai, comme je l'avais dit au Maréchal, que j'étais ferme, non pour donner de l'embarras au gouvernement, mais pour l'aider à faire son devoir, que l'on ne s'appuyait utilement que sur ce qui résistait, qu'Archimède l'avait dit depuis longtemps. Enfin je lui remis, sous forme de compte rendu, les instructions que j'estimais m'avoir été données par le gouvernement :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que je quitte Vichy demain 7 juin 1941 à 8 heures pour rejoindre mon poste. Je considère comme la réponse à ma lettre du 1er juin 1941 l'assurance qui m'a été donnée par l'amiral de la Flotte vice-président du Conseil, au cours du Conseil des ministres présidé par le maréchal de France, chef de l'Etat, le 6 juin 1941 à 11 heures, savoir :

« — Rien n'est changé au régime actuel de l'Afrique française, c'est-à-dire qu'aucune base terrestre, navale ou aérienne n'est concédée aux Allemands ou aux Italiens dans les territoires qui constituent l'Afrique française.

« — Ma mission de défendre l'Afrique française contre quiconque demeure la même.

« — Le gouvernement m'a mis au courant de projets d'importantes négociations avec le gouvernement allemand qui doivent, jusqu'à nouvel ordre, rester secrètes. Il est entendu que je dois être tenu au courant, en temps utile, de toutes dispositions modifiant l'état de choses actuel.

« — J'ai l'honneur d'insister pour que tous les efforts soient faits afin que l'armement de l'Afrique française soit augmenté le plus rapidement possible selon les demandes que j'ai adressées. Les plus urgentes étant le renforcement de la défense antiaérienne, à peu près inexistante aujourd'hui par suite des exigences ennemies. »

Le 7 je quittai de bonne heure Vichy pour Alger, la conscience en repos. Pendant les mois suivants, mon attitude ne faiblit pas, le ressentiment allemand s'accrut.

III

Le 16 octobre, je fus convoqué à Vichy par l'amiral Darlan. A ma descente d'avion je n'appris rien de précis, l'amiral Darlan ne devait revenir que le lendemain. « On verra avec quoi il rentrera », me dit le Maréchal qui m'accueillit fort amicalement.

Le lendemain 17, après une matinée donnée aux affaires algériennes, le Maréchal me fit appeler pour me dire que l'amiral avait reçu un ultimatum. Ma présence était impossible en Afrique en raison de mes relations avec les Américains. Il me donna à entendre que je devrais accepter de quitter l'Afrique et me proposa le poste d'un ministre d'Etat qui serait spécialement chargé de préparer « la constitution de l'Empire », dont la commission actuelle ne s'était pas encore occupée. Je lui répondis que mon honneur me défendait d'abandonner volontairement un poste où la confiance de plusieurs millions de Français et d'indigènes me faisait un devoir de demeurer. Si le gouvernement en décidait autrement, je refusais toute place en compensation, il n'entendrait plus parler de moi.

Le général Laure, qui assistait à notre entretien, suggéra au Maréchal d'écrire à Hitler une lettre dans laquelle il affirmerait sa confiance en moi. Le Maréchal accepta d'autant plus aisément qu'il ne croyait pas que le Führer eût une part dans cette affaire. Cette lettre fut écrite et l'amiral Darlan admit son envoi, à condition qu'il la remette lui-même à son destinataire.

Le 18 octobre, qui était un samedi, m'étant mis d'accord sur mes affaires algériennes, j'avais hâte de rentrer à Alger pour les faire aboutir. Je fis savoir à l'amiral Darlan qui ne m'avait pas encore reçu, bien qu'il fût à l'origine de ma convocation, mon intention de partir le lundi matin. « Oh ! répondit l'officier supérieur de marine qui reçut mon envoyé, il partira si... » et il fit le geste du geôlier tournant la clef dans une serrure. J'allai aussitôt protester auprès du Maréchal contre l'inconvenance et la sottise de ce sous-ordre, et j'exigeai d'être reçu par l'amiral. Fort irrité,

le Maréchal voulut bien prendre la peine de descendre chez lui. Il remonta aussitôt me disant qu'il y avait eu erreur et que l'amiral m'attendait. Je trouvai celui-ci debout, rouge et gêné. Il m'entretint pendant un temps assez long de billevesées, sans me dire un mot du sujet principal pour lequel il m'avait sans doute fait faire ce voyage. Je le quittai en lui répétant que je partirais le lundi matin.

Entre-temps le Maréchal m'avait communiqué le texte de l'ultimatum en question et m'avait autorisé à en prendre une copie sur son bureau. Le voici :

« *Objet :* Nominations aux postes de chefs militaires dans l'Afrique Française du Nord.

« A l'occasion de mon séjour au G. Q. G. du Führer dans le courant de la semaine écoulée, j'ai dû constater de nouveau au cours des entretiens avec le Führer et les personnalités dirigeantes du gouvernement allemand et de l'armée allemande que l'orientation et les fonctions du général Weygand dans l'Afrique du Nord *sont considérées comme constituant un obstacle insurmontable au déclenchement d'une politique constructive entre l'Allemagne et la France* (1). La manière dont le général Weygand parle de l'Allemagne en présence des ressortissants français et étrangers montre qu'il rejette loin de lui, même la possibilité de surmonter les préjugés d'inimitié.

« J'ai essayé pendant des mois d'infirmer la défiance manifestée en Allemagne à l'égard du général Weygand par l'argument que, du point de vue militaire, il est un expert excellent et qu'en conséquence il devrait être, pour des considérations de raison pure, un partisan beaucoup plus résolu de la politique de collaboration franco-allemande que bien des ministres civils, peut-être moins hostiles à l'Allemagne, qui ne sont pas en mesure de juger comme lui la situation militaire internationale. Les opinions que le général Weygand a émises ce mois écoulé au sujet de la campagne allemande contre le bolchevisme et l'espoir du désastre des armées du Reich et de ses nations alliées qui en découleraient ne me permettent plus de maintenir cet argument.

« Dans l'intérêt du grand but politique que le gouvernement

---

(1) Par les procès de Nuremberg, on a appris que l'amiral Canaris, chef de l'Abwehr (S. R. allemand) fut à cette époque invité, vraisemblablement par l'ordre d'Hitler, à me faire disparaître. Canaris peu pressé, peut-être indigné, donna l'assurance que l'affaire serait étudiée, mais ne fit rien. Et sur ces entrefaites je fus rappelé d'Afrique.

français voudrait réaliser dans les négociations proposées par le gouvernement allemand, il est aussi de mon devoir de faire observer que les autorités politiques et militaires du Reich, aussi bien que le Haut Commandement de l'armée allemande, la commission d'armistice à Wiesbaden et le commandement militaire en France, doivent considérer la nomination du général Koeltz dans l'Afrique du Nord comme une aggravation des relations germano-françaises.

« Paris, le 25 septembre 1941.
Signé : ABETZ. »

Ce document était fort intéressant. Il constitue pour moi une des plus belles citations que j'aie méritées. Il me révélait que les conversations tenues à Vichy devant certains Français étaient de leur part l'objet de comptes rendus à leurs maîtres étrangers. Enfin il me faisait craindre que le général Koeltz fût lui aussi expulsé d'Afrique. Il n'en sera rien heureusement et il aura le bonheur de faire avec son 19e corps 35.000 prisonniers pendant la campagne de Tunisie, plus qu'il n'avait de combattants sous ses ordres.

Le dimanche dans l'après-midi le Maréchal me convoqua. On pouvait tout arranger, me dit-il, et je devrais entendre M. Romier, homme de très bon conseil. Celui-ci me présenta, avec les meilleurs arguments, la proposition que le Maréchal m'avait faite l'avant-veille. Je pus lui répondre avec plus de vivacité qu'un premier passage au gouvernement m'avait guéri à tout jamais d'accepter une autre expérience et que j'étais décidé à ne pas abandonner volontairement mes fonctions. Cet homme intelligent et sincère leva les bras au ciel et sortit pensant que j'étais un animal d'une espèce particulière. Il serait indigne de moi de citer les propos de couloirs qui me revinrent de toutes parts. Je quittai le Maréchal en lui disant qu'il importait qu'une situation aussi équivoque ne se prolongeât pas.

Il fut de cet avis et me dit que l'amiral porterait sa lettre le lendemain à Hitler. C'était pour le Maréchal un apaisement. Il souhaitait sincèrement mon maintien en Afrique. S'il se révélait impossible, c'est qu'Hitler aurait exigé mon départ.

Les dernières semaines que je passai à Alger furent si remplies par mon travail, et bien que les bruits les plus contradictoires n'aient cessé de se faire entendre autour de moi, que je n'eus

guère le temps de penser à mon propre sort. Il était l'objet de toutes les conversations : je devais être « limogé », peut-être même mis en prison. Tout le haut personnel de l'Afrique devait valser : M. Chatel d'Alger à Tunis, l'amiral Estéva au Maroc. M. Pucheu avait mis mon rappel au nombre des concessions faites aux Allemands pour sauver cent otages de l'exécution dont ils étaient menacés. Du moins servirais-je encore à quelque chose.

Autre son de cloche. Le 31 octobre l'amiral Darlan me fit savoir qu'il avait remis Pierre de Leusse à la disposition du ministère des Affaires étrangères. Il lui reprochait trop de pénétration et de franchise. Je lui témoignai par écrit mon étonnement d'un procédé qui consistait à priver un homme occupant un des plus hauts postes de l'Etat d'un de ses collaborateurs intimes sans même lui en avoir donné l'avis préalable. Je lui dis combien j'avais apprécié depuis deux ans les services de Pierre de Leusse, au titre civil comme au titre militaire, et que j'allais justement le proposer pour la Légion d'honneur. Je lui demandai que cette appréciation figurât dans ses notes.

Tout sonnait donc à l'unisson.



Au début de novembre eurent lieu les fêtes que nous organisâmes pour célébrer le centenaire de la création des tirailleurs et des spahis algériens. Elles furent remarquablement conçues et organisées par le général de Montsabert. Elles se terminèrent sur l'hippodrome des Caroubiers par la reconstitution de quelques-uns des faits d'armes historiques de ces admirables troupes. Le spectacle en fut très attrayant. Celui des tribunes était émouvant : au centre avait été aménagée une estrade spéciale réservée aux chefs indigènes, officiers ou anciens officiers, représentant les familles qui depuis un siècle s'étaient dévouées corps et âme à la France. Plusieurs centaines d'entre eux, sur la poitrine desquels brillaient la Légion d'honneur, la médaille militaire et d'innombrables croix de guerre remplissaient ce parterre de braves.

Le maréchal Pétain, à qui j'avais demandé d'honorer ces fêtes de sa présence, avait envoyé le ministre de la Guerre pour l'y représenter. Lorsque le général Huntziger quitta l'hippodrome une haie de 2.500 vieux soldats indigènes, légionnaires ou médaillés,

que nous avions fait venir des douars les plus éloignés, acclama la France avec le plus touchant enthousiasme. J'ignore ce que pensèrent de ces manifestations les contrôleurs ennemis. Mais je sais bien comment battait le cœur de l'armée d'Afrique.

Le souvenir de ces belles journées fut assombri par le tragique accident d'avion qui priva le pays d'un de ses grands serviteurs. Le général Huntziger et les six compagnons, qui l'avaient piloté ou escorté dans ce dernier voyage, trouvèrent la mort dans l'accident dont leur avion fut victime en rentrant en France.



Le 11 novembre je fus de nouveau appelé à Vichy par le Maréchal et invité à m'y trouver avant le 17. Il avait « à prendre très prochainement des décisions de la plus haute importance relatives à la politique générale du pays », et il désirait auparavant s'entretenir avec moi.

Lorsque j'arrivai le 16 novembre, à la fin de l'après-midi, il me reçut aussitôt, amicalement comme toujours. Il me parla d'abord de l'entrevue qu'il venait d'avoir pendant trois quarts d'heure, en présence de l'amiral Darlan, avec Abetz venu pour assister aux obsèques du général Huntziger. La collaboration en avait été l'objet. Le Maréchal avait dit à son interlocuteur que le gouvernement allemand n'avait aucun plan, que lorsqu'il avait besoin de quelque chose il s'en emparait brutalement et qu'en vérité, tant qu'il en serait ainsi, aucune collaboration n'était possible. Abetz avait été décontenancé, le déjeuner venant ensuite assez froid. Le Maréchal me dit qu'il s'orientait vers l'opportunité d'une rencontre avec un gros personnage allemand, de façon à se rendre compte du point où en étaient réellement les affaires. S'agissait-il seulement de l'avenir de la collaboration ? Cette idée rejoignait-elle, sur un autre plan, celle que je lui avais fréquemment soumise et que je rappelai dans une lettre du 15 novembre déjà citée, de traiter par-dessus Wiesbaden la question des empiètements des commissions de contrôle en Afrique ? Il me demanda de lui préparer sur ce point une note que je lui laissai.

Il me fit lire ensuite une lettre qu'Hitler venait de lui adresser. Cette lettre était longue. Elle contenait les habituelles récrimina-

tions : vous avez déclaré la guerre à l'homme pacifique que je suis, vous avez renvoyé M. Laval, en 1919 vos Noirs ont violé 16.000 Allemandes... ; rien à faire pour la France si elle ne nous aide pas à gagner la guerre. Ce ne sont pas les termes exacts, mais c'était nettement l'idée exprimée. Le spectre de la collaboration militaire se dressait-il encore ?

Puis le Maréchal en vint au « cas Weygand ». L'amiral Darlan lui disait : « Lui ou moi ». Il me proposa en attendant de me cantonner dans l'économique et le politique et de m'enlever le commandement militaire pour le confier au général Dentz. Je répondis au Maréchal qu'il ne pourrait être fait de plus catégorique affirmation de méfiance à mon égard, que d'ailleurs aucune mesure ne serait plus déraisonnable au milieu de populations pour lesquelles la force militaire et le prestige du chef comptent avant tout. Je refusai donc cette combinaison : « Je m'y attendais », dit le Maréchal.

Je lui rappelai ensuite que la situation dont tous s'entretenaient en Afrique ne pouvait pas, dans l'intérêt même de la France, se prolonger plus longtemps. Il s'imposait qu'une décision à mon sujet fût prise sans retard. « Si vous croyez que c'est facile ! » me répondit-il. Je savais en effet, par M. du Moulin et d'autres membres du Cabinet, que le Maréchal m'avait ces derniers temps fréquemment et bien défendu. Le 17 novembre je retrouvai le Maréchal orienté sur son sujet, dont il m'avait entretenu la veille, de rencontrer de gros personnages allemands. En attendant je retournerais en Afrique.

Après lui l'amiral Darlan. Cette fois le « cas Weygand » fut directement abordé. L'amiral reconnut qu'il réclamait une solution immédiate. « Il ferait ce que voudrait le Maréchal. »

J'ai noté un entretien avec M. Pucheu. Après avoir traité nos sujets algériens, il eut l'imprudence de me demander où en était le « cas Weygand ». Je dus lui répondre que j'avais reçu ces jours derniers à Alger la visite d'un ami, venant de Paris, pour me dire que M. Pucheu déclarait ouvertement qu'il fallait se débarrasser de moi et de « ma bande ». C'était un avis comme un autre ; je n'en conserve aucune rancœur, surtout envers un homme qui se montra si ferme devant ceux qui prétendirent le juger et si courageux devant la mort.

Dans la soirée je revis le Maréchal qui me demanda encore d'accepter de gouverner l'Afrique seulement à titre civil. Deux

commandants en chef seraient nommés, l'un en Afrique du Nord, l'autre en A. O. F. Je refusai pour les mêmes raisons, admettant seulement que l'on mît à ma disposition en qualité d'adjoint un officier général, que j'emploierais selon les nécessités du service.

Le 18 novembre, mandé par le Maréchal, je le trouve dans son bureau avec l'amiral Darlan et les deux ministres d'Etat, MM. Romier et Moysset.

Le Maréchal me tend un papier : « Prenez connaissance de ce qu'envoie ce matin M. de Brinon », et il m'invite à aller la lire à côté dans sa chambre. N'ayant pas le temps de le copier, je note le principal. C'est un compte rendu de M. Benoist-Méchin daté du 17 novembre. Il a rendu visite au général von Stulpnagel. Il a été d'abord reçu par son chef d'état-major, le colonel Speidel : le désir du gouvernement français de lier le départ du général Weygand à des contre-parties savoir : l'autorisation pour le Maréchal de circuler en zone occupée, le renforcement militaire de l'Afrique du Nord, le retour des prisonniers nord-africains, a déterminé chez le général Keitel une violente réaction ; il trouve très osée cette demande de contre-parties.

M. Benoist-Méchin entra ensuite chez le général von Stulpnagel :

— Et l'affaire Weygand ? demanda l'Allemand.

— Elle avance, elle se résoudra par étapes.

— Alors c'est au général Weygand qu'appartient la décision ? Depuis le mois de mai on parle de son départ et rien n'est fait. L'amiral Darlan a demandé si ce départ était une nécessité et le gouvernement allemand a répondu affirmativement. Le Chancelier est très irrité. Cela signifie-t-il que le gouvernement français n'a pas de ligne de conduite arrêtée ? Hâtez-vous avant qu'il soit trop tard.

M. Benoist-Méchin concluait que ces déclarations confirmaient celles qui avaient été faites peu auparavant au capitaine de frégate Fontaine, du cabinet de l'amiral Darlan. Il rappelait l'entretien de cet officier avec un major Beumelburg, policier du gouvernement allemand.

— Le général Weygand est-il vraiment un obstacle à toute collaboration franco-allemande ? a demandé l'officier français.

— Le Führer l'a précisé. Le gouvernement français n'a rien fait. Il est faible et sans énergie. Liquidez l'affaire Weygand et vous pourrez recevoir en cadeau ce que vous avez essayé de négocier. Agissez avant que Moscou soit encerclé, afin que l'Europe occidentale ne voie pas son sort réglé sans vous.

Les notes concernant ces conversations ont été prises sur le texte du document. Elles n'en reproduisent pas mot pour mot les termes mais très exactement leur signification et leur ton de chantage brutal.

Je rentre, le papier à la main, dans le bureau du Maréchal. Les quatre hommes me regardent silencieux.

— J'ai lu. Il n'y a que deux attitudes possibles : prendre ma défense auprès des Allemands et me laisser où je suis, ou me révoquer.

Silence.

— Ainsi que je vous l'ai demandé je veux être fixé avant de quitter Vichy.

— C'est entendu, répond l'amiral.

Nouveau silence. Personne n'osant le rompre. Je reprends :

— Le cas Weygand est réglé. Passons à l'Afrique.

J'expose la nécessité, pour réduire au moindre effet la mesure décidée, de maintenir en place tout le personnel des hauts emplois, ainsi que le secrétariat général permanent. Je développe toutes les raisons d'intérêt général qui militent en faveur de cette requête. Le Maréchal me demande d'établir à ce sujet une note, « votre testament qui sera exécuté », dit-il.

Je continue : « Le cas Weygand et celui de l'Afrique étant réglés, qu'il me soit permis de dire que ce n'est pas en cédant toujours que l'on traite avec les Allemands. Je les ai vus dans la défaite avant de les voir triompher, toujours les mêmes, criant haut leurs droits, protestant à la face du ciel contre les *Diktat* et ameutant contre la France le monde anglo-saxon, qui finalement a frustré notre patrie de la paix que ses sacrifices lui méritaient. Nous, nous ne disons rien, ou bien, quand nous protestons, ce n'est guère plus que le cri d'un malheureux étouffé dans sa prison et dont tous se désintéressent. Je m'excuse d'avoir abordé une fois encore ce sujet délicat. Mais je crois que c'était utile. »

Revenant au terre à terre de la question, mes interlocuteurs, ayant retrouvé la parole, discutent devant moi du meilleur moyen de mettre fin à ma mission. On se décide pour la suppression de

la Délégation générale, et comme on veut avoir mon avis sur la sauce à laquelle je dois être mangé, je déclare que c'est le plus simple. Je sortis laissant les acteurs et les témoins de cette scène visiblement émus ou gênés, après des poignées de mains de funérailles. Le Maréchal m'accompagna le long du vestibule jusqu'à la porte de son appartement. Il me dit quelques paroles que je n'entendis pas bien, dans lesquelles je distinguai seulement le mot « noble ».

Dans la soirée de ce jour, le Maréchal me fit de nouveau demander. J'aurais désiré passer l'hiver à Biskra et ne pas quitter l'Afrique. Il m'apprit que le gouvernement avait décidé de m'interdire le séjour de l'Afrique. On me demandait même de ne pas y retourner afin d'éviter des remous. Ainsi je serais privé de la triste satisfaction de revoir les visages amis de tous ceux qui n'avaient rien épargné de leur temps et de leurs forces pour m'aider dans l'accomplissement de ma mission et de les remercier de leur confiance et de leurs efforts. Le Maréchal m'annonça en outre que le séjour de Paris m'étant impossible et ma maison de Bretagne occupée par l'ennemi, il ferait chercher une installation sur la côte de Provence, et que je conserverais deux officiers et une voiture (1).

Lorsque j'allai prendre congé de lui, l'amiral Darlan m'annonça que mon fils devait également quitter l'Afrique. Le commandant Jacques Weygand y avait longtemps servi. Il y avait gagné ses premières citations, son grade de capitaine et la Légion d'honneur. Dans la campagne de France il s'était montré digne de l'estime et de l'amitié que lui portaient ses chefs et ses camarades et avait mérité de nouvelles citations, un nouveau grade et la croix d'officier. Ce fut sa première étape dans la connaissance personnelle qu'il devait faire de l'injustice des hommes, non la dernière.

Je reçus du gouvernement une fort belle citation à l'ordre de la Nation.

Je m'arrêtai à Marseille d'où Gasser continua sur Alger, afin de prévenir ma femme qu'elle aurait toute la charge de me remplacer dans les devoirs d'amitié et de société qui m'étaient interdits, et de procéder à la liquidation de notre maison. Il emportait des messages et des lettres d'adieu à chacun des chefs civils et mili-

(1) Je sus plus tard que les exigences des Allemands et leur souci de surveillance avaient porté sur le lieu de ma résidence et l'installation que j'y trouverais.

taires de l'Afrique ainsi que mes ordres du jour aux forces armées et aux populations.

Je les prévenais qu'aucune modification ne serait apportée dans les grands postes de l'Afrique. Je leur demandai de ne pas chercher à apprécier des faits dont ils ne connaissaient pas les causes, d'éviter des jugements qui ne pourraient que diviser. Je les adjurai de rester fidèles aux devoirs de discipline et d'union derrière le maréchal Pétain, seule ligne de conduite à suivre pour maintenir l'Unité française (1).

Amis ou ennemis avaient les yeux fixés sur l'Afrique. Ils devaient voir que rien n'était changé, que l'Afrique continuait. Les réponses que je reçus à ces lettres, les témoignages de compréhension et de fidélité qui me furent adressés, les touchantes manifestations qui accompagnèrent le départ de ma femme m'apportèrent un précieux réconfort.

Car je quittai l'Afrique avec une profonde tristesse. J'aimais la tâche à laquelle je m'étais donné. Je m'étais attaché à cette terre que j'avais parcourue en tous sens pour connaître ses dirigeants, ses populations, ses ressources, ses intérêts, sur laquelle j'avais lutté pour barrer la route à l'emprise ennemie. Mon amitié était grande pour tous ceux sans le concours desquels je n'aurais rien pu faire et qui, répondant à mon appel, avaient mis dans leur effort tant de générosité et de foi. Je me séparai avec un serrement de cœur de ces troupes qui m'avaient, encore et pour la dernière fois j'en avais le pressentiment, donné la fierté et les satisfactions du commandement. Comment aurais-je pu ne pas être lié de toutes les forces de mon être à cette œuvre réparatrice ?

Du moins avais-je la conscience en repos. L'Afrique qui m'avait été confiée était en ordre, loyale, fidèle à l'Unité française, fière d'avoir pu aider à vivre notre mère patrie. Nous avions pu la garder inviolée quand l'Allemagne, débarrassée de tout ennemi sur le continent, était libre de ses actions. Maintenant la Russie et l'Amérique étaient contre elle, il était permis de considérer la partie comme gagnée.

---

(1) Le communiqué officiel du 21 novembre du département d'Etat au public américain montrait combien ces conseils étaient justifiés : « Suivant les rapports parvenus au département d'Etat le gouvernement français a consenti, sur la demande expresse d'Hitler, à rappeler le général Weygand de son poste de Délégué général en Afrique, admettant ainsi un contrôle allemand sur l'autorité française, ce qui est tout à fait en dehors de l'armistice.

« En conséquence de ces rapports la politique américaine à l'égard de la France fait l'objet d'un nouvel examen et tous les plans d'assistance à l'Afrique sont suspendus. Il reste à voir jusqu'à quel point Hitler tentera de s'emparer par la force, ou par la menace de la force, de la souveraineté et du contrôle de l'Empire français. »

Le prestige français était intact, on ne connaissait en Afrique française qu'un ennemi, l'Allemand. L'armée se préparait à ses tâches futures dans la ferveur. Elle avait déjà à sa tête les chefs : Juin, de Lattre de Tassigny, de Montsabert, Bethouart, Dody, Guillaume, Carpentier... qui auront le bonheur de la conduire, côte à côte avec nos Alliés, à la victoire vengeresse.

IV

L'accueil de mes amis et les prévenances des autorités civiles chargés de me trouver une demeure ont facilité mon séjour en Provence. Je fus invité à y vivre dans la retraite. Craignait-on que je devinsse un centre d'intrigues ou d'opposition ? Ç'eût été bien mal me connaître, car j'ai quelques principes de vie auxquels je reste fidèle. Je ne me suis jamais abaissé à solliciter pour moi une place ou un avantage. Si mon pays m'y appelle, je fais de mon mieux. Je n'ai jamais abandonné volontairement un poste qui m'était confié ; je considère comme une lâcheté, surtout dans les cas difficiles, une démission que l'honneur ne commande pas. Une fois écarté, je rentre dans l'ombre avec sérénité. Depuis j'ai appris avec satisfaction que les Allemands avaient exigé ces précautions.



Cette réserve ne pouvait toutefois diminuer l'intérêt passionné que je portais aux affaires du pays. En dehors des pauvres informations des journaux, j'avais pour me tenir au courant les « liaisons » qu'un de mes officiers effectuait périodiquement avec Vichy.

Au début de 1942 Gasser me rapporta une note sur la situation militaire à la fin de 1941 et les perspectives pour l'année qui s'ouvrait. On pensait que l'état de leurs forces imposerait encore aux Anglo-Saxons une attitude défensive. Les chances des belligérants étaient ainsi appréciées : « Lorsque l'année 1941 s'est ouverte, il était encore permis de penser que l'issue d'un conflit pourrait être favorable à l'Allemagne. En 1942 des trois solutions qui peuvent mettre fin à la guerre : victoire de l'Axe, paix de compromis, victoire anglo-saxonne, la première peut être réso-

lument écartée, le conflit peut traîner en longueur, le bloc anglo-saxon ne peut plus être battu. »

Tel était l'état d'esprit de l'état-major français et à mon avis celui du Maréchal. J'ignore si l'ensemble du gouvernement pensait de même.



Vers le 20 janvier 1942 je reçus à Grasse la visite de M. D. Mac Arthur, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis en France. Il me remit une lettre personnelle du président Roosevelt, mais ce n'était pas le seul motif de sa visite. Il avait reçu la mission plus importante de me faire parvenir une communication verbale que le président des Etats-Unis avait faite directement à M. Mathews. M. Mac Arthur s'acquitta de cette tâche en consultant un aide-mémoire qu'il dit ne pouvoir me remettre. J'en notai aussitôt les différents points. Ils firent l'objet d'une note que je rédigeai dès que je fus seul.

Voici le texte de ces deux documents :

« Mon cher général Weygand,

« Je profite du départ d'un courrier quelques jours avant le nouvel an pour vous envoyer des vœux cordiaux. J'ai suivi la situation en A. F. N. durant votre séjour dans cette région avec un grand intérêt et je me rends compte de votre courage et de votre dévouement pour maintenir autant que possible dans les clauses de l'armistice l'intégrité de l'Empire français.

« Je suis convaincu que votre résolution de faire votre possible pour le peuple de France n'a pas pris fin avec votre départ d'A.F.N.

« Je crois aussi que la France ne peut pas ne pas reconnaître maintenant, et dans le futur, que votre contribution est et a été pour sa grandeur à venir. Etant un ami de toujours de la France, je partage votre résolution.

« C'est dans ce sens particulier que je vous écris, car je suis convaincu que dans les heures difficiles qui viennent votre dévouement pour les meilleurs intérêts de votre pays s'élève au-dessus de n'importe quelle circonstance adverse.

« En conclusion je vous envoie l'expression de mes sentiments cordiaux.

« Très sincèrement à vous.
« Franklin D. Roosevelt. »

NOTE

Communication verbale du secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis (rédigée par moi).

Trois faits nouveaux :

— Les revers de l'Allemagne en Russie et les difficultés en résultant pour l'Allemagne, qui permettent aux Etats-Unis de douter de la victoire finale allemande.

— Les succès anglais en Cyrénaïque qui écartent l'éventualité d'une attaque allemande sur Suez.

— L'entrée en guerre des Etats-Unis qui accroît considérablement l'aide donnée à ses alliés.

— Ces trois faits conduisent les Etats-Unis à attacher une importance vitale à l'Afrique du Nord.

Les Etats-Unis, qui ont la ferme intention de faire respecter l'intégrité de la France et de son Empire, souhaitent par-dessus tout voir l'Empire français en Afrique demeurer dans les mains françaises. Ils ne désirent y voir ni les Américains, ni les Anglais, ni les partisans de M. de Gaulle.

Mais connaissant les tentatives de l'Allemagne concernant l'Afrique française, le président Roosevelt estime que, s'il se produisait un changement dans le *statu quo*, les Etats-Unis devraient entrer en action afin d'attaquer les Allemands là où ils se seraient introduits, ou afin de se prémunir.

Par changement du *statu quo* M. F. Roosevelt entend :

— Soit le remplacement du gouvernement du Maréchal par un gouvernement sous le domination de l'Allemagne.

— Soit l'utilisation de la flotte française contre les forces américaines.

— Soit une cession de bases africaines aux Allemands ou à leurs alliés.

— Soit une menace caractéristique contre l'Afrique du Nord (préparation d'une attaque allemande par l'Espagne, ou par toute autre voie...).

— Soit enfin une infiltration allemande tendant à introduire des forces militaires en Afrique du Nord (1).

Le Président des Etats-Unis exprime le regret que le général Weygand ne soit plus en Afrique pour faire face à des éventualités de cette nature. Il a confiance qu'en raison de la discrétion qu'il convient de conserver sur les intentions du gouvernement des Etats-Unis, le général Weygand gardera strictement le secret de cette communication.

Le général Weygand s'est contenté de prendre note de ce message verbal. Mais jugeant qu'il ne pouvait y avoir entre un chef d'Etat étranger et lui, un secret ignoré du Chef de l'Etat français, il a prévenu M. Mac Arthur qu'il regrettait de ne pouvoir donner satisfaction à M. Roosevelt sur ce dernier point et qu'il rendrait compte au Maréchal de cette visite et de son objet.

Comme on le voit, la dernière phrase de cette communication avait été pour me demander que le secret en soit rigoureusement conservé par moi. Pour des raisons déjà exposées j'estime impossible qu'il puisse exister entre un chef d'Etat étranger et un citoyen français un secret, surtout de cette importance, dont le Chef de l'Etat français ne serait pas informé. Je l'ai dit aussitôt à M. Mac Arthur en précisant que je rendrais compte au maréchal Pétain de sa visite et de son objet. Bien que M. Mac Arthur eût insisté sur l'instruction qu'il avait reçue de me demander le secret absolu, je lui répondis qu'à mon grand regret il m'était impossible de me conformer au désir du président Roosevelt, bien que je ressentisse toute la valeur de l'estime et de la confiance qu'il me témoignait. Je demandai à son porte-parole d'être auprès de lui l'interprète de ces sentiments. D'autre part, en communiquant ces documents au Maréchal, j'insistai sur la nécessité de les conserver secrets par convenance à l'égard du Président et des agents diplomatiques américains.

Dans cette affaire j'avais suivi la même ligne de conduite qu'au début de 1941 à l'égard de M. Winston Churchill. Il n'était pas question de commandement de troupe, mais d'une entente et de tractations secrètes avec une autre puissance. Pour m'y

(1) J'ai passé sous silence, dans la rédaction de cette note, les allusions faites à une disparition du maréchal Pétain et à ses conséquences possibles. Il est aisé de comprendre pour quelles raisons de convenance.

croire autorisé, il aurait fallu que je fusse convaincu de l'indignité ou de l'illégalité de mon gouvernement. On a vu que ce n'était pas le cas. Je ne suis pas l'homme des menées souterraines. Je persiste à penser qu'il n'est pas de chef de gouvernement qui ne soit heureux d'être servi avec ce loyalisme et cette absence de visées personnelles. Si mon lecteur me trouve trop simple il faut bien qu'il me prenne tel que je suis.

Autre question à propos de laquelle je désire dissiper toute équivoque. On a dit et écrit que le gouvernement américain m'aurait demandé à plusieurs reprises de me mettre, lorsque le moment viendrait pour elle de rentrer dans la lutte, à la tête des forces africaines. Tant que j'ai occupé le poste de Délégué général du gouvernement en Afrique française j'ai exercé effectivement le commandement de ces forces. Mais l'Amérique n'étant pas en guerre, la question ne pouvait être et ne fut pas posée.

Je me suis borné à faire connaître à son représentant quels seraient, le cas échéant, nos besoins en matériel, et aucune réponse ne me fut donnée.

Lorsque je reçus la lettre et la communication du président Roosevelt, précieux témoignage de confiance de sa part, que je pouvais considérer, sans vanité excessive, comme une invite à entrer en collaboration militaire directe avec les Etats-Unis, deux faits nouveaux s'étaient produits. L'un favorable, l'Amérique était depuis quelques semaines entrée en guerre. L'autre défavorable, les Allemands, en exigeant que je sois relevé de mes fonctions en Afrique, m'avaient fait interdire d'y séjourner et même d'y paraître ; ils me faisaient étroitement surveiller en Provence. Si j'étais demeuré en Afrique dans ma situation antérieure, j'y aurais tout naturellement, et quelles que fussent les circonstances, exercé le commandement et j'avais pris toutes mes dispositions pour que, en cas de crise, ce soit sans entrave d'aucune sorte. Mais je n'y étais plus et j'y laissais des chefs de premier ordre, les généraux Juin, de Lattre et ceux qui les assistaient. Que l'on veuille bien se souvenir que depuis que j'avais été rappelé au service à l'âge de soixante-douze ans et demi, les travaux et les épreuves ne m'avaient pas été épargnés. Pouvais-je prétendre à soixante-quinze ans valoir mieux que ces jeunes chefs ? Pour être tout à fait sincère, je ne puis nier que vivait encore au fond de moi un espoir inexprimé que les circonstances me permettraient de ne pas rester dans l'inaction le jour où les offensives de libé-

ration atteindraient enfin notre sol. La Providence en décida autrement. Sommes-nous autre chose que les anneaux d'une chaîne ?



Au mois de mars j'eus pour la première fois l'occasion de rendre visite au maréchal Pétain, au cours d'un bref séjour qu'il fit à l'Ermitage. C'était peu après le commencement du procès de Riom. M. Daladier, à qui l'on avait fait grief de n'avoir pas réuni le Conseil supérieur de la Guerre lorsque c'était nécessaire, avait invoqué le précédent créé par le maréchal Pétain en 1934 pendant son passage au ministère de la Guerre. Ce que l'ancien président du Conseil avait dit à ce sujet était exact. Je devais témoigner quelques jours plus tard devant la Cour de Riom, et je prévins le Maréchal que, M. Daladier ayant dit la vérité, je ne pourrais que le constater. Il n'en parut nullement ému et me laissa entendre que je n'aurais sans doute pas l'occasion d'apporter mon témoignage. Quelques jours plus tard en effet je fus informé que la séance pour laquelle j'avais reçu une convocation était remise. Peu après il en fut de même du procès.

Nous traitâmes à bâtons rompus de diverses questions importantes. La collaboration était un mythe, me dit le Maréchal, il n'y avait rien à faire avec les Allemands. Ses relations avec l'amiral Leahy, à qui il ne cachait jamais la vérité, étaient des plus confiantes, mais il n'avait plus aucun rapport avec les Anglais. Trop d'hommes politiques et de journaux de Paris se montraient incompréhensifs et malveillants à son égard. De mon côté je lui dis que l'armée, restée sans ministre depuis la mort du général Huntziger, se sentait abandonnée. J'appris de lui qu'il ne pouvait pas nommer un ministre de la Guerre sans s'être mis d'accord avec les Allemands. Ceux-ci avaient refusé de consentir à la désignation du général Frère, dont l'action était incomparable pour maintenir le moral de nos cadres malgré la cruauté des temps. Je dis également au Maréchal que j'entendais assez souvent attaquer sa politique d'attente. A cela je répondais n'être pas dans la confidence de ses pensées, mais être certain qu'il se réservait de pouvoir « tirer sous tous les azimuts ». La formule ne lui déplut pas. Il m'assura simplement qu'il n'était engagé avec personne.

Il me dit également être dans l'impossibilité de se retirer

quelle que fût l'envie qu'il en ressentait bien souvent. En parlant ainsi il embrassa d'un geste de regret l'ensemble de sa propriété où des travaux étaient en cours. Il estimait devoir mourir à la tâche.

Le Maréchal paraissait se bien porter. Il n'avait rien perdu de son esprit caustique. Il voyait très clair dans les manœuvres allemandes comme dans les intrigues de son entourage et de Paris. Pour durer il devrait peut-être faire des concessions, mais jamais sur une question capitale, c'est-à-dire : conclure du définitif avec les Allemands, leur céder des bases en Afrique, faire la guerre aux Anglais, ou rompre avec les Etats-Unis. Sa ligne de conduite ne changeait pas.

***

Au début d'avril 1942 se précisa la crise qui devait aboutir à la rentrée de M. Laval et aux importants changements qui s'en suivirent dans l'organisation du pouvoir.

Gasser me rapporta de Vichy que M. Laval, inquiet de la situation, avait demandé au Maréchal de le recevoir. Il s'estimait seul en état d'obtenir quelque chose des Allemands. Il alla le trouver, revint les mains vides et l'affaire n'eut pas de suite immédiate. Mais le 15 avril un communiqué officiel annonça que le Maréchal, l'amiral Darlan et M. Laval s'étaient concertés pour préparer une réorganisation du gouvernement. Au même moment les Allemands demandaient et obtenaient le départ de M. du Moulin de la Barthète. Le dénouement de la crise fut, me dit-on, précipité par la communication faite aux Allemands d'un télégramme adressé de Washington au Maréchal disant que le retour de M. Laval y serait sévèrement jugé. L'ennemi aurait alors transformé son invitation en exigence. J'ignore ce qu'il y a d'exact dans ce processus.

Toujours est-il que, le 19 avril, le Maréchal rendit officielle la nouvelle des décisions adoptées. Le Chef de l'Etat avait résolu de donner un chef au gouvernement, alors que jusque-là l'ensemble des pouvoirs étaient, en principe, concentré dans sa main. En outre M. Laval devait assumer les fonctions de ministre de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de l'Information. L'amiral Darlan, tout en restant le successeur éventuel du Maréchal, se voyait confier le commandement en chef des forces de terre, de mer et de l'air, qu'il avait sollicité en vain en 1941.

***

Au mois de mai nous quittâmes l'hôtel de Grasse pour nous installer à Cannes. La surveillance ou la protection (qui peut dire la différence ?) dont j'avais été l'objet jusque-là était certaine, mais relativement discrète. A Cannes elle devint si inconvenante que je protestai. Pendant la journée des inspecteurs de police se relayaient pour me prémunir contre tout danger. Durant la nuit de malheureux agents de police se promenaient dans le jardin pour veiller sur mon repos. Souvent je me voyais suivi pendant mes sorties en voiture. J'allai à Nice réclamer au préfet qui en référa à M. Laval. Celui-ci s'étonna qu'on usât à son insu de tels procédés, mais rien ne fut modifié aux errements adoptés.

La villa « La Favorite » qui fut mise à ma disposition appartenait au commandant Gruss, gendre du maréchal Gallieni. Mme Gruss et lui nous prodiguaient les plus délicates attentions et les quelques mois que nous passâmes dans cette agréable résidence furent un rafraîchissement au milieu de ces sombres années d'épreuves.

Lorsque j'avais usé un peu de mes forces à parcourir ce beau pays dans de longues promenades, je profitais des loisirs inhabituels qui m'étaient faits pour lire, cultiver mon jardin, et fixer le souvenir des récents événements. Une lecture m'a laissé une impression durable. Celle de l'ouvrage de Constantin de Grunwald sur Stein. Ce grand patriote prussien conseilla à son gouvernement de proposer à l'Empereur un corps d'armée auxiliaire de 40.000 hommes en prévision de la guerre imminente entre la France et l'Autriche : « La Prusse ne disposant que de 30.000 soldats, c'est l'Empereur qui fournira les armes pour mettre sur pied les forces supplémentaires. Et ensuite, au moment voulu, rien ne sera plus simple que de faire passer les troupes prussiennes du camp de l'Anté-Christ vers ceux qui luttent pour la bonne cause. » Je me réjouissais en pensant que nous ferions un usage analogue des armes que nous avions pu arracher ou cacher aux commissions allemandes de contrôle.

Des visites inattendues venaient de temps en temps rompre le calme de notre existence. Je tiens à citer celle que me fit le général Picquendar, ancien chef d'état-major de l'armée, pour me mettre au courant des grandes lignes de la mobilisation clan-

destinement préparée en France. Il m'informa, sur ma demande, que M. Laval n'en ignorait rien.

Je suis redevable à la promotion de Saint-Cyriens qui terminait alors sa première année d'école à Aix-en-Provence de la plus précieuse récompense de mes efforts. Ayant, selon l'usage, à décider l'appellation qui la distinguerait de ses devancières, cette promotion fit choix de mon nom. Choix qu'avec sagesse le gouvernement ne ratifia pas. Sait-on jamais ce qui peut advenir d'un homme tant qu'il n'est pas mort ? La promotion n'y perdit rien ; elle prit le nom de Charles de Foucauld. Mais elle tint à me faire connaître son intention première et je reçus la visite de son « Père Système » (1), accompagné d'un de ses camarades. Je sus par lui que la promotion avait été unanime à penser que j'incarnais l'esprit de revanche. Merci, chère jeunesse, voilà qui m'a fait oublier bien des souffrances !



L'évasion du général Giraud, réussie dans des conditions exceptionnelles de préparation et d'audace, avait causé autant de joie aux soldats que de difficultés au gouvernement. Supérieurement joués, les Allemands avaient fort mal pris la chose. Bien que le général Giraud fût tenu à certaines précautions, je pus le rencontrer dans une propriété des environs de Grenoble, au cours d'un séjour que nous fîmes sans policiers à Aix-les-Bains. Je lui demandai naturellement le récit de sa dernière prouesse, puis nous parlâmes de l'avenir. Nous fûmes d'accord sur l'essentiel : la France devait reprendre les armes le moment venu. Le général Giraud pensait alors qu'un débarquement sur les côtes de Provence serait la première opération entreprise par les Alliés pour la libération du territoire français. Il me demanda si j'aspirais à prendre à ce moment le commandement des forces françaises. Je lui répondis qu'en raison de mon âge je trouvais tout naturel que ce fût lui.

Bien plus tard, dans les premiers jours de novembre 1942, une visite du général d'aviation Chambe me fit envisager l'éventualité d'un prochain débarquement en Afrique du Nord. Le

(1) Le Père Système d'une promotion est celui qui franchit le premier la porte de l'École. Cette fonction est reconnue par le commandement et donne à son titulaire des droits et des devoirs qui lui confèrent une autorité de caractère surtout moral sur ses camarades.

général Giraud l'avait chargé de me demander si je partirais pour l'Afrique. Je lui répondis par la négative. Je m'en suis déjà félicité, lorsque rentré de ma détention en Allemagne j'appris à quelles compétitions et rivalités entre Français avait donné lieu cette entreprise. Qu'aurais-je fait dans cette galère ! Mais j'en ai été encore plus satisfait lorsque j'appris plus tard que, dès le mois d'août 1940, le maréchal Pétain avait désigné l'amiral Darlan pour prendre en Afrique la direction des affaires dans le cas d'une rentrée en guerre contre l'Axe, et avait fait promettre au seul témoin de ces entretiens de ne m'en rien dire. Le Maréchal ne m'en apprit pas davantage pendant que j'y commandais. Il est vraiment un homme des plus secrets que j'ai connus.



Le dimanche 8 novembre 1942, vers 9 h. 30, je fus appelé au téléphone par mon fils, le commandant Weygand, qui se trouvait en liaison à Vichy. J'appris par lui à la fois que les Américains avaient débarqué en Afrique et que le Maréchal me demandait sans retard. Un avion m'attendait à Saint-Raphaël vers midi. Je préparai mon sac, me fis confectionner quelques sandwichs et montai en voiture pour faire les trente-cinq kilomètres séparant Saint-Raphaël de Cannes, sans me douter que j'abandonnais définitivement « la Favorite ».

Lorsque j'arrivai à l'aérodrome je trouvai fermée la grille d'entrée. Le capitaine de vaisseau commandant ce terrain me dit qu'il avait reçu l'ordre formel de m'empêcher de partir pour l'Afrique. Je lui représentai que j'étais appelé à Vichy par le Maréchal. Mais il restait fidèle à sa consigne, invoquant le fait que le pilote de l'avion venu pour moi n'était porteur d'aucun ordre de mission.. Je fis cesser cette comédie en exigeant mon départ immédiat. Le capitaine de vaisseau y consentit à la condition, car j'étais seul, que j'accepte d'être accompagné d'un jeune officier de marine qu'il désigna séance tenante. Je ne sais quelle consigne il lui donna. Je le vis monter à mes côtés armé d'un revolver de dimensions inusitées. Mais il n'avait pas eu le temps de s'occuper de son déjeuner et une fois en route, rassuré par le cap de l'avion mis sur le Nord, il accepta de partager le mien. Je ne devais revoir ma femme, qui m'avait accompagné à Saint-Raphaël, que trois mois plus tard en Allemagne.

Débarqué à Vichy vers 14 heures je fus reçu aussitôt par le Maréchal. Un personnel nouveau pour moi l'entourait, le général Laure, M. du Moulin n'étaient plus là. « Je vous ai fait venir, me dit-il, non pour vous demander de partir pour l'Afrique, mais pour avoir vos avis. » Je lui dis simplement, dans ce premier et bref entretien, que le débarquement allié était le commencement de la délivrance et qu'il fallait dès maintenant raidir notre attitude contre l'ennemi. Avant d'en venir aux avis plus précis que je fus amené à lui donner (1), je crois utile de caractériser en quelques traits l'atmosphère de Vichy telle qu'elle m'apparut pendant les quatre jours que j'y passai.

En fonction du capital événement du jour les passions s'agitaient. Deux camps séparaient les hôtes habituels de l'hôtel du Parc comme ceux que les circonstances du moment y appelaient. Avec tous les degrés et les nuances imaginables, le parti de ceux qui jugeaient que l'Allemagne devait toujours être ménagée, s'opposait nettement à celui des partisans d'un franc raidissement contre elle. La situation se compliquait du fait que les tenants de la première de ces attitudes étaient en relations étroites avec le représentant diplomatique de l'Allemagne auprès du Maréchal, herr von Renten Fink, et semblaient n'avoir aucun secret pour lui. Le Maréchal, calme, digne, impénétrable à son habitude, convoquait ou recevait tantôt les uns tantôt les autres. Les entretiens que j'eus avec lui furent assez brefs. Je sortis rarement de son bureau sans trouver en attente à sa porte des enragés de l'autre camp dont l'hostilité à mon égard n'était nullement déguisée. Ils avaient sans doute hâte d'effacer des impressions qu'ils jugeaient néfastes et de faire prévaloir leur point de vue. Ce fut surtout frappant, après que le chef du gouvernement eût quitté Vichy pour Berchtesgaden dans la nuit du 8 au 9 novembre. Un téléphone direct leur permettait de tenir M. Laval étroitement au courant des faits et gestes de chacun et de recevoir ses instructions.

Le jour de mon arrivée j'eus un second entretien avec le Maréchal, M. Laval était présent. Je répétai l'avis général précédemment donné. Mais je profitai de la présence du chef du gouvernement pour lui dire que sa politique était néfaste, contraire à l'opinion de la majorité des Français et qu'il jouait le mauvais

(1) Dont la trace a été heureusement conservée et retrouvée dans les papiers du Maréchal et dans ceux du docteur Ménétrel.

cheval parce que les Allemands seraient battus. M. Laval, ayant évoqué le danger intérieur, je lui répondis que lui et les Allemands, par le travail forcé, le refus d'augmenter les salaires, le manque de matières premières avaient exaspéré le monde ouvrier dont déjà beaucoup d'otages avaient été immolés. J'ignorais alors qu'il dût partir le soir même pour aller vers le Führer. Quand je l'appris je n'en fus que plus satisfait de lui avoir parlé de la sorte.

Dans les journées suivantes des 9 et 10 novembre au milieu des nouvelles parfois contradictoires arrivant d'Afrique, je fus appelé à donner à plusieurs reprises des avis au Maréchal; ces avis ont porté sur trois points :

1° La lutte engagée en Afrique entre Français et Américains. Déjà la veille j'avais insisté devant M. Laval sur la nécessité de faire cesser le combat. Puisque les Alliés avaient débarqué, le moment attendu était arrivé de prendre les armes à leurs côtés. C'est dans cet esprit que, lorsque j'eus connaissance de l'armistice signé par l'amiral Darlan avec les troupes débarquées, je conseillai fermement au Maréchal de l'approuver. « Je n'ai jamais été d'accord avec l'amiral Darlan, lui dis-je, mais, puisqu'il agit conformément aux intérêts de la France, il faut l'appuyer de toutes nos forces. » Je maintins cette opinion contre les conseillers opposés, soutenus par M. Laval, qui téléphonait de Berchtesgaden pour que les ordres de résistance fussent confirmés. Je sais aujourd'hui que le Maréchal dut donner officiellement l'ordre de continuer à défendre l'Afrique pour tromper les Allemands, tandis que, par le chiffre secret qu'avait pu se ménager l'Amirauté, il approuva la cessation des hostilités. Mais il ne m'en dit rien.

2° L'attitude à adopter par l'armée de l'armistice en France. En prévision d'un envahissement de la zone libre par les forces allemandes deux plans avaient été étudiés. L'un, dû au général Huntziger, prévoyait que les troupes resteraient dans leurs casernements, gardant une attitude neutre. L'autre, celui du général Verneau, envisageait leur résistance sur les principales voies de pénétration en France non occupée. Il m'apparut que la première de ces dispositions équivalait à livrer à l'ennemi l'armée pieds et poings liés, la seconde à engager en rase campagne une lutte si disproportionnée, surtout en matériel, qu'elle tournerait à la destruction de nos unités. C'est pourquoi je préconisai la solution consistant à faire retirer les troupes hors des villes avec armes et bagages, dans des zones d'accès difficile. Là, bien pourvues en

vivres et en munitions, elles seraient en mesure de résister un certain temps à des entreprises ennemies et de servir de points d'amarre à la fois à ce qui existait alors de résistance organisée et à des actions militaires des Alliés. Cette solution reçut un commencement de réalisation sous la forme de reconnaissances préparatoires. Mais lorsque les troupes allemandes entrèrent en zone non occupée, l'ordre d'exécution ne fut pas donné, je ne sais pas pour quelles raisons. On me dit, mais je ne sais si c'est exact, que le secrétaire général à la Police fit ressortir la nécessité de garder des troupes dans les villes pour y maintenir l'ordre. Celles-ci furent dès le 11 novembre bloquées dans leurs casernes par les Allemands.

3° Le sort de la flotte de Toulon me préoccupa dès le début. La question était rendue particulièrement délicate à traiter par l'absence de l'amiral Darlan, comme aussi en raison des pertes que venait de subir la marine à Casablanca. Je demandai que l'ordre fût donné à la flotte de quitter Toulon et de rallier Alger et Oran. Le gouvernement s'y refusa, parce qu'il considérait cet acte comme un *casus belli* avec l'Allemagne. Je suggérai alors de faire sortir la flotte de Toulon et de la diriger vers les Baléares et Barcelone ; on aviserait en cours de route, mais elle serait hors d'atteinte des Allemands. On sait que cet avis ne prévalut pas.

Le 11 novembre j'appris que les Allemands avaient décidé d'occuper militairement l'ensemble du territoire français. J'avais ignoré jusque-là que, dans la nuit du 8 au 9, le gouvernement avait dû céder à un ultimatum allemand, et subir l'arrivée en Tunisie des premiers avions de Kesselring. Dès huit heures j'étais chez le Maréchal pour l'adjurer, malgré les interruptions et les contradictions, de protester à la face du monde contre cette violation flagrante de l'armistice. Je fus appuyé par l'amiral Auphan. Lorsque je quittai le Maréchal vers 10 heures, il était décidé à protester auprès du maréchal von Runstedt qui devait se présenter à lui d'un instant à l'autre, et à faire diffuser cette protestation par la radio, bien que M. Laval eût demandé de Berchtesgaden que rien d'irréparable ne fût fait avant son retour. La radiodiffusion de la protestation fut suspendue au bout de quelques heures. Mais pour la première fois le monde entier avait eu directement connaissance d'une résistance officielle française. Cette protestation avait porté la rage allemande à son paroxysme.

Une question a été posée, et est encore bien souvent posée : pourquoi le Maréchal n'a-t-il pas gagné l'Afrique après le débarquement des Alliés ? Il serait de la sorte resté pur de ce qui s'est accompli de blâmable dans les années qui ont suivi. La réponse pour qui a approché le Maréchal, est simple. Dès le premier jour, lorsqu'il avait accepté de prendre en main les destinées du pays, il avait déclaré qu'il ne quitterait jamais le sol de la France à qui il faisait le don de lui-même. Ce n'était pas un vain mot. A la France il avait fait le sacrifice de ce qui semble ici-bas être le bien le plus précieux pour un homme que de longs et exceptionnels services avaient porté au faîte des honneurs, sa gloire, sa réputation. Rien de tout cela n'entrait en balance avec ce qu'il estimait être son devoir envers elle. Pendant deux années il était parvenu à adoucir bien des rigueurs, à la préserver de plus cruelles épreuves. Maintenant l'occupation de la France s'étendait et allait nécessairement se faire plus rude. Ce n'était pas le moment de l'abandonner. Je suis certain que, conscient des avantages personnels dont l'eût fait bénéficier son passage en Afrique, le Maréchal n'a pas hésité un seul instant à accomplir jusqu'au bout, en restant à son poste, ce qu'il jugeait être son devoir le plus impérieux. Il pensait que son prestige de grand soldat en imposait encore assez à un adversaire guerrier pour qu'il lui fût possible de garder de plus grands maux les Français qui souffraient en France et en Allemagne, et qu'à défaut de cette puissance tutélaire il était entre les mains allemandes un otage qui répondait de leur sort. Il estimait qu'il y aurait lâcheté de sa part à les abandonner, c'était cela le don de lui-même. C'est ce que tant de Français n'oublient pas.

Le 12 novembre le Maréchal n'ayant plus besoin de moi me rendit ma liberté. Il m'avait invité à ne pas retourner sur la côte de Provence fortement occupée par l'ennemi, et à attendre à la préfecture de Guéret, durant les quelques jours que l'on mettrait à me trouver une résidence dans cette région de la France. Avant de partir je lui demandai d'avoir en sa présence un autre entretien avec M. Laval. Cette dernière conversation eut lieu à 11 heures dans son cabinet. Quand j'arrivai je trouvai non seulement M. Laval et le docteur Ménétrel, qui assistait la plupart du temps à ces séances en prenant des notes, mais aussi M. Bousquet, secrétaire général à la Police. Le Président du Conseil l'avait fait venir pour qu'il nous mît au courant des communications qu'il avait reçues

à mon sujet au cours de la nuit, de la part des autorités policières allemandes de Paris. Elles ne lui avaient pas caché la satisfaction qu'elles éprouveraient à me savoir enfermé quelque part. M. Bousquet avait riposté que le gouvernement répondait de moi. Rien ne fut modifié au programme de mon exode sur Guéret. On décida seulement de me donner le bénéfice des mesures de protection réservées aux membres du gouvernement : trois inspecteurs de police seraient attachés à ma personne, ce qui ne me changerait guère.

Le préfet de la Creuse m'attendait pour déjeuner, mais notre réunion s'étant prolongée, le Maréchal m'offrit l'hospitalité de sa table et il fut convenu que je ne quitterais Vichy que vers 15 heures. Cette heure fut un peu retardée et, lorsque les inspecteurs de police désignés pour m'accompagner arrivèrent, je me mis en route pour Guéret. J'ai insisté sur ces détails parce qu'il m'est revenu que le secrétaire général à la Police et même le Président du Conseil avaient été soupçonnés d'être d'accord avec la Gestapo sur le guet-apens qui m'attendait. Rien à mes yeux ne justifie de telles insinuations.

Je reviens à notre entretien qui aborda son véritable objet lorsque M. Bousquet fut sorti du bureau du Maréchal. Je répétai avec plus de force ce que j'avais dit le 8 à M. Laval de sa politique qui détachait le pays du Maréchal. Elu du peuple, il n'avait pas le droit de pratiquer une politique réprouvée par 95 pour cent des Français. — Vous pouvez dire 98, m'interrompit-il. Avec sa finesse il devait bien se rendre compte que l'Allemagne allait à la défaite et que le parti qu'il avait pris n'était pas le bon. Je l'adjurai d'en changer, la France devait terminer la guerre en armes à côté de ses alliés. M. Laval m'écouta avec beaucoup de patience, malgré la vivacité de mon ton, et me répondit seulement qu'il voulait « faire le bonheur des Français malgré eux ».

Ce fut le dernier mot que j'entendais de lui. Il n'avait en somme jamais changé d'avis depuis le mois de juin 1940. Je lui ai toujours été opposé, mais je ne me reconnais pas le droit de mettre en doute sa sincérité.

***

Nous nous mîmes en route pour Guéret un peu avant 16 heures dans une voiture de la maison du Maréchal. Mon fils, le com-

mandant, et ma belle-fille étaient avec moi. La voiture des inspecteurs nous suivait de près. Après un quart d'heure de route environ, nous n'avions pas encore atteint Saint-Pourçain, une voiture de tourisme allemande corna à grand bruit et nous dépassa à fond de train. Je pus apercevoir un officier et deux soldats casqués. Quelques instants plus tard, après un tournant, la voiture allemande arrêtée barrait toute la largeur de la route. L'officier était descendu et un soldat tenait son fusil mitrailleur menaçant. En nous retournant nous nous aperçûmes qu'une autre voiture avait suivi celle de nos inspecteurs. Dès que nous nous fûmes arrêtés nous en vîmes descendre trois policiers allemands en civil armés de mitraillettes. Le traquenard était bien tendu. Le capitaine S. S. me signifia qu'il m'arrêtait au nom du Führer. Armé seulement de mon parapluie, je dus prendre place dans sa voiture, mes enfants suivaient dans la mienne, nos policiers derrière ; la Gestapo fermait la marche. Dans cet équipage nous arrivâmes à Moulins la nuit tombée. On nous fit dîner séparément et en grand mystère. A minuit on m'invita à prendre congé de mes enfants et je partis cette fois avec un commandant S. S. et le susdit capitaine pour une destination inconnue.

L'ennemi se vengeait, c'était son droit.

Mais l'armée d'Afrique était rentrée dans la lutte côte à côte avec les Alliés. Elle allait s'y couvrir de gloire.

WEYGAND.

CINQ FILLES ET UN FUSIL

TROISIÈME PARTIE (1)

I

— L'été resplendissait. Les chênes étaient à l'apogée de leur gloire. Dans leur ombre les fougères s'étalaient comme des forêts tropicales. Les serpents glissaient sur les mousses tièdes et ne mordaient pas. Il faisait trop bon.

Une haute futaie de chênes entourait Montramé. Elle formait un parc de deux cents hectares qui n'existe plus. Les fûts noirs sont coupés. Il reste un taillis, des têtards et des ronces. Les chemins anciens sont embroussaillés, personne ne les connaît. Personne ne les suit. Quelques rares paysans, à la serpe, font encore quelques fagots. Tous les autres sont riches — du moins ils sont employés du gouvernement et ne daignent plus faire des fagots.

Du temps d'Abel de Montramé, cette forêt, telle une haute tapisserie pendait à mi-hauteur du ciel et laissait traîner sur les pelouses sa lisière d'aubépines et de buis. Quelle simplicité ! Quelle noblesse ! Le bon Dieu et nos pères avaient bien fait les choses. Mais passons puisqu'elles sont passées.

Lorsque le souffle de l'été se glisse dans ces frondaisons, il laisse dans l'air comme un froissement de laine et de soie, le bruit somptueux et doux de la tapisserie relevée et agitée. Elia et ses sœurs l'écoutaient. La terrible forêt a, dans ces bons moments, une voix d'enfant. On s'y laisse prendre et pourtant certains chênes ont mille ans.

A travers les fougères qu'elles saccageaient les six filles avan-

(1) Voir *La Revue* des 15 décembre 1949 et 1er janvier 1950.

çaient sous les chênes, par rang d'âge. Pruneau ne saccageait rien du tout, elle passait sous les fougères. Elle suivait ses sœurs à la trace et criait comme une égorgée dès qu'on la laissait un peu en arrière. On aurait dit un puceron sous la mousse.

Elles atteignirent une clairière où les fougères ne croissaient pas. Ce n'étaient qu'orties et ronces et pierrailles entassées. Par hasard, cette clairière était carrée. Personne n'en a jamais vu de semblable, mais celle-ci était carrée. On l'appelait la *Maison morte.* Ces pierrailles étaient de murs ruinés.

— Regardez où vous placez vos pieds, dit Féfé, c'est un nid à vipères.

Des lézards gris par dizaines fuyaient dans les fissures. Elles se trouvèrent bientôt devant un gros trou noir. Elles firent cercle autour de cette excavation comme la famille au cimetière. La voûte d'un souterrain s'était effondrée et, par la crevasse, le soleil entrait. On devinait la base des murs et la naissance des nervures de pierre qui portaient la voûte. Des portes ténébreuses s'ouvraient sur d'autres salles. La clairière carrée était l'emplacement d'un ancien bastion dépendant de Montramé et relié à lui, dit-on, par un souterrain. Ces demoiselles connaissaient l'endroit. Elles y venaient de temps en temps en pèlerinage. C'était défendu.

Les deux aînées, Féfé et Rady, s'avancèrent dangereusement au bord du trou. Elia les rejoignit. Les autres faisaient silence. Une pierre roula et on entendit le bruit de sa chute résonner et se répéter sous les voûtes nombreuses. On pouvait sauter de l'endroit où se trouvaient les plus hardies, mais pour ressortir c'eût été impossible sans échelle. Ces demoiselles fiancées, si sucrées, il y a peu de semaines encore, retroussèrent jupes et cotillons et, hop ! d'un saut, plongèrent dans les ténèbres. Elia suivit mais, comme elle était un peu lourdaude, elle roula au bas, sur le sol des souterrains.

Personne n'y prit garde, chaque fois elle roulait ; ce n'était pas leur première descente aux enfers de Montramé. Eulalie fit quelques façons et sauta à son tour, puis Lucile, mais non sans difficultés, elle était encore jeune. Si Amanda, Anaïs et surtout la mère Jacasse avaient su que les demoiselles traînaient leurs jupes dans ce repaire de spectres et de démons, elles en eussent été malades d'horreur. C'est un des pires lieux, en tous temps, de la forêt de Saint-Front. Pruneau resta sur le bord.

— Je veux ! je veux ! criait-elle.

— Non ! Il faut avoir huit ans pour sauter ! répondit Féfé.

— Tends-moi les bras, je sauterai ! insistait Pruneau.

— Non ! Et ne crie pas, tu feras sortir les fantômes et nous serons toutes emportées, idiote ! Va donc attendre à la sortie.

— J'ai peur des bêtes toute seule ! gémit-elle.

Elle pleurait et voyait des bêtes partout et parfois d'étranges visages dans les rameaux feuillus.

Eulalie épouvantée s'exclama :

— Cette Pruneau nous portera malheur, vous verrez ce que je vous dis.

— Tais-toi ! murmura Rady, il faut ici surveiller sa langue.

Et même ses pieds. On ne pouvait risquer un pas sans frôler un spectre. Bientôt, elles y virent plus clair et même l'une des portes qui semblait si sombre s'éclaira peu à peu. De ce côté-là il y avait de la lumière, venant de loin. Elles connaissaient la manœuvre pour l'atteindre.

— Prenez vos queues ! dit Féfé, et faisons la chaîne.

Elle se mit en tête. Rady derrière elle saisit les jupons de sa sœur, les troussa, les tordit et en forma, c'était juste, une queue. Elle s'y cramponna des deux mains. Eulalie derrière Radegonde opérait de même et ainsi, jusqu'à Lucile, la plus petite, qui gémissait.

— Je suis la dernière... personne ne me tient, j'ai peur.

Elia spontanément prit sa place et ferma la marche. Et pourtant, elle avait bien peur elle aussi. Mais elle était Fusil !

En sautant dans cet antre, elles ne s'enfoncèrent pas seulement dans l'obscurité effrayante, mais encore dans une funeste fraîcheur de l'air. En plein été, ce caveau avait des relents d'automne pourri. Il sentait le champignon tourné et le terreau tiède.

Des gouttes d'eau suintaient des murs. De vilains cheveux verdâtres pendaient le long des pierres à l'endroit où un peu de jour essuyait leur humidité. En hiver, les demoiselles, faisaient aussi une ou deux visites, vers Noël et vers Carnaval. Une heure d'escapade suffisait. Quand il faisait froid, le sépulcre avait l'haleine moite et angoissante des tombeaux où se consument lentement des morts dissimulés.

Ce souffle trop frais ou trop tiède, ce relent de mort n'étaient que des signes. Ce qu'on recevait en plein visage et en plein cœur dans ces couloirs funestes, c'était mille ans de légendes vivantes. Dans cette obscurité, plus habitée que le grand soleil, dans ce silence plus bavard que Jacasse et Amanda réunies, ces demoiselles rencon-

traient un fourmillement d'êtres plus ou moins distincts, les uns abjects, les autres admirables, grimaçants ou angéliques. Et elles se savaient connues d'eux. Ils ne leur feraient pas de mal — pas trop de mal. Ce qu'ils pouvaient faire de pire, c'était de les garder avec eux. Par sympathie, peut-être. Ça, elles ne le voulaient pas. Mais, en somme, elles croyaient assez qu'elles y viendraient, plus tard — s'il est vrai que tout le monde soit mortel, ce qui leur paraissait peu vraisemblable pour leur propre cas. Enfin, si elles mouraient, elles habiteraient là. Ayant à partager ce séjour avec des morts anciens, elles venaient les voir et se montrer à eux. On les connaissait de nom, de réputation ; après ces visites ils devenaient familiers. C'étaient des parents pour la plupart. Ils faisaient la navette entre Montramé et la *Maison Morte* par le souterrain qu'ils s'étaient réservé.

— Oh ! j'ai touché quelque chose, sanglota Eulalie, je l'ai touché.

Ses dents claquaient. Personne ne répondit. Elles avançaient dans la nuit, lentement, en traînant les pieds. Si elles eussent perdu le contact avec la terre, avec la sœur avant et la sœur arrière, pour sûr elles eussent culbuté dans le noir au milieu d'une masse d'êtres grouillants, sans regard et sans nom, mais diablement vivants.

— Tiens-moi fort, gémit Lucile ; Elia, tire sur ma queue que je sache que tu es derrière moi.

Elia n'avait garde de répondre. Elle fermait la marche et se sentait terriblement exposée sur ses arrières. Un fantôme aurait pu la prendre sous son bras, ses sœurs ne l'auraient même pas vu.

— J'ai glissé ! cria Eulalie, j'ai glissé vraiment...

— C'est une limace, dit Féfé, tais-toi !

— Oh ! c'était bien plus grand... plus liquide...

— C'était une flaque d'eau, répondit Féfé, tais-toi !

— C'est du sang ! murmura Rady en frissonnant.

— Aïe, c'est du sang de mort ! Emportez-moi à la lumière, s'écria Eulalie.

La peur lui faisait perdre l'esprit. Elle s'agita, tira sur la jupe de Radegonde, qui s'effraya et tira sur la jupe avant, et celle de derrière sur la jupe arrière, enfin, ce fut le désordre dans la chaîne et un long gémissement s'éleva. Puis des plaintes précises.

— Une main ! Une main m'a tirée !

— Taisez-vous ! cria Féfé, je l'ordonne. Ne tirez pas sur la

queue ! Vous finirez par vous faire tomber et une fois couchées les morts vous prendront pour des mortes.

Ce n'était que trop évident. Le silence absolu régna. Féfé savait beaucoup de choses vraies. On était heureuse de l'avoir dans ces circonstances-là.

Et la caravane arriva à la chambre éventrée, à flanc de côteau. Il faisait clair. Quelle détente ! On voyait dans la brèche des murs, la vallée bleue et dorée. Ah ! que le monde des vivants est beau ! Mais comme il est désert et comme on y est libre ! On sentait que cet immense paysage aérien et bleu était à peu près vide. Quelques laboureurs, quelques bergères pour des lieues et des lieues. Tandis que ces ténèbres confinées grouillaient d'âmes en peine et de corps impardonnés.

Par le trou, Pruneau parut.

— On vous a fait quelque chose ? demanda-t-elle angoissée.

— On m'a touchée ! dit Lucile tête basse.

— On m'a tirée ! dit Rady.

— On m'a poussée dans une flaque de sang ! dit Eulalie en grelottant toujours.

Elles n'en dirent pas plus pour le moment : elles respirèrent à pleins poumons. L'air qui entrait était l'air des vivants, il avait un goût de vert comme la salade de mâche et de pissenlit et une imperceptible odeur de confitures. Elles entrevirent des tartines.

Elles étaient bien du monde vivant.

La voûte de cette salle éventrée portait en son centre des armoiries. Des croissants, des croix et trois points de lancé — mais bien ordonnées.

— C'est une fleur en pierre, dit Lucile, ce sont les morts qui l'ont faite.

— Oui, dit Elia, ils travaillent avec leurs os, on les entend.

Les autres ne dirent rien. Elles regardaient toujours cette étrange fleur qui disait quelque chose. S'étant ressaisie, Radegonde s'adressa à Elia :

— Ici, tu peux dire ce qu'ils t'ont fait à l'église de Moustiers. Si c'est un secret on le gardera. Jurons-le sur la fleur des morts.

Elle leva sa main droite vers la clé de voûte.

Pruneau, devant l'événement qui se préparait, ne voulut pas rester à l'écart. Elle supplia qu'on l'aidât à sauter afin de jurer avec les autres. Féfé la prit dans ses bras et la fit descendre. Elles atten-

dirent. Leur cœur battait. Toutes les cinq levèrent la main et dirent : « Je le jure. » Le Fusil n'avait plus qu'à parler.

Elia baissa la tête et son visage retrouvait l'anxiété qu'il exprimait après le séjour d'une matinée qu'elle fit dans l'église de Moustiers accompagnée de son père, de sa mère et du curé.

— Ils m'ont fait entrer dans l'église. Il n'y avait personne, seulement la petite lampe. Maman pleurait. Papa et M. le Curé me donnaient la main. Je croyais que j'étais très malade et qu'ils avaient du chagrin. Alors, j'ai eu envie de pleurer un peu. « Pourquoi pleures-tu ? m'a dit papa. — Je ne sais pas, lui ai-je dit, c'est si triste ce que nous faisons. — Pas du tout », a-t-il répondu. Mais je voyais bien que maman pleurait et que M. le Curé n'était pas gai. Il m'a demandé si je devinais ce que nous venions faire. Mais je ne savais pas. Alors il m'a dit que je devais un jour appartenir au bon Dieu, qu'il ne pouvait en être autrement. Je dois être mariée au bon Dieu, voilà ce que je sais. Je ne verrai que lui et les autres personnes mariées ainsi.

— C'est eux qui te l'ont dit ? demanda Féfé.

— Oui, c'est papa. Maman avait un voile et pleurait sans rien dire. M. le Curé m'a pris la main et m'a dit de penser au bon Dieu de toutes mes forces, à Jésus en croix, et à la Vierge Marie et de leur dire : « Je suis à Vous... je suis à Vous... dites-moi que je suis à Vous. » Jusqu'à ce qu'ils me disent : oui. Papa m'a dit : « Si Dieu te prend, si tu te donnes à Lui, tu soulageras la Maison de Montramé, ma petite, et tu répandras la joie dans le cœur de ta mère et dans le mien. Demande à Dieu de t'appeler, toi. Il t'écoutera, je suis sûr qu'Il t'exaucera si tu parles avec ton cœur. » Il m'a embrassé trois ou quatre fois, les joues et même les mains. J'ai eu encore envie de pleurer. Je croyais que quelqu'un était mort. Il me semblait même que c'était moi !

— Et alors ? Tu lui as dit de te prendre au bon Dieu ? demanda Eulalie avec crainte.

— Oui, dix fois, vingt fois, j'ai bien répété. Ils m'ont fait étendre à plat devant l'autel et je me cachais le visage dans mes mains en répétant ce que m'a dit papa.

— Ils t'ont laissée toute seule dans l'église vide ? Oh ! que tu as dû avoir peur !

— Non ! ils étaient derrière moi. Je les entendais prier. Je crois qu'ils ont pleuré.

— Et toi ? qu'est-ce qu'Il t'a dit le bon Dieu ?

— Je ne L'ai pas entendu.

— Pourquoi ?

— Je n'en sais rien. J'ai répété, répété... et à force de me presser le visage je me suis fait venir des chandelles dans les yeux. C'étaient comme des petits soleils, puis de gros soleils qui éclataient, des feux de saint Jean, puis des cerisiers de saint Jean, et l'amandier d'Amanda, et vous autres qui mangiez des cerises dans l'arbre. A la fin, le curé m'a relevée, mais il y avait longtemps déjà que je m'amusais dans le cerisier avec vous. Eux, ils ne s'amusaient pas, ils avaient des têtes qui m'ont encore fait peur... plus peur qu'avant les chandelles et le cerisier. Papa m'a demandé :

— Qu'as-tu vu, mon ange ?

— Des chandelles et mes sœurs dans les cerisiers.

— Comment ? a-t-il dit avec humeur. Que veux-tu dire ? Le bon Dieu ne t'a pas répondu ?

Je ne pouvais pas répondre autre chose que ce que j'avais vu.

— Ça ! tu l'as échappée belle, dit Rady, pour un cheveu le bon Dieu te prenait.

— Oh ! dit Elia désabusée, Il me prend quand même.

— Mais non, dit Eulalie, s'il n'a pas répondu après une cérémonie comme celle-là, c'est que tu es refusée.

— Je comprends très bien ce qui t'attend, dit Radegonde, tu seras nonne dans un couvent.

Elia leur apprit qu'elle ne serait pas seule, car Abel avait dit « Les trois dernières, je les offre à Dieu. »

— Et moi ? demanda anxieusement Eulalie, il m'offre pas ?

— Non, pas toi, répondit Elia, ils ont dit que tu serais placée.

— Placée ? qu'est-ce qu'on veut dire ? Comme Anaïs ? Mais je suis demoiselle ?

— Ma foi ! dit Elia fatiguée de l'entretien, tu n'as qu'à te rappeler ce qu'a dit Jacasse le jour des Rogations et Amanda aussi. Elles sont bêtes et méchantes mais elles ont peut-être raison : « *Demoiselle sans le sou, moins qu'une autre trouve époux.* »

— Ce n'est pas ça, dit Féfé, Eulalie sera placée comme nous auprès d'un mari. Tout est simple, ajouta-t-elle, les trois aînées sont données à des Messieurs, et les trois petites au bon Dieu.

— C'est normal, dit Radegonde. Papa ne peut pas trouver six Messieurs, c'est trop et trop.

— Les Messieurs, ça m'est égal, répondit Elia, pourvu qu'on me laisse tranquille.

— Oh ! toi, avec tes fusils ! répliqua Radegonde, tu es grotesque. Le mariage est ce qu'il y a de mieux. Tu verras le nôtre ! Et après, la voiture à Bordeaux, le navire sur la rivière et des robes. Ma petite, tu es bien bête si tu crois que les messieurs, ça ne sert à rien.

— Laisse-la, dit Féfé avec hauteur, de toute façon, elle n'en aura pas, de mari.

— Gardez-les vos maris, cria Elia méprisante, au fond vous êtes comme Amanda.

Les deux aînées reçurent la réplique comme un soufflet et devinrent écarlates. Elles soulevèrent les épaules de dégoût.

— Viens, Eulalie, dirent-elles à la troisième sœur terrestre. Celle-ci se tourna davantage, dès lors, du côté des grandes. Elia ne se tourna ni à droite, ni à gauche, elle resta Elia et se contenta de chasser, de chanter, de courir et de rédiger à sa façon ses phrases quotidiennes.

***

Jamais le jardin de Montramé n'avait été plus beau. Sabine le voulut tel pour recevoir pendant l'été. On y voyait toujours les mêmes fleurs avec une profusion et un éclat inégalés. Le vieux jardinier avait du renfort : un garçon d'une ferme voisine qui revenait au pays, après son service militaire. Il avait vu d'autres jardins que celui de la mère Jacasse et il eut l'idée de grouper les fleurs par espèces et par coloris et de les repiquer en lignes. Jusque-là, on n'alignait que les buis et les ifs en les taillant. A l'intérieur des carreaux on semait au jugé, c'était finalement un fouillis de fleurs disparates.

Environ les derniers jours de juin, un soir, vers cinq heures on eut la surprise de voir arriver les deux fils Magavant flanqués de leur mère, à bord d'une ravissante voiture anglaise en bois clair, verni, attelée d'une paire de chevaux bai. Les harnais — cuir jaune et nickels — étaient d'un chic assorti à la voiture. Quant aux jeunes messieurs, ils revenaient de Londres d'où ils rapportaient ce modèle, et ressemblaient eux-mêmes à de parfaits modèles de fiancés.

Leur mère était en « crapaud » — bijoux et plumes — comme d'habitude.

Cette arrivée inattendue jeta ces demoiselles aînées dans la plus atroce confusion. En moins d'une minute, elles durent passer de la forme « Diablesse-Montramé » à la forme « Vierge-promise ».

Elles y réussirent. Leur modestie, leur charme furent tels que le batracien endiamanté se déclara ravi. Ses fils, pour parler moins, ne l'étaient pas moins. Ces demoiselles portaient des robes de toile Directoire. Leurs beaux cheveux brillants de soleil et de reflets d'or rouge, ce teint de fruits sanguins et laiteux, qu'ont tous les Fontagre et cet éclat de santé et de joie que leurs paupières bien dressées ne savaient et ne voulaient pas tout à fait dissimuler, composaient pour leurs visiteurs un assez appétissant spectacle.

Les quatre fiancés firent le tour du jardin. Seuls. Oui, seuls. Ils admirèrent les fleurs de Sabine et en revenant près du perron le magnifique équipage. Ces demoiselles étaient éblouies. Ils découvrirent Elia entre les pieds des chevaux. Elle inspectait leurs moindres détails anatomiques et les particularités du harnais si élégant. Les jeunes messieurs se plurent à la conversation d'Elia. Elle ne leur fit pas de compliments mais elle leur posa des questions très pratiques. Cette diversion rompit la glace entre les fiancés et ayant trouvé dans la curiosité de Fusil de nouveaux sujets de conversation, ils reprirent leur promenade autour du jardin d'un pas déjà plus familier. Ils s'amusèrent, chemin faisant, d'une scène entre le nouveau jardinier et Amanda. Le jeune homme tenait l'extrémité d'un rateau et Amanda l'autre, et ils se le disputaient par jeu, tirant par ci, tirant par là. Ils riaient et s'agitaient. Elle finit par lâcher prise, s'enfuit et se fit poursuivre. Elle manqua mourir de joie parce qu'en la poursuivant autour d'un parterre, le jardinier lui poussait des pointes dans le bas du dos avec le manche du rateau. Elle pâmait. Elle se laissa choir de plaisir, et s'assit au milieu de l'allée, en criant son contentement.

— Ah ! que je m'amuse depuis que vous êtes là !

Il l'aida à se relever et de la main épousseta sa jupe à l'endroit rebondi sur lequel elle avait chu si délicieusement. C'est alors qu'il aperçut les promeneurs qui l'observaient. Il repoussa brusquement Amanda, se saisit de son rateau et gratta avec ardeur le sable de l'allée. Amanda resta plantée, ahurie, la lèvre pendante de déception. Elle aperçut enfin les fiancés, elle fit demi-tour et regagna sa cuisine du pas le plus mou et le plus maussade du monde. Non sans se retourner trois ou quatre fois.

— C'est en somme plus gai que je n'aurais cru, Montramé, dit l'un des fils Magavant.

— On ne s'ennuie jamais, dit étourdiment Rady, Montramé

est plein de choses mais Amanda est une sotte et n'est pas intéressante.

— On croirait que le jardinier n'est pas de cet avis, dit l'autre frère.

Ils sourirent avec malice et ils entraînèrent ces demoiselles vers le perron où l'on voyait s'agiter les mains larges et étincelantes de Mme de Magavant qui appelait ses fils pour rentrer à Moustiers avant la nuit.

Le lendemain, nouvelle surprise. Le cocher de Magavant arriva avec la belle voiture, des fleurs et une lettre pour Mme de Montramé. Il venait remettre la voiture entre les mains de ces demoiselles pour qu'elles puissent faire des promenades dans le bois autour de Montramé. Ce fut du délire.

Elia sut bientôt conduire. Les chevaux lui obéissaient. Les petites faisaient le tour du jardln et se risquaient même jusqu'aux bois.

— Attelez-leur la voiture neuve, disait Amanda au jardinier, elles s'en iront au diable et le maison sera en paix... et nous aussi !

Elle éclatait de rire et Elia disait, par moquerie, devant ce visage écarlate fendu d'une immense bouche :

— Regardez, la tomate qui va s'ouvrir !

II

Abel promenait, dans ces galeries humides en plein été, un vilain catarrhe. Cette toux semblait avoir élu domicile dans la fiole d'encre qui pendait au milieu de sa poitrine. Abel pensait que le voyage maritime en était la cause.

— Le vent du large m'a saisi, disait-il.

Ce saisissement l'avait amaigri et pâli. Il eût aimé qu'on mariât ses filles sans tambours ni trompettes. L'essentiel était fait, selon lui. Mais Sabine désirait au contraire que les jeunes gens se connussent davantage et Mme de Magavant tenait à avoir un mois de réceptions à Montramé et à Moustiers. On resserra les amitiés. Par escadrons, le haut négoce bordelais défila, mêlé à l'armorial de Guyenne.

Le mois d'août fut rempli par une succession de fêtes. Les deux maisons, à tour de rôle en étaient le cadre. Le jardin de Sabine se comportait comme un jardin de paradis. Ce jeune soldat jar-

dinier avait bien fait les choses. Les allées étaient pourtant très défoncées. Quoi d'étonnant ? Dix ou quinze voitures y roulaient chaque jour et ce n'étaient pas forcément de légères voitures anglaises comme celle de ces demoiselles ! Ces messieurs de Saint-Sulpice, de Puyvilhem, de Carennac et autres se faisaient voiturer dans de vraies pataches attelées de percherons dont les sabots habitués aux labours bouleversaient une allée d'un pas pachydermique. Mais c'était si peu important !

Parmi les invités, le plus volumineux fut Antoine, le marquis de Fontagre. Dès qu'il sut qu'on ne tenait pas compte de ses objections et que le mariage se ferait, il souffla dans les voiles et dans le sens du vent pour hâter l'événement. Abel dut encore supporter les insolentes félicitations de son frère :

— Je n'aurais jamais cru que tu réussisses un coup pareil avec tes filles !

Et autres gracieusetés :

— Tu as une mine de déterré ! On te mettra en terre avant que tu aies marié tes filles.

Il n'était pas revenu à Montramé depuis des années. Depuis que sa mère n'y était plus venue elle-même. S'il revenait, c'est qu'il avait ses raisons. Il montrait, disait-il, son fils Elie, charmant garçon de douze ans que son père terrorisait. En dehors de l'ombre paternelle, Elie était d'un naturel aimable, discret, affectueux. Son père l'obligeait à « être en visite » et Elie s'ennuyait. Tenu à l'écart par les grandes personnes, il n'avait pas cependant l'autorisation de jouer avec les cousines. On lui fit tout de même faire un tour de jardin dans la jolie voiture. Elia conduisait. Elle prêta les rênes à son cousin. Privilège insigne.

— Pourquoi lui et pas moi ? demanda Eulalie. Tu me refuses alors que j'ai treize ans et lui douze et demi. Donne !

— Lui, c'est un garçon ! dit Elia.

— Et toi, tu es une fille et tu as onze ans !

— Elle, c'est Fusil, dit Elie, ce n'est pas pareil.

C'était si vrai qu'Eulalie n'insista pas. Elie admirait Fusil et lui eût-elle coupé une oreille ou crevé un œil qu'il eût sans doute trouvé ce traitement acceptable. « Elle, c'est Fusil, ce n'est pas pareil ». Elia n'abusa jamais de ce pouvoir. Elle était toujours prête à jouer avec son cousin. Elle se montrait, pour lui, avec plus de facilité encore qu'avec le reste du monde telle qu'elle était : vive, hardie, généreuse. Elle prêtait, donnait, prodiguait plus

volontiers encore avec Elie qu'avec quiconque. Elle sentait qu'il recevait la moindre chose avec une délicatesse peu banale et que leur entente était à la fois plus spontanée et plus satisfaisante que celle qui régnait entre elle et les autres personnes qu'elle aimait bien. Elie était sûr, c'était un ami vrai.

Antoine n'était pas à Montramé pour l'agrément de son fils ni pour celui de sa nièce. Il aurait pu fort bien n'être attiré que par le bruit des fêtes et des dîners. Celui du 15 août valait bien qu'on se dérangeât. Mais il y avait plus grave.

Le beau-père d'Antoine était un Puyvilhem d'une autre branche qui avait initié son gendre à l'élevage des pur sang. Tant que vécut la femme d'Antoine, la mère d'Elie, il s'était contenu. Mais, dès son veuvage, il transforma Fontagre en haras. On rognait sur les frais d'instruction d'Elie pour payer les vétérinaires et les entraîneurs. Puis il fallut enrayer l'élevage du pur sang. Il n'y avait plus de chevaux à Fontagre, mais il y avait de nouvelles dettes et le vignoble, comme les autres, était mort.

Alors, Antoine, souriant et fort content de lui, vint demander aux Magavant de le tirer de ce mauvais pas. En somme, quoi de plus naturel. Les fils n'épousaient-ils pas ses propres nièces ? Ils se devaient donc de ne pas laisser l'oncle dans l'embarras. Or, les Magavant n'étaient pas de l'espèce « Terre-neuve » et par surcroît, ils n'avaient guère d'estime pour les seuls talents qu'on reconnût à Antoine : se bien tenir à cheval et à table. Il ne savait ni élever les chevaux, ni cultiver ses terres, ni élever son fils unique.

Antoine leur demanda un emprunt. Ils lui offrirent une affaire, — et sous condition. Ce ton l'offusqua. Mais il se contint. Le père Magavant ne daigna même pas voir les choses en détail. On le remit, lui, Antoine de Fontagre, aux mains de ce blanc-bec d'Alfred de Magavant. Avec ses airs de dandy, Alfred étrangla le marquis, C'est du moins ce que celui-ci répéta. On exigea d'Antoine une renonciation formelle aux pur sang ; il dut accepter de cultiver les terres sous les ordres d'un régisseur diplômé qu'on lui enverrait. Moyennant quoi — il manqua étouffer de rage, mais il la ravala, car c'était un de ses talents méconnus de se contenir à point nommé — moyennant quoi, les Magavant achetaient toutes les métairies de Fontagre et les lui louaient. C'était par pure bonté qu'on l'obligeait à recevoir un régisseur qui saurait tirer un revenu des terres. Il ne le comprit pas tout de suite. Il gardait le château, le parc, le potager et quelques

hectares. Ah ! c'était dur de devenir fermier de ses propres terres et de payer redevance.

Les Magavant se trouvaient donc propriétaires des terres de Fontagre. C'est un service qu'ils rendirent à Antoine. Sans cette tutelle, il eût tout dilapidé. Il leur en voulut à mort. A son frère, il présenta la chose comme un triomphe de sa diplomatie.

— J'ai fait mon affaire avant la tienne ! Tu as encore tes filles sur les bras et moi, j'ai l'argent des Magavant en portefeuille.

Il ne prévoyait pas que son affaire aurait de bien meilleures conséquences qu'il ne l'espérait.

Et les fêtes continuaient ! Le 25 août : Saint-Louis ! Bal aux lanternes sur la terrasse. L'orchestre était installé sur le perron. A onze heures on brûla des feux de bengale. A minuit les voitures commencèrent à emporter leur monde. Certaines avaient deux heures et plus de route. La nuit était bleue. Les fiancés, dans l'ombre, se tenait la main.

On oubliait les petites demoiselles. Elles sortaient de leur lit et le nez collé aux vitres de l'étage elles contemplaient cette fête étrange dans le jardin.

Elles sommeillaient à moitié. Les violons doux se lamentaient ou sciaient leurs polkas sautillantes. Les ombres tournoyaient dans les lumières coloriées des lanternes de papiers. Parfois, l'une s'éteignait ; le globe vert ou rouge ou jaune s'évanouissait. Dans le long collier de lanternes, une à une, ces perles se dissolvaient dans la nuit. Tout à coup une lanterne s'enflamma. Des flammèches volèrent. Les violons s'exaspéraient et les danseurs s'agitaient comme les créatures d'un Sabbat. Pruneau glissa sur le parquet : elle dormait debout. Une à une, les petites se recouchèrent. Cette fête étrange les laissa remplies de tristesse.

Pauvres petites demoiselles ! Elles ne comptaient plus. Depuis ce mois d'août, les aînées avaient beaucoup changé. C'est à peine si Eulalie pouvait leur parler, assister à leur toilette. Elle revenait ulcérée de ces entrevues qu'on lui concédait avec pitié. Les trois dernières finirent par se désintéresser des grandes. Eulalie était la plus à plaindre, elle errait d'un groupe à l'autre et n'était chez elle nulle part.

— Va donc jouer avec les petites, ceci ne te regarde pas ! lui disaient les grandes.

— Bêtes ! J'ai treize ans, répondit Eulalie, et vous ? Vous couriez bien avec nous, l'autre semaine ?

On ne lui répondait même plus. Parfois, tout simplement, on la mettait à la porte. Alors, elle crachait dans le trou de la serrure. Personne ne s'en apercevait. Elle tapait des pieds, de rage.

***

Quand ce grand mois fut terminé, il fallut faire un bilan. Les robes des demoiselles étaient défraîchies. L'argent des soins à donner au vignoble était dépensé. Abel n'en pouvait plus. Eulalie était brouillée avec les sœurs fiancées. Elle faisait des scènes : elle voulait des robes et un fiancé. Sabine était plus fatiguée que quiconque et nul ne le voyait.

A l'actif, Mademoiselle l'aînée avait longuement parlé avec Xavier de Magavant. Elle l'avait étonné par son bon sens, son aplomb, son esprit pratique. Celle-là, elle serait reine des Magavant, dès que la reine Crapaud abdiquerait. Elle était bien capable de la pousser vers la retraite. Xavier lui avait pressé la main. Il lui avait caressé les doigts. Elle aussi. Elle en avait gardé une sorte de complicité et d'entente et lorsqu'elle pensait à lui, elle ne l'évoquait plus sous le nom de M. de Magavant l'aîné, mais sous celui de Xavier. Elle entrevoyait un bel avenir, de longs et fructueux entretiens sur les affaires, la calme domination d'une grande fortune. Oui, elle serait reine, et pas une goutte d'huile d'arachide ne serait distraite du fonds. Mais sa maison serait somptueuse à l'abri de grands murs de pierre et son parc serait bien peigné.

Ah ! les Magavant avaient bien choisi ! Josèphe, en attendant, dormait à pleines nuits et rêvait furtivement à des temps enfouis dans un passé lointain durant lesquels elle jouait — est-on stupide, mon Dieu ! — dans les souterrains et les cerisiers.

Elle avait pris le grand virage.

Quand à Radegonde, le vin des bouquets et le salpêtre des feux de Bengale lui étaient un peu montés à la tête. Les propos de son fiancé aussi. Alfred l'avait beaucoup promenée dans le jardin, avant et après les feux d'artifice. Il avait grand plaisir à écouter les propos de Rady. Elle lui racontait sa vie à Montramé et à la pension. Il ne lui laissait guère la main libre. Il lui prenait même le poignet. Le dernier soir, il lui tint le bras au-dessus du coude. Rady n'aurait jamais pensé que le fait d'avoir le bras tenu au-dessus du coude, dans un soir aussi serein, pût lui mettre le front et les tempes dans un courant d'air brûlant, violent, et

lui ôter la parole, comme un début de syncope. C'est pourtant ce qui lui était arrivé. Elle se tourna vers Alfred et jamais elle ne vit sourire de plus belles lèvres. Elle se sentit éperdue. Elle préféra rentrer. Pour ce soir-là, c'était assez. Il la suivit. Il aurait tout accepté. Elle le devina obéissant avec des arrière-pensées. Elle fut presque surprise de sa docilité, tant elle s'attendait à rencontrer en lui une nature peu obéissante. Elle rentrait fort troublée, avec l'image des lèvres souriantes fixée en elle pour toujours. En somme, en fuyant, elle avait obéi à sa propre frayeur. Elle pressentait qu'elle obéirait davantage à ces lèvres charmantes qui ne souriaient que pour mieux la dominer.

Elle confia dare dare à Josèphe ce qui venait de lui arriver : « Ah ! ma sœur, j'en suis toute à l'envers... » Féfé l'écouta sérieusement et lui dit d'un air de doctoresse :

— N'attachons pas trop d'importance à ces mains, ni à ces choses-là. Méfions-nous de la mère Crapaud plutôt. Les mains de mon mari, je m'en moque.

— Oh ! la mère Crapaud, répondit Rady, je ne la regarderai même pas, c'est d'elle que je me moque... mais ce sourire ? Ah ! je ne suis plus la même.

— Tais-toi, il vaut mieux ne pas attacher trop d'importance à ces impressions, conclut Josèphe d'un ton assez inquiet.

Elles s'endormirent. Elles avaient rompu avec l'amandier, les cerisiers et les chênes.

III

On faisait les malles de Josèphe et de Radegonde. On les fit et on les défit quinze jours durant. La demoiselle Traponneau avec pelote d'épingles retouchait jupes et corsages. Ces demoiselles s'habillaient et se déshabillaient à longueur de journée. Leur chambre était pleine jusqu'aux poutres de lingeries et de robes. Et ces jupons à volants ! Quel volume ! Traponneau y perdait ses épingles et sa patience. On la bousculait.

— Que signifie ce plissé ridicule ? disait Féfé. Vous devenez sotte !

— Aïe ! et dangereuse ! criait Rady qui venait de recevoir une épingle dans le bras.

Traponneau n'en pouvait plus. Sabine était à bout de forces. Elle était bien plus malade qu'Abel. Lui s'était couché. Dix jours

de lit et la bonne cuisine qu'Anaïs lui apportait dans sa chambre, avaient fait le plus grand bien à Abel, car il mangeait de bon appétit.

Il se leva et jeta un coup d'œil épouvanté sur les préparatifs. Il désirait de toutes ses forces voir la fin de cette parade nuptiale. Mais quand il retrouva Sabine exténuée, il s'inquiéta enfin. Elle devait, en principe, partir pour Bordeaux, avec ses filles le 15 septembre. Mlle de Carennac les recevait comme il était convenu. Mais jamais Sabine ne pourrait surmonter la fatigue du voyage et des réceptions qui allaient suivre. Elle avait eu deux syncopes dans la semaine. Le départ était fixé au lundi suivant. Abel reprit sa vie normale le vendredi. Sabine disposait de trois jours pour se refaire une santé ! Elle n'y pensait pas. Elle oubliait même les petites, durant des demi-journées entières. Tout à coup, elle s'écriait :

— Où sont-elles ? Cherchez-les... Où peuvent-elles être ?

Parfois, on les retrouvait. Parfois, il fallait attendre. Alors Sabine se donnait la fièvre, s'inquiètait et s'accusait. La semaine précédente on les avait retrouvées à neuf heures du soir. Trouvées ? C'est une façon de parler, elles étaient rentrées fourbues, à demi-inconscientes, traînant ou se faisant traîner par les chevaux, titubant de sommeil, dont les rênes brisées pendaient. On avait envoyé Amanda d'un côté, le jardinier de l'autre et son aide dans les bois. Les femmes de service fouillaient les caves et les greniers. Etaient-elles tombées dans le puits du Commandeur ? Sabine s'était morfondue. Il fallait être très sévère après cette escapade. Mais elle n'avait envie que de pleurer.

Les deux aînées ne voyaient plus rien, ni personne. Elles vivaient dans leur malle et dans leur chambre. Tout ici leur devenait étranger. Elles raflaient tout ce qu'elles pouvaient. Sans l'ombre d'un scrupule, elles eussent dépouillé jusqu'à l'os père, mère et sœurs pour se parer et pour partir. Partir !... partir !

Cet égoïsme forcené, peut-être nécessaire à la jeunesse, Sabine le voyait et en souffrait. Comme elle était affaiblie et d'autant plus vulnérable, cette douleur nouvelle l'accablait. Ah ! six filles à marier, ce n'est pas seulement une plaie d'argent, c'est une plaie au cœur.

***

Abel annonça aux petites qu'à la suite de leur fugue, il changeait leur régime. D'abord Elia eut à se plier à des exercices reli-

gieux répétés. Les autres virent leurs heures d'études multipliées. Elia dut repenser par force à cette vocation à laquelle elle ne pouvait pas penser. Amanda reprit donc ses fonctions de surveillante d'études. Pas pour longtemps. Jusqu'alors, le mois de septembre 1877 n'avait connu que l'escapade des quatre petites filles dans la forêt voisine. Il allait connaître des escapades plus spectaculaires et plus tragiques.

Sabine se traînait avec peine de son lit à un fauteuil, de sa chambre à celle de ses filles et se demandait si elle pourrait partir le lendemain. Les petites croyaient que leur mère était fâchée contre elles, aussi se montraient-elles silencieuses et obéissantes.

Abel, en bonne forme, poussait la *Montramiade*. Il rattrapait les strophes perdues. Trois fois par jour, il s'enfermait avec Elia et réchauffait la vocation nécessaire. Sans succès. Elia s'inquiétait davantage pour sa mauvaise orthographe que pour sa vocation. Ses sœurs aînées l'avaient avertie qu'elle serait sous la coupe de sœur Louise au pensionnat. La maîtresse de grammaire était intraitable. Intraitable pour les doubles consonnes et même pour les autres fautes. Les doubles *r*, les doubles *n*, semblaient si dépourvus d'intérêt à Elia qu'elle s'en montrait chiche ou prodigue sans raison. Il paraît que c'est fort mal vu... Et sur qui compter à Montramé ? Leur mère n'avait pas le temps. Les sœurs aînées ne comptaient plus. Eulalie était encore plus folle avec les *r* et les *n*. Amanda ? Illettrée et par surcroît fort changée, dédaigneuse et satisfaite. On ne pouvait plus l'approcher.

Comme les gens changeaient vite cet été-là, à Montramé ! Les filles surtout. Où était le temps où Amanda pleurait, sous son amandier ? Et celui qu'elle passait à distraire les enfants de leurs études pour leur parler de mariage probable ou improbable? Finies les confidences. Maintenant, elle faisait la dame. Elle rejetait les enfants dans la corbeille à enfants, elle trônait parmi les personnes d'âge. Elle jouait à la fiancée. Elle se croyait un personnage. D'où pouvait venir pareille lubie ? Elle marchait comme Radegonde. Elle parlait comme Josèphe, elle lui empruntait ses formules autoritaires qui faisaient pleurer Eulalie.

— Les enfants avec les enfants ! Ouste ! Pas de mélange.

Avec un bout de chiffon pris dans une robe de linon de Madame, elle se confectionnait des fichus qui imitaient ceux que portaient les fiancées. Et pour être tout à fait impressionnante, elle se tenait raide comme Anaïs et enfonçait ses mains dans les poches de son

tablier blanc. Comme elle ne possédait pas la chaîne de nickel et l'imposant trousseau de clés de Montramé dont se parait Anaïs, elle attachait au bout d'un cordon sa paire de ciseaux et la clé de son armoire. Et dans les galeries, elle trouvait le moyen de les faire tinter.

Elle n'a pu changer ni ses joues écarlates, ni ses grosses hanches de plus en plus lourdes, dirait-on, ni sa démarche d'oie. Ce qui est certain c'est qu'elle ne pleure plus. Elle a toujours des fous rires.

— Amanda, qu'est-ce qu'on aura pour déjeuner ? demanda Eulalie.

— Je ne suis pas là pour vous répondre. Ecrivez ou je vous dénonce !

Elia et Eulalie ne se laissaient pas facilement rabrouer. Elles se vengeaient sur « l'oie » des insolences de leurs sœurs aînées. D'instinct, elles trouvaient la plaie saignante.

— Nous serons bientôt aux vendanges, tu ne te maries pas ?

— Ça vous regarde ? Vous voulez que je vous dénonce ? Petites pestes ! Trouvez-en, vous-mêmes, des maris ! Et puis, suffit ! Je n'ai pas envie de me marier. Vous croyez qu'on a besoin de ça ?

Elles se turent, de crainte qu'Amanda ne les fît fouetter. Elle y prenait plaisir, cette laide. Les enfants se demandaient ce qu'elle pouvait bien avoir pour afficher une telle suffisance. Et la voilà qui fredonnait en ourlant ses torchons ! Elle levait les yeux de sa couture plus souvent que les filles de leur cahier. Elle regardait le jardin. Tiens ! elle se levait, elle agitait son torchon à la fenêtre.

— Pourquoi fais-tu le drapeau à la fenêtre ? demanda Eulalie.

— Je fais tomber les fils de mon ouvrage, répondit la servante.

— Oh ! ça tu mens ! dit vivement Eulalie qui se dressa aussitôt et regarda par la fenêtre. Elle vit l'aide-jardinier. Il tenait sa bêche droite contre son épaule, immobile. L'ancien soldat faisait le : « Présentez... armes ! » à la belle Amanda. C'était tout un programme !

Eulalie haussa les épaules :

— Ils sont fous, dit-elle à ses sœurs, ils se font des gymnastiques par la fenêtre.

Cette gymnastique et d'autres devaient finir le lendemain.

Sabine essayait quand même de préparer son départ. Anaïs entra, noire comme toujours. Elle referma la porte, s'appuya contre les panneaux de bois et attendit.

— Ma pauvre Anaïs vous avez l'air aussi malade que moi.

— Moi, ce n'est rien, Madame, dit Anaïs, mais...

— Je suis sûre qu'il y a quelque chose, s'écria faiblement Sabine, depuis quinze jours j'attends des catastrophes, dites-moi vite.

— Amanda est enceinte !

— Dans ma maison ! s'écria Sabine comme si le fait ne s'y était jamais produit.

— Eh oui, Madame, tout s'est passé ici.

— Et qui ? Qui est l'autre ?

— Le petit jardinier qui a si bien jardiné.

— Vite qu'elle parte, je vous en supplie, Anaïs, que mes filles ne la voient pas. Et le jardinier aussi vite, vite.

Abel ne connut l'affaire que lorsque les amants furent partis. Amanda ne fut pas plutôt chez sa mère que celle-ci, qui n'avait pas besoin de grandes explications pour comprendre, la rossa. L'aide-jardinier l'aurait bien épousée, mais il demanda un répit pour réfléchir. La mère Jacasse, furieuse, jeta sur lui mauvais sorts sur malédictions, et sautant à bord de sa carriole, elle poussa vigoureusement son âne vers le village où demeurait la famille du coupable.

— Où allez-vous, Jacasse, en frappant ce pauvre âne comme une furie ?

— Je vais faire du tapage chez l'amant d'Amanda !

Elle en fit tant que le jeune homme n'osa plus se présenter chez lui et il s'enfuit à la ville où l'on perdit sa trace.

La plus touchée fut Sabine : elle s'alita. C'était sérieux. Les deux fiancées la supplièrent de se lever, de partir quand même. Elles voyaient leur mariage retardé. C'était inadmissible. Mais Sabine n'avait même plus la force de traverser sa chambre. Quand Anaïs la coucha, elle fut épouvantée par la maigreur de sa maîtresse. Pour étonner un squelette, il fallait que Sabine fût consumée jusqu'à l'os.

Partir ! Ces demoiselles voulaient partir.

IV

Josèphe et Radegonde s'acharnèrent à tirer leur mère du lit. Pauvre Sabine, comme elle dut souffrir ! Ses filles la torturèrent. Elle aurait si volontiers cédé ! Mais elle était à bout. Elle proposa à Abel d'accompagner ses deux filles à Bordeaux. Là, Mlle de Carennac remplacerait Sabine. Il suffirait qu'Abel fût présent. Le mariage devait avoir lieu quatorze jours plus tard. Sabine espérait bien être rétablie, elle rejoindrait Abel et les aînées avec Eulalie qui, seule des petites, devait assister au mariage avec Elie de Fontagre comme cavalier. Elie avait retenu Elia. Il refusa Eulalie. Ce qui fit rire tout le monde et fut trouvé gentil à force de folie et de puérilité.

Les deux fiancées acceptèrent ce plan. Elles avaient eu si peur de manquer le train qu'elles seraient parties avec n'importe qui, et n'importe comment. Il fallait partir et partir tout de suite. Elles avaient rompu avec Montramé.

Mieux vaudrait se taire sur les adieux qu'elles firent à leur mère. Elles l'embrassaient très fort, tout en s'efforçant de ne pas penser au train, à Bordeaux, aux Magavant. Elles sentaient leur cœur bondir et elle se dissimulaient qu'il bondissait d'impatience et non de tendresse. Elles se sentaient emportées et ne voulaient pas savoir que c'était par l'infidélité. Elles disaient des mots et elles entendaient ceux de la douce Sabine : « Mes petites filles... Maman... mes chéries... au fond de votre cœur, votre maman... toujours la première place... pour toujours... toute la vie... » Elles perdaient du temps. Elles n'avaient plus besoin de ces mots-là. Ils n'étaient plus nourrissants, leur appétit en réclamait d'autres. Ah ! elles avaient fait du chemin, en deux mois, les petites Montramé !

Leur mère gisait blessée, sur le bord de la route qu'on venait de parcourir à fond de train. Elles l'abandonnaient après le petit pansement d'usage, quelques emplâtres de bonnes paroles et de bons sentiments et, en avant ! Mais qui leur jettera la pierre ? Mlles de Montramé s'embarquaient pour l'amour, la richesse et la gloire. Du moins, la gloire des Magavant et des huileries. Mais, c'en est une aussi.

Ce jour-là, leur enfance assassinée, elles l'enfouirent avant de quitter Montramé. Ce n'est pas la descente du lit de leur mère qu'elles piétinaient d'impatience, c'est la tombe encore fraîche

de deux ravissantes filles qui parcouraient, naguère, les couloirs et les sentiers, enlacées à leurs jeunes sœurs. Elles savaient le secret des amandiers et des chênes, ceux des murs séculaires et de la fleur du matin, ceux de la première étoile et du rayon vert que jette le soleil couchant. Pauvres enfants suicidées !

Elles avaient des excuses. On ne leur avait pas dit que ces Messieurs de Magavant et leur père, et leur mère Crapaud, les bijoux, les terres, les maisons, les navires, les cheminées de l'huilerie, n'étaient qu'une seule et même chose sous des noms divers. On leur avait laissé croire que Messieurs les fiancés étaient l'essentiel de l'assortiment et qu'elles étaient l'essentiel pour ces Messieurs. Eh ! bien, Josèphe avait entrevu la vérité. A dix-huit ans, elle avait compris — et admis — que l'essentiel n'était ni elle, ni son monsieur, ni les autres messieurs-dames, mais une machinerie très bien montée qui était l'Affaire Magavant.

***

Bon voyage ! Elles sont parties. Pleure Sabine. Pleure longtemps. A partir d'aujourd'hui, quoique tu fasses, tu n'en finiras pas de pleurer.

Ce jour radieux pour ses filles l'était aussi pour le monde, tant la fin de l'été était douce et somptueuse. Ce jour radieux est un jour criminel. Sabine avait raison de pleurer. Sabine pleure sur des enfants mortes.

Chaque jour, elle attendait la lettre d'Abel. Elle faisait part de l'essentiel aux petites et à Anaïs, qui filtrait les nouvelles pour la cuisine d'où elles gagnaient tout l'arrondissement. Abel décrivait les faits par le menu. Ses filles étaient parfaites. Le monde aussi. Les gens rentraient plus tôt de leurs propriétés à cause des Montramé. Il citait des noms de gens considérables qui retardaient leurs vendanges de cinq jours pour pouvoir assister au mariage. Dès la première lettre il donna le compte rendu d'un petit incident qui l'avait frappé.

Son frère, le marquis, n'était-il pas venu, au départ du train, accompagné de son fils Elie pour souhaiter un bon voyage à Abe, et à ses nièces ? Il avait fait quatre kilomètres en voiture à seule fin d'être aimable ! Abel débordait de joie et de reconnaissance. Son frère serait au mariage, il arriverait quelques jours avantl afin de donner du lustre aux dernières réceptions, à moins qu'une

chasse intéressante ne le retînt à Fontagre. Mais il ferait l'impossible pour être du voyage en mer.

Si le même fait eût été rapporté par Josèphe et Radegonde, quel autre son de cloche ! Les nièces observaient Antoine d'un regard bien moins admiratif que ne le faisait Abel. Comme le train allait partir, le marquis émit un vœu qui était moins platonique que les compliments qu'il venait de débiter.

— J'espère que les affaires de Fontagre avec Magavant seront moins dures pour nous, lorsque ces deux mignonnes seront installées dans la place.

Les deux mignonnes éberluées le regardèrent. Rady rougit et baissa la tête. Féfé, qui était bien plus positive, retrouva vite ses esprits et répondit :

— Nous serons Magavant, dit-elle, et par devoir, leurs affaires seront les nôtres.

Antoine reçut l'arquebusade en chancelant. Quel ton, cette Féfé ! Quel regard de dragon ! Antoine s'avisa alors que le sang des Fontagre assoupi chez son frère, semblait se réveiller chez certaines de ses filles. Il entrevit sa mère, la douairière. Elle venait de parler, là, à la portière du wagon. Il se promit d'être prudent avec cette Féfé, dans l'avenir.

Comme il était toujours content de lui, il crut avoir bien agi en rendant quelques honneurs à cette fortune Magavant qui brillait maintenant dans le regard même de ses nièces.

Sabine ne détestait pas plus Antoine qu'elle ne l'aimait. La douairière et son fils l'avaient, autrefois, si douloureusement blessée qu'ils avaient engourdi pour toujours la sensibilité de Sabine à leur égard. Aussi n'attribuait-elle aucune importance à cette petite comédie d'Antoine, pas plus qu'elle n'en avait accordée au rachat et au fermage des terres de Fontagre par les Magavant. Pourtant, ces terres pourraient un jour revenir à Josèphe ou à Radegonde. Mais Sabine ne voulait rien voir du côté de son beau-frère.

Elle était bien plus satisfaite d'apprendre que les toilettes de ces demoiselles étaient appréciées, que leur mine, leurs manières plaisaient à tout le monde. Mlle de Carennac, ravie de son chaperonnage, s'en tirait à merveille. Et Abel — il le reconnaissait naïvement — vivait parmi les roses et l'encens. Car il eut sa part de compliments. Il parla de ses travaux et trouva des esprits compréhensifs. On lui indiqua même des sources nouvelles pour sa

Montramiade. Mais il se rendit compte que des faits nouveaux eussent modifié des parties déjà versifiées. Il ne toucha à rien.

Dans ses recommandations épistolaires, il n'oubliait pas Elia. Il rappelait que la persévérance était le plus sûr chemin pour atteindre à la Foi. Il fallait répéter les exercices religieux déjà prescrits.

Il n'oubliait qu'une chose, c'est que Sabine était toujours couchée. Elle ne s'aperçut même pas qu'Abel ne s'inquiétait pas de sa santé ; il admettait que Sabine serait guérie dans le délai fixé.

Le repos améliorait son état. Elle avait repris quelques couleurs et retrouvé un peu de chair. Les quatre petites étaient très sages. Elles venaient souvent voir leur mère dans sa chambre et jouaient sans bruit, assises en rond, sur le parquet. Puis, elles s'envolaient quand elles avaient besoin de grand air. Cette façon discrète et tendre d'être aimée fit grand bien à Sabine. Quelques jours avant la date fixée pour son départ, elle essaya de se lever. Elle mangeait un blanc de volaille, du consommé mêlé au vin vieux, des biscuits trempés dans du vin sucré, quelques chasselas précoces, une pêche au sirop ou à la crème. Anaïs lui préparait ces bonnes choses avec amour et les lui faisait servir par la petite servante, encore bien timide mais fort adroite, Marinette. C'était la fille d'un métayer de Fontagre. Elle trottinait dans tous les couloirs et dans les escaliers et rendait service à tout le monde avec naturel et vivacité. Sabine avait plaisir à recevoir sa nourriture des mains de cette bonne enfant. Elle fut tout de suite adoptée. Et pour toujours. Plus tard, les gens l'appelèrent « la Marinette des Fontagre ». Elle s'attacha à Elia.

Le jour où Sabine se leva, Abel et ses filles n'envoyèrent pas leur lettre quotidienne. Sabine se sentait plus forte, mais après son déjeuner dans la salle, elle s'impatienta un peu. Elle avait besoin de cette lettre... Le temps d'équinoxe gâtait l'automne. Le ciel était pesamment chargé. Tantôt on étouffait dans une torpeur accablante, tantôt des rafales de vent et de pluie battaient les arbres et commençaient à les dépouiller. Le beau temps reviendrait encore, mais en attendant, il y avait un mauvais cap à doubler.

— Après ces pluies, nous aurons des cèpes, dit Anaïs.

— Tu nous mèneras à la forêt ? demandèrent les petites.

— Comme si vous demandiez la permission pour aller vous perdre !

Ce rappel de la fugue jeta un froid ; néanmoins, avec ou sans permission, on ne laisserait pas passer la saison des cèpes sans aller fourrager sous les chênes. Elles étaient décidées à payer, mais ce plaisir-là, elles le prendraient.

Sabine pensait à ses filles et à Abel. Elle devait prendre le train pour les rejoindre trois jours plus tard, avec Eulalie. Le mariage aurait lieu le surlendemain de son arrivée. Elle épinglerait le voile de ses filles... Elle se sentait prête.

Le lendemain la lettre arriva. Sabine, oppressée, l'ouvrit. Le retard provenait d'une longue excursion à travers le Médoc. Repas princiers. Abel se disait fatigué et décidé à ne pas participer au voyage en mer. Mlle de Carennac accompagnerait les jeunes filles. Cela déplut à Sabine. Elle souhaitait qu'Abel fût toujours à côté des fiancées. Elle se reprocha de n'être pas partie plus tôt. Mais il était inutile de regretter ; au moment même où elle lisait cette lettre, le navire descendait le fleuve en suivant la marée. Quarante personnes à bord. Les fils Magavant en casquettes de commandant. Les parents Magavant tenaient compagnie à Abel, dans leur maison. Son catarrhe reprit de plus belle et l'air marin ne lui valait rien. Son frère, le marquis et Elie étaient restés à terre sur son conseil ; ils étaient arrivés toussants et fiévreux après une chasse, au cours de laquelle ils avaient essuyé, en rase campagne, un orage avec grêle et pluie. Abel se plaignait du temps capricieux et froid. « On a promis aux voyageurs un estuaire fort agité, tant pis pour les estomacs mal accrochés. » Si le temps le permettait, le navire pousserait au delà de la Pointe de Grave et irait croiser devant Cordouan. Mais la mer est si dure dans ces parages qu'il était fort improbable que le navire s'y aventurât.

C'était un charmant petit navire qui s'appelait l'*Afrique* bien qu'il n'y fût jamais allé. Il avait une voilure et, à l'arrière, une cheminée. Quand le vent manquait, il marchait à la vapeur. Le matin du départ pour l'estuaire, on pouvait le voir à l'ancre, au milieu du long croissant que forme le fleuve devant la façade de pierre de Bordeaux. Juste en face du quai des Chartrons.

Du balcon des Magavant on l'apercevait, blanc et gris, sur l'eau jaune ; il se balançait quand un remorqueur le côtoyait.

Que serait-ce dans la majesté plus tragique de l'océan que l'automne labourait avec violence ? Parmi des dizaines d'autres navires confortablement gréés et entoilés, chargés de distances et

de climats, ce charmant navire, qui voulait bien faire, était un peu ridicule. Il voulait faire croire à deux jeunes filles qu'il savait naviguer. Ce n'était pas difficile, elles croyaient n'importe quoi. Elles croyaient même qu'elles étaient heureuses.

En posant leur petit pied sanglé de chevreau mastic sur la passerelle, leur cœur soudain plus fort, plus agile, plus rythmé disait :

— Mon bonheur !... mon bonheur !... mon bonheur !...

Et le petit navire descendit au fil de l'eau, sans se soucier outre mesure de cette charge de bonheur. Le flot épais, jaune, sinuait parmi les îles vertes. L'océan grommelait au loin. On leur avait dit que l'océan était vert et bleu. Vers le soir quelqu'un cria : « Le voilà ! » Elles virent au-dessus des eaux limoneuses un horizon froissé, gris, et parfois blanc d'écume. L'océan était blanc sous un ciel noir, violet et blanc. C'était sinistre. Le vent avec des sautes brusques et méchantes faisait claquer la voilure et ébranlait le navire. Bien des invités étaient déjà malades.

— Jusqu'au banc de la Coubre et demi-tour, dit le commandant.

Personne n'en exigea davantage. Plus d'un pensa que c'était trop. La tempête se levait. On voyait les vagues se battre avec furie devant la pointe de Grave. Là, le flot redevenait glauque et violet. On assistait à la lutte des eaux jaunes contre l'abîme vert qui les engloutissait. Ce soir-là, le spectacle de l'agonie d'un fleuve était corsé par celui de la tempête et, dans ces parages, elles sont horribles. Mlles de Montramé allaient promener leur bonheur naissant dans les lieux bien funestes. Ce décor wagnérien n'était peut-être pas planté pour leur idylle.



Sabine était prête. Elle avait revu les trois robes qu'elle emportait pour Eulalie, sans compter celle de la cérémonie, en tulle brodé blanc et bleu qui lui avait donné un grand souci — comment la faire entrer dans la malle sans la froisser ? Anaïs lui dit de la donner à une repasseuse dès leur arrivée à Bordeaux. Avec ses propres toilettes, c'était un vestiaire des plus volumineux, les jupons empesés, les tournures, et les chapeaux. Il avait fallu faire un convoi la veille et expédier les malles avant le départ de Sabine. Cela fait, elle n'eut plus rien à faire. Elle ne reçut pas de lettre.

Mais Abel avait probablement attendu le retour des navigateurs pour écrire les dernières nouvelles et, comme ils étaient rentrés dans la nuit ou peut-être le matin même, après escale à Pauillac, elle ne comptait pas sur la lettre de ce jour. Demain, avant de prendre le train, elle aurait cette lettre et en route ! Elle trouvait cette attente un peu agaçante. Et puis le temps fatiguait les nerfs. Ces rafales de vent, ces hauts et ces bas. Elle songeait : « J'espère que le temps est meilleur sur la côte... Abel a écrit sa lettre ce matin... Elles ont dû être étonnées par le spectacle... Elles vont maintenant se reposer pendant trois jours ; ni promenades, ni réceptions... J'aurais dû être là pour surveiller leur teint. Je pouvais partir, si j'avais su, je serais partie. »

A midi, bien que n'ayant plus rien à préparer, Sabine s'aperçut qu'elle était déjà montée et redescendue vingt fois au moins. Et pour rien ! Elle s'étendit après le déjeuner.

Ses filles autour d'elle découpaient des fleurs dans des vieux papiers peints. Elle eut ainsi une heure de calme. Puis les fillettes s'enfuirent vers des jeux plus bruyants et elle monta dans sa chambre. Elle en redescendit bientôt, elle avait oublié son dé, en bas. Elle fit un tour à la cuisine. Anaïs avait un panaris. Elle lui soigna le doigt. Elle s'enferma et relut les lettres d'Abel. Elle les trouva d'une tristesse à laquelle elle n'avait pas été sensible à la première lecture. Au contraire, c'est la joie d'Abel qui l'avait frappée, alors. Aujourd'hui, cette chronique des fiançailles lui parut mélancolique, lointaine, comme un conte inachevé. « J'aurais dû être près d'eux », songeait-elle.

Elle entendit les petites courir dans la galerie, elles descendaient du grenier. Que faisaient-elles dans les combles ? Elle ferait fermer cet escalier... La porte s'ouvrit en coup de vent.

— Maman ! Une voiture monte chez nous.

Jamais Sabine n'avait guetté l'arrivée d'une voiture en s'écrasant le nez à la vitre d'une lucarne. Ce jour-là, elle le fit. Elle suivit ses filles et toutes leurs têtes, d'un même mouvement se collèrent au vitrage un peu trouble des lucarnes.

Elles regardent, le souffle coupé, une voiture noire qui monte lentement, pesamment. On ne connaît pas cette voiture. Elle s'arrête pour laisser respirer les chevaux. Deux messieurs descendent, en grand manteau noir et le « tube » sur la tête. Ils restent là, immobiles, près de la voiture, tête basse. Ils font quelques pas.

Ils ont l'air indécis. Ils remontent. Dans vingt minutes, ils seront là, peut-être plus tôt. Ils ont de beaux chevaux.

Juste au moment d'atteindre le plateau, la voiture encore s'arrête. Et les deux messieurs descendent. Ils marchent mains au dos. On voit bien qu'ils ne sont pas pressés de se présenter. Que complotent-ils ? Ils préparent un vilain coup... Ils se penchent à la portière, il y a quelqu'un dans la voiture qu'on ne voit pas.

Mais Sabine devine qu'on parle à cette personne et même qu'on lui donne la main. Enfin Sabine reconnaît le grand, c'est Henri de Carennac. L'autre doit être son frère. Que font-ils ici ? Il devraient être à Bordeaux, ils sont invités au mariage.

Sabine se dresse, bouscule les petites et descend en courant. Eulalie pousse un cri.

— Maman ! ne courez pas, vous me faites peur.

Tout comme le soir où la vigne est morte, les petites ont senti le malheur. Sabine est en bas, dans la salle, elle va et vient en pétrissant son mouchoir. A la queue-leu-leu les petites entrent, elles se pressent, elles sont en grappe, contre la jupe de leur mère. Personne ne parle. Sabine suffoque.

« Ils vont venir... ils vont venir. » C'est tout ce qu'elle peut penser. « Ah ! pitié... pitié ! » implore-t-elle. Elle ne sait rien, elle est désemparée et terrifiée. A la longue, ils arrivent. Elle les entend. Ils sont déjà dans la galerie. Anaïs cherche Madame. Enfin, les pas approchent. Ah ! leurs bottines qui crient... c'est abominable. « N'entrez pas ! »

Les messieurs noirs sont à la porte. Ils s'inclinent. Elle a entrevu leur regard, il parlait déjà de mort. Alors, derrière eux, dans la pénombre Sabine aperçut Abel, le spectre d'Abel, tant il était livide, les épaules creuses, le cou décharné. Il n'a plus de cheveux, plus de regard. Abel en ruines !

Sabine ne sait plus, elle crie comme une folle.

— Ne me le dites pas... je vous supplie de ne pas me le dire !

Elle est adossée aux murs de noyer, elle repousse de ses deux mains exsangues la nouvelle atroce. Elle ne saurait pas la formuler, mais elle la souffre déjà. Abel s'avance vers elle. D'un air haineux et terrible, elle lui dit :

— Vous revenez sans mes filles ? Rendez-moi les filles que je vous ai confiées !

— Nous n'avons plus que celles-ci, dit Abel, dans un souffle en montrant les quatre petites.

— Mais c'est donc vrai ? s'écrie Sabine. On m'a volé mes petites filles, on m'a tué mes filles ! Oh ! mon Dieu, rendez-moi mes petites filles...

La pauvre femme s'abîma dans les convulsions. Les quatre petites se jetèrent sur leur mère et la tinrent embrassée, de toutes leurs forces, sans mot dire. Elles jetaient des regards de bêtes traquées et dangereuses à affronter du côté des hommes noirs et de leur père.

Abel n'avait rien à dire. Il se tenait debout et c'était bien beau. Les Carennac l'encadrèrent et le soutinrent pour le faire asseoir. En reculant, ils heurtèrent du pied le corps d'Anaïs qui avait été terrassée par une syncope. Tous demeurèrent silencieux et immobiles. Sabine gémissait comme un blessé qui sent peu à peu tout son sang se perdre.

L'obscurité gagna bientôt la pièce. Le même crépuscule trouble descendait, là-bas, vers la Coubre, sur la mer ardoisée ét sur les flots vaincus du fleuve de limon dans lesquels l'*Afrique* s'était engloutie à huit heures du soir, le 26 septembre 1877 avec ses quarante passagers. Bordeaux en porta le deuil pendant longtemps. Quelques personnes s'en souviennent encore.

V

Les grandes, maintenant, ce sont Eulalie et Elia. Un ouvrier, est venu de Moustiers, hier. Il travaille dans la salle d'études aidé du jardinier. On ferme les portes sur eux. On les entend scier, clouer, raboter.

— Qu'est-ce qu'ils font chez nous, ces hommes ? demanda Eulalie.

— Je préfère ne rien en dire, soupira Anaïs.

— En tout cas, dit Elia, c'est plein de peinture noire, c'est pas joli.

— Pour le noir, mes petites, nous y sommes et pour toujours ! Quel malheur ! gémit-elle. Allons, venez travailler, ajoute-t-elle doucement.

Et elle pousse les quatre demoiselles devant elle. Ce ne sont plus les mêmes. Depuis quinze jours elles sont en noir. Serge noire et parements de crêpe. Et les jolies robes de toile de l'été ? Dans les coffres bien lourds, verrouillés pour l'éternité. On pleure,

on prie, on chuchote à Montramé. Elia fait en silence quelques exercices de tir au fusil. On a oublié les escapades. La saison des champignons est passée sans profit.

On est en grand deuil.

Pour consoler sa cousine, Elie de Fontagre a envoyé à Elia un vieux fusil à piston. Entre les mains d'un armurier, il pourrait peut-être encore rendre des services, mais quoique « vrai fusil » il est hors d'usage. Personne, sauf Elia, n'a paru touché par cette attention. Elle est pourtant délicate. Au fait, quelqu'un s'en est formalisé, c'est le marquis, le père d'Elie. Il s'est dérangé pour venir faire une scène à Montramé parce qu'on avait accepté le fusil sans savoir si lui, Antoine de Fontagre, avait approuvé le don. Abel et Sabine n'ont rien répondu. Ils n'ont peut-être pas compris l'objet de la colère. Quant à Elia, elle a jeté le fusil aux pieds de son oncle avec tant de hargne qu'il a heurté le soulier du marquis. Il manqua étouffer de colère et s'écria en regardant son frère :

— Si j'avais des filles comme ça, je les tuerais !

— Oh ! dit Abel dans un souffle, les nôtres meurent toutes seules.

Le marquis a tout de même compris. Il est sorti pour toujours, disait-il, de la maison de son frère. Abel ne l'a pas reconduit. C'était terrible.

Comme les jours de cet automne furent lugubres ! Les cœurs surmenés ne pouvaient plus souffrir. Les Montramé vivaient dans une torpeur accablante. Ce doit être ainsi le temps du Purgatoire. C'était celui du deuil.

Il n'y a pas que celui des sœurs à porter. Celui de la vigne pèse lourdement. Dans la joie des fiançailles de l'été, on l'avait repoussé. Il est là... En recueillant, grain par grain, les quelques grapillons qui ont pu mûrir on a pressé deux barriques de vin vert alors qu'on en tirait deux cent cinquante d'excellent. L'année prochaine, il n'y aura rien. Les arrangements avec les Magavant, nul n'en parle. Nul n'en parlera jamais. Les contrats aussi sont noyés. Tandis que ceux qu'Antoine de Fontagre a conclu sont valables. Il doit penser que son frère n'a même pas su marier ses filles assez rondement.

Et Montramé est plus pauvre que jamais. Les grands frais de réceptions et de toilette engagés pour les fiançailles retombent maintenant sur la détresse de Sabine. Tout réveille sa peine et l'entretient. Les factures qu'on reçoit... « six mètres de soie rayée

bleue ». Ah ! c'est la robe de Josèphe. Le retour des malles de ces demoiselles a été atroce. Voilà ce qui reste d'elles, des robes de bals blancs, des toilettes de fiançailles. Sabine s'est évanouie. On a vite refermé les malles et on les a cachées. Personne, avant bien des lustres, n'osera ouvrir ces sarcophages de jeunes filles.

Abel souffre de ne pouvoir rendre tous les devoirs à la dépouille de ses filles, mais la mer n'a rien rendu. Elles sont enlisées dans les sables et les vases de l'estuaire. Chaque lundi à sept heures du matin on célèbre une messe de *Requiem*. La dévotion d'Abel devient une dévotion funèbre. Il ne prie plus que pour ses filles mortes. Il plie les filles vivantes à la dévotion de la Mort. Les prières se répètent quatre fois par jour. Enfin, il lui est venu une idée. Il fait transformer la salle d'études en chapelle. Tout est peint en noir avec des baguettes et des encadrements blancs. Des fleurs blanches sur un autel de bois noir, deux bougeoirs d'argent. Six chaises noires, un banc noir pour les domestiques. A droite et à gauche les portraits des deux disparues, couronnées de roses de taffetas blanc. Le crucifix porte un ruban blanc autour de ses pieds. Les fenêtres sont bouchées.

C'est là qu'on prie pour les mortes.

La grand'mère de Saint-Sulpice est venue, très excitée par la catastrophe. Elle n'a pas eu de crise de nerfs pour si peu. Elle est simplement venue dire un mot de condoléance à sa fille, montrer qu'elle a pris le deuil, et faire passer à son gendre deux ou trois compliments de sa façon.

— Alors, tu vois mon deuil ? dit-elle au débotté.

Elle est en noir depuis trente ans, ça ne la change guère, mais elle s'est fait coiffer d'un catafalque de plumes d'autruche noires, entrelacées de rubans de crêpe et de moire dont les nœuds et les pans lui couvrent les épaules et retombent à mi-échine. Pour deux petites-filles — et d'un seul coup ! — elle ne pouvait moins faire. Qu'aurait-on dit ? Ah ! elle n'a pas rogné sur la largeur, ni la longueur des rubans.

Elle a su que son gendre avait fait dresser un autel funéraire. Cette idée lui a paru ingénieuse et elle désire contribuer à l'ornementation du sanctuaire. Elle a apporté une brassée de plumes d'autruche blanches. Elle explique qu'elles sont un peu mitées par la faute de sa camériste qui prisait le tabac en poudre au lieu d'en saupoudrer les fourrures et les plumes.

— Ah ! dit-elle à Sabine, tu vois l'imprudence de tes filles.

A deux jours d'un si beau mariage, aller se balancer sur l'eau. N'auraient-elles pas pu attendre d'être mariées ? Quoi ? Quoi ? hurle-t-elle en mettant sa main en cornet pour recueillir une réponse dont elle se moque d'ailleurs.

Rien ne vient, elle continue.

— Jamais ! Jamais, je n'ai envoyé mes enfants sur l'eau. Tu peux le dire, Sabine, t'ai-je mis une fois dans un bateau ? Jamais ! Aussi tu es mariée. Médiocrement mariée, ajoute-t-elle, en lançant un regard à Abel, mais mariée tout de même. Quant à moi, je n'ai jamais consenti à naviguer. Pour le plaisir d'un moment la jeunesse ne voit pas dans quels embarras elle jette sa famille. Enfin, n'en parlons plus. Je leur apporte tout de même ces plumes d'autruche. Tu remarqueras, Sabine, qu'il y a de quoi former deux beaux panaches de chaque côté de l'autel. C'est tout ce qu'il y a de plus grand deuil, la plume blanche, tu le sais ? A la Cour c'était le deuil de la Reine.

Sabine se tord de douleur, en silence. Sa mère ne voit rien. Elle n'entend rien. Elle parle et porte ses coups en toute inconscience. Elle pourrait continuer des heures durant. Mais un autre souci la traverse.

— Tu vas marier les deux suivantes, n'est-ce pas ? C'est ce que vous avez de mieux à faire. Et pas de voyage ! Pas de voyage ! Et si tu veux me croire, pas de fiançailles trop longues. Il n'y a jamais eu de si bon mariage que le mien, à onze heures j'étais mariée, à cinq heures... etc.

Sabine soupire, se tourne et se retourne. Abel ose répondre.

— Eulalie et Elia ont treize et douze ans, vous ne voulez tout de même pas que je les marie demain.

— Et qui vous parle de les marier demain, je vous dis qu'il faut y penser. Y penser ! hurle-t-elle, et dès aujourd'hui. « *Préparer longuement, exécuter promptement.* » Mon mari qui savait faire la guerre m'a donné ce principe pour les mariages. C'est le bon. Hop !

Elle souffle et grimace. Elle étouffe sous son catafalque. Elle retrouve sa voix :

— Dis-moi, Sabine, tu pourrais me faire donner un bol de bouillon et un doigt de vin rouge. Vers quatre heures, je suis prête à défaillir, si je ne prends rien... Et ajoutez quatre biscuits ! crie-t-elle à Anaïs qui vient prendre ses ordres.

***

Le mois d'octobre passa de la sorte. Le jour de Toussaint, le curé de Moustiers vint après Vêpres. Il trouva tous ces gens si émaciés qu'il resta saisi. Il parla raisonnablement à Abel et à Sabine et pour que le conseil fût au complet, Anaïs y assista. Ils prirent quelques décisions.

Eulalie et Elia devaient entrer sans tarder au pensionnat. Les deux petites seraient confiés à Aline, la couturière qui travaillait naguère avec la pauvre demoiselle Traponneau qu'on venait de porter en terre. Aline coudrait, tiendrait compagnie à Sabine et surveillerait les pages d'écriture et les additions. Cette Aline avait un petit museau pointu qu'on disait distingué et une jolie plume pour l'écriture « à l'anglaise ». La petite Marinette à la cuisine travaillait comme un ange avec Anaïs qui disait :

— A nous deux nous ferons un dîner pour quinze personnes et rien ne manquera... que la joie. Ça je ne peux plus en servir ici.

Le sort d'Elia et d'Eulalie était bien plus changé qu'elles ne le soupçonnaient encore.

— Allons, approchez-vous de Monsieur le curé, dit Abel aux quatre demoiselles qu'on avait appelées à la fin du conseil. On dirait que vous ne le connaissez pas.

Depuis qu'Elia leur avait raconté la cérémonie dans l'église déserte, elles ressentaient un petit frisson de terreur à l'approche de M. le curé. Il n'était cependant ni dur, ni borné et dans cette affaire il avait joint ses prières à celles des parents dans l'intention d'apporter à l'enfant leur assistance spirituelle. Il n'était pas sans inquiétude lui-même sur la vocation d'Elia, et la dévotion d'Abel ne lui paraissait pas de nature à soutenir efficacement celle de la demoiselle Fusil. Mais comment se faire comprendre d'Abel ?

Le curé avait tenté de l'éclairer, mais Abel ne voyait rien. A la lettre, Abel n'entendait pas les mots qui étaient hors du registre de ses voix intérieures.

Le cas est plus fréquent qu'on ne le croit, même chez des gens dont les voix intérieures sont moins hautes que celles d'Abel.

Sabine aurait certainement mieux compris parce qu'elle savait déjà que mettre Elia dans un cloître, c'était forger du fer froid.

Mais le sort d'Elia venait de changer. La disparition de ses sœurs aînées renversait les anciennes dispositions à son endroit : Elia serait mariée. Après Eulalie, bien entendu qui était fille aînée. Quand à Lucile et à Pruneau, elles iraient au couvent, comme

prévu. Pour elles, rien n'était changé. On ne dit rien à ces demoiselles, c'était pour elles un avenir lointain. Mais de la grand'mère Saint-Sulpice à demoiselle Aline, tout le monde prévoyait et conjecturait.

Cet avenir s'annonça d'abord à Elia par une nouvelle des plus désagréables. Elle entrait en pension avec Eulalie, et sans délai ! Elle espérait que le deuil aurait au moins l'avantage de reporter l'entrée au Sacré-Cœur jusqu'en janvier. Elle rendit le curé responsable de cette hâte. Elle ne se trompait pas. La mesure était salutaire, Abel aurait ruiné la santé de ses filles et peut-être leur caractère.

Les grandes personnes sont étranges : après avoir pris ces décisions désagréables elles donnèrent aux enfants l'impression d'être détendues et allégées. Sabine aurait aimé garder ses filles encore un peu, mais elle pensait que le changement de vie leur ferait du bien. Anaïs annonça gaillardement aux nouvelles pensionnaires :

— Dans deux jours votre trousseau sera prêt, mesdemoiselles !

— Eh ! bien, dit Abel, elles partiront dans trois. Nous célébrerons ensemble la fête des Morts par une journée entière de prières.

Anaïs eut envie de répondre qu'on avait assez célébré les Morts ce mois-ci et qu'on finirait par indisposer le Ciel contre les mortes de Montramé. A la fin, on sollicitait trop ! Elles n'avaient pas besoin de tant de prières, ces petites vierges !

Abel ne perdit pas une heure. Tant qu'il tint ses filles, elles prièrent. Elles en souffraient mais elles n'auraient jamais murmuré. Même entre elles, elles ne se plaignaient pas. Elle se jugeaient un peu frivoles pour être les filles d'un père aussi noble et aussi pieux. Jusqu'à la fin de leur vie c'est ce qu'elles pensèrent de leur père.

Cependant que Messieurs, dames et demoiselles s'abîmaient dans la dévotion, Anaïs, Aline et Marinette transformaient, en cachette, le trousseau de pensionnat des demoiselles mortes, en trousseau des demoiselles vivantes. Eulalie endossait le vestiaire de Féfé, et Elia celui de Rady. Inutile d'en parler à Madame, elle s'en doutait peut-être, mais si elle avait revu les robes et le linge de Féfé et de Rady, elle serait encore plus malade. Pauvre mère ! Elle va pleurer longtemps, elle va pleurer jusqu'au moment de rejoindre ses filles mortes.

***

Elia s'entretient confidentiellement avec Marinette. Elle va faire des visites à la cuisine. Anaïs le tolère. Elia et Marinette s'entendent fort bien. En somme, elles ont des parentés dans l'esprit et dans le caractère. La porte s'ouvre. On frappe ensuite. C'est Jacasse. Elle est déjà plantée au milieu de la cuisine. Elle vient de temps à autre attraper quelques nouvelles et se délester de quelques autres.

Sans prendre garde à Elia et à Marinette qui n'ont que douze ans et sont, par conséquent, pour les gens de l'espèce de Jacasse, des êtres intermédiaires entre le chien savant et la tourterelle, sans se soucier donc de ces insignifiantes créatures, Jacasse parle. Elle a vu le curé ! Ainsi, c'est décidé, ces demoiselles entrent en pension. Tant mieux ! On les forme pour un bon mariage. Jacasse s'en félicite. Elia apprend de cette manière qu'elle n'est plus destinée au cloître mais à un mari. C'était Jacasse, dans sa carriole, qui avait fait comprendre à Elia pour la première fois, qu'on la donnerait au bon Dieu.

— Ainsi, on me reprend à Dieu, pensa Elia. Evidemment, puisqu'il a déjà pris les grandes.

Tout cela lui paraît très clair. Ce qu'on perd d'une main on le gagne de l'autre. Elle est bien soulagée de n'être pas en pension pour toute sa vie. En somme, quatre ou cinq ans au Sacré-Cœur, coupés de longues vacances, ensuite un mariage avec garantie de longs loisirs pour aller chasser et se promener, lui font de l'existence une perspective plus amène.

Mais cette entrée en pension l'angoisse. Elle déteste les murs du Sacré-Cœur. La mère Supérieure, les bonnes sœurs, les compagnes mijaurées. Féfé et Rady en ont tellement raconté sur les réprimandes, sur les offices, sur sœur Louise et la grammaire, sur sœur Thérèse et le maintien... Ah ! ces coups de claquoirs à longueur de journée pour vous tenir en haleine. Clac ! clac ! comme des chiens qui vous jappent aux trousses.

Mais Jacasse crie si fort qu'Elia n'a guère le temps de s'abandonner à sa songerie.

— On fera peut-être attention à ce que je dis « dorédevant». Quand la bique noire a fait tomber mon âne, j'ai prédit, oui ou non ? Et vous l'avez le malheur ou vous ne l'avez pas?

Elle triomphe. Pour du malheur, c'est du malheur. Ça crève

les yeux et ça crève le cœur. Elle désigne Elia d'un hochement de tête.

— Quant à celle-ci, elle me doit une belle chandelle.

— Voulez-vous, vous taire ! dit Anaïs, je ne veux pas qu'on parle ainsi aux demoiselles.

— Il faut bien qu'elle sache, poursuit Jacasse, que si ses sœurs aînées n'avaient pas reçu ce coup de vent du mauvais bord, elle serait tondue et vierge par force. Et c'est moi qui ai prédit le malheur qui a rétabli la situation de cette fille-ci.

Anaïs excédée pousse Jacasse dehors.

— Partez, vilaine femme et ne venez plus, vous apportez le diable dans vos trousses.

Mais Jacasse se retourne.

— Tout le monde aura du malheur encore, même cette Elia qui me regarde d'un mauvais œil ; elle en aura tout son saoûl, elle finira par l'avoir son couvent, elle n'y échappera pas. Le Destin c'est le destin.

La porte rabattue avec fracas, sur Jacasse, on se ressaisit. Elia est pétrifiée. Anaïs lui prend la main.

— Non, ma petite fille, lui dit-elle, vous aurez un monsieur bien élevé pour mari. Pour vous, le couvent, c'est fini. Je sais tout, moi.

Elia est vraiment bouleversée car elle finit par deviner à quoi elle a échappé. Mais Jacasse y a vraiment mis de l'insistance. Elle pense à ses sœurs.

— Et Lucile et Pruneau ? Dis-moi la vérité, Anaïs.

— Pour celles-ci... elles iront au couvent. Mais elles seront contentes à la longue. Tandis que vous, un Fusil ! Dans un cloître ! Mais c'était à faire frémir ! Madame et moi nous avons bien pleuré pour vous. Maintenant nous pleurons pour les autres... C'est ainsi que Dieu nous a faites à Montramé.

JEAN ORIEUX.

(La quatrième partie au prochain numéro).

JACQUES D'UZÈS AU CONGO

1892 - 1893

Ceci est l'histoire d'une expédition de quatorze mois sur le Congo et l'Oubanghi, laquelle n'atteignit pas son but, fut dispersée par la maladie, l'insuccès et la mort, et finalement perdit son chef, tombé d'épuisement.

Cinq ans plus tard, la mission Marchand-Baratier réussissant la liaison Congo-Nil a écrit un chapitre de l'histoire française en Afrique, tel que la précaire tentative de Jacques d'Uzès ne peut, à son éclat, faire figure et lumière.

Cependant, même quand on connait ce qu'il fallut à Marchand et son équipe, de courage intelligent, d'aptitude africaine, de passion patriotique, de chance et de santé, comme de matériel et d'hommes, on ne peut sourire devant l'ambition, je dirais l'ingénuité de Jacques d'Uzès ; il a payé de sa vie son inexpérience et la faiblesse de ses moyens.

Aussi bien, mon dessein n'est-il pas d'esquisser un parallèle entre deux expéditions de consistances trop dissemblables. Tout au plus pourra-t-on comparer, repérer des dates, des délais, des étapes dans la remontée du Congo et de l'Oubanghi, jusqu'au poste des Abiras que ne dépassa pas d'Uzès, et deviner ce qui l'attendait, s'il avait poussé plus loin, entre bassins du Congo et du Nil.

Mais sur le plan des valeurs spirituelles, le rapprochement s'admet : né, comme disent les Russes, « dans une chemise d'or » c'est-à-dire avec toutes les chances, duc par la mort de son père, riche par la fortune de sa mère, cordial, de bonne mine, excellent

ami, un être dont avec Chénier on eût dit : « La bienvenue au jour lui rit dans tous les yeux », d'Uzès aurait pu, à vingt-trois ans, se laisser vivre, chasser à courre à Rambouillet avec sa mère, ou, moindre innocence, faire des dettes et continuer à s'afficher avec Mlle Emilienne d'Alençon, laquelle venait de parfaire sa renommée en présentant au Cirque d'Eté des Champs-Elysées un carrousel remarqué de lapins blancs en liberté. Voilà de ces événements dont parle Paris, plus que d'un fou qui crève de fièvre à reconnaître la rivière M'Bomou aux confins du Soudan ! Il aurait pu, dans la facilité des années heureuses, exister, sur le souvenir suffisant des hauts faits de ses ancêtres, puis vieillir ou s'enliser comme tant d'autres, dans une contuse et persistante mésestime de soi, n'ayant, en somme, au terme de sa vie, rien fait qui vaille. C'est autre chose qu'il préféra, se situant dès lors en place valable et valeureuse, parmi la présence française au Continent Noir.

Quelle fut l'origine de sa détermination ?

Des malveillants, pour qui nous avons toujours les mains sales et jamais rien n'est pur, ont prétendu que sa mère, exagérément émue de ses frasques de jeune homme, l'avait obligé au départ et portait, de ce fait, la responsabilité de sa mort. Mais voici le témoignage de sa première lettre :

A bord du *Taygète* le 27 avril 1892.

« Ma chère Maman,

« Nous voilà donc partis, et l'expédition commence sous de très heureux auspices. Jusqu'à présent, la traversée est excellente et personne n'est malade. Nous avons tous été très émus au départ, moi le premier, mais maintenant l'espérance est revenue et je suis fermement décidé à marcher et réussir.

« J'espère que tous les serpents *(sic)* qui parlent contre nous vont se taire et ne plus dire que vous m'envoyez me faire tuer là-bas. On sait bien que, seul, j'ai décidé de partir, et que vous n'avez fait que m'en procurer les moyens. »

Il dit encore :

« Ce voyage donne à mon existence un but sérieux qui changera ma vie entière. Je prouverai que je ne suis pas un dégénéré, mais le descendant d'une race où les hommes sont braves et dignes de leur nom. »

Ces paroles sonnent clair : que l'idée première de son exploration n'ait pas procédé de lui seul, peu importe, il y adhéra, il la fit sienne dans l'offrande et tout l'élan d'un cœur jeune.

J'ai voulu, à la lecture de ses lettres et de ses notes, suivre son trajet, ses espoirs, ses aventures, ses tribulations ; être avec lui lors de l'opération qui, dans la brousse et sous les flèches de trois mille Noirs, vengea Poumayrac massacré avec ses onze tirailleurs. J'ai voulu suivre l'oblation de sa pensée dans un corps toujours plus émacié à chaque station du calvaire de son retour par Kwango, Banghi, Lirranga, Brazzaville, Loango, Landana et Kabinda. J'ai voulu, sur la stèle que les Français doivent à tous ceux d'entre eux qui furent Africains, au sens où les Romains l'entendirent de Scipion, déposer mon hommage en apportant cette étude à la mémoire de Jacques de Crussol, treizième duc d'Uzès, frère aîné de ma mère, à cet oncle, « tabou » de mon enfance, mort à vingt-quatre ans, et que je n'ai jamais connu.

***

De graves nouvelles attendaient Jacques d'Uzès à Brazzaville où son expédition arriva le 5 août 1892.

Jusque là, tout avait marché suivant ses prévisions :

Parti le 25 avril de Marseille à bord du vapeur *Le Taygète*, il avait touché l'Algérie à Oran, le Sénégal à Dakar, la Guinée française à Konakri, le Dahomey à Kotonou, et avait débarqué avec tout son monde à Banana, ville de l'Etat indépendant, sur l'estuaire du fleuve Congo, le 24 mai, après un mois de voyage heureux.

De là, huit jours plus tard, il remonte l'estuaire sur l'*Akassa*, petit navire belge arrivant d'Anvers, qui le dépose à Boma, où il rend visite au gouverneur. L'*Akassa* poursuit et débarque le reste de l'expédition à Matadi, aux responsabilités du lieutenant Julien, second de d'Uzès.

A Boma, le gouverneur reçoit courtoisement Jacques d'Uzès, lui rend sa visite le lendemain avec son officier d'ordonnance, et met son yacht à sa disposition pour remonter à Matadi. Ces détails sont donnés dans une lettre à sa mère datée de Boma, Congo, le 3 juin 1892, et qu'il signe : « Votre fils à demi africain. »



ITINÉRAIRE DU VOYAGE SUR LE CONGO ET LE HAUT OUBANGHI

Dans une lettre postérieure de quelques jours (12 juin), il écrit : « Nous avons, ce matin, assisté à la messe à la « Cathédrale » qui est, en fait, une chapelle en tôle. La messe était servie par deux petits Noirs en rouge, qui avaient très bonne tenue et auraient pu en remontrer aux enfants de chœur de Bonnelles ». Moi qui ai connu ceux-ci dans mon enfance, au temps d'un curé vénérable, mais antique, je pense que ce n'était pas difficile.

D'Uzès quitte Boma le 3 avec Pottier, de son état-major, reporter de l'*Illustration*, et photographe de l'expédition. Ils embarquent sur le petit steamer *Prince Baudoin;* navigation facile avec la distraction de tirer les singes et les crocodiles qui commencent à paraître, et arrivée à Matadi, où ils retrouvent Julien et ses hommes en bon état sanitaire. Là, il déjeune avec ses compagnons sous le chêne de Stanley qui, à la vérité, est un baobab ; puis il visite et décrit les travaux du chemin de fer qui doit rejoindre Léopoldville à 390 kilomètres, dont la voie n'en compte alors que cinq de posés, et qui ne sera terminé que six ans plus tard, en 1898 ; œuvre remarquable dont j'ai eu l'honneur de connaître l'artisan, M. Nicolas Cito, décédé à quatre-vingt-trois ans en 1949, et qu'on peut voir sur les documents photographiques de l'époque, jeune ingénieur, pilotant une incroyable locomotive.

Départ de Matadi le 27 juin. La question des porteurs se pose, et avec eux les difficultés commencent. D'Uzès se met en route avec 125 charges. En route est un euphémisme : c'est, entre Matadi et Léopoldville, une piste à travers brousse ou forêt, très fréquentée, il est vrai, car le passage y est de six mille porteurs par mois. Etapes à Mposo, à Loufou, sur un affluent de rive gauche du Congo, et campement, le 2 juillet, au bord d'une rivière, l'Unionzo. Là, l'incident classique : le chef du convoi fait le compte de ses charges et constate que l'une d'elles a été laissée à deux étapes en arrière. Il rassemble les *capitas*, chefs d'équipe noirs, contrôle chaque porteur, « et s'aperçoit vite, raconte Jacques d'Uzès, que l'un d'eux, comme le quatrième officier de Malbrouk, ne portait rien ». « Se voyant pincé, notre homme se sauve et met la rivière entre lui et nous. Le capitas le rappelle, il ne veut rien savoir et continue sa fuite. Il gravissait déjà la colline, à cinq ou six cents mètres de nous, quand l'un de nous, saisissant un fusil, le met en joue. Nos Noirs se mettent

à hurler quelque chose ; il se retourne, et voyant un fusil entre les mains d'un *moundelé* (Blanc) il rebrousse chemin et revient précipitamment, persuadé qu'à cinq cents mètres, un Blanc ne le manquerait pas. Le soir même, il partait pour Loufou et nous avait rejoints à l'étape suivante, le 3 juillet, ayant marché vingt-quatre heures d'affilée. »

Etape à Loukounga le 7, où d'Uzès est pris de son premier accès de fièvre, mais s'en remet vite. Il arrive à Manyanga-sud, poste belge sur la rive gauche du Congo, et de là, passe seul à Manyanga-nord, sur la rive droite, en Congo français, où fort bien reçu par le chef de poste, il décide de gagner Brazzaville par le territoire français. Le 13 juillet, il fait donc traverser le Congo, fort rapide, à toute son expédition, en pirogues et baleinières. « Le poste de Manyanga, dit-il, domine le Congo de cent mètres. Pour y parvenir, on doit gravir un petit sentier auprès duquel la « grimpette des Maréchaux », en forêt de Rambouillet, est une pente douce. » Mais une mauvaise nouvelle termine sa lettre de ce jour : un de ses tirailleurs, malgré la consigne, a bu d'une eau suspecte. Il était caporal, on le casse, pour l'exemple. Il est malade de dysenterie et en mourra à Brazzaville. Ce sera le premier mort de l'expédition qui en comptera, hélas ! bien d'autres.

Le lendemain, 14 juillet, le chef de poste et d'Uzès célèbrent la fête nationale par quatre heures de tam-tam, danses nègres, un mât de cocagne et une course en sac, dans laquelle les Sénégalais de son escorte se distinguent. Les prix consistent en poulets, en étoffes d'échange, en pièces de cent sous, en bouteilles de vin et en articles de pacotille offerts par le chef du poste et les dirigeants d'une entreprise hollandaise et d'une entreprise belge installées à Manyanga. Un seul incident : les femmes noires, ne pouvant maîtriser leur impatience, se jettent sur les lots imprudemment exposés et se les disputent à glapissements aigus. « Il fallut plus d'une heure de palabres pour les ravoir. »

Le séjour se prolonge à Manyanga-nord, malgré l'impatience de d'Uzès, par la difficulté de recruter des porteurs. Il prévoit qu'il ne sera guère possible d'être à Stanley Falls avant septembre, et dans une lettre du 19 juillet ajoute : « Je ne crois pas que nous puissions en partir avant les premiers jours de 1893. »

Enfin, le 21 juillet, les porteurs arrivent, et d'Uzès décide

de partir le lendemain lundi, 25 juillet, jour de la Saint-Jacques, son patron.

Entre Manyanga et Brazzaville, étapes à Lambo, puis à Kimbada, ensuite à Banzakaï ; d'Uzès fait son marché et apprend la monnaie du pays : la plus courante est le fil de cuivre, ou mtako, qui vaut dix centimes. C'est un bâtonnet long de dix centimètres sur un de diamètre, que les Noirs enroulent en boucle et lient par paquets de dix qui leur font un franc. Une chèvre vaut soixante francs, un poulet six ; la poule se dit « soussou », et les œufs « mochi », le vin de palme « melifou ». « Je dois avouer que sur les œufs, je me suis trompé : une vieille canaille de Noir m'en a vendu plusieurs ayant subi une longue période d'incubation. » Aussi préfère-t-il confier à l'un de ses porteurs le soin des emplettes, moyennant une honnête commission.

Toujours des ennuis de porteurs : ceux-ci ont-ils fait étape dans un village ami ? « Le lendemain, écrit d'Uzès, quand il s'est agi de partir, ces gentlemen qui avaient dansé toute la nuit et fait une noce de tous les diables, se sont réveillés avec un fort mal de cheveux ; un bon quart manquait à l'appel vers 9 heures, alors que d'habitude nous partions à 8 heures. »

Etape le 29 juillet à Banza-Mbimbi (Banza signifie village) ; le 30 à Banza-Yellala ; le 31 à Banza-Ouendou, et le 1er août à Banza-Bondo. De nouveau fièvre. Cependant, d'Uzès fait son étape à pied.

Enfin, arrivée à Brazzaville le 5. Réception par M. Dolisie, vieux Congolais et ancien élève de Polytechnique, qui s'était fait tenir au courant de la marche de la mission d'Uzès. « Quand nous parûmes, il fit sortir son poste, et les clairons sonnèrent « aux champs », tandis que les hommes défilaient militairement sur quatre rangs. Tout cela avait un chic extrême. »

La lettre datée de Brazzaville, 7 août 1892, est signée : « Votre fils à 800 kilomètres de la mer. »

Parti le 1er juin de la côte, d'Uzès et ses cinquante hommes avaient donc mis deux mois — performance, à l'époque, honorable — pour parvenir à Brazzaville où, comme nous l'avons dit, l'attendait du nouveau, assez grave pour l'amener à prendre d'importantes décisions, changeant sa route et le caractère de sa mission.

***

Il apprit d'abord que les Noirs des environs des Stanley Falls s'étaient soulevés contre les Belges en particulier, et tous les Blancs en général.

Il faut bien dire ici que les débuts du Congo Belge n'eurent pas le caractère d'une pastorale.

En 1880, Léopold II, Stanley à sa solde, avait fondé un « Comité d'Etudes du Haut-Congo », au titre modeste, mais à la trésorerie garnie, au moyen de quoi il résolut, astucieux génie, de mettre la main sur tout le bassin. Mais les réactions de la France, avec Savorgnan de Brazza, de l'Allemagne avec le docteur Nachtigal, et du Portugal faisant valoir des droits historiques, furent assez vives pour l'amener à provoquer, en 1884, la conférence de Berlin à l'effet de partager le Centre africain : le Portugal gardait, sur la rive droite du Congo, l'enclave de Landana et Kabinda, l'Allemagne le Cameroun, et la France toute la rive droite du Congo et de l'Oubanghi avec l'accès de la côte à Brazzaville par le cours du Kouilou-Niari. Quant à l'immense bassin du fleuve Congo, limité au nord par l'Oubanghi, et à l'est par le lac Tanganyika, il devenait, sous le nom d'Etat Indépendant, le domaine de l'Association Internationale, que présidait Léopold II, qui le gouverna vingt ans durant comme sa propriété personnelle, c'est-à-dire fort bien, y fit une considérable fortune, puis en 1908 passa cet énorme douaire à la Belgique, classant dès lors celle-ci quatrième puissance coloniale du monde.

Mais pour mettre en valeur le Congo, Léopold II avait dû employer au début, disons le mot, de durs négriers. D'Uzès écrit (Brazzaville, 27 août 1892) : « Un haut personnage de la Cour disait au roi Léopold : « Vraiment, Sire, c'est épouvantable de penser au genre de fonctionnaires que vous envoyez au Congo. — Monsieur, lui demande le roi, combien avez-vous de fils ? — Mais, Sire, trois. — Voulez-vous me les donner pour aller là-bas ? — Votre Majesté veut rire ! — Très bien, Monsieur, quand on n'a pas ce qu'on veut, on prend ce qu'on a. » Empressons-nous d'ajouter que les temps et les mœurs ont maintenant bien changé.

D'Uzès apprend donc que les Noirs et les Arabes des Falls, révoltés, semble-t-il, par l'avidité d'un fonctionnaire militaire

nommé Vandekerkoum, lequel pille leur ivoire, ont massacré les missions commerciales d'Haudister et de Stairs, et la reconnaissance du capitaine Bix ; on croit même que le lieutenant Jacques a subi le même sort ; il n'en est heureusement rien et celui-ci, une des belles figures du Congo belge, sera, en 1914, le défenseur de Dixmude, avec l'amiral français Ronarc'h et ses fusiliers marins.

Mais la conclusion s'impose : impossible de remonter le Congo jusqu'aux Stanley Falls.

Voici autre chose :

En 1890, MM. Gaillard, de Poumayrac et Liotard, administrateurs français des colonies, avaient remonté le cours de l'Oubanghi, avec mission de fonder un poste aussi amont que possible : ils créent le poste de Mobaye, puis arrivés au confluent du Mbomou et de l'Oubanghi-Ouellé, ne pouvant aller plus loin, du fait de l'hostilité des indigènes suscitée par la rivalité belge, fondent alors, à trois kilomètres du poste belge des Yakomas, œuvre de van Gèle en 1884, le poste français des Abiras. Mais M. Dolisie tenait à voir l'influence française se manifester plus au delà par une reconnaissance du Mbomou, et là était un but qu'il suggéra à d'Uzès, d'autant mieux que c'était une route, et pouvait être la sienne vers le Bahr-el-Ghazal et le Nil. Les vues de M. Dolisie étaient justes : cinq ans plus tard, en mai 1897, Baratier et Mangin reconnaîtront le Mbomou, lors de la mission Marchand qui, en gros, remontera son cours.

L'exploration du Haut-Oubanghi et du Mbomou, et le renforcement du poste des Abiras à la demande de M. Liotard, s'ajoutant à l'impossibilité de passer par les Stanley Falls, déterminèrent d'Uzès, d'autant que M. Dolisie mettait à sa disposition les deux bateaux de la colonie, le *Djoué* et l'*Oubanghi*, pour transporter ses forces, alors composées de 43 Arabes et 6 Sénégalais, ses deux seconds étant le lieutenant Julien et M. Pottier.

Mais la troisième et plus grave affaire, dont les précisions arrivèrent à Brazzaville pendant son séjour, était celle-ci : aux Abiras, Gaillard, souffrant, avait dû rentrer, laissant le poste à Poumayrac, secondé par Liotard, avec quelques forces : sergents, tirailleurs sénégalais et auxiliaires Yakomas et Nzakkaras. Ces deux tribus, voisines des Abiras, étaient amies des Français ; il en allait autrement de celle des Boubous :

malgré ce nom de nursery, n'allez pas croire que ces Boubous fussent de bons enfants : anthropophages, cela va de soi, il valait mieux ne pas tomber vivant entre leurs mains si l'on désirait déjouer les attentions d'une imagination aussi fertile que celle de leurs congénères des Falls, dont une des pratiques consistait à grignoter vivant leur prisonnier blanc, dûment ficelé, et pour corser la chose, à lui offrir à manger un morceau de son propre bras.

Or, en mars 1892, Poumayrac, revenant d'une exploration de la rivière Bandou, accompagné de onze Sénégalais armés et de quelques auxiliaires, tombe dans une embuscade et se voit entouré dans la brousse d'un millier de Boubous. Un couteau de jet tue son boy. Il court le relever, un autre l'étend raide mort. Les Sénégalais entourent son corps et font feu à volonté, mais écrasés sous le nombre, ainsi que les auxiliaires, leur massacre est général, à l'exception d'un Yakoma qui peut s'échapper et court prévenir le Sénégalais resté à la garde des pirogues amarrées au bord de l'Oubanghi. Les Boubous, satisfaits des quarante cadavres qu'ils ont faits et des douze fusils qu'ils ont pris, découpent Poumayrac en menus morceaux pour en faire, à tous les leurs, une distribution soigneuse, et conservent comme trophées son crâne et ceux des onze soldats.

Lorsque la nouvelle de ce désastre parvint à M. Liotard, celui-ci fut atterré. Un échec aussi grave faisant perdre la face aux Français mettait en cause la sécurité de tout le Haut-Oubanghi. Incapable, avec ses propres forces, de venger le sanglant affront, il demande aussitôt secours et renforts. Chose heureuse, les bureaux de Paris réagissent immédiatement, mettant à sa disposition des soldats, des marchandises et 60.000 fr.

Cet événement devait donner son caractère définitif à la mission de Jacques d'Uzès à qui M. Dolisie proposa ceci, qu'il accepta : d'Uzès mettrait sa petite troupe, augmentée du renfort de tirailleurs sénégalais attendus de la côte, à la disposition de l'expédition projetée contre les Boubous ; celle-ci exécutée, il serait libre de poursuivre son idée primitive et de rechercher la liaison Nil à partir des Abiras. Telle était d'ailleurs toujours son idée, comme il l'écrit, le 10 septembre, à sa mère, après le détail de ce qui précède : « Reviendrons-nous ensuite par Le Caire ? Oui, si c'est possible, mais je ne puis l'assurer, car rien n'est

jamais certain dans ce pays. Ce serait si beau, ce retour par l'Egypte ! »

***

En attendant l'arrivée des renforts, d'Uzès s'instruit sur le formidable pays auquel il s'attaque.

Le Congo, d'abord, le fleuve puissant qu'il a sous les yeux.

Septième de tous ceux du monde par sa longueur de 4.600 kilomètres, il roule cinquante mille tonnes d'eau à la seconde, soit cent fois le débit du Rhône à son étiage moyen, et n'est dépassé à cet égard que par l'Amazone, son frère, forestier comme lui, de l'Amérique du Sud. Ses sources sont obscures : il naît du lac Tanganyika, mais surtout des « éponges », également origine du Zambèze, comme du Bahr-el-Ghazal naît le Nil blanc. Drainant par de multiples et vigoureux affluents un bassin aussi étendu que la moitié de l'Europe, il poursuit son cours, le rend toujours plus abondant, franchit sous l'Equateur les sept chutes de Stanley (les « Falls ») moutonne en rapides, divise ses eaux, élargit ses rives, les mettant parfois hors de vue, reçoit à sa droite l'Oubanghi, long comme la Loire et le Rhône bout à bout, puis l'Ogooué, se rassérène un instant dans le lac du Stanley Pool, puis se fraye un furieux passage vers la côte, à travers l'obstacle des hauteurs littorales, rebondissant de cascades et de chutes, celles de Livingstone et de Yellala, les plus célèbres, parfois rétrécissant son lit et précipitant son cours à la vitesse de 50 kilomètres à l'heure, pour enfin déboucher dans l'Atlantique par un estuaire large de 15 kilomètres, portant loin en mer l'éventail de ses eaux chargées de tous les débris minéraux, végétaux et animaux, qu'il arrache au continent.

Peuplé de la faune la plus riche, celle de l'Afrique Centrale, il traverse la géante forêt équatoriale que d'Uzès connaît déjà depuis la côte et dont une description de Stanley dans *Les Ténèbres de l'Afrique* donne une idée.

***

Cependant, à Brazzaville, le séjour se prolongeant, d'Uzès s'amuse des anecdotes de Mgr Augouard, l'évêque du Congo dont il est le plus souvent l'hôte.

Celui-ci raconte ses efforts pour extirper de ses ouailles le goût de manger leurs semblables, ce qu'ils appellent « de la viande qui parle ». Ils ne comprennent pas qu'on soigne les malades. Il avait commis un Noir au rôle d'infirmier, et celui-ci, ayant à soigner un des siens, dit à Mgr Augouard : « Pourquoi le garder ? Il n'est bon à rien, il salit tes étoffes. Baptise-le, si tu veux, et après je prendrai le couteau de la cuisine et j'irai lui couper le cou. » D'ailleurs sans illusion sur l'énergie des Noirs qu'il fait travailler, lui-même donne l'exemple sur les murs de l'église qu'il édifie et qui sera la cathédrale de Brazzaville. D'Uzès dit : « Des dix commandements de Dieu, les Noirs ne connaissent que le onzième qui recommande seulement de ne pas se faire pincer. »

Le vieux roi Makoko, lequel avait donné parfois du fil à retordre à Savorgnan de Brazza et à l'influence française, étant tombé, vieilli, sous l'influence de sa femme, Mgr Augouard appelle familièrement celle-ci « Makokotte ».



Enfin, le 21 septembre 1892, les renforts demandés par Liotard sont annoncés, et M. Dolisie, en vertu de ses pouvoirs d'administrateur, confirme dans les formes sa mission à Uzès, qui remet le commandement militaire de son expédition, dès lors officielle, au lieutenant Julien, et le 24 septembre, embarque avec ses forces dans le *Djoué* et l'*Oubanghi*, celui-ci remorquant la chaloupe *Duchesse Anne* qui contient une douzaine d'hommes.

Au cours de la remontée du fleuve, d'Uzès confie ses impressions aux lettres qu'il écrit à sa mère. La grande servitude est la nécessité de faire du bois pour les chaudières des deux petits vapeurs. Mais le Congo est un fleuve forestier, et le bois ne manque pas. Quelques accès de fièvre, des nuits blanches à cause des moustiques, des incidents amusants avec les populations amies, parfois des coups de fusil, mais tout pacifiques, sur des pluviers, des crocodiles ou une antilope-cheval.

Le 4 octobre, passage aux bouches de l'Alima, l'une des découvertes de Brazza. Le 10, arrivée à Lirranga, étape importante parce que marquant le point où l'expédition, abandonnant la remontée du Congo, s'engage dans l'Oubanghi, lui-même un cours d'eau non médiocre, mais pour les steamers navigable

seulement jusqu'à Banghi où l'expédition arrive le 3 novembre, après avoir essuyé des tornades et quelques mésaventures sans gravité. Le moral et la santé restent hauts, et d'Uzès note, le 18 octobre, pour la première fois depuis cinq mois qu'il est en Afrique : « Un vrai soleil et un beau ciel bleu », ceci rare en Afrique centrale.

De caractère facile et rieur, d'Uzès fait bon ménage avec les indigènes. Ceux-ci appellent son bateau « la pirogue à *pioche d'eau* » (à cause de son hélice). Il se taille des succès auprès des petits Noirs, en enlevant et en remettant ses gants, et en leur faisant écouter le tic-tac de sa montre. S'étant aventuré dans la forêt pendant une corvée de bois, parmi la population Bondjio, où l'anthropophagie commence, il est entouré d'un groupe de sauvages qui lui tiennent des discours, auxquels il n'entend goutte, s'enhardissent et le tâtent avec curiosité. « Un attroupement se fait, les uns me tripotent les mains et les regardent avec attention ; d'autres déboutonnent les manches de ma chemise et passent leurs mains le long de mes bras ; quelques-uns plus audacieux encore me passent la main dans le dos. Je me laissais faire tranquillement. Cet examen passé, ils me firent comprendre par geste, en se passant la main sur le ventre, que je devais être excellent à manger. Cette perspective ne me séduisant pas, j'ai pris congé et rejoint l'Oubanghi. »

Arrivée à Banghi, le 3 novembre. Là s'arrêtent les vapeurs. L'expédition y restera jusqu'à ce que la flottille de pirogues avec leurs équipes de pagayeurs soit recrutée.

Le poste de Banghi, établi en 1889, c'est-à-dire trois ans auparavant, est tenu par l'administrateur Largeau, dont le fils, lieutenant d'infanterie de marine et camarade du lieutenant Julien, sera l'un des seconds de Marchand, et rejoindra miraculeusement Baratier dans le Bahr-el-Ghazal, en 1898, comme nous en rappellerons l'épisode plus loin.

A Banghi, d'Uzès est repris de fièvre, mais son moral remonte du fait d'une bonne recrue qu'il s'attache en la personne de Riollot, agent du Congo.

Il quitte enfin Banghi le 30 novembre ; sa flottille comprend 6 pirogues et 70 charges. Il se plaint de la longue durée de son séjour à Banghi. « Nous sommes restés, dit-il, près d'un mois ici. Je ne prévois pas quand nous reviendrons, si jamais nous y revenons. » Il est démoralisé par la perte de son appétit

et des vomissements. Cependant, il se remet dès qu'il reprend sa route, ou plutôt la rivière. Passage des rapides de l'Eléphant sans difficultés ; étape aux Ouaddas où il reste treize jours, du 3 au 16 décembre. Il écrit : « Je suis un peu cahin-caha », et pour réagir, commence la confection d'un dictionnaire Banzyri. Départ, le 28 décembre, avec M. Juchereau, chef du poste des Yakomas, détaché par le directeur du Haut-Oubanghi pour le piloter et pour éviter de passer trop près des villages suspects. Le 3 janvier 1893, la dysenterie fait, parmi sa troupe, une victime, la quatrième depuis Brazzaville. Le 6 janvier, étape à Mobaye et passage des rapides du Cétéma.

Enfin, le 13 janvier, d'Uzès arrive aux Abiras, et le ministère des Colonies à Paris reçoit un télégramme officiel : « Haut-Oubanghi, Liotard signale arrivée détachement lieutenant Julien (mission d'Uzès) qui a produit impression excellente sur indigènes. Chef Bangassou fait démarches pour obtenir protectorat français. »

J'ai eu la curiosité de comparer les étapes des missions d'Uzès et Marchand de Brazzaville aux Abiras. Voici dates et chiffres qui donnent un avantage du simple au double à Marchand :

D'Uzès : Brazzaville 24 septembre 1892, Lirranga 10 octobre (16 jours), Kwango 24 décembre (81 jours), Les Abiras 13 janvier 1893 (111 jours).

Marchand : Brazzaville 10 mars 1897, Lirranga 19 mars (9 jours), Kwango 18 avril (39 jours), les Abiras 30 avril (51 jours).

***

D'Uzès restera aux Abiras jusqu'au 13 mars, c'est-à-dire exactement deux mois. Il ne dépassera jamais ce poste en amont. Plus tard, lors de ses funérailles à Uzès, le colonel d'Albiousse dira, dans son discours : « Le petit corps expéditionnaire se trouvait à peu de distance des sources du Nil. Encore un effort, encore quelques jours, et le but de l'expédition était atteint. Mais dans ce pays mystérieux, le climat est meurtrier, etc. »

Ces paroles sont du 20 septembre 1893.

Penchons-nous sur le calendrier de la progression de Marchand, sous le bénéfice d'une remarque : sa mission, vingt fois plus importante que celle de d'Uzès (2.500 charges et plusieurs centaines d'hommes) et très « articulée », s'accompagnait de déta-

chements de reconnaissance et de liaison qui rendent souvent difficile à déterminer son « centre de gravité », d'autre part impossible à définir par la présence de son chef en personne, lequel, très mobile, n'était pas toujours, et fort légitimement, avec le gros de sa troupe.

Or, la mission Marchand arriva aux Abiras le 30 avril 1897 et fit ensuite étape, le 20 mai, à Bangassou, le 1er juin à Rafaï, le 15 juin à Zélio, le 24 juillet à Tamboura (fort Hossinger), premier poste sur le bassin du Nil, et le 9 janvier à Fort-Desaix, sur le Soueh. Là, elle attend le retour de Baratier qui, parti explorer le Bahr-el-Ghazal, n'en revient rendre compte que le 25 mars 1898 à Marchand qui, s'étant rongé d'inquiétude, le croyait depuis un mois perdu. Le 4 juin 1898, la mission quitte Fort-Desaix et enfin arrive à Fachoda, le 10 juillet 1898.

Avril 97 à juillet 98 : quatorze mois ; quatorze mois, non sans d'inouïes difficultés, à Marchand, pour atteindre Fachoda et le Nil. Nous sommes loin des « quelques jours » du colonel d'Albiousse, mais alors, en 1893, on ne se doutait guère de ce qu'était le Bahr-el-Ghazal.

Si d'Uzès n'atteignit pas son but, cependant, c'est aux Abiras que se situe le plus actif de son bilan, et de son expédition à la France, l'apport qui demeure.

***

M. Liotard l'accueillit et lui raconta dans tous ses détails le massacre de Poumayrac et de son escorte, l'insécurité qui s'en suivait pour la présence française, et l'urgence d'une sanction devant l'outrecuidance devenue dangereuse des Boubous depuis leur succès. Aussi, dès l'arrivée de la mission d'Uzès, on esquissa un plan d'expédition punitive.

J'en demande ici pardon aux âmes sensibles qu'émeuvrait la notion d'expédition punitive : mais enfin, il est toujours urgent de savoir ce qu'on veut et de voir les choses en face. Dans la nécessité présente, le dilemme était clair et le choix ne pouvait s'égarer : laisser les Boubous sur leur victoire de mars 92 et tôt ou tard déguerpir, ou au contraire demeurer, et pour cela leur enseigner une fois pour toutes qu'on ne mangeait pas impunément du Blanc : leçon à conduire par incendies de cases et

fusils à répétition, toute autre persuasion s'avérant tentative dérisoire et néfaste faiblesse.

Le commandement de l'expédition fut confié au lieutenant Julien et comportait : 7 Blancs : MM. Liotard, directeur du Haut-Oubanghi, M. Fraisse, agent du Congo français, M. Jusse-reau, chef de poste aux Yakomas, le duc d'Uzès, le lieutenant Julien, MM. Pottier et Riollot, de l'expédition d'Uzès ; 35 Sénégalais et miliciens du poste des Abiras ; 32 Arabes et 6 Sénégalais de la mission d'Uzès qui, en y ajoutant quelques guides et auxiliaires, en chiffrait l'importance à 80 hommes qui montèrent en pirogue, le 2 février, pour se rendre au confluent de la rivière Kotto où devaient commencer les opérations.

Le 4 février, guidée par un Yakoma, un des échappés au massacre de Poumayrac et qui désire le venger, l'expédition s'enfonce dans la brousse et incendie les cases des villages que leurs habitants ont abandonnés. Mais au retour vers les pirogues, les Boubous, sortant de la brousse, réagissent et manœuvrent à encercler l'expédition ; celle-ci se défend et leur inflige de lourdes pertes. Premier succès qui en amène un second, diplomatique, car dès le lendemain 5, Bagou, chef des Nzakkaras, vient rendre visite à Liotard et d'Uzès, leur disant qu'il regrette de ne pas avoir été prévenu de leur expédition contre les Boubous pour y participer. A la vérité, le vieux routier voulait d'abord savoir le vent, et comment tournerait la fortune des combats. Comme elle est en faveur des Français, il offre ses hommes, 700 auxiliaires, armés de fusils ou de lances, loyaux et disciplinés. Les 6, 7 et 8, cette forte troupe parcourt le pays, incendiant les cases des villages banzi, constamment harcelée mais se défendant avec succès, quoiqu'avec quelques pertes.

Enfin le 9, les Boubous tiennent palabre, démobilisent leurs 3.000 guerriers, et quelques jours plus tard, viennent demander la paix.

Nous connaissons le récit de cette opération par les lettres de d'Uzès à sa mère, par ses notes et par une lettre de Mgr Augouard à l'un de ses amis, où, dit-il, « le duc s'est battu avec courage et même avec témérité, au point que le lieutenant Julien a dû lui adresser une observation ». Il y signale aussi qu'un des Boubous prisonniers avait proposé à Jacques d'Uzès de lui montrer où étaient les restes de Poumayrac et de son escorte. D'Uzès accepte, le fait marcher devant lui avec le canon de son

fusil entre les omoplates, mais l'homme tenant parole l'amène à une case, devant un macabre spectacle : le crâne de Poumayrac est posé sur un billot entouré de ceux de ses Sénégalais. Ces pauvres restes seront envoyés à Brazzaville et inhumés au cours de funérailles solennelles.

***

Là prend fin l'épisode guerrier de la mission d'Uzès, et désormais, c'est l'histoire de son retour et de sa mort que nous allons rapidement conter.

Conséquence de leur semaine de brousse pour les Blancs : un tableau digne du Grand-Guignol, dans ce poste perdu au cœur de l'Afrique : si Liotard n'est qu'indisposé, d'Uzès, Jussereau, Fraisse et Pottier ont la fièvre, Riollot délire, et Julien est pris de folie furieuse. Il faut y ajouter la dysenterie dont tous sont plus ou moins atteints.

Julien repart pour la France le 13 février. Quant à d'Uzès, il perd un temps précieux, ne pouvant se résigner au retour, par un point d'honneur courageux, mais qui lui sera mortel. Enfin, le 13 mars, il se décide, remet le commandement de ses hommes à Pottier qui s'est un peu rétabli, et quitte les Abiras, les larmes aux yeux : « Mes projets s'écroulent — Maudite maladie — A l'impossible nul n'est tenu. »

Sa descente de l'Oubanghi s'effectue rapidement, en pirogue, avec un de ses soldats algériens et un Sénégalais, son ordonnance, qui l'accompagnent. Il passe à Mobaye le 16 mars, arrive à Banghi, puis à Zinga où heureusement vient d'accoster le vapeur hollandais *Antoinette*, qui ne pouvant remonter plus amont, retourne à Brazzaville. Il écrit : « Les villages qui nous avaient semblés si long à remonter filaient devant nous, et le 1er avril, à 4 heures du soir, nous mouillons au poste de Lirranga, confluent de l'Oubanghi et du Congo. »

Il y retrouve Julien toujours malade, et embarque le 7 avec lui sur l'*Archiduchesse Stéphanie*, vapeur belge qui descend des Stanley Falls. Enfin, il arrive, le 13 avril, à Brazzaville, où la Mission Catholique s'efforce de le remettre d'aplomb. Là, il réfléchit, et les tourments de sa conscience et de son cœur sont émouvants. « Que vais-je faire ? *That is the question*. Si je ne me rétablis pas, je suis forcé de rentrer en Europe, sous peine

d'avoir une maladie chronique pour le restant de mes jours ; si je me rétablis, ce que j'espère, je remonterai le cours de l'Oubanghi mais comment vais-je retrouver mes hommes ? J'ai été mal inspiré d'engager des Algériens pour cette expédition, ils supportent encore moins bien que nous le climat congolais. Au départ, mon escorte se composait de 49 hommes. J'ai eu un homme renvoyé dans ses foyers par le *Taygète* (23 mai 1892), deux hommes morts à Brazzaville (septembre 92), 4 malades renvoyés de Brazzaville (septembre 92), un homme mort sur le vapeur (octobre 92), un autre mort en pirogue sur l'Oubanghi (janvier 93), 2 morts aux Abiras (janvier 93), un malade rapatrié (mars 93) ; de 49, ôtez 13, reste 36. Mais sur ces 36 hommes, il faut encore en défalquer 16, qui sont mal en point ; reste 20 en état de marche. Mgr Augouard affirme que j'aurais tort de remonter, et je balance. »

Le 25 avril 1893, il écrit : « Un an depuis le départ de Marseille. Que de choses depuis ce départ émouvant ! » Le 2 mai : « Amélioration très sensible. » Mais le 4 : « Fièvre assez forte. »

Enfin, la dernière lettre que reçut sa mère est datée du 27 avril. Il a pris sa décision. Il écrit à Pottier et à Riollot de ramener les restes de son expédition à Brazzaville. Il décide de se rendre à la côte, non par la rive gauche du fleuve Congo en territoire belge, *via* Matadi, mais par la route des caravanes de la rive droite, qui rejoint l'Atlantique à Loango, toujours en territoire français, au nord de l'enclave portugaise de Kabinda. C'est alors le départ à pied à travers la brousse, ou en *tippoï* (hamac) lorsqu'il ne peut marcher. Le 20, il est à Loudima, où il traverse le Niari en pirogue. Le trajet comporte des montées qui l'achèvent. Il écrit, le 28 mai : « Arrivée vers 6 heures dans un village abandonné ; journée très dure et trop fatigante. » Le 29 mai, arrivée à 4 heures au village de Kaï Laemba ; « fièvre et diarrhée » ; le 30 mai, « encore la fièvre ». Le 1er juin, il aperçoit enfin la mer à Loango. Il s'y repose à la Mission des Pères et voit les autorités. Un petit caboteur, *La Ville de Macéïo*, des Chargeurs Réunis, le prend à son bord le 11 juin, et l'amène à Landana le 12, où le paquebot *Cameroun* est mouillé au large, le prince de Croy à bord. D'Uzès se repose à la Mission de Landana et repart par la côte pour Kabinda, le 16 juin, où il trouve abri avec ses deux serviteurs à la Factorerie hollandaise. Le 17, se traînant à peine, mais toujours courtois, il rend visite à la

Mission catholique et à son chef, le Révérend Père Campana, préfet apostolique du Bas-Congo.

***

C'est le 20 juin 1893, à Kabinda. Le vapeur *Portugal* tangue mollement au mouillage en rade. Chancelant de fièvre, d'Uzès embarque dans la chaloupe à quai. Paré, le patron commande à déhaler. Quelques coups d'avirons et ce sera l'accostage au flanc du navire ; ce sera le repos à bord, l'oubli, sans les soucis qui dévorent, sans les décisions qui déchirent ; ce sera l'abandon où le corps se refaït dans la torpeur de l'esprit admis à se démettre ; ce sera la fin des eaux souillées, des miasmes vaseux, des moustiques d'enfer ; ce sera le retour aux climats faits pour le Blanc, l'ample souffle océanique, le sel et l'iode ; ce sera, au large, l'aube et la vie. Jacques d'Uzès est sauvé.

Halte ! Invisible, une main lui a broyé le cœur. Le continent massif ne lâche pas son homme. Il faut à la déesse noire, sur ce sol d'Afrique où se rencontrent le saint, le héros et l'aventurier, où se coudoient la vertu, le courage et le délire, où les destins bifurquent sans pitié, s'exaltent et s'affaissent, à cette terre assoiffée, il faut des martyrs : d'Uzès s'est effondré, livide, frappé de syncope. Dans la confusion, la chaloupe retourne à terre, le débarque, puis regagne le paquebot dont s'impatiente la sirène et qui, aussitôt, lève l'ancre, commande en route, et sans lui met le cap sur l'Europe.

On le transporte à la factorerie hollandaise où il reprend connaissance. Averti, le Père Wieder, de la Mission Catholique accourt et peut, *in extremis*, pour l'ultime voyage, sans retour celui-là, lui donner le viatique.

C'est fini. La paix de la mort est sur l'étroite couchette vers quoi s'incline le blanc capuce du moine agenouillé. Mais derrière lui, l'ordonnance de Jacques d'Uzès, son Sénégalais, refuse de toute son âme simple, oui, refuse l'horreur de cela : que la vie ait pu quitter son ami blanc, son chef, son père, son dieu, et de ses yeux de porcelaine, sur une face grimaçante et grise de douleur roulent des larmes comiques et navrantes.

***

Telle est l'histoire de Jacques d'Uzès au Congo, et voici son épilogue :

La duchesse d'Uzès apprit la mort de son fils et les détails de sa fin par Mgr Augouard, le Père Wieder, Mme de Souza-Chichoro, femme du secrétaire général du Congo portugais, et par Pottier qui ramena les restes de l'expédition et en liquida les comptes.

Puis, ce furent les cérémonies funèbres : à Kabinda, modeste, dans la chapelle de la Mission Catholique, célébrée par son supérieur le Père Campana, et présidée par le prince Henri de Croy ; à Brazzaville, où Savorgnan de Brazza, gouverneur, entouré de ses officiers, s'inclina, grave, de cette gravité mystique des grands Africains, devant ce fils de la plus vieille France, venu lui faire l'hommage de sa jeune mort, à lui et à son œuvre, le Congo français ; à Paris, dans l'inégalable pompe de la liturgie catholique romaine, sous les hautes nefs que les orgues puissantes émeuvent de grands éclairs sonores ; enfin à Uzès, le 27 septembre 1893, où le corps du treizième duc d'Uzès ramené d'Afrique acheva sa route et fut salué dans leurs discours par le commandant Monteil, le maire de la ville, le colonel d'Albiousse, M. Mariéton, du Félibrige, et M. Deloncle, ancien ministre, au nom du gouvernement.

Que devinrent les compagnons de Jacques d'Uzès ?

Le lieutenant Julien, le plus proche de lui pendant l'expédition, survécut. Riollot, qui l'avait suivi depuis Banghi, mourut aux Abiras peu après son départ ; quant à Pottier, toujours actif et courageux, il ramena, comme nous l'avons dit, les hommes à la côte, les rapatria, et eut la charge de partager les considérables et parfois précieuses pièces de la collection que d'Uzès avait constituée durant son voyage : armes, outils, étoffes, objets d'art, pelleteries, bêtes de toute espèce et innombrables oiseaux, qui échurent à la mission du commandant Monteil, à M. de Brazza pour la Colonie, à Mgr Augouard, pour la Mission Catholique de Brazzaville, et à la duchesse d'Uzès, sa mère. Mon enfance se souvient encore des armes congolaises, des singes, des crocodiles, des reptiles et des oiseaux au plumage or, rubis, émeraude, qui ornaient les salons et les murs de Boursault et de Bonnelles, apportant à ces demeures sereines de la Champagne et de l'Ile-de-France l'inconnu et la violence de l'Afrique, terre d'épouvante et de splendeur.

Quoi encore ? Le gouverneur de l'Algérie donna le nom

d'Uzès-le-Duc au village nord-africain de Fortassa ; au Congo, on appela le *d'Uzès* l'un des petits navires à vapeur du fleuve ; à Uzès, un monument de bronze devant l'église représenta le duc naviguant dans une pirogue avec ses pagayeurs Yakomas (1).

Mgr Augouard vint à Bonnelles, et ce fut lui qui célébra, en novembre 1894, le mariage de mon père avec Mathilde de Crussol d'Uzès, ma mère ; cérémonie qui éclaira de quelque consolation le cœur meurtri de la duchesse d'Uzès, une année après la mort de son fils.

Puis ce fut le silence sur ce drame. Louis d'Uzès, jeune frère de Jacques, devenu le chef de la lignée, était le quatorzième duc d'Uzès.

Cinq ans plus tard.

Je souhaiterais à tous les jeunes Français de lire les ouvrages que Baratier a consacrés à la mission Marchand. Ils y puiseraient de belles leçons : courage, patience, humour, ténacité, initiative, sous un climat destructeur de toute volonté, telles furent les vertus de Marchand, Baratier, Germain, Mangin, Largeau, Simon, Dyé, Emily, Bobichon, Landeroin et leurs compagnons. Ils se passionneraient au récit de Baratier reconnaissant le Bahr-el-Ghazal, du 5 janvier au 25 mars 1898 ; ils y apprendraient comment il se concilia les farouches Djingués, seuls habitants du marais, pour qui, depuis la domination ottomane, tous les Blancs étaient des Turcs, et tous les Turcs de mortels ennemis ; comment, sans vivres et se nourrissant de nénuphars, avec ses trente-cinq hommes dans une pirogue perdue dans un désert de roseaux, il dissimula son anxiété et refoula sa hantise de l'effroyable drame du vapeur de Gessi, enfermé dans le Sedd, vingt-huit ans auparavant, où cinq cents hommes, prisonniers du marais, devenus fous de faim, s'entretuèrent et s'entre-dévorèrent ; comment le lieutenant Largeau, envoyé par Marchand à sa recherche, entendit, stupéfait, le clairon de Baratier sonnant l'appel au crépuscule dans le bourbier géant, et rejoignit sa pirogue, guidé par les notes claires et familières, après une nuit de marche avec ses hommes, jusqu'au cou dans la vase et dévorés de sangsues et de moustiques ; comment Baratier, parvenu par le Soueh au lac Nò, retrouvant sa route qu'il avait

(1) Le monument a été envoyé à la fonte par les Allemands en 1943.

péniblement repérée par des relèvements sur son carnet, revint à Fort-Desaix, désormais sûr de pouvoir guider la mission Marchand.

***

Commandant Marchand, lorsque, fidèle aux ordres reçus, vous avez amené le pavillon que vous aviez porté après deux ans d'efforts, de l'estuaire du Congo à Fachoda, peut-être vous êtes-vous souvenu de la phrase résignée mais touchante, dans son humilité, des plus beaux soldats que la France ait su tirer de son Empire et former pour sa gloire, le mot de vos Sénégalais : « ça y a service. »

« Ça y a service », commandant Marchand. Non, ce ne fut pas sur une défaite que s'acheva votre mission ! La France et l'Angleterre, depuis un demi-siècle à la même heure en guerre et en paix, au coude à coude, voilà qui a certes payé l'amer abandon de Fachoda. Et puis, et plus, et mieux, notre pays sut alors maîtriser sa colère, taire sa rancune, bref, se vaincre : de toutes, la plus dure, mais la seule valable victoire.

Encore ceci : lorsque votre décision fut arrêtée de prendre l'un des deux vapeurs du Congo pour l'amener au Soudan égyptien, ce ne fut pas le *d'Uzès*, nommé en souvenir de celui à la mémoire de qui j'ai dédié ce récit, mais le *Faidherbe*, car vous l'aviez sous la main par un hasard qui, là, fut aveugle, et que je regrette.

Car j'eusse aimé que le nom de ce frère aîné de ma mère, à la proue du navire transporté pièce à pièce du Congo par la brousse, fût parvenu à l'honneur ; j'aurais voulu qu'au contraire de la dépouille décharnée du pionnier malheureux gisant depuis cinq ans en France dans la crypte ancestrale du duché d'Uzès, son souvenir resté vivant en Afrique eût touché le but qu'il manqua ; j'aurais souhaité que quelque chose de son cœur, grand d'un rêve déçu par ses forces, eût alors, avec les bordés d'acier du modeste mais héroïque bateau, remonté le cours du Mbomou, franchi le partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée, traversé l'immense marais du Bahr-el-Ghazal, et débouchant sur le mystère de la Vallée des Rois sept fois millénaire, qu'il eût enfin pu voir, et baigner dans ses eaux, le Nil.

BRISSAC.

NOTIONS ACTUELLES
SUR
LA CONTAGION DE LA TUBERCULOSE

La notion de contagion de la tuberculose (1) repose sur des faits qui paraissent indiscutables et, si un petit nombre de savants refusent de l'admettre chez l'adulte, nous pouvons leur opposer des arguments scientifiques qui viennent à l'appui de notre thèse. Cette controverse, non encore terminée, remonte à plusieurs siècles et la transmission de la maladie chez l'homme a été tour à tour reconnue ou rejetée suivant les théories des différentes Ecoles. Alors que Galien en admet la possibilité, Hippocrate semble l'avoir repoussée confondant probablement avec la phtisie des affections pulmonaires chroniques d'une étiologie différente.

A l'époque de la Renaissance, Fracastor, convaincu du risque de contamination indirecte, recommandait de brûler les objets ayant appartenu aux tuberculeux. Ces prescriptions avaient force de loi lorsqu'elles étaient sanctionnées par des édits tels que celui du roi d'Espagne Ferdinand VI qui, en 1751, rendait obligatoires la déclaration de la tuberculose et la destruction des vêtements portés par les malades. Ces ordonnances ne restaient pas lettre morte, ainsi que le prouvent les tribulations de Chopin qui, dès que sa maladie fut connue, fut expulsé de l'île Majorque où il séjournait avec George Sand en 1838. L'hôtelier de Barcelone alla même jusqu'à brûler le lit où il s'était reposé. Ainsi, le génie ne trouva pas grâce devant la rigueur des lois.

Les mesures prophylactiques ont perdu de nos jours tout carac-

(1) *La Revue* a publié, dans son numéro du 1er janvier, un article de M. Auguste Lumière où celui-ci soutient une thèse toute différente de celle qui est exposée dans la présente étude.

tère de coercition et sont le plus souvent bien accueillies dans des milieux suffisamment éclairés sur le danger que les tuberculeux font courir aux sujets en bonne santé.

En effet, depuis un quart de siècle, l'idée de contagion s'est propagée dans le public malgré l'affirmation de ceux qui croient à l'hérédité tuberculeuse. Cette théorie s'appuie sur un petit nombre de cas de transmission du germe bacillaire à l'enfant au cours de la vie fœtale. Mais la rareté de ces faits leur enlève tout intérêt pratique en regard des multiples exemples de tuberculose pulmonaire dus à l'inhalation des bacilles dans l'entourage des malades contagieux ainsi que des tuberculoses péritonéales, fréquentes chez l'enfant à la suite de l'ingestion du lait des vaches tuberculeuses.

En fait les partisans de l'hérédité admettent la contagion des nourrissons après la naissance, mais ils refusent de la reconnaître chez les adultes. L'adoption de leur théorie nous conduirait à abandonner dans bien des circonstances les mesures de médecine préventive et rendraient caduques les dispositions de la lutte antituberculeuse. Il est certain que cette attitude aurait des conséquences redoutables au point de vue social.

De plus il serait paradoxal de voir disparaître la croyance à la contagion à une époque où les progrès de la bactériologie et de la pathologie expérimentale nous permettent de mieux comprendre le processus de la contamination.

En 1865 Villemin, guidé par une intuition géniale, a démontré que l'inoculation de fragments de tissus bacillaires tuberculise le lapin et le chien. Quatre ans plus tard, il obtenait le même résultat en insufflant à des lapins des crachats desséchés. Il pressentait l'existence d'un germe d'infection, et en 1882, Robert Koch découvrait le bacille de la tuberculose apportant en même temps la preuve qu'il peut être transmis à l'homme par inhalation et par ingestion. Chauveau avait déjà provoqué la contamination par voie digestive en donnant des aliments bacillifères à des génisses. Plus près de nous, Calmette affirme que la tuberculose infantile a pour porte d'entrée une lésion intestinale due à la consommation du lait de vaches tuberculeuses. Ce mode d'infection a pratiquement disparu dans notre pays avec l'abandon du lait cru si largement utilisé autrefois.

Aussi la grande cause de contagion réside-t-elle dans l'inhalation des poussières bacillifères. Elle est la conséquence d'une contamination prolongée et les enfants en sont les premières victimes :

leur organisme indemne de toute infection bacillaire antérieure offre une réceptivité particulière aux microbes et leur jeune âge les met dans l'impossibilité de s'évader des milieux contaminés. Le nourrisson vivant dans les bras d'une mère malade risque d'être infecté à tout instant de la journée et surtout au cours des repas ; le jeune enfant joue parfois de longues heures auprès d'un grand-père dont la bronchite chronique peut n'être qu'une forme larvée de tuberculose. Aussi ces enfants sont-ils exposés l'un et l'autre aux bacilles, projetés alentour par les accès de toux, qui se maintiennent pendant au moins une heure en suspension dans l'air que nous respirons. Les objets constituent également un danger : les couverts de tables, le linge, les jouets peuvent conserver des bacilles virulents pendant quinze jours ; en revanche les livres en contiennent rarement.

L'enfant atteint vite l'âge scolaire et peut se trouver en présence d'un maître, porteur de lésions ouvertes, ignorant le risque auquel il expose ses élèves. Les uns subissent leur première atteinte sans manifester aucun signe révélateur tandis que d'autres commencent à perdre du poids, délaissent leur travail et leurs jeux, accusant une lassitude que vient accroître chaque soir un accès fébrile. L'examen médical révèle alors les signes d'une imprégnation bacillaire. Elle est mise en évidence par la *cuti-réaction* à la tuberculine de von Pirquet. Il suffit de déposer sur la peau, au niveau d'une scarification, une goutte de la tuberculine-toxine extraite du bacille de Koch — pour voir apparaître dès le deuxième jour sur cette scarification une papule rouge qui persiste une semaine environ, et la réaction est révélée positive.

Cette sensibilité cutanée à la tuberculine traduit une modification humorale, une réaction de défense que l'on désigne sous le nom d' « allergie ». Cet état succède à la pénétration dans l'organisme du bacille de Koch qui détermine la formation dans le poumon d'un petit nodule, le chancre d'inoculation. Celui-ci s'accompagne d'une hypertrophie des ganglions médiastinaux, situés au niveau des grosses bronches et des vaisseaux de la base du cœur. L'ensemble constitue le complexe ganglio-pulmonaire caractéristique de la « primo-infection ».

A la suite de contaminations répétées, les lésions peuvent se développer et provoquer une généralisation de l'infection dans l'organisme, une septicémie, susceptible d'engendrer la méningite tuberculeuse.

Mais le plus souvent, et surtout si l'enfant est soustrait à la source de la contagion, les localisations pulmonaires et ganglionnaires régressent spontanément. Elles ne laissent qu'une ombre ganglionnaire au niveau des bronches et un petit nodule calcifié de la grosseur d'un pois qui peut être décelé par les rayons X à la base du poumon. Cette image n'est pas celle d'une lésion tuberculeuse en activité ; elle n'est que l'indice de la cicatrice de l'inoculation des bacilles qui perdent leur virulence après avoir fait apparaître l'allergie. L'enfant conservera généralement, pendant son existence, une cuti-réaction positive, témoin de l'immunité acquise.

Nous rappelons que les surinfections, venues de l'extérieur, peuvent déclencher l'évolution de la tuberculose à la suite de la primo-infection. Les auteurs allemands, Redeker et Reiche, ont montré qu'elles ravivent les lésions. Pour ce dernier, la mortalité des enfants atteint en effet 31, 4 %, lorsque les parents sont tuberculeux, et se limite à 7,7 % lorsqu'ils sont indemnes (1). Elle s'élèverait, d'après Comby, à 50 % dans les milieux contaminés et à 5 % seulement en milieu sain.

Il est donc prouvé que les enfants placés à l'abri de toute contagion voient s'éteindre définitivement les signes de la primo-infection alors que dans les foyers d'infection l'évolution se poursuit.

Pour limiter les risques de contamination, il faut séparer dès la naissance les nouveaux nés des mères dont la tuberculose a été dépistée au cours de la grossesse. Ceux-ci naissent en effet sans présenter de lésions bacillaires et demeurent indemnes tant que dure leur isolement. Cette constatation inspira, en 1903, au professeur Grancher la création de l'œuvre du « Placement familial des enfants » qui fut étendue en 1919 aux nourrissons sur l'initiative de Léon Bernard et Debré. Elle recueille tous ceux que l'on doit retirer aux mères tuberculeuses et les place à la campagne dans des conditions d'hygiène favorable. Ils se développent normalement sans présenter aucune tare.

Lelong n'a trouvé aucun signe de tuberculose chez des enfants isolés avant toute contamination familiale, qu'il a maintenus en observation pendant cinq ans. L'efficacité d'un isolement rigoureux n'infirme-t-elle pas la théorie de l'hérédité ?

(1) Cité dans le Traité de Phtisiologie clinique de A. Dufourt, dans lequel nous avons trouvé une documentation importante, ainsi que dans les travaux de Calmette, Rist, Debré et d'Etienne Bernard.

Dans les établissements d'enseignement les règles de la prophylaxie permettent de diminuer le nombre des élèves devenant allergiques au contact d'un malade. Il est facile, en effet, de soumettre à des examens périodiques le personnel assez restreint des écoles, des lycées et même des Universités pour supprimer les risques de contagion et dépister les élèves en puissance de primo-infection. Par ce moyen, nous avons vu, il y a quelques années, enrayer rapidement dans un collège l'extension de la tuberculose.

Le nombre des primo-infections tardives est d'autant plus élevé que la protection des enfants en bas âge est plus rigoureuse. Dufourt note que leur proportion est de 15 % chez l'enfant de trois ans, de 48 % entre cinq et neuf ans et 70 % entre douze et quinze ans. C'est au moment où se produit le virage de la cuti-réaction que la surveillance des adolescents doit être attentive afin qu'au moment opportun ils soient mis aussitôt loin de toute source de contamination.

Bien qu'elles soient difficiles à réaliser dans tous les milieux, les mesures préventives doivent être étendues à l'atelier, au bureau, à la caserne. Elles permettent non seulement de prévenir les complications des primo-infections tardives, mais encore de diminuer le nombre des cas de tuberculose de l'adulte. Ainsi, dans une administration, le chiffre des tuberculeux bénéficiant d'un congé de longue durée est tombé de 1595 en 1937 à 994 en 1939 grâce à l'institution des examens systématiques (Grandchamp).

Il est impossible de nier le danger des surinfections venues de l'extérieur en particulier dans les établissements qui recueillent les tuberculeux. Le personnel des hôpitaux et des sanatoria est sévèrement touché. Kramer, dans une statistique publiée en 1934, découvre sur un ensemble de 250 sœurs hospitalières 16 % de tuberculeuses parmi celles qui sont affectées au sanatorium et 1 % seulement parmi les autres. Dans le service de phtisiologie de l'hôpital Cochin, Pissavy note que 8,8 % des 113 stagiaires présentent des lésions tuberculeuses alors que 3,5 % seulement sont touchés parmi 328 élèves attachés aux autres services.

Dans le laboratoire de l'hôpital, Rist et Mlle Simon découvrent sept tuberculeuses parmi les douze laborantines chargées de l'examen bactériologique des crachats pendant cinq ans. Aussi devons-nous admettre avec eux que la tuberculose se transmet parmi les adultes. C'est également pour cette raison que nous constatons l'extension de la maladie dans les ménages où l'un des conjoints

est malade. Lorsque l'on prend soin de prolonger l'observation pendant un long délai et de relever tous les cas de tuberculose déclarés, quelle que soit leur forme, il semble que le taux de contagion des conjoints soit élevé ; il atteint 8,43 %, d'après Arnould et 8,735 % d'après Nogier. Le professeur Dufourt a décelé 33 cas de contamination entre conjoints dans 134 ménages soit 24 %, or le nombre de cas de tuberculoses ouvertes serait dans l'ensemble de la population de 0,5 % pour Bieman. La réalité de la tuberculose conjugale, reconnue également par Calmette, est une preuve du rôle joué par la contagion dans l'extension de la maladie chez les adultes.

Toutefois la tuberculose de l'adulte ne relève pas exclusivement d'une contamination récente. Son apparition peut succéder à la réactivation de foyers pulmonaires anciens, restés longtemps torpides, malgré la présence de bacilles vivants. Ceux-ci se localisent le plus souvent dans les lésions résiduelles de la primo-infection, en particulier dans les ganglions. La tuberculose déclarée est la conséquence, dans ces cas d'une infection d'origine interne, d'une *surinfection endogène*. Mais là encore il s'agit d'une tuberculose acquise due au réveil de bacilles ayant infecté l'organisme après la naissance. Elle ne pourrait en aucun cas être rapportée au développement d'un germe transmis à l'enfant pendant la vie fœtale et resté plusieurs années en sommeil (tuberculose congénitale latente de Baumgarten, tuberculose à évolution retardée de Lumière).

S'il en était ainsi, l'enfant qui héberge le bacille recueilli par hérédité devrait présenter, dans les premières années de la vie, des signes d'allergie, notamment une cuti-réaction positive, suivant la remarque d'Arloing et Dufourt. Or il n'en est rien. Tout enfant issu d'une mère tuberculeuse conserve, nous l'avons vu, une cuti-réaction négative s'il a été isolé dès la naissance. N'est-ce pas la preuve qu'il n'a pas recueilli l'héritage maternel et que la tuberculose congénitale ne joue pratiquement aucun rôle ? Les faits que nous venons d'exposer n'ont pas entraîné la conviction des partisans de l'hérédité. Ils ont cru trouver des arguments dans la publication de rares observations de tuberculose du fœtus.

L'observation unique de Sitzenfrey, qui a trouvé un bacille de Koch dans un ovule incapable de se développer, n'est pas une preuve de la fréquence de l'infection intra-partum. Elle n'est observée au contraire qu'à titre exceptionnel dans les différentes

races animales. Vallée, au cours de ses recherches portant sur sept cents vaches tuberculeuses, n'a trouvé qu'un seul fœtus contaminé.

Cependant l'aspect du problème a paru se modifier, il y a quelques années, à la suite des travaux d'Arloing et Dufourt, de Couvelaire, Valtis et Lacomme qui ont trouvé chez le fœtus ou le nouveau né un virus particulier, l'ultra-virus. Ce virus, découvert par Fontès en 1910, est invisible au microscope et traverse les filtres de bougie de porcelaine, imperméables aux bacilles. Se développant dans le placenta, il peut le franchir et infecter l'œuf. L'enfant contaminé ne présente pas à la naissance de lésions tuberculeuses caractéristiques. Mais il peut naître prématurément et, même s'il vient à terme, il est parfois atteint d'une débilité à laquelle il peut succomber dans les trois premiers mois. Dans les nombreux cas de survie, il reprend un développement normal.

Nous ne devons pas exagérer la portée de cette constatation bactériologique dont la valeur est contestée. Les observations cliniques des collaborateurs de Calmette, Couvelaire et Lacomme, montrent en effet que le passage de l'ultra-virus dans l'organisme du fœtus est négligeable. La mortalité des enfants de tuberculeux est exceptionnelle pour le professeur Lacomme qui relève un seul cas de mort par tuberculose congénitale avérée sur 500 enfants, nés de mères contagieuses, à la Maternité de Baudelocque. Il est d'accord avec le professeur Dufourt lorsque celui-ci estime qu'il ne faut pas « attacher une signification grave ou même simplement inquiétante à tous les cas où on retrouve la forme nouvellement démontrée de l'hérédité tuberculeuse ». Nous retiendrons en pratique ce fait que l'influence de l'ultra-virus ne fait pas sa preuve et que les enfants, issus de parents tuberculeux, sont à l'abri de l'éclosion d'une tuberculose, quelle que soit sa forme, s'ils sont isolés dès la naissance. Toutefois la tuberculose des parents peut entraîner assez rarement une diminution de la vitalité des enfants. Leur poids est voisin de celui des enfants dont les parents sont sains et le nombre de ceux dont le développement est compromis ne dépasserait pas 8 % d'après Lacomme. La mortalité est bien plus souvent causée par le sevrage et l'avenir de ces enfants peut être amélioré par des soins assidus. Il n'est même pas prouvé que ceux-ci présentent plus souvent que les autres des malformations congénitales. Malgré leur ascendance, ils doivent dans l'ensemble être considérés à leur naissance comme des enfants normaux (L. Bernard).

Bien plus, l'hérédité de terrain n'apporte pas aux descendants des tuberculeux une prédisposition à la bacillose. Tout au plus peut-on constater dans certaines familles une disposition naturelle à contracter la maladie, à la suite d'une contamination, sous une forme déterminée au cours des générations. Nous citerons l'exemple de trois frères et sœurs qui, aux environs de leur vingtième année, succombèrent à une phtisie galopante analogue à celle qui avait emporté leur mère à vingt-sept ans. Dans une autre famille, les frères et sœurs, une nièce sont atteints de tuberculoses osseuses. Ces formes familiales ne peuvent pas être considérées comme les manifestations d'une tuberculose congénitale qui, nous l'avons vu, n'est jamais retrouvée au cours du développement des enfants de bacillaires. Elles sont peut-être déterminées par une affinité tissulaire pour le bacille. Elles traduisent une faible résistance à la tuberculose sans comporter « un facteur de prédisposition comparable dans ses conjonctures morbides à celui qu'implique dans une ascendance un cas d'aliénation mentale ou d'hémophilie ». (Et. Bernard). Il semble au contraire qu'une immunité puisse se développer au cours des générations à la suite de contaminations répétées par les bacilles. L'ultra-virus transmissible à l'enfant aurait également, note Dufourt, un pouvoir légèrement vaccinant (1). Aussi a-t-on constaté que des races, durement éprouvées au cours des siècles, dans des agglomérations insalubres, telles que la race juive, ne présentent le plus souvent que des formes peu évolutives.

Par contre, les races vierges de l'infection sont fortement touchées lors de leur première atteinte : les Indiens ont été décimés par la tuberculose dès leurs premiers contacts avec les Blancs. Nous avons gardé le souvenir des phtisies galopantes survenues chez les Sénégalais rassemblés dans les camps européens et des tuberculoses aiguës évolutives qui frappent les campagnards transplantés dans les villes.

L'allergie apporte un obstacle à la dissémination de la maladie et à l'éclosion des formes d'allure rapide. Mariette note que la morbidité tuberculeuse est moins élevée chez les sujets allergiques ayant acquis une immunité relative : il cite 31 cas de bacillose chez 668 infirmières allergiques et 102 chez 284 non allergiques.

Cette faculté de résistance n'est pas constante. Elle peut dis-

(1) Nous en trouvons la preuve dans la découverte de Calmette et Valtis, d'une résistance aux épreuves de tuberculisation de virulence moyenne chez les animaux infectés par l'ultra-virus.

paraître, du moins temporairement, sous l'influence d'affections dites anergisantes, telles que la rougeole, et fléchir à la suite de surinfections massives. Au contraire, il semble que les surinfections minimes, espacées, aient le pouvoir de l'entretenir et de la renforcer.

Dans cette éventualité, la virulence des bacilles nouvellement importés est neutralisée. Dans l'hypothèse contraire, l'équilibre entre l'immunité et l'infection est rompu : de nouveaux foyers actifs apparaissent.

L'avenir des sujets allergiques, dont la cuti-réaction est positive, dépend donc de leur réceptivité à l'égard des bacilles. Au hasard des contages, les uns succombent alors que d'autres conservent et même consolident leur résistance.



L'hérédité ne peut expliquer la diffusion de la tuberculose, même lorsqu'elle se propage dans une famille, frappant plusieurs de ses membres. Elle peut en effet atteindre simultanément tous ceux qui vivent sous le même toit, par exemple les serviteurs (Nogier). Elle ne se limite pas à ceux qu'unit un lien de parenté. Il est évident que la contagion seule rend compte de ces cas.

En réduisant à néant l'influence de l'hérédité, nous apportons une solution favorable au problème du mariage des descendants de tuberculeux. Il serait illogique d'écarter un sujet, indemne de tout signe de tuberculose active, sous le vain prétexte que l'on retrouve le souvenir d'un malade dans les annales familiales.

Il est prouvé que la transmission du germe tuberculeux de la mère au fœtus est exceptionnel, aussi l'hérédité ne peut-elle être la cause de la propagation de la maladie. Nous nous séparons de ceux qui croient à l'influence de la tuberculose congénitale et qui, sans nier la contagion, refusent de reconnaître le rôle prépondérant qu'elle joue dans l'extension de la tuberculose. Nous restons fidèles aux mesures de médecine préventive qui ont fait leurs preuves aussi bien dans la protection de l'enfance que dans la lutte contre la tuberculose de l'adulte.

***

Ces mesures doivent être complétées par la vaccination anti-

tuberculeuse des sujets qui n'ont pas acquis de résistance à la contagion. Le vaccin de Calmette et Guérin, inoculé par scarification cutanée, permet d'immuniser les enfants et même les adultes qui conservent une cuti-réaction négative et sont exposés à des contaminations répétées, par exemple, les étudiants en médecine et les infirmières. Le vaccin est inoffensif pour les sujets en bonne santé. Mais il faut renoncer temporairement à vacciner ceux qui présentent une affection aiguë. Il faut également écarter les enfants, récemment exposés à un contact suspect, qui peuvent se trouver en incubation d'une infection tuberculeuse. Ils ne seront vaccinés qu'après une période d'observation permettant d'affirmer qu'ils sont indemnes. Aussi la vaccination exige-t-elle un contrôle médical rigoureux qui seul nous donne la possibilité de déceler les contre-indications et de vérifier l'apparition et la durée de l'immunité.

Dr CHARLES LEJARD.
Médecin de l'Hôpital Saint-Joseph de Paris.

LE MAROC

CET OCCIDENT DE L'ORIENT

I

Spirituellement tourné vers l'Orient et la Mecque, mais rejeté par l'Atlas vers l'Occident et l'Atlantique, le Maroc n'est pas un pays facile à définir. Arrive-t-on de New-York ? Casablanca, c'est l'Orient. De Tunis ou d'Alger ? C'est l'Occident de l'Orient, comme disent les Marocains. De Dakar ? L'Europe. Le visage varie avec le point cardinal du départ.

Terre nourrie de contrastes et de contradictions, peuplée de Berbères et d'Arabes, mise en valeur par les Français, escale aérienne vers l'Afrique noire et l'Amérique du Sud, le Maroc divisé en trois zones, internationale, espagnole, française, reste un carrefour. Si c'est à Casablanca que l'on sent le mieux les pulsations de la vie économique, le cœur du Maroc bat dans des villes comme Fès, Rabat, Marrakech. Pour ceux qui ont vécu « en tribu », comme ils aiment à dire, le vrai Maroc ne commence qu'au Sud de l'Atlas, loin des villes et de ce que d'autres appellent la civilisation. Nous sommes en présence d'un monde diffus, auquel seul le protectorat français est parvenu à donner une unité. Né politiquement en 1912, ce pays est en Afrique du Nord la plus jeune des espérances françaises. En Tunisie, en Algérie, on parle du Maroc comme d'un El Dorado et de la province nord-africaine qui a le plus de vitalité et d'audace, de richesses et d'avenir, à tel point que les Français d'Algérie écrasés par la fiscalité métropolitaine et aussi ceux d'une Tunisie plus indolente ont parfois vis-à-vis de leurs compatriotes du Maroc un sentiment d'infériorité compa-

rable à celui qu'un Européen peut éprouver aujourd'hui à certains points de vue envers un Américain. Le Maroc français, c'est encore une sorte d'Extrême-Occident où l'homme d'affaires est prince. Ce n'est plus l'âge héroïque : l'ère des pionniers est close, mais celle des prospecteurs continue. Il suffit de parcourir les pentes de ce val d'enfer qu'est le Djebel Saghro pour s'en convaincre : le cuivre, l'or sont là.

De Tunis à Casablanca, tout se tient et l'on rencontre les mêmes problèmes démographiques, sociaux, économiques, politiques. Mais si Tunis, c'est le bain de siècles, les vieilles pierres, Carthage et Rome, l'Orient, si à Alger on retrouve le charme de la même vie méditerranéenne mais avec une atmosphère plus française et déjà des traditions, on rencontre au Maroc, en même temps que le monde antique, un pays neuf où on respire sur la côte atlantique l'air américain qu'apporte le vent d'ouest. Sans doute la contribution des États-Unis à la prospérité marocaine est encore très modeste, mais c'est un peu la même ambiance coloniale que dans les États du Sud, Carolines, Floride, Louisiane. Le Maroc ressemble aussi par beaucoup de côtés à la Californie et surtout à la Californie du Sud. Comme là-bas, la seule chose qui ne se pardonne pas et qui déshonore, c'est l'insuccès. Si Alger évoque le vieux Frisco, métropole bien assise et déjà conservatrice, Casablanca se définirait volontiers comme Los Angeles : « the most aggressive, progressive and dynamic city in the world ! » A une échelle infiniment plus petite et dans un ciel sans étoiles, Anfa rappelle Beverley Hills. L'âge de l'or, l'âge du pétrole, l'âge du cinéma, telles furent les trois phases du boom californien. Le Maroc, c'est parallèlement l'âge du phosphate (et demain celui du plomb), l'âge de la sardine, l'âge des agrumes. Comme à Los Angeles et toutes proportions gardées, la propagande et le *boosting* jouent leur rôle à Casablanca. C'est une ville à laquelle on chercherait vainement une âme et plus simplement cette chose qui s'appelle une atmosphère. L'intérêt et la curiosité de Casa, c'est sa race d'hommes d'affaires qui, à la fin du jour, se retrouvent à l'Automobile Club autour d'une table de bridge, et échangent, en même temps que des cœurs, des informations utiles et commentent mérites et faiblesses des mandarins de Rabat. Car les 92 kilomètres qui séparent Casa de Rabat sont une barrière qui fait de ces villes deux mondes distincts.

***

La réalité marocaine est beaucoup plus difficile à saisir que la tunisienne ou même l'algérienne. Est-ce parce que l'emprise française est plus récente ? Le Maroc est plus secret et a réservé son âme. Ce que pense un Algérien ou un Tunisien, on le sait ou on le devine. Ici, la vie est émiettée. Une ville sainte, Fès, avec son Université, la Karaouine ; une ville administrative française, Rabat, dont le point culminant sur la colline inspirée est le mausolée de Lyautey ; une ville commerciale et industrielle, Casablanca ; une ville saharienne, Marrakech ; une ville internationale, Tanger, où soufflent tous les vents du monde. Le reste du Maroc, c'est une suite de tribus perdues dans les grands espaces, et d'une autre obédience dans le Sud. Sur le tout, se projette la figure d'un chef plus religieux que politique et reconnu seulement par beaucoup comme chérif, le Sultan, prince des croyants, qui n'est un souverain et un lien entre toutes ces villes et tribus éparses que par notre présence. Sa Majesté chérifienne n'est que parce que nous sommes. Il y eut au Maroc sept dynasties berbères et seulement quatre dynasties arabes dont celle des Alaouites. Une force spirituelle règne sur cette terre : l'Islam, ainsi que deux grandes forces naturelles : l'Atlas et l'Océan.

Les caractéristiques des pays neufs sont celles de la jeunesse : abondance, foi instinctive dans l'avenir, libéralisme et même gaspillage des dons, facilité relative avec laquelle on peut faire fortune rapidement, dynamisme. Un but au Maroc : s'enrichir. Par contre, avec un certain bluff, on ne peut que constater l'absence de civilisation, de tradition, de culture, de désintéressement ; les vocations charitables sont rares. La vie prend un caractère ploutocratique : dans l'échelle des valeurs, l'argent l'emporte de loin sur toutes les autres. Il ne s'agit pas de sauver son âme, mais de gagner une face. L'Islam rappelle qu'il existe des valeurs spirituelles, mais au Maroc, pays en rupture d'équilibre moral, les Européens ne se soucient guère de l'Islam.

A côté du Maroc français, c'est-à-dire des affaires, le Maroc musulman n'intéresse que quelques professionnels, contrôleurs civils ou officiers des affaires indigènes qui ont hérité de la grande tradition, celle des Simon, Berriau, Lamothe, et de quelques autres seigneurs dont je ne mentionnerai pas les noms, car

ils sont — la bénédiction d'Allah soit sur eux — bien vivants et en poste. On rencontre également quelques « excentriques » qui se sont donné la peine d'apprendre la langue et même les dialectes, et pour qui ce pays est devenu une seconde patrie. Tels sont les uniques interprètes d'un monde que les autres côtoient et dont presque personne n'a la curiosité. Chez les Français qui vivent au Maroc, l'ignorance de l'Islam est incommensurable. Dans les meilleurs cas, la curiosité ne dépasse pas les limites de l'exotisme le plus banal. Pourtant, une fois rentrés en France, ils auront la nostalgie d'un burnous, comme les Américains ont celle des Indiens. Au dédain qui va souvent jusqu'au mépris, comment s'étonner que les Marocains répondent par la haine ? L'amitié franco-marocaine n'est parfois, hélas ! qu'un propos de banquet.

Sur la route dite de la Sardine, dans les centres miniers, dans les champs de blé ou d'orangers et partout où l'on crée, où l'on produit, où l'on gagne de l'argent, on ne se soucie pas de politique marocaine. Un Français qui vit à Casa peut ignorer qu'il existe un problème marocain... Dans l'Empire chérifien, la politique n'est pas un jeu comme dans le Beylik. Il existe aujourd'hui un mur tel entre Marocains et Français que ceux-ci n'ont aucune envie de se hisser pour regarder ce qui se passe derrière. Istiqlal, parti démocratique de l'indépendance, Palais, sont au delà de la ligne de l'horizon. Le statut d'Algésiras (7 avril 1906) ne les intéresse pas davantage. A Casa, je l'ai cherché vainement dans toutes les librairies ainsi qu'à la bibliothèque municipale. Je ne pus me le procurer que grâce à la courtoisie du conservateur qui dut le demander à la bibliothèque du protectorat à Rabat ! Or, c'est l'Acte d'Algésiras qui a posé les deux principes essentiels de la souveraineté de S. M. le Sultan et de la liberté économique sans aucune inégalité qui, avec le traité de Fès (30 mars 1912) régissent encore le Maroc. Quant aux partis politiques français, l'introduction de leurs luttes au Maroc, ainsi que dans toute l'Afrique du Nord, fut l'une des initiatives les plus néfastes. Les musulmans ont su utiliser nos divergences d'idéologies et d'opinions, et les partis marxistes auront été le levain de la pâte de l'indépendance.

II

L'âge de la puberté ne va pas sans quelque extravagance, et il faudrait une certaine naïveté pour s'en étonner : si le Maroc de 1949 n'est plus celui de 1912, et si une longue route a été parcourue avec succès et fortune par des hommes doués d'imagination et de puissance réalisatrice, dont le premier d'entre eux mérite par son envergure le nom de « personnage balzacien », nous n'en restons pas moins en présence d'un pays neuf. « Va vers l'Orient, jeune homme, à Casablanca », donnait récemment un Américain, comme titre à un article dans l'édition U. S. A. du *Reader's Digest.*

Il existe une légende marocaine. En dix ans, 100.000 Français sont venus chercher fortune dans ce pays.

Pour les uns, le Maroc, c'est l'avant-dernier El Dorado (le dernier, c'est le Cameroun), à la fois une Ukraine et un Transvaal, pour d'autres, un petit pays dont les possibilités de développement agricole et industriel restent très limitées. Après un bref séjour, un journaliste français y a vu, lui, un pays « menacé de vieillissement »... Certains y affirment qu'on a beaucoup travaillé ; d'autres, qu'on n'a rien fait ! Au point de vue minier, celui-ci déclare que tout ce qui pouvait être découvert l'a été ; celui-là, que tout reste à découvrir. En résumé, c'est une terre sur laquelle on semble éprouver quelque difficulté à avoir des vues objectives, et à laquelle on a tendance à penser comme à un tout, alors qu'elle n'est qu'un fragment de l'Union française. On fait de la propagande ou on dénigre, sans se donner la peine de voir les réalités.

La première de ces réalités, c'est la démographie marocaine : En 1921, 3.500.000 habitants ; en 1949, 8 millions et demi. Voici les chiffres du dernier recensement (mars 1947) :

Population globale .	8.225.000 hab.	Etrangers	59.000 hab.
Marocains	7.900.000 —	Espagnols..........	28.000 —
Musulmans	7.700.000 —	Italiens	14.000 —
Israélites	200.000 —	Portugais	5.000 —
Européens.......	325.000 —	Britanniques	2.000 —
Français	266.000 —	Suisses	1.600 —

En 1936, il y avait 152.000 Français ; aujourd'hui, en 1949 : 287.000. Quant à la population marocaine, on estime, en l'absence d'état-civil régulier, qu'elle s'accroît environ de 150.000

habitants par an. Vers 1960, pour une superficie un peu moins vaste que celle de la France, le Maroc aura une dizaine de millions d'habitants.

Parmi les villes, Casablanca est de loin celle qui a grandi le plus rapidement. En 1917, 82.000 habitants ; en 1949, 600.000 dont 120.000 Européens.

Comment se nourrit la population marocaine ? Plus des trois quarts vivent de la terre : 6.800.000 agriculteurs. Dans les grandes régions agricoles, Meknès-Fès, Rharb, Chaouia, Tadla, Doukkala, les méthodes les plus primitives coexistent avec les plus perfectionnées. Ici, la culture industrielle, irriguée et motorisée ; là, un chameau et un mulet tirent ensemble une charrue antique sur une terre qui n'attend la fertilité que du seul nuage.

Sur 6.800.000 agriculteurs, on ne compte que 55.000 non-Marocains. Et sur 3.585.000 hectares cultivés, on en relève à peine un million réparti entre moins de 6.000 exploitations agricoles européennes. Si la moyenne du rendement européen est assez élevée (9 quintaux à l'hectare), les résultats obtenus par l'agriculture marocaine sont des plus faibles (3 quintaux). Le remède ne consiste pas à intensifier le rendement européen, car l'accroissement de la production ne se révèle pas toujours rentable, mais à faire des travaux d'irrigation et à moderniser l'agriculture marocaine. On estime que les superficies cultivables pourraient être portées à 15 millions d'hectares en défrichant et en utilisant l'eau qui s'écoulera des grands barrages en construction. Seule, la réalisation de ces travaux permettra de nourrir le Maroc de demain. Aujourd'hui, le Maroc suffit à sa consommation en céréales : s'il produit en moyenne 26 millions de quintaux par an de blé dur et tendre, d'orge et de maïs, il n'en consomme que 21. D'autre part les cultures maraîchères qui occupent 50.000 hectares sur le littoral et autour des grandes villes de l'intérieur lui permettent de répondre aux besoins de sa consommation, d'exporter (50.000 tonnes en 48) et d'alimenter ses usines de conserves. Bien que dangereusement concurrencé par les pays méditerranéens, le Maroc est aussi un grand producteur d'agrumes : 115.000 tonnes en 1948-1949 dont 83.000 tonnes furent exportées. Cette culture couvrira prochainement 50.000 hectares.

En huile d'olive, le Maroc (10 millions d'oliviers) dispose d'un certain tonnage à l'exportation, mais inférieur à celui de la Tunisie (20 millions d'oliviers). Quant au vin, par suite d'une politique

viticole erronée en 1935 — année à partir de laquelle furent interdites les plantations de vignes — le Maroc qui ne produit guère plus de 350.000 hectolitres doit importer 100.000 hl. d'Algérie.

Le Maroc développe avec succès les cultures industrielles suivantes : lin, colza, tournesol, carthame, sésame, coton, chanvre et sisal.

Le troupeau de bovins, porcins et ovins avait considérablement diminué après la sécheresse mortelle de 1945, mais il est presque reconstitué aujourd'hui.

***

Les industries de base sont la mine, puis l'industrie alimentaire et de la conserve.

Si le sous-sol marocain n'est pas la caverne d'Ali Baba, il renferme cependant un grand nombre de richesses minérales, les plus importantes de l'Union française, qui ont fait l'objet de travaux de prospection, de recherches et d'exploitation. Le revenu minier du Maroc peut être évalué pour 1948 à 11 milliards de francs (dont 6 milliards pour les phosphates), soit le tiers du revenu provenant de la culture des céréales. L'an passé, le Maroc a produit plus de 3 millions de tonnes de phosphates, 39.000 tonnes de plomb, 203.000 tonnes de manganèse, 2.000 tonnes de cobalt. La production marocaine de phosphate atteint 20 % de la production mondiale. Pour le plomb et le manganèse, le Maroc est appelé à prendre prochainement une importance internationale. Pour le cobalt, il est, après le Katanga et la Rhodésie, le troisième producteur mondial ; en 1938, il a fourni, avec 889 tonnes (métal contenu) près de 20 % de la production globale.

Le Maroc a également produit en 1948 : 290.000 tonnes de charbon, 13.000 tonnes de pétrole, 300.000 tonnes de fer, 1.000 tonnes d'antimoine, 300 tonnes de graphite, 1.600 tonnes de cuivre, 400 tonnes d'amiante, 3.600 tonnes de zinc, 250 tonnes de mica. Enfin le Bureau de recherches et de participations minières qui vient d'avoir vingt ans poursuit ses travaux de recherche dans la Moulouya, le Maroc central, les hauts plateaux, l'extrême-sud, ainsi que des campagnes de forages miniers et hydro-géologiques dont plusieurs ont déjà été couronnées de succès.

En 1954, la production probable de plomb métal marocain (110.000 tonnes), dont la seule mine de Zellidja, fournira

60.000 tonnes, suffira à la consommation française (80.000 tonnes), et laissera un excédent de métal exportable de 30.000 tonnes. Dès aujourd'hui, le Maroc suffit, pour les deux tiers, à ravitailler en manganèse la sidérurgie et l'industrie chimique française. L'Office chérifien des phosphates prévoit enfin une production de 4 millions de tonnes en 1952.

Le développement de l'équipement des mines, des moyens de transport à bon marché et d'embarquement des minerais devrait permettre dans trois ans, si les cours mondiaux ne subissent pas de baisse excessive, une production de 400.000 tonnes de manganèse, de 500.000 tonnes de fer, de un million de tonnes de charbon. Mais de telles réalisations supposent un gros effort financier et de longs travaux. « C'est finalement, écrit M. Bouillot, directeur du Bureau de recherches et de participations minières, des ressources en énergie du Maroc, charbon, pétrole, énergie hydro-électrique, que dépendra son standing international, étroitement lié à l'industrialisation. S'ajoutant à la fonderie de plomb existante, grillage de blendes et fabrication corrélative d'acide sulfurique et de superphosphates, fabrication au four électrique de spiegels, près des gisements de manganèse, plus tard fonderie de cuivre, industrie sidérurgique adaptée aux besoins du marché marocain, puis, si les ressources en combustibles le permettent et grâce aux nombreuses possibilités salinières du pays, industrie de la soude, devraient être les premières étapes du Maroc sur la route de l'industrie lourde. » N'oublions pas enfin que, de toutes les industries, l'industrie minière est celle qui connaît les réalisations les plus lentes, par suite des immenses efforts de volonté, d'argent et de travail qu'elle suppose. Pour un succès exceptionnel, combien d'échecs ou de résultats modestes !

***

La réalisation de grands barrages indispensables par l'utilisation de leur eau pour irriguer la terre (les superficies irriguées doivent passer de 200.000 à plus d'un million d'hectares) ne l'est pas moins pour permettre l'électrification des installations minières et pour achever celle des voies ferrées. La production d'énergie électrique est encore faible pour un pays neuf mais en voie d'industrialisation : 377 millions de KW heures en 1948, tandis

que celle de la France est de 28 milliards 4 (énergie thermique : 13 milliards 7, énergie hydraulique : 14 milliards 7). Lorsque le programme d'équipement en cours et les barrages d'Im Fout, Bin El Ouidane, Afourer, Daourat et les Triffas seront réalisés vers 1954, on escompte une production moyenne d'énergie de 800 millions de KW heures. La production d'énergie thermique donnera par ailleurs 380 millions de KW.

Au développement de l'énergie électrique est lié celui de l'industrie marocaine dont la guerre, avec la nécessité de nourrir, de vêtir et de pourvoir aux besoins d'une population isolée, a accéléré le mouvement, en ce qui concerne l'alimentation, le textile et les cuirs. Mais l'insuffisance du marché intérieur, de la production de charbon, de courant et le manque d'eau interdisent actuellement la naissance d'une industrie lourde, et il n'existe aucun haut fourneau au Maroc.



On a vu naître en revanche ces dernières années une importante industrie alimentaire dans les villes de Casa, Fedala, Safi et Agadir. La première de ces industries est celle des conserves de sardines et de thon. Le développement de la pêche, l'équipement en chalutiers et les ressources considérables de la mer marocaine ont permis la création dans les ports de la côte Atlantique de 124 usines de conserves qui ont une capacité de production annuelle de 2 millions de caisses. Soit, au prix actuel, un revenu de 9 milliards. (La France produit environ 400.000 caisses ; le Portugal et l'Espagne, 2 millions). En 1948, 1.073.000 caisses ont été exportées du Maroc : 785.000 sur la France, 146.000 sur l'Union française et principalement l'Indochine, l'A. O. F., l'Algérie, les Antilles et Madagascar, et 142.000 sur l'étranger, dont 75.000 sur l'Angleterre. Un contrôle très strict est exercé sur la qualité des sardines exportées qui peut subir favorablement la comparaison avec les produits métropolitains.

Il existe également, grâce à la progression du maraîchage et à la production de fruits consécutive au développement de l'hydraulique, 22 conserveries de légumes (petits pois et haricots verts), la plupart à Casa et Fedala, 54 fabriques de confitures, 17 usines de jus de fruits, 13 usines de viande de conserve, 58 fabriques de condiments et conserves au vinaigre.

Le Maroc est devenu importateur de sucre brut exotique et possède deux raffineries dont l'une très importante : en 1948, ce pays a produit 130.000 tonnes de sucre raffiné dont 30.500 furent exportées sur l'Afrique Noire.

Travaillant pour le marché local, on compte également 8 chocolateries, 29 minoteries, 39 fabriques de pâtes alimentaires, 18 biscuiteries, une grande brasserie dont la production doit être portée à 300.000 hectolitres, et 30 usines de glace alimentaire.

La guerre et la nécessité de satisfaire aux besoins de la consommation locale ont permis à l'industrie des corps gras de prendre de l'extension. Elle a aujourd'hui une capacité de production de 25.000 tonnes de savon de ménage et de 2.000 tonnes de savon de toilette.

Dans l'industrie du cuir et l'industrie textile, un gros effort a été fait, ainsi qu'en témoignent les chiffres de la production en 1948 :

Tissus de laine : 1 million de mètres ; Filés de laine : 500 tonnes ; Tissus de coton, rayonne et fibrane : 2,7 millions de mètres ; Articles de bonneterie : 3 millions d'unités ; Cuir : 70.000 paires de chaussures fabriquées par mois ;

Comme dans tout pays neuf, l'industrie du bâtiment joue un rôle important. Dans la seule ville de Casablanca, on a édifié près de 2.000 immeubles en 1948. On trouve aux portes de cette ville une usine de ciment capable de produire 200.000 tonnes en 1949, une usine d'amiante, 14 briqueteries et 13 usines de constructions métalliques. Mais seule, l'importation massive de matériaux permet l'essor du bâtiment.

Avec trois usines d'engrais et de superphosphates à Casablanca et Port-Lyautey, l'industrie chimique est naissante.

En vue de son industrialisation, le Maroc rencontre de nombreuses difficultés : pénurie de matières premières, manque de devises en vue de l'achat du matériel d'équipement, concurrence étrangère. En effet, par suite des conventions internationales qui le régissent, le Maroc ne possède aucun moyen de protection douanière. En vertu de l'acte d'Algésiras, tous les pays importateurs, y compris la France, sont sur un pied d'égalité douanière et payent une taxe de 12,5 % *ad valorem* de pur caractère fiscal. La seule possibilité pour le Maroc de lutter contre la concurrence étrangère consiste dans la recherche constante de la qualité jointe au prix de revient le plus bas.

***

La balance commerciale est celle d'un pays neuf, avec un large déficit (37 milliards de francs en 1948) qui provient de la nécessité de l'équipement. Mais le Maroc commence à s'affirmer sur les marchés étrangers par l'exportation de ses substances minérales et des produits de ses usines de conserves. Et déjà, il importe des matières premières destinées à être traitées dans ses usines : sucre, graines oléagineuses, fibres textiles, métaux ferreux.

Aux importations en 1948, on trouve surtout : fils et tissus, biens d'équipement, matières brutes, combustibles, véhicules automobiles, Le Maroc importe moins de céréales et de produits alimentaires qu'en 1939.

Les principales exportations, dans l'ordre de leur valeur, sont : phosphates, produits de la pêche, agrumes, légumes secs, minerais, fruits frais ou conservés, céréales, graines et fruits oléagineux. On note une progression très nette des substances minérales et des produits fabriqués (superphosphates, tissus), confections de laine, articles de bonneterie, produits du cuir).

La France et l'Union française prennent une part de plus en plus grande dans ces échanges, et les deux tiers du commerce extérieur marocain se font avec elles. Sauf dans certains cas, le prix des marchandises marocaines, inférieur au cours mondial, est en effet tentant pour l'acheteur métropolitain qui évite ainsi le problème des devises. En fixant le principe de la permanence des contingents de produits marocains admis en franchise de la métropole, l'arrêté interministériel du 13 septembre 1948 assure un débouché à la production.

III

Tandis que les Français travaillent, les nationalistes marocains continuent à réclamer notre éviction et une indépendance dont ils ne se rendent pas compte qu'elle est un anachronisme. Indépendance d'abord ! Et cela, alors que de Rabat à Casablanca un voyage du Sultan représentait, il y a un demi siècle, une véritable expédition militaire qui ne se passait jamais sans attaque et sans coups de feu. Les mots sont comme des graines que l'on

sème dans le vent, et *indépendance* est « le mot magique qu'on met à toutes les sauces, la panacée qui guérit de la pauvreté et de la sécheresse, remplit les silos, justifie les frontières. Et vous ne convaincrez jamais votre interlocuteur qu'en employant abusivement ces douze lettres, il se met en retard d'un siècle sur le monde et que des nations autrement peuplées et encore plus dotées en sont à admettre l'interdépendance. Les conséquences économiques lui échappent. » Que les Marocains imaginent un instant un autre pays à notre place, qu'ils se demandent s'il accepterait longtemps cette opposition larvée et d'un caractère strictement négatif !

A ce mot, il est inutile d'opposer le nombre de kilomètres de routes et de voies ferrées, d'écoles, d'hôpitaux, de barrages, que nous avons construits. Les nationalistes se refusent à voir là autre chose que des chiffres fastidieux et inutiles. « Vous n'avez travaillé que pour vous », disent-ils. Toutes les voix qui peuvent se faire entendre s'appliquent à renforcer cette opinion. Sultan, Istiqlal, parti démocratique de l'indépendance, autant de nuances du nationalisme marocain. Quand on vit en Afrique du Nord depuis plusieurs années, on finit par être dangereusement blasé sur ces revendications politiques qui ne sont qu'un appel au néant. La mauvaise foi est flagrante chez ces nationalistes-démagogues, et les distinctions subtiles que s'appliquent à faire certains partis politiques français entre autonomie intérieure et extérieure n'ont pas cours au Maroc. Il est possible que certaines réformes soient bien accueillies par un petit groupe de notables. Mais, avant même d'être réalisées, ces réformes seront considérées comme anachroniques, et dans le seul dessein de maintenir ou d'accroître leur prestige, les chefs nationalistes seront contraints de les présenter comme telles. Des considérations tactiques l'emporteront toujours sur la doctrine, — en admettant qu'ils en aient une. C'est pourtant la France qui a apporté les notions de sécurité, de prospérité et en a fait les réalités vivantes sans lesquelles il n'y a pas de civilisation ni de royaume. Les voyageurs ne sont plus attaqués, les troupeaux ne sont plus volés, les têtes ne tombent plus pour un caprice. Les fellahs savent cela et sont reconnaissants à la France de sa présence. Mais la politique se fait dans les villes, à Fès, à Salé, à Rabat, à Casablanca où se recrutent la plupart des membres de l'Istiqlal. C'est dans les villes que travaillent les semeurs de haine, les

Ho Chi Minh nord-africains qui trompent sciemment leurs compatriotes ou plutôt leurs coreligionnaires.

Un Français qui dirige une grande usine me disait récemment : « Il est dommage qu'on ne puisse laisser ces *leaders* nationalistes faire, pendant six mois, la preuve par l'absurde de leur néant... » C'est ce que pensent également les Français à Alger et à Tunis, Car l'opposition de ceux que les journaux nationalistes appellent pompeusement les *leaders* ne se manifeste que dans des paroles ou des promesses. Qu'adviendrait-il de leur pays le jour où on demanderait à ces hommes de faire la preuve des qualités de gouvernants ou d'administrateurs dont ils se bornent à nous affirmer le don inné et providentiel ? Si douée soit-elle, aucune société ne peut passer, en moins d'un demi siècle, du mode de vie orientale et moyenâgeuse au style occidental qui fait la richesse du Maroc d'aujourd'hui.

Seuls, la présence des communistes et le travail de sape auquel ils se livrent impunément confirment les fausses espérances de ces meneurs. Lorsqu'on se trouve en face de l'un d'eux et qu'on le presse dans les arcanes de son raisonnement, n'est-il pas contraint d'en reconnaître l'inanité. C'est presque toujours ce qui arrive dans les conversations avec des Orientaux. Je me souviens d'une longue discussion avec un philosophe hindou qui souhaitait prouver la valeur de la théorie bouddhique sur l'abolition possible de la souffrance dans la vie terrestre. Quelqu'un lui demanda : « Et si vous souffrez d'un mal aux dents ? Dans ce cas, répondit le philosophe sans la moindre nuance d'humour, il faut aller chez le dentiste. » Chez le dentiste, c'est-à-dire chez le technicien. On en finit toujours ainsi, et c'est la conclusion que nous trouvons dans la bouche des chefs nationalistes, ces pourfendeurs d'ombres. Le monde du merveilleux où se complaît l'Oriental, son goût du jeu, de la flânerie, de la faveur du prince, ne peuvent s'intégrer dans les rigueurs de la civilisation occidentale qui lui paraît ennuyeuse, mais dont il n'hésite pas à utiliser les bienfaits. L'avenir nord-africain est dans l'harmonisation de deux conceptions de vie et d'une double manière de sentir et de penser. C'est la rencontre de ce double courant qui provoque aujourd'hui un tourbillon dans beaucoup d'esprits : la tradition, la vérité telle qu'elle est révélée et fixée dans le Coran d'une part ; la vie moderne, ondoyante, révolutionnaire, telle que d'autre part l'a apportée l'Occident.

Sur les bords du gouffre qui divise ces deux mondes, on rencontre des hommes qu'inspire l'esprit d'équité. Mais ce sont aussi des hommes, et du côté marocain, ils redoutent de se compromettre. Dans une époque en plein désordre mental, un mot de Lyautey, loin de nous paraître périmé, jette un rayon de lumière sur la situation actuelle : *cette parcelle d'amour sans laquelle rien de grand ne peut se faire* est une vérité commune à l'Orient et à l'Occident. On peut mesurer le mauvais chemin qui a été parcouru depuis le jour où Lyautey a prononcé cette parole. Malgré l'autorité de l'homme, elle fait sourire certains sceptiques. Elle garde cependant toute sa valeur, et la grande ombre qui flotte encore sur le Maroc nous dit que c'est la seule chance. Pour les Marocains, la vérité n'est pas au Caire où les meneurs nationalistes se haïssent au point de se refuser l'un à l'autre la qualité de patriote et prétendent s'en réserver le monopole.

***

Si les Français et les Marocains veulent continuer à travailler et à créer des richesses, il faut sortir de l'outrance, de l'indécision, des incompatibilités apparentes et de ce qu'on appelle d'un euphémisme : le malaise actuel. A égale distance de l'égoïsme forcené et de la xénophobie, il y a des Marocains qui reconnaissent cette vérité, qui admettent qu'il existe au Maroc comme ailleurs une « nature des choses » dont Napoléon aimait à dire qu'il n'avait réussi dans certaines entreprises qu'en s'y soumettant. Tout en tenant compte des grandes différences qui séparent le Maroc de l'Algérie et de la Tunisie, c'est la même idée qui doit présider aux relations futures de la France et de l'Islam, des Français en Afrique du Nord et des musulmans. Cette idée, c'est la coopération qui est la base de l'Union française, mais une coopération dans laquelle il faut naturellement tenir compte du décalage des siècles, et du fait que les Marocains, comme les Algériens et les Tunisiens, arrivent tout neufs devant les complexités de la vie économique et politique moderne.

C'est entre l'association avec la France et les Français en vue d'un effort commun ou la famine à laquelle les condamne le mouvement démographique, que les Marocains ont à choisir.

Au lendemain du discours du Sultan à Tanger, le gouvernement français avait chargé M. Eirik Labonne de «penser» l'Union française. Que l'établissement de relations stables et durables

emprunte ce nom ou un autre, peu importe, mais le travail reste à faire, et l'assemblée de la dite Union Française n'est dans cette attente qu'un fantôme coûteux. Vainement, Paris et Rabat se renvoient la balle marocaine. A Paris, on est trop loin ; à Rabat, on expédie les affaires courantes et on vit dans une atmosphère de Petit-Trianon où le feuillage féminin des poivriers remplace celui des saules pleureurs. Tour à tour, on écoute les bruits de ressac de Lake Success ou les modulations cairotes de la Ligue arabe. Seuls, industriels, financiers, colons, poursuivent leur route réaliste, Mais combien ils la poursuivraient plus allègrement, ainsi que tous les Français qui travaillent au Maroc, si le « malaise » cessait enfin, si nationalo-extrémistes, communistes, pseudo-syndicalistes une fois éliminés, l'espérance devenait une certitude.

Le grand mirage, c'est celui des chefs nationalistes nord-africains qui, à la fois par passion, par haine, par volonté de se débarrasser de tout ce qui leur est étranger et les gêne, les uns avec plus de naïveté, les autres avec plus de ruse, de mauvaise foi, de calcul et d'ambition personnelle, réclament de la France une démission politique, administrative et militaire qui serait pour eux l'avènement de ce qu'ils croient être l'indépendance et pour nous l'anarchie. Outre que le chaos et l'anarchie n'ont jamais beaucoup gêné un peuple oriental, il y a de leur part un refus de regarder les réalités en face, et leur dialectique reste affective. Contre le Roumi, homme d'une autre foi et venu du Nord, ils sont sûrs, avec l'éloquence et le fanatisme qui sont des dons orientaux, d'avoir l'audience de leurs coreligionnaires. Au nom d'Allah et de Mahomet, tout devient vrai et possible. Les Français qui sont nés en Afrique du Nord ou y vivent depuis longtemps, dans les villes ou à la campagne, et parlent arabe, s'inquiètent de voir la coupure s'accentuer entre les deux populations française et musulmane. Quel prestige ont ceux d'entre nous qui parlent parfaitement l'arabe et le berbère ! Quelle force chez ce vieux Français du Maroc qui connaît toutes les finesses de la langue marocaine, tous les dialectes et qui peut dire à l'un : « Toi, tu viens de Ouarzazate ». Ou à l'autre : « Toi, tu es né à Khenifra. » Il m'a suffi de voir le visage détendu et hilare de ses interlocuteurs pour comprendre son prestige. Cela n'est pas à la portée de tous et on ne peut transformer l'Afrique du Nord en une immense école des langues orientales. Mais, à tous, on

peut demander de développer le sens de la politesse et des nuances sociales auxquelles les musulmans sont sensibles. Les deux plus graves fautes que l'on puisse commettre au Maroc comme dans toute l'Afrique du Nord sont le manque de fermeté d'une part, l'absence d'humanité et de générosité d'autre part. La faiblesse provoque les troubles que l'on est contraint de réprimer par la violence, l'humiliation crée le ressentiment qui anime aujourd'hui le peuple marocain.

Derrière les opinions nationalistes, il y a toujours des sensibilités froissées, des vexations, Tous protestent contre le fait qu'en Afrique du Nord le parti communiste est un parti officiel, reconnu, qui dispose d'un local, de la liberté de la presse et du droit de réunion. Tous, également, disent que ce qu'ils n'obtiendront pas de gré, ils l'auront par la force, au besoin avec l'aide des Staliniens, tout en affirmant que, quarante-huit heures après la révolution, il ne resterait pas un communiste...

Ce à quoi un nationaliste se refuse de penser, c'est qu'au-delà d'une très mince élite incapable à elle seule de diriger un pays, on ne rencontre, ainsi que l'a dit *un Africain* dans son *Manuel de politique musulmane*, qu'une masse primitive, illettrée, anarchique, à qui il est vain de demander même une opinion. Par quel miracle surgiraient hommes politiques, administrateurs, ingénieurs, architectes, médecins ? Et quelles garanties de sécurité auraient ces « techniciens » — des Roumis — dont ils désirent continuer à s'assurer les services dans un pays politisé et administré par eux ? Dire que l'on a besoin de ces techniciens, c'est avouer qu'on est incapable de les trouver chez soi, de les former même, et c'est reconnaître, inconsciemment qu'on est inapte à une indépendance qui ne serait en définitive qu'un asservissement à une oligarchie de l'argent et des affaires, et un retour à un régime d'exaction de la part des féodaux marocains, pire que tout ce que les fellahs de l'Empire chérifien ont connu jusqu'ici.

***

Enfin, quand une grande nation a créé un monde nouveau, l'Afrique du Nord, elle a acquis des droits moraux, humains, que nul ne peut lui contester. Il y a un droit plus fort que le droit natal qui est cependant déjà celui de beaucoup de Français vivant sur cette rive de la Méditerranée : c'est le droit de celui

qui a travaillé, qui a fait jaillir des richesses du sol et du sous-sol. Au delà des vaines ratiocinations de politiciens locaux et de l'opposition arithmétique du nombre des générations, c'est la loi de la vie. « Les Français ont accompli ici l'œuvre de colonisation la meilleure qu'on doive à la race blanche, a écrit à propos du Maroc, Kenneth Pendar, un Américain qui y vit. Les villes arabes ont été conservées intactes, cependant que de belles cités françaises modernes s'élèvent à leur côté sans les remplacer. La culture des arts arabes et berbères ont aussi été préservées, de même qu'un simulacre — pâle mais satisfaisant — du gouvernement originel de ces peuples. »

A la suite de la visite du Président Roosevelt au Maroc et de ce que son fils Elliott a écrit sur ce pays, certains ont cru que les Américains rêvaient d'en faire un jour un nouveau Colorado. En réalité, ils ont des préoccupations d'une autre envergure, et c'est vers le marché chinois que se tournent leurs regards. Certes, les dames qui fréquentent les bords de Lake Success — comme leurs aînées fréquentèrent ceux du lac de Genève — et l'opinion publique américaine s'intéressent, non sans une certaine candeur, au Maroc comme à un pays attardé et qui a soif de liberté. A Washington, les ministères de la Guerre et de la Marine y pensent comme à un rivage stratégique. Pour le *State Department*, le Sultan est un pion éventuel sur l'échiquier islamique. Quant aux hommes d'affaires américains, ils ne dédaigneraient pas plus qu'ailleurs de gagner de l'argent dans ce pays. De là à conclure à un intérêt particulier que prendraient les États-Unis au Maroc, il y a loin. Quant aux Marocains, ils ne souhaitent nullement voir se substituer à la France un autre protecteur d'Occident.

Quels que soient les noms différents qu'on leur donne dans chacune des trois provinces nord-africaines, on n'a toujours en face de soi qu'un peuple paisible, partagé entre la tradition religieuse de l'Islam et le sens national très récent qu'il a acquis en face de nous, des notables, et une poignée d'agitateurs dont se méfient autant les notables que le peuple, surpris de voir avec quelle indulgence — au moins en Tunisie — nous les laissons mener leur tapage. L'habitude de faire voler les têtes — et on sait avec quelle facilité elles volaient autrefois, avant que nous ne soyons sortis de la mer avec nos idées libérales — cette habitude s'est perdue, et on ne les pend plus aux créneaux de

Bab Mahrouq ou d'ailleurs. En lisant les vieilles chroniques, on voit pourtant que le peuple appréciait fort cette distraction, et, d'instinct, la considérait comme la rançon naturelle de la félonie ou, plus simplement, de l'esprit critique. L'habitude de châtier s'est perdue dans les sourires du scepticisme et de l'indulgence. Et cependant, grâce aux chefs autochtones qui se souciaient fort peu des droits de l'homme et du citoyen ou de ceux des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'élan acquis au cours des siècles est tel que ces provinces restent facilement gouvernables.

L'exemple du Maroc est, à cet égard, saisissant.

On ne peut imaginer, en surface, un pays plus calme. Le Ramadan 1949 y fut tranquille : aucune manifestation, pas de chants nationalistes dans les rues. Le képi et les antennes du général Juin suffisent. Que, pour une raison ou l'autre, le général quitte demain la Résidence, les troubles recommenceraient, et nous entendrions de nouveaux discours de Tanger.

Seule, la France a donné une ossature à ce monde qui ne croit pas plus en la vertu de la technique que nous à la grâce de la vie primitive. Car la vérité marocaine, ce n'est pas seulement la place de France à Casablanca, mais la vie, telle qu'elle s'offre dans sa réalité quotidienne, aussi bien dans le secret du palais qu'à Tazenakht ou Ksar El Souk. Comme tout ce que l'Occident a édifié en Afrique ou en Asie, l'œuvre est menacée par l'effritement. Tel est le fonds sur lequel nous avons bâti et pourrons continuer de bâtir, aussi longtemps que, grâce au prestige personnel d'un grand chef et à sa connaissance du monde nord-africain, la paix française continuera de régner au Maroc. Certains Français parmi les meilleurs — ceux chez qui une parfaite connaissance du monde musulman et une tendresse particulière pour lui autorisaient la critique — regrettèrent de voir que les relations entre le général et Sa Majesté Chérifienne n'étaient pas parfaites. Certains reprochèrent au général d'appartenir à ce qu'on appelle en Afrique du Nord « l'école algérienne » dont les principes sont : lucidité et fermeté. Que ces hommes que je respecte et admire cependant, me permettent de leur rappeler que le général Juin n'était pas venu à Rabat pour dire au Sultan : « Quel admirable discours Votre Majesté vient de prononcer à Tanger ! Quel respect de la parole donnée ! » Faire cette critique, c'est ignorer le but d'une mission que le général Juin résuma en ces termes à un *moussem* de Sidi Bou Amor : « Il fallait restaurer

l'ordre et l'autorité dans ce pays. Un redressement s'imposait. Je maintiendrai l'ordre et l'autorité avec une volonté d'autant plus ferme que les périls sont plus grands. » Ordre et autorité, telle doit continuer d'être la devise française, — et cela malgré les intrigues de palais, les discours flamboyants et anarchiques d'orateurs en transes et les manœuvres qui continuent dans l'ombre.

Dans le Maroc d'aujourd'hui, tout n'est pas parfait, mais on y vit dans la paix, loin du sang et du massacre. Urbain Blanc disait : « Vous serez indépendants quand vous saurez construire une locomotive... qui marche. » Il n'est plus question maintenant de construire une locomotive qui marche, ni même une locomotive, mais de brûler les étapes. En vertu de quoi, les nationalistes marocains, inspirés par l'exemple chinois, se demandent s'il n'y aurait pas intérêt à conclure avec les communistes une alliance tactique et à faire au moins un bout de chemin ensemble. Avec un sens parfait de l'opportunité, le parti communiste a fait officiellement les premiers pas. (« Officiellement », car, en même temps, on assistait dans la région d'Oudjda à une action communiste hostile à l'Istiqlal.) Déjà, à l'occasion d'un discours du Sultan, le parti communiste avait fait allusion au désir de Sa Majesté Chérifienne de procéder à des réformes « démocratiques » et essayé de prouver l'identité de vues entre les programmes nationaliste et marxiste. D'autres appels ont paru dans la presse communiste marocaine qui, non sans habileté, n'a pas manqué de publier la dépêche suivante : « La radio soviétique annonce qu'à Oufa, en Sibérie, se tient actuellement le premier congrès du clergé musulman soviétique qui réunit les hauts dignitaires religieux venus de toute l'U. R. S. S., sous la présidence du Cheikh El Islam de Transcaucasie. » Trente millions d'hommes vivent en effet dans les républiques musulmanes sous le double signe du croissant et de la faucille. On sait que Moscou, par ailleurs, a de nouveau autorisé le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam. Chaque année, on rencontre à la Mecque hadjs nord-africains et hadjs de ces républiques dûment sélectionnés au départ. Malgré ces divers efforts, le parti communiste marocain a échoué jusqu'ici auprès de l'Istiqlal.

En face de beaucoup d'incertitudes françaises et de tentations marocaines, que voyons-nous aujourd'hui dans l'Empire

fortuné ? Un chef, une doctrine, une volonté. Un chef, le général Juin a reçu la mission de « guider l'évolution du Maroc dans l'ordre et d'assurer son avenir social et sa prospérité. »

A ceux qui seraient tentés de troubler cette mission, le Résident général, dans un discours prononcé au Conseil du gouvernement, a apporté une triple réponse qui est la base d'une doctrine politique au Maroc.

D'abord, aux nationalistes : « Que les jeunes hommes de ce pays sachent bien que je comprends l'idéal qu'ils portent en leur cœur... Mais je leur demande d'admettre qu'il n'est pas dans leur intérêt que les choses aillent trop vite sous peine de replonger leur pays dans une stérile anarchie... »

Puis aux communistes : « Si le gouvernement est décidé à montrer beaucoup de bienveillance pour ces jeunes leaders dans la mesure où ils sont sincères, il sera par contre impitoyable pour ceux qui se laisseraient aller à obéir à des mots d'ordre venus de l'extérieur pour saboter la production, exciter à la révolte, envenimer les rapports entre le gouvernement et la population... »

A Sa Majesté Chérifienne enfin qui souhaitait « que la France et le Maroc prissent ensemble le chemin d'une évolution rapide et qu'en 1949 le Maroc atteignît au plus haut degré de ses aspirations », le général Juin a répondu en assurant le Sultan que « tous nos efforts tendent à la réalisation de cet idéal. »

Le Résident général de France n'a pas manqué non plus, après avoir parlé au Conseil du gouvernement de l'appartenance du Maroc à la communauté occidentale qui explique la place exceptionnelle qu'est en train de prendre l'Empire chérifien dans le monde islamique, de mentionner la nécessité d'un rythme d'évolution progressif.

Après le fiasco de la ligue arabe et de l'aventure proche-orientale, loin de la tentation de Moscou, des rêveries asiatiques et des forces de destruction, le Maroc ne peut que regarder vers la France et l'Occident. Les sorts de la France et de l'Afrique du Nord sont liés : si c'est par son prolongement sur les rives de la Méditerranée et de l'Atlantique que la France demeure une puissance mondiale, l'Afrique du Nord ne serait rien aujourd'hui sans la France et l'œuvre qu'elle y poursuit.

ÉDOUARD LAVERGNE.

CHARLES DULLIN

Tous étaient venus. Tous ceux qui avaient voulu rendre un dernier hommage à Dullin s'étaient engouffrés dans cet énorme et impressionnant hôpital Saint-Antoine, gagnant, voûte après voûte, une petite chapelle et une cour. Charles Dullin, lui, on ne put même pas le voir. Il était enfoui parmi ses amis.

Tous attendirent patiemment, Dullin, j'en suis sûr, le premier, le déroulement normal des discours officiels, et le triste cortège, sous une pluie généralisée, fit une lente traversée de tout l'hôpital. De bâtiment en bâtiment, malades et infirmiers étaient aux fenêtres, en proie à une véritable, profonde et humaine tristesse. Non cette tristesse compassée que l'on se croit obligé d'avoir en pareille cérémonie, mais tout à coup, en chacun, une véritable déchirure.

On emportait Dullin !

Dullin, fils de paysan savoyard, comédien amoureux du Public et surtout du poulailler, artiste aimé du peuple et de plus homme de Théâtre consacré : Dullin qui avait été pour tous ceux, qui à présent le voyaient partir, l'aliment même de leur jeunesse. Dullin devant qui chacun se sentait débiteur. Débiteur de tous ces rêves procurés, de toutes ces soirées d'oubli non oubliées, de cette atmosphère de poésie constamment versée.

Le cortège lentement passa devant la petite chambre, au rez-de-chaussée, où Dullin s'était débattu âprement, avec l'aide admirable de tous ceux qui l'avaient soigné. Sur le pas de la porte, ils étaient tous là, pleurant...

Quel est l'être qui, un beau matin, entre à l'hôpital, à pied, sa canne à la main, pour se faire radiographier, qui s'y installe en observation pour « deux ou trois jours », qui y demeure pris par la fièvre, qui y lutte et qui y meurt, tout cela en moins de trois semaines et qui, tout naturellement, par son rayonnement personnel, par son sourire constant, par sa pudeur dans la douleur, par son

comportement exemplaire, gagne l'amour de tout un corps médical à tel point que l'infirmier qui d'habitude habille les morts fut secoué par les sanglots en accomplissant sa tâche ?

Quel est donc cet homme si simple et qui peut rayonner tant ? Quel est donc ce cœur humain qui irradie si exceptionnellement ? C'est celui qui vient de s'arrêter de battre et qu'on emmène dans ce triste défilé sous la pluie à travers les cours de l'hôpital Saint-Antoine...

Comme un noyé, parmi les gens, englouti dans cette grosse goutte de chagrin, je ne résiste plus, moi non plus. Les souvenirs réapparaissent et la légende aussi qui désormais va naître.

Au théâtre, nous ne passons pas tellement dans l'histoire, mais tout de suite, par-dessus l'histoire, nous appartenons à la légende. Celle de Dullin a commencé de se tisser.

En Savoie, derrière la « Dent du Chat » qui surplombe le lac du Bourget, il y a une petite ville, grand village : Yenne. C'est là que naquit Charles Dullin. Il était, dit-on, le dix-huitième ou même le vingt-et-unième enfant de la même mère. Son père était, de l'espèce humaine, un spécimen exceptionnel de reproduction. Dullin n'en était pas peu fier... et amusé.

Parfois, au théâtre de l'Atelier, nous apercevions Charles Dullin en compagnie de quelque magnifique gaillard à la moustache drue qui le dépassait de la tête. C'était « un frère »... guides savoyards, cultivateurs, chercheurs d'or dans les Amériques. C'était une famille au sang chaud. Dullin, lui, me rappelait les ceps de vignes de Bourgogne, ces vignes de mon grand-père vigneron, ces vignes que j'aime tant... Cette sorte de cousinage savoyard-bourguignon me remplissait d'ailleurs de joie. Joie de se sentir parent avec Dullin par la terre natale.

Dullin, comme beaucoup de ses frères, avait donc quitté très tôt Yenne pour travailler à Lyon, chez des soyeux...

En tournée lorsqu'il passait par Lyon son humeur n'était pas comme dans les autres villes ; on y sentait la famille, avec tout ce que cela peut renfermer de liens et d'agressivité.

On dit que Dullin fit partie un moment d'un cirque ambulant : le numéro consistait à faire entrer un poète dans la cage au lion. En présence d'un vieux lion ahuri, le « grand poète Charles Dullin « allait » vous réciter ses tout derniers poèmes »... Et le tout jeune poète Charles Dullin, un œil de biais surveillant le lion, commençait :

Je suis belle, oh ! mortels, comme un rêve de pierre... etc.

Baudelaire, Villon... dans la cage au lion.

Sur son lit, dans cette petite chambre que le cortège funèbre, tout à l'heure, a dépassée, Dullin avait emmené avec lui Villon et Apollinaire (*Alcools*). Deux petits livres tout chiffonnés par lui. Comme il disait bien les vers ! Je me rappelle ces matinées poétiques enthousiasmantes, alors qu'étudiant, je m'évadais jusqu'à la place Dancourt...

De la cage au lion, Dullin monte à Paris et va dire ses poèmes au *Lapin à Gil*. Vie de bohème absolue. Magnifiquement déréglée, anarchiste. Rixes au *Rat mort*. La misère. Les mauvais garçons au grand cœur... Tout ce que l'imagination romanesque peut rêver...

Du *Lapin à Gil*, Dullin devient acteur dans les théâtres de la périphérie ; dans les théâtres de quartiers, il joue le mélo, il joue au canevas, il se baigne dans ce qu'il peut y avoir de plus authentique dans le métier de comédien. Il en gardera toujours une odeur de fond de teint. Théâtre de Belleville, Ménilmontant, Théâtre Montmartre aussi. De cette vie Dullin avait toujours gardé un souvenir attendri et il tenait pour très importante et très nourrissante cette première formation.

Dullin pousse donc en pleine terre. Et un beau jour, il rencontre Rouché, puis Copeau. C'est le Vieux-Colombier. La greffe. 1913. Un an plus tard, c'est la guerre, il est dragon. Est-ce là que se confirme son amour pour les chevaux ? Le cheval tint une grande place dans sa vie. Pendant très longtemps, à l'Atelier, à côté de sa loge, il y avait la « loge » de son cheval. Que de fois nous le vîmes en costume de théâtre, arranger la paille de son cheval et allant pendant l'entracte lui prodiguer quelque soin ! C'en était attendrissant. Un jour, à la campagne, son cheval était malade. Dullin s'était installé dans l'écurie pour ne pas le quitter. C'était aussi à un moment où une fois de plus en proie aux difficultés matérielles, il cherchait de l'argent. Tout à coup, un chauffeur se présente : le maître du chauffeur attendait Dullin au village pour lui donner ce qu'il attendait. « Oui, fort bien ! mais mon cheval est malade, est-ce que ce monsieur ne peut pas venir jusqu'ici ? »... Et le monsieur-mécène fut bien forcé, pour aider Dullin, de patauger dans la boue jusqu'à l'écurie du cheval... et qui sait si Dullin ne lui demanda pas de l'aider dans ses soins ? Ce tour d'esprit, c'est tout Dullin.

Après Copeau, c'est Gémier. C'est chez Gémier que je vis Dullin

pour la première fois, à la Comédie des Champs-Élysées. Ma mère m'avait emmené voir Gémier dans 29° *à l'ombre*, et un jeune acteur extraordinaire dans *l'Avare :* Charles Dullin.

Et enfin c'est l'Atelier. Dullin, à trente-six ans, commence son apostolat. Il ne s'y montra jamais frère prêcheur. Ce qui le caractérise le mieux, je crois, c'est sa puissance d'amour. Pour son art, il fut un amant. De l'amant il avait le romanesque, la sentimentalité et la faculté de variété. Grâce à une imagination amoureuse exceptionnelle et à une rare faculté de renouvellement permanent, il n'atteignit jamais, à aucun moment de sa vie, le degré de saturation.

La veille de son opération, le mardi (il devait s'éteindre après une survie de trois jours, le dimanche), je le quittai en lui disant :

— Je vais répéter notre *Petit Parisien* (car je savais qu'il aimait particulièrement *le Bossu*).

Il me regarda longuement et me dit de sa gentille petite voix :

— Tu vas répéter ?

— Oui !

— Veinard !

Quel merveilleux exemple ! Quelle leçon ! Mais surtout quel amour admirable !

Peu d'artistes ont eu la faculté d'aimer effectivement leur art comme lui. Il pouvait recevoir les pires affronts, se heurter aux pires difficultés, avoir à surmonter les pires obstacles, jamais on ne lui vit de défaillance. Son amour restait absolu. Et pourtant, peu d'artistes eurent autant d'épreuves à supporter que Dullin. Que de soucis, que d'embûches, que de situations embrouillées !

Il y a quelques années, Marie-Hélène Dasté vint le voir un été, où il était resté à l'Atelier pour y travailler plus tranquillement. Il était près de la faillite. On croyait tout perdu. L'électricité était coupée, le téléphone coupé, les créanciers aux portes. Marie-Hélène Dasté trouve Dullin dans sa loge obscure, parmi un tas de papiers accumulés. Dullin lui parle pendant cinq minutes avec cette moue de dégoût qui était presque comique, de tous ses « emm... » puis au bout de cinq minutes il revient au théâtre, repousse sa pile de papiers, allume une vieille lampe à pétrole, dit à Dasté : « Assieds-toi », et pendant deux heures lui lit du Shakespeare, l'œil brillant, joyeux, heureux, tout neuf, tout amoureux, enthousiaste, enthousiasmant...

Dans ces moments-là, il nous aurait tous fait passer dans le feu.

Toute sa vie durant, les difficultés ne cessèrent de le harceler. Et cela allait croissant. Cette dernière année avait été pour lui terrible. Eh bien ! au mois de septembre, nous passâmes un après-midi à parler d'un système de dispositif auquel il avait travaillé tout l'été et qui devait, selon lui, permettre de jouer tout Shakespeare.

Dullin était resté intact. Les difficultés néanmoins l'atteignaient beaucoup. Il était aussi fort sensible aux affronts, aux attaques, aux critiques. Le lutteur était sensible. Il n'en eut que plus de mérite à redevenir lui-même après chaque épreuve.

Le lendemain de son opération, alors qu'il était encore étourdi par le choc, il me dit doucement :

— La matinée est terminée ?

— ... Oui !

— Il y avait du monde ?

— ...Oui !

— Oh ! Tant mieux ! Tant mieux !

Nous savons ce qu'est cette hantise d'avoir du monde dans la salle. Cela représente notre pain, notre vie quotidienne, la paye de tous les comédiens, la paye du personnel et aussi la possibilité de monter ce qu'on aime. Or cette vie quotidienne, la vie de ces comédiens, la vie de tout ce personnel, la possibilité enfin de pouvoir continuer à pratiquer son art, est à la merci tous les soirs du caprice d'un public, de l'intérêt qu'il peut y prendre ou de l'indifférence dont il peut nous accabler.

Pour qui a la responsabilité d'une troupe cela devient obsédant. Hallucinant. Et quelle dose d'amour ne faut-il pas avoir pour ne s'en lasser jamais ! Et quelle dose de pureté ne faut-il pas avoir aussi pour arriver à composer avec ce souci quotidien et monter malgré tout ce que l'on aime ! Dullin sur ce plan-là fut un lutteur, un héros infaillible.

Dans *Partage de Midi*, Claudel dit : « Je connais des gens toujours prêts à s'offrir, mais se donner pour de bon, ça c'est une autre affaire. »

De fait, il n'y a de valable dans la vie que ce que nous « payons comptant ». Il faut « payer comptant ». Le reste est jactance. Dullin est celui-là même qui paya sa vie comptant. N'a-t-il pas payé comptant, cet homme à qui tout un hôpital rend hommage en le faisant sortir par la grande porte d'honneur, alors qu'il ne demandait rien, et suivi par ce long, long cortège d'amis, d'admirateurs et de

disciples, défilant devant médecins, malades, infirmiers, dans une unanimité de cœurs pleins de chagrin ?

Lorsque la partie du cortège dans laquelle je me tenais déboucha dans le faubourg Saint-Antoine, parmi une foule de passants arrêtés... je ne le vis plus... Charles Dullin s'était envolé. Sa voiture avait disparu sur la route, vers Férolles, où il avait désiré être enterré.

J'aurais voulu courir après lui, comme un chien que le maître a dressé, j'aurais voulu courir ventre à terre, criant, criant après lui; lui qui soudain m'emportait ma jeunesse...

Charles Dullin repose à présent au haut de cette petite colline qui surplombe Crécy-en-Brie.

JEAN-LOUIS BARRAULT.

SAINT-LOUIS (1)

Je me rappellerai toujours la véritable joie que me causa, certain jour, la vue d'une statue de saint Louis. C'était dans la grande ville américaine qui porte le nom de notre roi, Saint-Louis du Missouri qui, par trois terrasses, s'élève au-dessus du majestueux Mississipi. J'avais, depuis le matin, pu constater que cette ville d'affaires était, de toutes celles des Etats-Unis, la plus peuplée d'Allemands (100.000 alors sur 500.000 habitants) et que les plus grosses entreprises étaient entre leurs mains. Dans cette cité, fondée par des Français et par eux si heureusement baptisée, au centre de cette Louisiane qui, des grands lacs du Nord à la mer des Antilles, fut, près de deux siècles, domaine français, peu de souvenirs restent de ce passé, et, visitant cette ville germano-américaine, j'évoquais, une fois de plus, le mot mélancolique du vieux Buchon à propos des Etats « francs » d'Orient : « Que de terres n'avons-nous pas possédées... et perdues ! » La France n'est plus à Saint-Louis du Missouri.

Elle s'y trouve tout de même : escaladant les terrasses, j'aperçus soudain sur la plus haute un monument que mon *Baedecker* ne m'avait même pas signalé. Louis IX, roi de France, sur un cheval richement harnaché, la couronne fleurdelysée en tête, dominait la ville, à plus de deux cents pieds au-dessus de l'énorme fleuve qui, large de près de deux cents mètres, embrasse la ville. La statue est moderne et sans originalité, mais que m'importait ! La vue du bronze libérait mon esprit et mon cœur, que, depuis le matin, je sentais oppressés. Au-dessus de cette ville où tant de races s'affairent à la conquête du dollar, la nôtre était représentée, non point seulement par un de nos plus prestigieux souverains, mais par le saint qui a donné à

(1) Au moment où M. Henry Bordeaux atteint ses quatre-vingts ans, *La Revue* est heureuse de publier cet article où, avec toute son amitié, M. Louis Madelin fait connaître un ouvrage qui, en même temps qu'il est le plus récent de l'écrivain, est un des plus vigoureux et des plus fortement construits.

la « Maison de France » sa marque presque sacrée. C'était, sur une de ces innombrables terres jadis « possédées et perdues », la signature de la France, et la plus belle.

J'ai toujours eu, très naturellement, le culte du Saint qu'on m'avait donné comme patron ; dans mon enfance, don m'avait été fait d'une édition de luxe de Joinville et, avant même que je connusse, si j'ose écrire, *scolairement* le règne de Louis IX, le roi m'était bien mieux que connu : *familier*, comme il l'est à tous ceux qui ont lu le sénéchal de Champagne. Ah ! le bon Joinville ! comme on pénètre avec lui, gentiment, dans l'intimité de l'homme étonnant qui, par l'éclat de ses vertus diverses, fit mieux qu'édifier, *éblouit* les hommes de son temps. Lorsque, à vingt ans, élève des « Chartes », je pensais encore me livrer aux études pédantesquement dénommées *médiévales*, j'avais souvent songé à récrire la vie du saint monarque ; mais le savant M. Henri Wallon, qui, précisément, avait été l'un de mes examinateurs lors du concours d'entrée, semblait avoir, avec son bel ouvrage, comblé tous les vœux. Il y a de cela plus d'un demi-siècle et, depuis, mon ami Elie Berger, en écrivant sa remarquable thèse sur Blanche de Castille, et mon ami Georges Goyau, en étudiant le Prince sous l'angle de la vertu, sont venus ajouter à la connaissance que nous avions, et du Roi, et du Saint.

Et cependant il était bon que quelqu'un vînt faire la synthèse et, d'autre part, appliquât à un *cas* aussi rare la perspicacité d'un psychologue de profession. Cas rare, certes — le plus rare ! On a vu, en effet, des rois vertueux, des rois pieux et même des rois saints ; chaque nation produit les siens, d'un Henri II, empereur allemand, à un Edouard, roi saxon d'Angleterre ; mais ces saints n'ont pas été de grands souverains et le souvenir des deux princes que je viens de nommer se rattache à la ruine de leur maison ; aucun n'a marqué dans l'histoire de la Chrétienté ; dans celle de la France, le fils de Charlemagne fut appelé « le Pieux » et, par sa faiblesse — c'est aussi « le Débonnaire » — il laissa tomber en morceaux l'héritage du grand empereur. Le cas de Louis IX est tout autre : sa vertu, si évidemment issue ou, tout au moins, étayée de sa piété, l'achemina, et son pays avec lui, à une incomparable grandeur ; jamais, pendant des siècles, ce pays de France ne connut prospérité plus grande que sous le sceptre de ce saint, et tel fut l'éclat de son règne qu'il revêtit sa postérité d'un prestige qui, six siècles, s'est

perpétué : on dira des rois de France, non plus « les fils de Capet », mais « les fils de saint Louis », et sa renommée — qui ne fut pas celle d'un conquérant, mais celle d'un Juste — donnera aux enfants de son sang une force, génératrice de bien autres grandeurs.

***

Henry Bordeaux vient de publier l'œuvre que je rêvais de voir paraître. Subissant, depuis plusieurs années, ce qu'il appelle « l'attrait vertigineux de l'Histoire », le célèbre romancier a, plus particulièrement, subi « l'attrait » d'un des personnages de l'histoire qui reste le plus singulier, au point d'être inintelligible à qui ne croit pas à l'efficacité du secours spirituel. L'écrivain nous explique d'une façon assez piquante comment il a été *sollicité* par l'image de Louis et comme *contraint*, finalement, de lui consacrer des années de travail. Seulement un scrupule a, un long temps, combattu son envie. Un romancier peut-il sans danger aborder la grande histoire ? Ce scrupule, à mon sens, n'avait nulle raison d'être. A condition de se plier à la plus rigoureuse méthode historique — c'est-à-dire autant et, je dirai même, plus qu'un autre, à l'étude critique des documents — le romancier, qu'une longue pratique a habitué à chercher dans la psychologie des hommes la raison d'être des situations, est, tout au contraire, des plus aptes à aborder l'histoire. L'un de mes plus illustres maîtres, Albert Sorel, avait débuté par le roman, et je lui ai entendu bien souvent dire que rien ne l'avait mieux préparé à comprendre le drame, presque sans pareil, de la Révolution et de l'Empire — parce qu'à pénétrer les pensées et arrière-pensées de ses acteurs ; mais Sorel aussi avait connu le scrupule dont nous fait part Henry Bordeaux et nul n'a eu plus souci que lui, non seulement de consulter tous les documents, mais de les soumettre à la plus rigoureuse critique.

Les historiens de saint Louis ont, sans doute, à cet égard, une tâche un peu plus facile que celle d'Albert Sorel ; celui-ci était en face de cette redoutable masse que constituent les « sources » — fût-ce simplement les documents publiés — de l'histoire révolutionnaire et impériale ; le règne de saint Louis ne demande pas, à l'heure présente, une si considérable recherche, et quand on a consulté sept ou huit témoignages tels que ceux du sire de

Joinville, de Guillaume de Nangis, de Guillaume de Saint-Pathus, de Geoffroi de Beaulieu, quelques recueils de pièces et une douzaine d'ouvrages importants (ce qu'a fait Henry Bordeaux avec une belle conscience), on a satisfait aux exigences de la documentation. Encore faut-il y apporter cet esprit critique qui, pour le coup, n'est le privilège de personne ; Henry Bordeaux l'applique avec une finesse qui vient du bon sens, et une sorte de spirituelle bonhomie, et je n'ai, nulle part, vu estimer, par exemple, à une si juste valeur, le témoignage du sire de Joinville. Le brave sénéchal n'a probablement dit que la vérité, mais comme tous les mémorialistes, il ne s'est jamais oublié lui-même et, consciemment ou non, s'est donné un rôle avantageux. Avec la différence considérable qui sépare les personnages en cause, je le comparerais volontiers à Las Cases qui, recevant les confidences de Napoléon et ayant même souvent écrit sous sa dictée, essaie lui aussi de se tailler un rôle près du géant qui, à nos yeux, l'écrase. La chronique de Joinville, c'est le *Mémorial* du règne et il la faut employer avec des précautions. Henry Bordeaux l'a, d'une façon fort piquante, et, à plusieurs reprises, soumise à une critique d'ailleurs bienveillante, et j'en dirais autant de tous ceux qu'il a appelés à témoigner. Il n'avait pas d'ailleurs à instruire un procès de canonisation (c'est fait depuis six siècles et plus) et ne prétendait nullement écrire en hagiographe. Il marche à travers les *sources* avec une légitime méfiance, et, ainsi, nous rassure avant de nous charmer.



Il est très vrai que l'histoire vaut tous les drames forgés par l'imagination des écrivains. Et c'est bien un drame qu'entend évoquer notre auteur puisqu'il commence par brosser, suivant son expression, une large *toile de fond* qui est, en une centaine de pages, la France du XIIIe siècle — époque admirable, entre toutes, dans l'histoire de la civilisation, celle qui a vu s'élever les cathédrales, se multiplier la littérature des épopées et des fabliaux, se développer la « geste » de la croisade, époque heureuse pour la France qui, se reconstituant depuis un siècle, grâce à la patiente entreprise de ses rois, vivait en une discipline consentie et dans la joie d'une existence infiniment plus heureuse qu'on ne nous la peignait, il y a encore un demi-siècle.

J'ajouterai que l'historien — qui reste un peintre — a eu toujours grand souci de ses « fonds ». Il a visité, en France, tout ce qui a été le *décor* du drame, et, hors de France, de Damiette et de Jaffa à Carthage, les lieux qui, autant que les documents écrits, témoignent et, en quelque. sorte, assoient une œuvre.

Sur la « toile de fond », voici s'élever le héros. L'enfant Louis arrive au monde à une heure particulièrement glorieuse pour ceux dont il va perpétuer la lignée, et pour les deux nations, Espagne et France, dont il se peut réclamer. Le 16 juillet 1210,  son aïeul maternel, Alphonse IX de Castille, a, dans la glorieuse journée de Las Navas de Tolosa, brisé la puissance des Maures en Espagne ; le 27 juillet 1214, l'aïeul paternel, le grand Philippe-Auguste, a remporté, contre le César germanique Othon, cette victoire de Bouvines que , dans un livre à tous égards remarquables, un jeune historien, Antoine Hadengue, arraché trop tôt à nos espérances, a qualifiée justement de « victoire créatrice » ; car, arrêtant pour de longs siècles l'invasion allemande et permettant de jeter ensuite l'Anglais hors de France, elle a assuré, plus qu'aucune autre, l'avenir du royaume. Louis est né le 25 août 1214 au bruit persistant des deux lumineuses victoires qui ont auréolé de gloire les deux princes dont le sang se marie dans ses veines.

Né sous de si heureux auspices et quand le royaume de France était en voie de prendre, dans la Chrétienté, une place éminente, l'enfant, formé par une mère admirable, cette Blanche de Castille chez qui le mot *vertu* gardait son sens primitif de « force », et n'ayant de son caractère primitif, gardé que les hautes qualités, était, à vingt ans, le type accompli du chevalier chrétien, et du prince selon la loi de Dieu. Très grand et très beau, d'un port digne sans raideur et majestueux sans hauteur, il avait le sourire amène et, dans le regard, cette pureté qui vient d'une âme sans tache. Un petit moine, dont le nom est familier à ceux que saint François d'Assise intéresse, le jeune *frate* Salinbene, ayant rencontré le Roi à Sens, reste ému de cette vision : « *Figure d'ange* », a-t-il écrit.

Ce qui séduisait dans sa sainteté, c'est qu'elle était empreinte de gaîté. Il était aimable, et, très sévère sur les principes, ne mettait jamais de rigueur dans ses propos, apportant toujours jusque dans les réprimandes (Joinville s'en attira plus d'une)

un constant souci de ne pas blesser. D'ailleurs plein de bonté : né avec des dispositions à la colère, il s'était à ce point corrigé, qu'il devint l'homme le moins irascible qui fut. Henry Bordeaux recueille, entre cent, une anecdote qui me paraît particulièrement piquante parce qu'elle met en scène deux des plus grandes figures — et des plus différentes — de ce siècle. Le Roi entendit, un jour, recevoir à sa table le plus illustre docteur de la Chrétienté, le dominicain Thomas d'Aquin ; ce dernier, très pris par ses considérables études et, d'ailleurs, le moins avide d'honneurs qui fût, déclina l'invitation ; sur les instances du Roi, il s'y rendit enfin, mais sans élan ; seulement, absorbé dans ses pensées et comme absent de la conversation, le docte moine, au cours du repas, ne prononça pas un mot ; mais soudain, frappant bruyamment du poing sur la table, il s'écria : « Ah ! voilà qui détruit d'un seul trait l'hérésie des Manichéens. » « Le prieur des Frères prêcheurs qui l'avait amené, fort gêné par cette sortie, lui rappela qu'il était chez le Roi en le tirant violemment par la manche. Confus et rougissant, le grand docteur s'excusa de sa distraction. Mais Louis, au contraire, lui réclama cet argument qui confondait les Manichéens et le roi le fit rédiger sur-le-champ par son secrétaire. » Ainsi le prince était-il avec tous : disposé à trouver le bon côté des gens et même des choses, et ne renvoyant personne que satisfait de son accueil.

« Dieu premier servi » dira Jeanne d'Arc. Avant elle, Louis eût pu adopter le mot comme devise ; seule, l'offense à Dieu le mettait en un saint courroux ; mais lui ne s'offensait, personnellement, d'aucune injure.

Hostile à toute violence et ne cherchant que la justice, il était, cependant, comme tous ceux de sa race, vaillant dans les combats — « le premier à l'*ost* (l'armée) ». Sa conduite à la bataille de Taillebourg, livrée aux Anglais, fut si belle qu'il faillit y rester, et, lors du débarquement des Croisés devant Damiette, il se jeta à l'eau pour mettre, parmi les premiers, le pied sur le sol à conquérir. Aussi bien les quelque 80 pages consacrées par Henry Bordeaux au séjour en Orient montrent-elles, dans le prince, un admirable commandant d'armée, joignant la sage prudence au courage le plus indomptable — digne fils, quand il fallait coup férir, de ce Louis VIII, qu'on avait surnommé « le Lion ».

Mais ce qui marque le règne, ce fut le souci constant de la justice.

A la vérité était-ce encore des siens qu'il tenait la pensée qui guiderait son action politique et illuminerait son gouvernement. Il appartenait à cette race des fils de Capet qui avaient su prendre dans les Gaules le rôle de *justiciers*, appelant à eux les procès et les tranchant en « *droicturiers* ». Cette maison de France, ne se contentant pas d'un sceptre — celui qui symbolise le commandement — en avait adopté, fait unique dans la Chrétienté, un second, cette *main de justice* qui, héritée par Louis IX de ses aïeux, sembla particulièrement le symbole de son long règne.

***

Ce souci de la justice, il inspira toute sa politique et, laissant le lecteur s'édifier au spectacle que Henry Bordeaux nous fournit des vertus privées du roi — une surnaturelle charité, fruit de son amour de Dieu — je voudrais insister sur cette politique, parce qu'elle a paru, à certains historiens, sujette à contestation.

Dieu voulait que Louis trouvât l'Etat assez assis déjà, le domaine capétien assez élargi et la « couronne des lis » assez respectée, pour qu'il lui fût permis de ne chercher que dans la justice l'essentielle assise du prestige de sa Maison. Un historien a écrit, non sans une légère ironie, que la dynastie était assez forte « *pour se passer le luxe coûteux d'un prince idéaliste* ». Le mot — et Bordeaux le démontre — est fort injuste : si Louis — contrairement à ses pères et, plus tard, à tant de ses descendants — n'a pas augmenté la France d'une province et en a même, chose sans pareille, restitué par *scrupule* une très belle — la Guyenne — au roi d'Angleterre, il n'a jamais oublié de fortifier le droit éminent auquel sa race prétendait dans toute l'étendue de la *Francie*, naguère morcelée. Vrai *précurseur*, écrit Henry Bordeaux — et il y revient souvent — il entendait établir la paix perpétuelle dans la Chrétienté — nous dirions l'Europe — et, plus particulièrement, terminer la querelle entre France et Angleterre, entre lui et Henri III, « pour, disait-il, mettre amitié entre mes enfants et les siens » — une entente cordiale. Philippe-Auguste avait jeté ces Plantagenets — devenus rois à Londres — hors de toutes leurs possessions continentales qui, allant de la Normandie à la Gascogne, avaient enveloppé et tenté d'étouffer le royaume capétien dans son berceau. Louis estimait fondée en droit la reconquête faite, par son aïeul, des provinces de l'Ouest

qui, à son sens, étaient incontestablement françaises, mais injustifiée la confiscation de la Guyenne, venue, un demi-siècle avant, à Henri Plantagenet par son mariage avec la fatale Aliénor, et sur laquelle la France ne lui semblait avoir aucun droit de possession.

Blanche de Castille qui, après son arrivée en France, avait vécu près de ce grand Philippe-Auguste et s'était, jeune encore, empreinte de son réalisme politique, n'eût certainement pas approuvé son fils. Est-ce qu'on rend volontairement une province ! Mais elle avait disparu, et son fils, formé par elle à la vertu, la dépassait maintenant par la hauteur de ses vues. Bordeaux qui compare leurs deux politiques, en fait tenir la différence en une excellente formule : « *Elle s'arrêtait au royaume; il apercevait la Chrétienté.* »

Voilà en quoi il était ce « précurseur » que loue l'historien. En face de l'Islam toujours menaçant (c'était pensée qui s'était exaltée lors de son long séjour en Orient), la Chrétienté ne devait former qu'un bloc sans fissures. Depuis qu'il régnait, il ne travaillait qu'à apaiser les querelles de l'Europe.

Il avait jadis trouvé, dressés l'un contre l'autre, le Pape romain et l'Empereur allemand Frédéric II, des Hohenstaufen. Louis ne pouvait avoir que de l'horreur pour ce Souabe qui, chef du Saint Empire, était cependant, en ces siècles de foi, un parfait incroyant et allait, dit-on, jusqu'à blasphémer Jésus. Frédéric apportait par là, dans la « lutte du sacerdoce et de l'empire » — vieille d'un siècle — un élément de violente aigreur. Le Pape avait compté sur le jeune roi, fils si pieux de l'Eglise, pour l'aider à jeter bas celui qu'on appelait « l'Antéchrist ». Louis n'entendait pas cependant se faire, aveuglément, le « sergent » du Saint-Siège. Désirant une réconciliation du Sacerdoce et de l'Empire, il avait refusé de prendre parti, entendant, lui aussi, dans son royaume, garder, vis-à-vis du Siège de Pierre, avec une révérence et même une dévotion de catholique, l'indépendance qu'avaient constamment pratiquée ses prédécesseurs. Son intention était d'*arbitrer* cette grande querelle comme toutes les autres ; or l'arbitre doit conserver son indépendance.

Il avait fallu que le Hohenstaufen commît une de ces lourdes maladresses qui ont si souvent fait tort à sa nation, pour que le roi se gendarmât. Grégoire IX ayant appelé au Concile les prélats de la Chrétienté, ceux de France avaient été, en mer,

entre Marseille et Gênes, enlevés par les galères de Frédéric. Louis s'était d'abord contenté de *prier son bon frère l'Empereur* de leur rendre la liberté. A cette « prière » courtoise, le Souabe avait répondu par une lettre insolente ; le roi de France avait, alors, élevé le ton devant l'outrage. Il eût pu se contenter, comme plus tard son petit-fils Philippe, de retourner la lettre arrogante avec la célèbre mention : « *Nimis germanicum* (par trop allemand) ». Sa protestation fut moins brève, mais très haute : « Notre royaume n'est pas affaibli au point de se laisser mener à coup d'éperons ». Frédéric avait cédé et rendu les évêques, et dans les années suivantes, Louis, fidèle à sa politique, avait ainsi, à plusieurs reprises, fait reculer l'Allemand, mais en évitant la guerre. Arbitre à poigne, il prêchait à tous l'accord, mais avec fermeté, pour que l'Europe chrétienne ne se déchirât pas en face du péril oriental.

C'est pour montrer à tous l'exemple qu'il essayait, par la restitution de la Guyenne au roi d'Angleterre, d'éteindre un autre foyer de guerre. Ses conseillers, ministres formés aux affaires par ceux de son père et de son grand-père, désapprouvaient le projet de restitution. Comme toujours, il chercha la solution dans un concordat : il ne rendit la Guyenne que sous condition que le Plantagenet prêterait serment de vassalité au roi pour une terre qui, en fait, n'avait jamais « relevé » du royaume et dont le souverain restait ainsi « le *chief seigneur* ». Chacun sortit satisfait du traité ; ainsi Louis entendait-il que prissent fin les plus vieilles querelles. Quelques années après, le roi anglais ayant maille à partir avec ses « barons », consentit — fait sans précédent — à ce que leur conflit fût soumis à l'arbitrage du roi de France ; celui-ci donna tort aux barons, mais sans paraître servir aucun intérêt personnel ; ils s'inclinèrent. Ainsi avait-il cru rétablir — en *précurseur* encore, très lointain — l'union des deux pays et fonder sur cette union essentielle celle du monde occidental. Que de conflits sanglants eussent par la suite été évités — à commencer par l'effroyable *Guerre de Cent Ans* — si s'était perpétué l'esprit de celui qu'avant de l'appeler Louis le Saint, on avait, dans toute la Chrétienté, appelé *Louis le Juste.*

La légende veut que ce « Juste » ait jugé entre ses plus humbles sujets, assis sous un chêne de la forêt de Vincennes. La vérité est que, accessible à tous, il écoutait, souvent de longues

heures, les doléances qu'ils lui apportaient dans « le verger du Palais de la Cité », et tranchait leurs débats à l'ombre d'un des arbres fruitiers. Après lui, son fils et ses descendants devaient abandonner, pour le Louvre, ce *Palais de la Cité*, devenu le *Palais de Justice*, et il est beau, soit dit en passant, que le logis du saint Roi, ne semblât, après sa mort, ne pouvoir être, à tout jamais, habité que par la Justice.

Jusque dans ses idées de Croisade, qui, tout au long de son règne, hantèrent sa pensée, il y avait une tendance à l'accord. Car l'Islam lui-même, il eût voulu, plutôt que l'écraser, l'amener à mettre le Christ au-dessus de Mahomet. Deux fois, il ne fit voile, la première fois pour l'Egypte, la seconde pour Tunis, que sur le bruit, faux bien entendu et d'ailleurs absurde, que les califes et émirs mis en face des forces « franques », entreraient volontiers en composition. Et c'était dans l'espoir d'amener les Mongols eux-mêmes à la foi chrétienne, qu'il leur envoyait des missions. Il était si avide de paix, qu'il en devenait aveugle. Ce n'était que, devant l'impossibilité d'un accord, que le fils de Louis le Lion se réveillait et que le Juste s'affirmait le soldat le plus valeureux de son armée.

On sait que c'est sur la terre de Carthage, et aspirant à la rendre au Dieu d'Augustin, qu'il mourut comme il avait vécu — en saint. Le *testament*, suprême expression de sa pensée, est un des plus beaux monuments de notre histoire — et de toutes les histoires. Ne connût-on pas un seul détail de la vie du Roi que ce testament le révélerait, tel qu'il n'avait cessé d'être ; la parole de Louis y tinte comme le cristal le plus pur, et ce papier suffirait à tout expliquer de son règne si sa vie restait à expliquer ; mais elle est une et claire. L'homme avait pratiqué la vertu, et cette vertu avait été constamment soutenue par *l'amour*. Dans les temps que nous vivons, plus qu'en aucuns autres, le récit de cette vie apporte un singulier rafraîchissement aux pensées noires et exalte le cœur.

On comprend qu'un écrivain à l'âme haute ait lui-même trouvé une joie et presque une délectation à écrire pareil chapitre de la *geste* française.

LOUIS MADELIN.

LECTURES ROMANESQUES

Francis Stuart : *La Colonne de feu* (trad. de Thérèse Aubray) (Ed. du Temps présent). — Jules Bertaut : *La duchesse d'Abrantès* (Ed. Flammarion) ; *La Vie aventureuse de Louis XVIII* (Ed. Lardanchet) ; *Le Faubourg Saint-Germain* (Ed. Hachette). — *Les Carnets du commandant Mouchotte* (Ed. Flammarion). — Henri Poydenot : *Le Point de chute* (Ed. Plon). — Chris Marker : *Le Cœur net* (Ed. du Seuil).

Le roman de Francis Stuart, *La Colonne de feu* est un livre terrible. Oui, terrible en cette vérité saisissante qui s'élève de la fiction romanesque, telle la fumée de la « colonne de feu », guide vers une terre de réconciliation, de fraternité et d'amour que suivaient les Hébreux dans le désert. Cette colonne de feu, il est déjà méritoire de la suivre en sachant que son but est lointain... peut-être illusoire. Mais elle illumine et réchauffe certaines âmes que transit l'horreur de maintes conditions actuelles de vie. Et ce sont ces affreuses existences, que les suites de la guerre et ses désastres infligent à des créatures innocentes, que Francis Stuart a tenté d'évoquer en son livre qui est affreux et beau. Sur les destins dénudés des personnages expiatoires il jette, en poète (car il a débuté dans les lettres par la poésie), en généreux utopiste, un manteau de compassion et de fraternité. Il est bien significatif d'écouter ces cris de révolte, ces cris vers l'apaisement, ces cris de désirs d'équité, qui retentissent en certains livres. Après *les Chiens enragés* de Gilbert Sigaux, réclamant le droit à l'idée de justice, *la Colonne de feu* réclame le droit pour les misérables à apaiser leur faim, à respirer sans se savoir suspects, à retrouver leur dignité humaine, à cesser d'avoir peur, à craindre la police malgré leur innocence, la jetée aux cachots, l'interdiction d'exister à leur gré, soumis aux surveillances injustes qui engendrent

fraudes, mensonges, fuites... Mais, lisez ce livre et frissonnez.

Dans les décombres d'une petite ville allemande, après la débâcle, vivent péniblement, non seulement les naturels survivants de ce lieu cauchemar, mais « les personnes déplacées », réfugiées de Pologne et d'ailleurs et soumises à autant de misère que de surveillance. Parmi elles sont deux sœurs polonaises infortunées : Halkya et Lisette Meyersky ; l'aînée, Halkya, protégeant Lisette encore enfant. Séparée de Lisette par l'arrachement — leurs parents sont morts — à sa misérable vie de prostituée — il faut manger et la petite a faim — Halkya connaît toutes les horreurs : camp de concentration, fouet des bourreaux, puis, traitée de folle, les affres de l'asile d'aliénés et de l'électro-choc. Enfin, relâchée, elle finit par retrouver Lisette recueillie par Frau Arnheim chez laquelle Lisette a connu Dominique Malone.

Celui-ci, Irlandais, qui, de son plein gré, a pendant et après la guerre tenté d'adoucir le sort, non seulement de ses compatriotes internés, mais des malheureux emprisonnés dans les camps et dans les cachots, Dominique Malone qui, neutre, vivait heureux en son Irlande natale près d'un vieil oncle riche et bénévole, amateur de pêche à la truite, ce Malone, ému par le cataclysme universel, n'a pas voulu y rester étranger. Etre protégé par le sort, le hasard de sa naissance lui a paru une grande injustice et, s'il n'a pas voulu combattre, il a voulu du moins participer, porter secours. Et il s'est penché sur d'innombrables misères, les partageant souvent car, suspecté d'espionnage par la police française, après la police allemande, il a connu, il connaît encore le dégoût, l'horreur des prisons sordides et, souvent aussi quand les messages et colis de l'oncle Egan, le secourable oncle irlandais, subissent les retards des administrations, paperasses et distributions, les affres de la faim et du manque d'argent. La faim, le froid, la peur, ce sont ici les trois fléaux qui règnent sur tous les êtres. Ils remplacent toutes les notions, sociales, familiales et morales. Manger ! se chauffer ! être libre ! satisfaire maigrement ce corps qui ne cesse de pâtir, de souffrir, subvenir à ces nécessités, voilà ce qui harcèle ces créatures infortunées. Est-il question d'amitié, d'affection, d'amour ? Oui, l'amitié, le secours de repas partagés, d'aubaines fraternelles où l'on se serre autour d'un plat et d'un poêle. Mais, sentiment qui n'empêchera pas Lisette de voler une bague qui est à Malone et confiée à Frau Arnheim. Mais le prix permettra à Lisette et à Halkya de louer une chambre.

Avant toute honnêteté ou sincérité, il faut vivre. Affection ? Oui. Halkya adore Lisette mais la laissera sans remords devenir la maîtresse du Français Descoux et la fiancée d'un Russe bizarre, Pétrov. Toutes les pudeurs sont abolies, toutes les amours ne sont que rapprochements de bêtes traquées qui se réfugient et veulent avoir chaud. Cependant, peu à peu, sous l'influence miséricordieuse de Malone, les âmes se réveillent en ces deux pauvres filles épuisées de misères, de privations et d'alarmes. Les deux sœurs aiment profondément Dominique Malone. Dominique est épris d'Halkya, en laquelle il veut chérir le symbole de toute la souffrance humaine. Mais Halkya veut qu'il épouse Lisette, très malade, afin de tenter avec elle un retour en Irlande, la soigner, la sauver...

Après diverses sombres péripéties et malchances et dérisions d'un sort contraire, Lisette meurt sans avoir pu partir. Halkya et Dominique sont libres de s'unir et de s'aimer. Et leur bonheur est alors si intense que, ayant la possibilité de rejoindre en Irlande l'oncle Egan, ils restent dans la petite ville en décombres, ayant construit avec leurs souffrances une sorte d'asile mystérieux, amoureux de leur pauvreté, de cette déchéance d'Halkya, au fond transparent de laquelle Dominique croit discerner une sorte de sainteté, obtenue par tout ce qu'elle a souffert et qui est plus pure que l'innocence.

Mais les grandes lignes de ce très beau livre, si singulier en sa révélation et sa sincérité — car on sent que l'auteur a vu et connu ces pauvres êtres — ce dessin général, ne donnent pas l'idée du pittoresque, de l'intérêt romanesque des épisodes, de l'aigu des portraits. Nous n'oublierons pas ce Descoux, brave type mystérieux et jouisseur qui trouve moyen de se divertir en ces sombres lieux, ni le capitaine Renier, chef de la police française, toujours accompagné d'un chien blanc, à la fois sévère et bon, terrible et bienfaisant, ni Frau Arnheim qui ne songe qu'à manger et à faire la queue devant les magasins vides et à cuisiner habilement le peu qu'elle arrive à trouver, ni la petite Paula si drôle, ni les séjours préventifs dans les cachots si ignobles, ni l'apparition en cette geôle du bourreau ancien devenu à son tour inculpé et auquel Halkya pardonnera ses crimes. De la tragédie au burlesque quotidien, nous vivons vraiment avec ces humains qui, par moments, hélas ! sont « trop humains ». Nous n'oublierons pas Lisette, aussi inconsciente et amorale qu'une chatte maigre

et qui ne sait rien de ce qui, avant ce cyclone, était l'éducation spirituelle des petites filles. Elle sourit, se prostitue, aime, crache le sang, mange et meurt avec l'ignorance totale du bien et du mal, pauvre petite créature à la recherche de son âme. Et je veux citer à peu près ce mot de Dominique Malone : « Le monde ne pourra plus jamais être *civilisé* dans l'acception de son sens d'autrefois ; il ne peut plus que se spiritualiser... » Ah ! Dieu l'entende ! Mais, en attendant, Lisette, avant sa mort, aura connu le paradis tentateur du voyage à Bâle, où le galant Descoux emmène tour à tour chaque conquête : les magasins, les lumières, les grands hôtels, les repas somptueux. Ce chapitre est aussi amusant que déchirant...

Mme Thérèse Aubray a traduit ce livre étrange et bouleversant avec tout son talent et aussi un grand souci de naturel et de simplicité qui restitue à toutes ces évocations leur réalité profonde en même temps que leur signification d'exemple symbolique. Ce roman, qui ne ressemble à aucun autre, mérite l'audience et le succès remportés récemment par *La Vingt-cinquième heure.* En sa vérité, son angoisse, son tourment et sa bonté, il est un élan émouvant vers le pardon et vers la pitié.

***

Ces horreurs des suites de guerres, pourquoi n'y pensons-nous pas en lisant les récits des guerres napoléoniennes ? Et pourtant des millions d'êtres les subissaient. Mais, pour nous lecteurs d'aujourd'hui, tout est emporté par le mouvement de la gloire et le lyrisme épique de cette prodigieuse époque. Nous avons beau contempler les évocations hideuses du génie de Goya par exemple, nous n'y voulons pas penser en suivant en Espagne ou à son retour du Portugal l'étonnante duchesse d'Abrantès, dont M. Jules Bertaut nous raconte l'histoire qui est un roman vrai, plus romanesque que les plus mirobolantes fictions.

Nous avons tous lu les *Mémoires* de Laure Junot, duchesse d'Abrantès, où cette pauvre Laure, pressée d'argent, avait monnayé ses souvenirs avec un vrai talent de vitalité un peu trop allongé de commérages et de bavardages variés, mais passionnants par leur atmosphère véridique et les portraits de tout l'entourage de l'Empereur et de l'Empereur lui-même depuis sa jeunesse jusqu'à sa chute, en passant par sa gloire et son apothéose.

M. Bertaut, en son récit aussi documenté que mouvementé et plein de vie, s'est naturellement servi de ces *Mémoires*, mais aussi de maintes autres précisions, puisées dans d'autres récits contemporains et des fameuses lettres de Laure à Balincourt, révélées par M. Chantemesse et qui éclairent toute une période de la vie bousculée, ardente et dépensière de notre duchesse. Elle nous apparaît, en ce livre d'un rythme ardent et que l'on lit avec une passion impatiente tant il nous amuse, bien que nous connaissions toute cette histoire, elle nous apparaît en sa force féminine, en son particulier génie d'intrigue, d'amour, d'intelligence et de cette flamme qui semble avoir animé tant de personnages de cette étonnante époque. Elle est inépuisable cette époque en son faste, son luxe, son héroïsme et son « humanité », ce terme pris dans un sens strict : les exploits y étaient accomplis par des êtres humains ; le machinisme ne réglait pas encore impitoyablement les actions les plus hautes. Les forces de l'homme et toutes ses puissances corporelles et intellectuelles, pensée, génie, endurance physique, tout était encore à sa taille, rien n'était encore démesuré...

Et autour du grand drame de combats et de la politique et des personnages de l'Europe royale, autour de la cour de Napoléon, s'agitait tout un guignol de comédie dont la duchesse d'Abrantès excelle à tirer les ficelles et peindre les masques. Tous ces noms de hauts dignitaires et de belles dames, nous les connaissons tous, ils nous sont aussi familiers que ceux des acteurs de la Comédie italienne et nous prenons toujours le même plaisir à les retrouver, les voir évoluer sous le nouvel éclairage d'un différent metteur en scène et à apprendre, sur leurs amours ou leurs ambitions, quelque anecdote encore inédite. La vie brève et tumultueuse de Laure d'Abrantès, tous les lecteurs de Bertaut la revivront avec lui au cours de ce livre si bien fait et si amusant. Le moment où cette pauvre duchesse, abandonnée par ses premières chances, fait la connaissance de Balzac et, conseillée par lui, se met à écrire ses mémoires, harcelée de souvenirs et de besoins d'argent, ce moment là est celui où elle me touche tout particulièrement. Après avoir joui de tant de luxe, de tant de faste, brillé dans tant de fêtes, profité de tant de gloire et de folies, la voilà mourante, épuisée, sans un sou, agonisant sur un grabat. Est-ce atroce ? Oui c'est atroce, mais cette fin a sa grandeur et termine dramatiquement cette existence romanesque, mettant une

suprême note de sombre *adagio* au dernier soupir d'une invraisemblable et galopante musique de danse. Il est admirable que Napoléon ait fini à Sainte-Hélène ; il est bien que, dans sa plus humble aventure, la duchesse d'Abrantès soit morte mendiante et dépouillée. C'est là l'ironie magnifique de ces poèmes insensés ou extraordinaires ; et il est beau aussi que Balzac, oublieux d'avoir été l'amant de Laure et indifférent à sa perte, écrive plus tard à Mme Hanska : « Je vous raconterai sa vie ; ce sera une bonne soirée... » Cette bonne soirée, nous la savourons à notre tour sous la dictée de M. Bertaut, dont nous connaissons l'art de renouveler notre intérêt pour tant de chapitres de l'Histoire. Son tout récent Louis XVIII nous l'affirma ; toutes les aventures du prétendant exilé et voyageur n'étaient-elles pas un grand roman d'aventures ? Et les secrets du *Faubourg Saint-Germain*, nous en avons encore une fois savouré en leur réédition les étapes de leur mode et de leur déclin.



Du bonnet à poil des grenadiers de Napoléon au casque d'aviateur du commandant René Mouchotte des siècles semblent avoir été franchis, non pas en avant mais en arrière. La dernière photographie de Mouchotte prise en plein vol par Clostermann (l'auteur du *Grand Cirque*) nous fait songer aux héros de la mythologie : c'est le visage de Persée ou de Bellérophon... Admirable, étonnant Mouchotte ! Ces carnets sont d'une lecture profondément émouvante. On ne peut les résumer, on ne peut qu'en vanter le talent et la puissance de l'impression qu'ils nous imposent. Le départ de Mouchotte et de ses amis s'élevant de l'aérodrome d'Oran à la barbe de toute surveillance sur un avion déficient qui les mène à Gibraltar et semblait obéir, par miracle, à ce vaste élan de jeunesse, d'aventure et d'héroïsme, est un chapitre inouï... Et, quelques années plus tard, Mouchotte disparaît, en pleine gloire, ainsi qu'il sied, tel un Guynemer et tant d'autres. A quoi bon vieillir quand on a dépensé en peu d'années toutes ses plus belles puissances et perdu tant d'amis dans le gaspillage insensé des plus admirables audaces ! Lisez les carnets de Mouchotte. Mais à quoi bon ce conseil ? Tous, vous les avez déjà lus.

⁂

Nul lecteur de *La Revue* n'a certes oublié ce beau roman de M. Henri Poydenot, paru ici même : *Le Point de chute* et c'est pourquoi il ne m'appartient pas d'en redire le sujet et l'aventure. Je ne veux en vanter que les mérites et applaudir le grand talent avec lequel l'auteur a su maintenir ses lecteurs suspendus d'angoisse et violente attente pendant deux cent-cinquante pages. Laurent, le parachutiste, attend sur son « Dakota » anglais le moment où il devra sauter... Et pendant ces trois heures, longues d'anxiété et qui seront ses dernières heures de vivant, il songe à ce que fut sa vie, et en revoit en lui-même tout le déroulement : enfance, amours, guerre, missions, voyages, deuils... Tout petit, il admira au cinéma un film qu'il n'oublia jamais : l'histoire de l'éléphant Jumbo... Quand, ayant enfin sauté, quand blessé à mort par les balles japonaises, Laurent agonise dans la jungle, il voit s'avancer vers lui un éléphant... C'est Jumbo, le Jumbo de ses rêves puérils qui vient à lui pour l'emporter dans le dernier voyage, vers sa mère, perdue et à cette heure dernière, retrouvée, dans la suprême enfance de la mort.

De ce livre, aux précisions si actuelles et si réelles, se dégage une grande poésie, fatale et mystérieuse, et le vaste succès qu'il remporta déjà en cette revue se continuera et s'accentuera longuement.

J'aurais voulu, puisque nous voguons dans les airs, parler aussi du roman de M. Chris Marker : *Le Cœur net* qui n'est pas sans rapport avec *Le Point de chute*. Son héros est, comme Laurent, un aviateur qui doit mourir au but atteint. Tout le livre est le récit de la lutte contre les forces adverses où l'aviateur devrait succomber cent fois. Il échappe à tous les dangers, il atterrit miraculeusement et peut se croire enfin sauf, délivré de ses angoisses, oublieux de ses périls. Mais le gardien du poste, en ce lieu sauvage où l'aviateur a pu enfin toucher à la fois la terre... et le tombeau, ce gardien est devenu fou et il tue le rescapé d'une balle de revolver... Comme dans *Le Point de chute*, le destin guette au but l'homme trop audacieux et le punit lorsqu'il peut croire enfin toucher la récompense de sa délivrance. M. Chris Marker a un talent net et acéré, dont j'aurais aimé pouvoir parler avec plus de détails.

GÉRARD D'HOUVILLE.

CINÉMA, DANSE, CIRQUE

OCCUPE-TOI D'AMÉLIE, film de Claude Autant-Lara. — *MONSEIGNEUR*, film de Roger Richebé. — *LE ROI*, film de Yves Allegret. — *PASSEPORT POUR PIMLICO*, film de Michaël Balcon. — Les Sakharoff. — Le Cirque Médrano.

Le cinéma français est pris d'un accès de gaieté. Il se force un peu. Il fait contre mauvaise fortune bon cœur. Mais le public est invité à s'y laisser prendre. Il ne se fait pas trop prier. Cependant comme il n'est pas tant de sujets de rire, en cette moitié de siècle où nous sommes parvenus contre vent et destin, les amuseurs du bon peuple retournent aux sources saines des plaisirs de 1900, ainsi qu'il est de plus en plus d'usage, tant sous l'empire de la nostalgie que par manque total d'imagination. Il faut vraiment que l'époque du président Loubet ait eu le don de l'invention pour que la nôtre en tire le meilleur de son inspiration.

M. Claude Autant-Laura a donc porté à l'écran le très fameux vaudeville de Georges Feydeau, *Occupe-toi d'Amélie*, que la reprise qu'en ont faite Mme Madeleine Renaud et M. Jean-Louis Barrault, au Théâtre Marigny, avait déjà, il y a un an, remis au goût du jour.

Le film s'efforce à soutenir le train de la pièce et non sans verve. Il le dépasse même dans son élan. On s'y agite, on y crie un peu trop. La bousculade et les hurlements ne sont pas en relation directe et automatique avec l'hilarité. Un peu plus de mesure eût été souhaitable. Mais cette critique est légère. Elle vise un surplus et un trop plein de forces qui pour être vives n'en ont pas moins un caractère un peu trop artificiel. Le style du burlesque est venu se greffer sur celui du vaudeville et le comique propre au cinéma à celui qui était dans la nature du théâtre.

Mais l'esprit de Feydeau subsiste néanmoins, et joyeusement. L'art du metteur en scène, M. Claude Autant-Lara, bien connu pour être d'un goût très sûr, a conduit dialogue, personnages et péripéties avec maîtrise.

Je ne vais pas rappeler de quoi est fait *Occupe-toi d'Amélie.* Mentionnons seulement que le cinéma en a modifié la conclusion. Une fois mariée par surprise, Amélie le reste, et part pour Venise en classique voyage de noce avec son accidentel époux.

Sans doute a-t-on toujours tort de toucher aux chefs-d'œuvre. Et, dans son genre, la pièce de Georges Feydeau en est un. Mais en l'occurrence ce n'est pas un crime. Et si le cinéma se montre ici plus moraliste que le théâtre, c'est pour finir en douceur, après tant de turbulence.

Le film se déroule tantôt au théâtre, tantôt dans la vie. Le procédé n'est pas nouveau. Il donne l'occasion de quelques gags excellents. L'interprétation est bonne, avec en tête, Danielle Darrieux et Jean Dessailly.

***

Par contre, *Le Roi*, avec M. Maurice Chevalier, deuxième version cinématographique de la charmante comédie de Robert de Flers et A. de Caillavet, est, à mon avis, une opération purement commerciale. Le film que l'on avait réalisé autrefois était à la mesure de l'œuvre, léger, d'un esprit satirique aussi vif qu'innocent, et ses interprètes, Elvire Popesco, Raimu, André Lefaur et Francen possédaient la « classe » des comédiens de boulevard au métier imbattable.

Bien entendu, M. Maurice Chevalier est, de son côté, un très grand artiste, mais au cinéma il n'a jamais positivement réussi. Son charme qui est grand s'y évanouit en partie. Et son jeu dramatique n'a jamais valu la plus fugitive de ses mimiques quand il chante. Les cinéastes le savent très bien qui lui font, autant de fois qu'il est possible, filer la romance, dans les films où ils l'emploient. Mais alors, l'artifice est souvent malheureux, et c'est le cas présentement. Ce monarque, qui va, se déhanchant comme Prosper, le képi incliné dans la position du célèbre canotier, en droite ligne sur l'œil, appartient plus au royaume de l'opérette qu'à celui de la comédie. Au surplus, M. Chevalier est trop connu pour incarner le héros d'une autre histoire que la sienne. Ce n'est pas un acteur qui a habitué le public à ne pas le

voir, tant il a joué les rôles les plus différents, et est apparu sous les plus multiples aspects, M. Chevalier est M. Chevalier et il ne peut substituer tel autre héros à lui-même. Il ne peut changer de peau, même pour dire : « Si j'étais roi ? »

***

En revanche M. Bernard Blier peut se livrer à ce genre de vœu et de rêve. Et il y parvient à merveille dans le troisième film français du mois à se réclamer de l'humour: *Monseigneur*.

Sans génie aucun (mais son intention n'était pas d'y prétendre), cette adaptation du roman de Jean Martet, par M. Roger Richebé, est d'un tact, d'un ton, d'un goût excellents. On y voit un brave ouvrier serrurier s'y élever au rang d'Altesse royale et de Fils de France, par la grâce d'un vieil historien sans scrupules. Ce dernier, à l'aide de faux documents, alerte tout un certain monde aristocratique en faveur de son innocent protégé qu'il fait passer pour descendant authentique de Louis XVII. Mais le soir où le prétendant est officiellement reconnu, l'autre vient lui dire sous le nez avec insolence : « Qui t'a fait roi ? » et lui réclamer une part des avantages financiers qui découlent de l'opération. Honnêtement, et tombant de son rêve avec simplicité, l'ouvrier retire le grand cordon du Saint-Esprit, et retourne à son établi.

La conclusion est heureuse. Car un doute subsiste. Si rien ne prouve que le héros soit en effet du sang de France, rien non plus n'interdit de l'imaginer, selon certains indices très particulièrement curieux. L'historien n'a pas été si malhonnête qu'on l'a cru, et la naïveté de ses dupes point si grande. Devant la statue de Louis XVI de la Chapelle expiatoire, l'ouvrier ira méditer et se dire tout bas : « Si c'était vrai ? »

On a prétendu qu'en 1951, on procèderait à l'ouverture de certain coffret ayant appartenu à Mme Royale, actuellement conservé dans une Bibliothèque. Peu de temps avant sa mort, la duchesse d'Angoulême y aurait enfermé des documents et par testament aurait exigé qu'il n'en fût pris connaissance que cent ans plus tard. Cette échéance tombera l'an prochain. Nul ne sait quelle sorte de révélation la fille de Louis XVI a voulu confier à une lointaine postérité. Les documents que renfermeraient le

coffret ont-ils trait au secret du Temple, à l'évasion du Dauphin, à son identité cachée par la suite ?

Cette digression me permet, revenant au film *Monseigneur*, de dire que son caractère romanesque et que son style de très aimable comédie ne l'empêchent pas, bien au contraire, d'exciter en nous une certaine imagination historique toujours prête à être mise en éveil, et que ce n'est pas, de sa part, l'un de ses moindres mérites.

L'autre mérite, essentiel, tient en l'interprétation qu'a donnée du Bourbon malgré lui M. Bernard Blier. Tout le film reposait sur le choix de l'acteur chargé de ce rôle central. On ne pouvait en l'occurrence s'adresser à meilleur artiste que M. Blier. Il est de bout en bout, charmant, fin, naturel, et souverainement, c'est le cas de le dire, à son aise.

***

Nous venons de voir que l'humour n'est pas seulement aujourd'hui du domaine anglais. Il n'en est pas moins vrai que les Britanniques y restent des maîtres. *Passeport pour Pimlico* nous le prouve. Ce film est exactement ravissant. Il raille le respect que les Anglais portent au passé, mais nous montre en même temps comment ce respect est le meilleur garant des libertés humaines.

En faisant exploser une bombe, vestige de la dernière guerre, dans un quartier périphérique de Londres, on découvre au fond d'une excavation le trésor des ducs de Bourgogne. De l'examen des parchemins mis du même coup à jour il ressort que le terrain environnant a été autrefois concédé à la Maison de Bourgogne. Des historiens s'emparent de l'affaire, et aboutissent à cette conclusion que le quartier de Pimlico ne saurait être considéré, désormais, comme anglais. Stupéfaction générale. Quatre pâtés de maisons, deux rues, une petite place deviennent, en plein Londres, État souverain. Les milieux gouvernementaux anglais examinent la situation et n'y trouvent aucune solution légale et juridique. Mais comme Pimlico devient un foyer d'agitation, que ses habitants en profitent pour violer tous les règlements, se livrer au marché noir et défier la police, on ferme la frontière, c'est-à-dire qu'on entoure le quartier bourguignon de Londres d'un réseau de fil de fer barbelé. Et c'est une véritable petite guerre qui commence, au cours de laquelle les Pimlicains jouent

aux Londoniens les pires niches, et les gouvernants réciproques s'envoient des ultimatums et des ambassadeurs. L'aventure, on le pense bien, est fertile en scènes des plus amusantes, et en incidents du plus charmant esprit, jusqu'au jour, bien entendu, où Pimlico consent à son rattachement à l'Angleterre, et où cet événement est célébré par de joyeuses festivités. Ce film est un des meilleurs de la production anglaise contemporaine. Son style est aussi spécifiquement national que celui qui caractérise, de son côté, le cinéma italien. Même liberté d'esprit de part et d'autre, mais chez les Anglais moins cruelle et aussi moins audacieuse, et dans le domaine esthétique, d'un jeu évidemment moins savant.

***

Alexandre et Clotilde Sakharoff, les poètes de la danse, comme les a autrefois nommés Emile Vuillermoz, ont fait, après dix ans d'absence, leur rentrée à Paris, au théâtre des Champs-Elysées.

Nous les avons revus avec joie. Leur art est intact. Et il s'est même, entre temps, individualisé plus encore qu'il ne l'était autrefois. Je veux dire que les Sakharoff apparaissent désormais, au milieu de la danse contemporaine, comme hautement solitaires. Je ne veux pas signifier par là qu'ils sont les derniers, dans un domaine de l'art de plus en plus négligé, mais qu'ils sont au contraire comme les mainteneurs d'une tradition qui leur appartient en propre, que l'esprit du temps heurte sans doute de toute part, mais qui ne saurait manquer un jour, et peut-être bientôt, d'animer une nouvelle époque. En un mot, la spiritualité profonde qui anime l'art des Sakharoff, de nature différente du reste entre eux-mêmes, est aujourd'hui, beaucoup plus qu'avant la guerre, à l'opposé des tendances néo-réalistes qui gouvernent tant le monde de la danse que certains secteurs de la littérature.

L'art des Sakharoff est une transposition du monde des sons dans celui des formes. De l'un à l'autre de ces deux univers ils miment les secrètes correspondances. Ils tendent à les concilier. Ce sont des danseurs religieux, dans la plus exacte acception du terme. Ils relient deux natures et deux expressions de l'être et de l'esprit. Ils vont et viennent avec une perfection miraculeuse, sur cette ligne qui sépare deux forces, en apparence contradictoires, du pouvoir créateur de l'âme humaine.

Si on loue leur exactitude, il ne faut pas seulement y voir une

perfection technique, après tout élémentaire chez des artistes de leur classe, il faut comprendre qu'il s'agit d'une fidélité morale à la cause esthétique qu'ils servent, telle qu'il n'est pas un seul de leurs gestes ou de leurs pas qui ne soit justifié par la nécessité, d'une part, de la musique, et par celle, d'autre part, de l'incarnation.

Le monde contemporain, pour tous les arts, et particulièrement pour ceux qui appartiennent au sensible, lâche les monstres. On peut le constater en peinture. Les Sakharoff, tout au contraire, en appellent à l' « angélisme », et le servent corps et âme.

***

Le Cirque Médrano a présenté, au cours d'un récent programme, trois numéros éblouissants, encore que connus depuis longtemps de tous les fervents de la piste. Mais leur réunion en un soir avait un caractère de fête.

D'abord les Zemganno. Ce sont, on le sait, des virtuoses du trapèze volant. D'avoir choisi pour nom le titre d'un roman des Goncourt indique assez qu'ils se sentent, au maximum de l'intensité physique, témoins d'une autre liberté, celle de l'esprit. Et de fait quand l'obscurité se fait, quand les maillots et les accessoires deviennent phosphorescents, ils semblent bien que ce ne soit plus des corps humains qui s'envolent dans le vide, mais des âmes en partance dans l'invisible.

Les Fratellini, au sommet de leur gloire, exécutaient au même programme leur fameux numéro de dressage de chevaux. Les animaux, naturellement fantômes, s'y désarticulent et s'y enchevêtrent dans leurs propres membres d'une façon si singulière et si folle, qu'une sorte d'angoisse nait du rire même qu'ils provoquent, et l'on se demande si vraiment on n'a pas sous les yeux de vrais chevaux, mais nés sur quelque planète inconnue.

Enfin les Craddock, fils de François Fratellini, sont ces trois fameux marins américains en bordée, dont les farces, la truculence, la vivacité acrobatique passent tout ce qu'on a vu sur une piste, dans le même genre.

ROGER LANNES.

OU EN EST LE SPORT HIPPIQUE ?

Le sport hippique ? disent avec un peu de mépris les habitués du Vel' d'Hiv' ou du Parc des Princes... Tout au plus un sport pour les chevaux... Je ne suis pas de cet avis. S'il est évident qu'un supercheval, un crack, selon l'expression d'ailleurs trop prodiguée, est un champion, il ne l'est pas moins qu'un grand jockey possède les qualités qui font les grands sportifs : rapidité de décision, science du rythme, déclenchement des réflexes à l'instant voulu pour le maximum d'efficacité, art de ménager les ressources jusqu'à l'effort final, et encore quelques autres.

Dans la France de 1850, le sport hippique était, avec l'escrime, le seul qui fût codifié, pratiqué et suivi par un nombre assez respectable de ces citoyens de la Seconde République qui allaient devenir les sujets de Napoléon III. Il y avait bien aussi quelques attardés du jeu de paume, un petit nombre de boulevardiers qui hantaient les salles de canne et de chausson et quelques rares amateurs des haltères. Ils constituaient des exceptions comme le bon Théophile Gautier qui déclarait à Edmond de Goncourt : « Moi, je suis fort. J'amène cinq cents livres sur la Tête de Turc, je mange tous les jours six livres de mouton et je bois deux bouteilles de Bordeaux à chaque repas. » Pauvre Théo ! Cette médiocre hygiène, conjuguée avec le surmenage intellectuel, ne lui a pas permis de dépasser la soixantaine.

On sait quelle a été, depuis un siècle, l'étonnante réussite matérielle du turf français et de son corollaire obligatoire, l'élevage.

Au début du Second Empire on aurait fait rire nos voisins d'outre-Manche en comparant notre turf au leur. Pourtant,

dès 1857, nous avions avec Longchamp le plus bel hippodrome du monde et, en 1865, un produit de notre élevage, *Gladiateur*, enlevait le Derby d'Epsom. De ce jour, on nous prit au sérieux en Angleterre. Un audacieux homme d'affaires, le comte de Lagrange — que l'Empereur, dit-on, aurait appuyé financièrement en secret — fait courir des deux côtés du *Channel* et crée un haras modèle à Dangu, dans l'Oise. Il est imité par d'autres sportsmen et peu à peu se fonde notre élevage de pur sang. Les haras de Viroflay, de Bois-Roussel, de Chamant, de Meautry sont organisés successivement par M. Lupin, M. Delamarre, M. Lefèvre et le baron Alphonse de Rothschild qui prodiguent l'or pour importer les meilleurs étalons, les poulinières les mieux nées de l'élevage britannique tandis qu'à Victot trois générations de la famille Aumont conservent en bon ordre de marche le haras qui fut le berceau de la race française de pur sang, les grasses prairies qui virent naître, en 1852, *Monarque*, père de *Gladiateur*.

En ces années 1860, Paris prenait le caractère — qu'il conservera jusqu'à la première guerre mondiale — de capitale internationale du luxe et du plaisir. Ainsi le turf français, au moment de son essor, se voit frappé d'un cachet très personnel : ses réunions ne seront pas comme celles des hippodromes anglais de simples joutes sportives, agrémentées d'une Bourse aux paris mais où l'élégance est reléguée au second plan. Longchamp, Chantilly, plus tard Auteuil dès sa création en 1873, convient le *high life* à des sortes de *garden-parties* où les dames viennent en robes de dentelles et les sportsmen en jaquette et haut de forme. On lorgne un peu les chevaux et beaucoup les toilettes, tandis qu'à la pelouse les belles « impures » sablent le champagne sans descendre de leurs calèches. C'est le tableau que peindra Emile Zola en souvenir du Grand Prix de 1870, gagné par la célèbre jument *Sornette* appartenant au major Fridolin, c'est-à-dire à l'association Nivière-Charles Laffitte.

A ces manifestations d'élégance, l'élevage trouve finalement son compte. Les bons chevaux qui se sont révélés de 1860 à 1870 ont fait souche, comme *Dollar* et *Vermont*. Des familles françaises de pur sang donnent régulièrement des produits capables de battre les chevaux anglais qui viennent tenter leur chance à Longchamp.

Tout de suite après la courte éclipse consécutive à nos désastres de 1870-71, le fameux *Boïard*, à M. Delamarre, bat le héros

d'Epsom, *Doncaster*, dans le Grand Prix de Paris. Aux grands éleveurs qui furent les bons ouvriers de la première heure, le comte de Lagrange, M. Lupin, d'autres vont succéder dont le principal sera M. Edmond Blanc qui partagera avec le baron de Schickler la prééminence dans ce domaine, de 1885 à 1905. La lutte se prolonge entre eux avec des fortunes diverses. En 1900, ils sont à égalité avec quatre Grands Prix de Paris à leur palmarès. Mais M. Edmond Blanc fait un gros effort : il achète un étalon anglais pour un million, battant aux enchères le prince de Galles et, de 1902 à 1905, son écurie s'adjuge la majorité de nos grandes épreuves.

C'est l'apogée de notre turf sous le point de vue de la prospérité. Mais insensiblement son aspect a changé. L'invasion des propriétaires étrangers, notamment des Américains, lui apporte un afflux massif de capitaux et le pari mutuel permet de récupérer pour les courses et l'élevage les millions que se partageaient avant 1890 les bookmakers. Le sport hippique s'est démocratisé et, si le pari aux courses n'est pas encore entré dans les habitudes du Français moyen comme il règne dans la masse du public anglais, les dimanches de Longchamp, les grandes réunions d'Auteuil sont, à présent, des fêtes populaires autant que des parades de haut luxe. Peu à peu, les couleurs des fondateurs du Jockey Club s'effacent devant les casaques nouvelles dont beaucoup désignent des écuries de multimillionnaires étrangers. Le turf devient une Babel où l'or circule en monnaie courante. Les entraîneurs de Chantilly vivent en grands seigneurs dans leurs cottages tapissés de vigne vierge. En 1910, un bon jockey gagne trois cent mille francs or dans son année et ne donne rien au fisc.

L'élevage aussi profite de cet afflux continuel d'argent nouveau. Nos haras peuvent soutenir la comparaison avec les plus fameux *studs* britanniques, et l'Argentine, l'Allemagne, les Etats-Unis viennent acheter nos étalons, nos poulinières. En moins de quatre-vingts ans le pur sang français a égalé la race dont il sort, celle qui fut créée au XVIIIe siècle par les cavaliers des landes d'Epsom et de Newmarket.

***

Vient la grande guerre. Cinq ans d'arrêt... puis, dès 1919, le turf retrouve la vogue, tout de suite. Mais non sa physionomie

d'avant la catastrophe. C'est une cohue où la foule vient s'étourdir au lendemain des jours d'épreuves, où les profiteurs de guerre viennent employer l'argent mal acquis non point tant parce qu'il leur brûle les doigts mais pour le dissimuler aux investigations du fisc.

Les étrangers sont là, plus nombreux que jamais. Certains d'entre eux même s'imposent sans excès de tact. Heureusement, l'armature du sport hippique est solide. La Société d'Encouragement, créée en 1833 sous le patronage du duc d'Orléans, et ses filiales successives ont su élaborer un code des courses et organiser un mode administratif qui ont fait leurs preuves. Sous ce régime dont l'autorité fondée sur la compétence est modérée par une adroite compréhension de l'intérêt général, le turf et l'élevage vont reprendre leur marche ascendante. Deux sportsmen de grande envergure succèdent à Edmond Blanc et au baron de Schickler : le baron Edouard de Rothschild, qui a repris les couleurs paternelles, et un nouveau venu, M. Marcel Boussac. Appuyées sur les grands haras de Meautry et de Fresnay le Buffard, leurs écuries rivales seront les colonnes de base du turf français de 1921 à 1939. Cela ne veut point dire que d'autres furent négligeables, par exemple celle que créa cet extraordinaire aventurier, le *captain* Cohn, dont hérita, au jour de la débâcle, Léon Volterra.

On peut regretter, de l'ancien turf, l'élégance qui n'est plus, hélas ! qu'un souvenir dans le cadre majestueux de Longchamp. Mais il faut convenir que notre élevage n'a cessé de progresser. Mieux inspirés que leurs collègues d'outre-Manche, nos dirigeants ont conservé un ensemble d'épreuves de sélection qui ne sacrifie pas entièrement l'endurance à la vitesse. Et le résultat est que, à partir de 1930, nos victoires sur les hippodromes britanniques vont se succéder sans arrêt. Si bien qu'en 1946, 1947 et 1948, la plupart des grandes courses anglaises reviennent à des chevaux élevés en France. Et cela, bien que 700 produits de notre élevage aient été pris par les Allemands pendant l'occupation.

En 1949, nos succès à l'étranger ont été moindres, tout en demeurant très importants, car l'écurie de M. Boussac a totalisé en livres sterlings un chiffre imposant au budget du turf britannique. Sur les hippodromes anglais le propriétaire français n'a plus qu'un adversaire à sa taille : l'Aga Khan avec qui il lutte pour la prééminence comme il le faisait jadis chez nous avec le baron Edouard de Rothschild qui vient de mourir. Le grand

éleveur de Meautry s'était consacré depuis trois ans à la tâche de reconstituer son écurie et son haras pillés et dispersés en 1940. Avant de mourir, le vieux turfiste aura eu la joie de voir quelques succès de la casaque bleue à toque jaune et celle de savoir que ses illustres couleurs seront reprises et sa tâche continuée par son fils, M. Guy de Rothschild.

L'an 1949 aura vu disparaître une autre vedette du monde des courses en la personne de Léon Volterra dont la carrière de sportsman fut l'illustration la plus éclatante de la capricieuse fantaisie qu'un amiral anglais qualifia de glorieuse incertitude du turf. Alors qu'un propriétaire comme Edmond Blanc dépensa sans compter pour essayer sa chance dans le Derby d'Epsom qu'il ne parvint jamais à gagner, cet homme de théâtre, dépourvu de toutes connaissances en matière hippique, aurait enlevé deux fois la plus fameuse course du monde s'il n'avait vendu *Bois Roussel* en 1938 à sir Peter Beatty et *My Love*, en 1948, à l'Aga Khan. L'an dernier, Léon Volterra, peut-être parce qu'il sentait sa fin prochaine, voulut enlever le Derby sous ses propres couleurs, mais son représentant, *Amour Drake*, y fut battu d'une tête, quelques heures avant la mort du propriétaire qui manqua de bien peu de conserver intacte sa légende de chance indéfectible.

L'heureux vainqueur d'*Amour Drake* rendit la joie et la confiance aux turfistes d'Angleterre, plutôt déconcertés par les victoires répétées des chevaux français dans leurs courses classiques. *Nimbus* devait venir, à l'automne, confirmer son succès sur la piste de Longchamp mais les hasards de l'entraînement ne le lui permirent pas. Il est douteux qu'il eût précédé, dans notre Prix de l'Arc de Triomphe, cette *Coronation* dont le triomphe fut acquis dans ce style propre aux cracks en condition intégrale, c'est-à-dire momentanément imbattables.

Venant après celles de *Bagheera*, dans le Prix de Diane et le Grand Prix de Paris, avant celle de *Vela* dans le Prix du Conseil Municipal, la victoire de la jument de M. Boussac autorisera les historiens de l'avenir à nommer 1949 notre année de pouliches — comme l'ont fait les Anglais pour 1882 qui vit *Sainte-Marguerite* enlever les Mille guinées, *Geheimniss* les Oaks, *Shot Over* les Deux mille guinées et le Derby, *Dutch Oven* le Saint Léger !

La dernière édition de l'Arc de Triomphe a présenté un autre genre d'intérêt : celui d'être l'allocation record de notre palmarès avec 34 millions de prix aux quatre chevaux de tête et

3.750.000 francs aux éleveurs des deux premiers. On sait que cette cascade de millions a été permise par la reprise du *sweepstake*, cette loterie organisée selon les règles imaginées voici une vingtaine d'années par des sportsmen irlandais et dont le tirage est déterminé par l'arrivée d'une grande épreuve.

Le succès financier du *sweepstake* de l'Arc de Triomphe a été total. C'est peut-être la meilleure preuve de la vitalité et de la popularité du sport hippique dont certains esprits chagrins voient l'existence menacée en raison des frais croissants des écuries de courses et de la prétendue désaffection des jeunes générations éloignées des hippodromes par le tourisme automobile et les jeux du stade. Comme si les mêmes conjonctures n'existaient pas en Grande-Bretagne et aux U. S. A. ! Mais, reprennent nos bons apôtres, en Angleterre il y a les bookmakers qui donnent tant d'argent à l'institution que tout est sauvé ! Pour ma part, je doute un peu de l'efficacité du remède que constituerait le bookmaking-panacée. En dehors des propriétaires des écuries de spéculation et de quelques personnages intéressés, personne ne désire revoir ces industriels sortir de la clandestinité où ils opèrent actuellement sous l'œil d'une police assez tolérante.

La réalité actuelle est que les recettes des sociétés de courses se maintiennent aux jours de *week-end* et qu'elles baissent légèrement en semaine, surtout sur les hippodromes suburbains éloignés de Paris. Il était assez fatal que les recettes ne pussent se maintenir au niveau de celles constatées pendant ces années de bouleversement où l'on sait que les foules ont toujours eu tendance à délaisser le travail pour les émotions du jeu. Plutôt que de recourir au bookmaker sauveur, il paraît bien que là, comme ailleurs, il faudra surtout s'attacher à comprimer les dépenses pour rétablir une saine balance commerciale. Le remède est dans une sage administration et les dirigeants du turf ont toujours fait montre de sagesse.

Que l'œuvre entreprise en 1833 par une douzaine d'hommes de cheval sans mandat officiel, en lutte contre l'Administration des Haras et sans autre soutien que l'opinion publique, ait pris l'ampleur que nous lui voyons aujourd'hui et survécu à tant de secousses sociales et politiques, me paraît bien le prouver.

HENRY THÉTARD.

A TRAVERS LA PRESSE

BUDGET ET MAJORITÉ

On ne peut dire que les difficultés du gouvernement et les efforts que dut déployer M. Georges Bidault pour passer le cap de trois scrutins successifs aient suscité beaucoup d'intérêt dans l'opinion. Le public, habitué à ces rétablissements ministériels obtenus à force d'expédients et n'attend rien d'un changement de noms qui ne serait suivi, il le sait, d'aucun changement de méthodes. Cette indifférence des assujettis précède souvent l'explosion de leur mécontentement. Elle est, en tous cas, la caractéristique de tous les régimes à leur déclin. Mais nul ne s'en préoccupe et les parlementaires seront, comme toujours, les derniers à y prendre garde car les conséquences immédiates de leur vote et l'incidence qu'elles ont sur leur réélection future constituent leurs seuls soucis. C'est ce que laisse entendre, dans *la Bataille*, M. André Stibio qui commente ainsi le sauvetage du cabinet :

« Ces votes aux résultats inespérés n'expriment, d'ailleurs, pas tant la confiance à Georges Bidault que la peur de la dissolution. En évoquant « le terme normal » de la législature comme un but qu'il fallait « essayer » d'atteindre, le chef du gouvernement a mis, en bon infirmier, le doigt sur le nerf douloureux. Les députés redouteront de renverser un ministère dans les formes constitutionnelles. Ils ouvriraient ainsi les voies à la dissolution. L'heure n'a pas sonné du hara-kiri parlementaire. De Gaulle n'a rien à attendre de ce côté-là. Mais il n'a probablement jamais nourri de grandes illusions sur l'auto-dispersion possible de cette Chambre. Seule la pression des événements est susceptible de la ramener devant l'électeur. Quant aux gouvernements, la preuve est amplement faite que dans ce régime ils se défont du dedans, qu'on ne les ébranle pas de l'extérieur. Celui de Georges Bidault n'échappera pas à cette règle. »

Epargné par l'Assemblée Nationale, le gouvernement peut envisager l'avenir immédiat avec confiance :

« Sauf imprévu, par conséquent, le Conseil de la République lui-même ne parviendra pas à repousser le budget à la majorité absolue, ce qui ouvrirait une crise grave, l'Assemblée Nationale étant alors obligée de rétablir son texte, elle aussi à la majorité absolue, performance très au-dessus de ses possibilités sportives actuelles. Il est vrai que les sénateurs déclarent qu'ils vont en découdre. Jean Duché, sénateur de la Côte-d'Or, disait, l'autre matin, à des députés : « Vous n'allez pas exécuter ce gouvernement. Nous avons faim ! Laissez-nous-le manger... » C'est peut-être avoir, comme disent nos paysans, les yeux plus grands que le ventre. M. Duché a beau, pour l'instant, jouer les méchants loups : lorsque son ami M. Queuille (qui peut le faire ministre demain) lui demandera de manœuvrer afin que la majorité absolue de suffrages hostiles ne soit pas atteinte au Luxembourg, il ne résistera pas à cette douce pression. La morale de cette longue histoire, c'est, en définitive, qu'on ne renverse pas (le voulût-on cent fois) un ministère sur le budget. L'opposition aurait dû y penser. »

Le correspondant à Paris du *Journal de Genève* fait quelques réserves sur cette sécurité dont bénéficierait le gouvernement :

« Ce n'est un secret pour personne que M. Bidault n'est pas *persona grata* au Luxembourg. Les sénateurs lui en veulent de n'avoir pas confié de portefeuille, même pas un seul sous-secrétariat d'Etat, à quelques-uns d'entre eux. D'autre part, et surtout, beaucoup sont foncièrement hostiles à la politique financière et économique du gouvernement. Enfin, ils sont assez montés contre l'Assemblée nationale qui s'acharne à refuser au Conseil de la République le rôle d'un Sénat et qui proteste chaque fois qu'il cherche à exercer une certaine action.

« Le danger, pour le gouvernement, résulte du fait que si le Conseil de la République rejette à la majorité absolue une ou plusieurs des dispositions budgétaires qu'il a fait voter, non sans peine, au Palais-Bourbon, ces dispositions ne pourront être rétablies par l'Assemblée nationale qu'à la majorité constitutionnelle qui est actuellement de 311 voix. Or, dans les derniers scrutins qui ont eu lieu au Palais-Bourbon, la maximum de voix obtenu par le gouvernement a été de 306. »

L'affaire se règlera-t-elle par la promesse de quelques portefeuilles ? Ce n'est pas impossible.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES

Le vote de ce nouveau projet a provoqué quelques débats de mise au point. Dans *le Populaire*, M. Léon Blum estime qu'on a perdu beaucoup de temps car il y a trois mois que la question a été posée à la suite de la dévaluation britannique. M. Daniel Mayer proposait alors deux mesures simultanées dont l'une était le dépôt immédiat d'un projet de loi réglant les problèmes de conciliation et d'arbitrage, l'autre la promulgation d'un décret réintégrant les conventions relatives aux salaires dans le cadre légal des conventions collectives.

« Si l'on avait ainsi procédé, voici trois mois que les négociations relatives aux salaires auraient pu s'ouvrir entre les organisations ouvrières et les organisations patronales. Le vote de la loi organique aurait été attendu plus patiemment, dans une atmosphère sociale rassérénée, et son retard, qui peut se prolonger encore durant des semaines entre les deux Assemblées, n'aurait pas présenté d'aussi graves inconvénients. C'est donc nous qui avions raison : la suite des événements le prouve aujourd'hui avec évidence. Mais nous avons eu beau insister et presser de notre mieux, tous nos amis de la majorité ne nous ont pas compris ! »

Dans *Franc-Tireur*, M. Jean Ferniot manifeste sa réprobation contre M. Maurice Petsche qui s'est déclaré formellement opposé au versement de la prime dans la crainte que celle-ci ne fût incorporée au minimum vital. Les radicaux et les modérés du gouvernement l'ont appuyé :

« Mais le ministre des Finances n'a plus, comme en octobre, le soutien sans réserve de son président du conseil. Celui-ci se trouverait plutôt cette fois, avec le M. R. P., de l'autre côté de la barricade.

« M. Georges Bidault est persuadé que le gouvernement ne pourra éviter ce nouvel effort. Tout au plus s'emploie-t-il à obtenir de la S. F. I. O. qu'elle n'exige pas une extension de la prime à de nouvelles catégories de salariés. »

Ces efforts seront-ils payés de succès ? La S. F. I. O. tient surtout à éviter de contrarier la C. G. T. C'est donc devant des représentants sans responsabilité que M. Bidault devra déployer ses facultés de persuasion. A ce propos, est-ce à la C. G. T. que le bâtonnier Teitgen, représentant M. R. P., a voulu faire allusion en dénonçant, au début d'une séance, la pression collective qui s'est exercée sur l'Assemblée ?

« Ces procédés sont intolérables pour deux raisons. D'abord nous sommes les représentants de l'intérêt général et nous ne devons connaître des intérêts particuliers que pour en arbitrer les conflits. En second lieu il y a des dialogues qui sont mortels pour certains régimes. Rappelez-vous le : « Qui t'a fait comte ?.. — Qui t'a fait roi ? » Nous sommes un certain nombre à ne pas vouloir contresigner la déchéance de la République. Nous affirmons qu'aucun groupement, quelle que soit sa puissance, et même s'il représente une cause juste, ne doit discuter d'égal à égal avec la République et avec la représentation nationale. Qu'on ne nous dise pas qu'il ne s'agissait pas de mises en demeure mais de maquignonnages : ce serait tout aussi inadmissible et encore plus insultant. »

Ces paroles ont été saluées par de « vifs applaudissements au centre ». Il paraît, en fin de compte, qu'elles ne s'adressent pas à la C. G. T. mais aux transporteurs routiers. On pouvait s'y tromper.

En attendant, il serait bon de s'inquiéter des conséquences qu'aura le rétablissement des conventions collectives sur la vie du pays. Peu de gens y pensent. M. C.-J. Gignoux est l'un de ceux-là. Une fois de plus, il expose clairement la situation :

« Tout le monde sait notamment que dans nombre d'industries et d'entreprises, les salaires réels sont au-dessus des salaires présentement légaux. Malgré le blocage officiel, l'augmentation a eu lieu presque ostensiblement : elle n'est ni générale, ni uniforme, ni nominale : elle répond aux possibilités des entreprises. Or, si le retour aux conventions collectives a un sens, il a précisément celui-là qui est de fixer, après appréciation en commun des possibilités, le meilleur régime de travail compatible avec ces dernières.

« Ici intervient la notion du minimum garanti échappant à toute discussion et c'est là qu'économiquement parlant est le nœud du problème. L'effort des milieux syndicaux et de leurs interprètes parlementaires tend en effet à faire fixer le minimum garanti sur le plan national à un niveau tel que le mécanisme de la hiérarchie produise sans discussion également un relèvement substantiel de tous les salaires et pas seulement de ceux qui se trouveraient encore en-dessous de ce minimum. Selon *l'Aube* — et cette caution nous paraît, si l'on ose dire, bourgeoise — les demandes actuellement produites dans cet esprit et selon ce système conduiraient à une hausse d'environ 30 % du prix de la vie, suivant celle des prix de revient qui, toujours d'après *l'Aube*, serait pour le charbon, par exemple, de l'ordre de 45 %.

« Aucun gouvernement, dans la conjoncture présente, ne peut courir cette aventure : il tombe sous le sens qu'à défaut d'une augmentation massive et immédiate du rendement elle conduit à l'inflation, puis au chômage, à l'arrêt des exportations et à l'impossibilité de supporter la concurrence étrangère dans le moment même où la libération des échanges va la rendre plus active. »

Une seule solution serait souhaitable : celle de la liberté contrôlée.

« Le régime de la convention collective est un régime normal s'il tient compte, comme il est de son essence propre, des particularités professionnelles et locales : il est normal que la puissance publique en contrôle le fonctionnement; le salaire minimum est lui-même devenu une notion normale, mais non pas quand on entend s'en servir comme d'un instrument pour généraliser, sans considération d'espèces ni de possibilités, des salaires maxima. »

On ne saurait mieux dire. Par malheur, c'est exactement en sens contraire qu'opère la C. G. T.

LA CONDITION DES TRAVAILLEURS EN U. R. S. S.

Les communistes français qui nous donnent en exemple l'organisation soviétique du travail lisent-ils quelquefois les journaux russes ? En ce cas ils doivent y trouver quelques sujets d'étonnement. L'autocritique est pratiquée, on le sait, en U. R. S. S. Elle permet de conclure que tout ne marche pas au

mieux dans ce régime idéal, notamment en ce qui concerne la fixation des salaires. Le *Troud*, organe des syndicats, attribue, entre autres, la mauvaise qualité de la fonte au fait que les ouvriers sont payés selon des systèmes très variés, dont aucun ne semble équitable :

« L'une des principales raisons des nombreuses réclamations que l'on adresse à juste titre aux ouvriers fondeurs réside dans la mauvaise organisation du travail de cette corporation et le système boiteux des salaires. Les tables de tarifs existantes ont été élaborées il y a plusieurs années et sont actuellement périmées. Les chefs de la plupart des entreprises y ont apporté des correctifs selon leurs idées personnelles, ce qui a abouti à la situation actuelle, c'est-à-dire que chaque ministère et presque chaque usine métallurgique applique un système de salaires différent pour les ouvriers fondeurs. »

Le *Troud* donne quelques exemples de cette incohérence. Dans certaines usines, les ouvriers noyauteurs ne sont rétribués que pour la fabrication des noyaux qui entrent dans l'assemblage des machines. Les pièces inutilisées ou brisées au séchage ne sont pas payées. A l'usine « Vpered », au contraire, le travail aux pièces est pratiqué quel que soit le sort de celles-ci. La qualité n'entre pas en ligne de compte. Il en résulte qu'un ouvrier, qui ne produit que des pièces défectueuses, peut obtenir le même salaire qu'un autre qui livre du matériel de choix.

Ailleurs on calcule le salaire au poids du métal en fusion sans tenir compte du volume de la pièce, ni du temps de coulée. Or il est notoire que les pièces les plus petites sont plus délicates et plus longues à usiner que les autres. L'ouvrier intéressé à la seule quantité, au détriment de la qualité, coule le plus de métal possible et multiplie les déchets en même temps qu'il accroît ses profits. Le *Troud* conclut sur cette remarque :

« La plupart des systèmes existants ont été établis pour des méthodes artisanales de travail, ces systèmes ont été élaborés à une époque où la division du travail n'existait pour ainsi dire pas, où les mêmes ouvriers étaient chargés d'opérations diverses. Il y a de cela des années. Actuellement, notre production possède un équipement moderne, et la plupart des ouvriers sont spécialisés. Il est temps d'élaborer un système unique pour la rétribution de la main-d'œuvre employée dans la fonderie. »

Bref on reste fidèle à de vieilles routines et chaque direction d'usine en fait à sa guise sans se soucier de l'intérêt des ouvriers ni de ceux de l'industrie. Peut-être la C. G. T. aurait-elle son mot à dire s'il existait encore en Russie un organisme ouvrier détenant les pouvoirs qu'on lui voit dans les autres pays. Mais ces temps-là sont révolus. Seul subsiste le caractère russe dont les traits demeurent éternels quel que soit le régime.

PROPOS DE LA QUINZAINE

En ce renouvellement d'année, aussi bien à Noël qu'au premier janvier, la tradition veut que chacun se recueille, et l'on a coutume d'envisager les possibilités de l'avenir. Nombreux ont été les commentaires et les souhaits ; nombreuses aussi les craintes et les espérances.

Dans ces circonstances solennelles de fin d'année, nos lecteurs seront particulièrement intéressés et touchés par les belles paroles si fermes, si sages prononcées par Mgr Feltin, archevêque de Paris :

« Une fois encore Noël, qui évoque la naissance de Jésus, met sa joie dans nos familles et dans les rues de nos cités. A l'aube de cette seconde moitié du XXe siècle, sur qui pèsent tant de menaces, il convient de rappeler que Noël apporte un message de paix. On ne croit plus suffisamment à la paix. On en sourit, on s'en indigne. A l'immense foule qui n'attend plus rien des hommes, parce que leurs promesses n'ont rien changé à sa misère, le charme traditionnel de la crèche prouve qu'il a suffi d'un Petit Enfant pour apprendre aux hommes à s'aimer. Des chefs, des techniciens, des doctrinaires, prédisent sans cesse un conflit au nom d'une fatalité scientifique. Noël redit, avec une aisance souveraine, que la venue sur terre du Fils de Dieu a bouleversé tous les pronostics d'ici-bas. Son évangile n'a pas peur des lois économiques, car l'Amour qui travaille en secret les cœurs et qui les rassemble est plus fort que les violences qui se voient et qui s'affrontent.

« Noël apporte l'espérance mais nous interdit l'illusion. La paix ne tombera pas du ciel toute faite. Elle n'est promise qu'aux hommes de bonne volonté. L'heure est venue de remplacer la psychose de guerre par une mystique de confiance et d'union. Mais ce résultat ne s'obtiendra pas par décret. La paix est une action patente et concertée. Elle doit être d'abord en chacun une réalité profonde. Puis, régner au foyer par la fidélité des époux et l'unité de la famille. Rayonner ensuite dans une véritable amitié entre voisins d'immeubles, de palier, ou de quartier. Pour régner enfin dans la cité, dans les nations, dans le monde. Supprimer les frontières mais se déchirer à l'intérieur de chaque peuple serait un mensonge.

« Enfin la paix n'est pas un monopole. Elle n'est pas l'apanage d'une caste. Elle est le fruit d'un labeur commun. Chrétiens, vous ne pouvez pas, vous ne devez pas, vous désintéresser des efforts qui sont faits pour la maintenir. Vous n'abandonnerez pas aux autres, par une inertie ou une inconscience criminelle, le bonheur du monde et l'enjeu de son destin.

« Devant la Crèche où la Sainte Famille nous prêche la douceur, vous vous souviendrez que le Christ apporte le salut au genre humain tout entier. Il n'y a qu'une route à suivre, celle qui rassembla les bergers et les mages, c'est-à-dire les faibles et les puissants, les pauvres et les riches, en un cercle d'amour, autour de l'Enfant-Dieu.

« Que les souhaits de ce mes-

sage se réalisent en cette année nouvelle, c'est tout le thème de notre prière à vos intentions en cette soirée de Noël. »

***

Pendant un mois, c'est-à-dire du 8 décembre 1949 au 10 janvier 1950, dans l'Hôtel de Rohan, eut lieu une exposition très réussie, celle du *Cinquantenaire d'Erckmann-Chatrian.*

M. Charles Braibant, directeur des Archives de France, a écrit une fort belle préface pour le catalogue de cette exposition. A travers les lignes apparaît la grande connaissance qu'il a d'Erckmann. On sent qu'il en connaît l'œuvre entière, qu'il en sait les grandes qualités aussi bien que les petits défauts. Erckmann, nous dit M. Braibant, ne fut pas seulement écrivain. Il fut « un écrivain naturel ce qui, ne l'oublions pas, était un mérite assez rare à une époque où l'on adorait les feux d'artifice » ; que, « dans ses meilleurs livres, il a obtenu cet équilibre entre la psychologie individuelle et le décor social qui est si malaisé à atteindre ». Erckmann avait foi dans la liberté, Erckmann mettait son espoir dans une paix fraternelle entre tous les peuples. « C'est cela surtout qu'on a reproché à Erckmann, sa haine de la guerre, la tenacité avec laquelle il en a montré les laideurs et les horreurs. C'est cela qui retint le prudent Sainte-Beuve de lui consacrer le « lundi » alors indispensable pour établir la réputation d'un écrivain. C'est cela qui a valu à son œuvre, de la part des habitués du salon de Théophile Gautier, et sans doute du lundiste lui-même, la qualification d'*Iliade de la peur.* C'est cela qui a compromis sa situation devant la postérité elle-même. C'est cela que nous aimons le plus en lui, et qui le recommande, aujourd'hui plus que jamais, à une jeunesse qui ne peut échapper à une vie d'angoisse et à une mort affreuse qu'en cultivant en elle la seule haine qui soit sainte : celle de la guerre. Mais l'amour raisonné de la paix et la passion démocratique qui ont animé Erckmann, au point d'étouffer un peu, dans certains livres, l'énergie romanesque, se combinaient avec le plus généreux patriotisme. Il ne séparait pas non plus son amour de l'Alsace de celui de la France. »

Et l'auteur termine ainsi son introduction :

« Enfin à une époque où l'on reproche parfois à nos lettres d'être une production de serre, tout le monde sent le besoin de cette littérature « populaire » de qualité, qui manque à notre démocratie. Est-il un meilleur moyen pour cela que d'exalter, comme les organisateurs de l'exposition ont essayé de le faire, l'art simple, mais robuste et sain, d'Erckmann-Chatrian ? »

Dans le hall de l'entrée, des cartes avaient pour objet de situer l'œuvre d'Erckmann-Chatrian dans le temps et dans l'espace. L'escalier, garni de chaque côté par toute une collection d'*images d'Epinal*, nous montrait la vie militaire sous la Révolution et le Premier Empire. Dans les salons du premier étage on voyait tour à tour des dessins, des lithographies, quelques gravures de Gustave Doré, des manuscrits, des contrats d'éditeurs et de traducteurs. Un peu plus loin tout un ensemble folklorique. Ici, la salle à manger de l'*Ami Fritz ;* là, une cuisine de ferme vosgienne ; un peu plus loin une originale collection de pipes alsaciennes ainsi que de nombreuses poupées costumées faisant partie de la collection de Mme Ed. de Galéa. Parmi des portraits de famille et d'acteurs on admirait celui de la ravissante actrice Huguette Duflos en Suzel de l'*Ami Fritz.* On voyait aussi le sabre du général Cambronne à la bataille de Waterloo. On quittait l'exposition avec l'impression d'avoir fait pour une durée limitée tout un retour en arrière, d'avoir repris contact avec un temps révolu.

IL Y A CENT ANS

A l'occasion du 1er janvier 1850, les journaux et les revues font l'examen critique du demi-siècle qui vient de s'écouler. Que d'événements ! Que de changements de régime ! Que de guerres ! A première vue, il semble que parmi tant de phénomènes divers et tumultueux on ne puisse découvrir aucune loi générale. Cependant, il y a, disent la plupart des chroniqueurs un fait qui domine tous les autres : ce demi-siècle est rempli tout entier par l'agitation révolutionnaire.

A deux reprises, il a pu paraître que la Société échappait aux bouleversements : pendant les quinze premières années, restauration de l'autorité avec Napoléon ; et pendant les dernières années, installation des classes moyennes favorables à une sorte d'arbitrage entre les partis, aboutissant à la restauration de l'ordre. Mais dans les deux cas, échec complet et renouveau périodique des tentatives révolutionnaires. Les journaux font des vœux pour que la société retrouve une certaine stabilité, le goût du travail et le sens de la hiérarchie.

***

L'hiver a été en cette dernière quinzaine fort rigoureux, la Saône charrie des glaces. Dans beaucoup de régions de la France il y a eu d'abondantes chutes de neige. On signale des villages où la neige a été si abondante que les habitants n'ont pas pu ouvrir leurs portes et ont dû sortir par leurs fenêtres. Aux environs de Tarbes, des loups sont apparus à l'entrée d'un village et ont dévoré un homme.

***

Une chasse au sanglier vient d'avoir lieu dans le département de la Loire. Le garde d'une forêt qui s'étend entre Saint-Galmier et Feurs ayant aperçu un énorme sanglier qui s'introduisait dans un taillis, prévint les chasseurs. Les chiens poursuivirent la bête sauvage pendant plusieurs heures et, à la fin de la journée, la ramenèrent dans la forêt. Plusieurs chiens furent blessés et la nuit tomba sans que la chasse eût donné des résultats. Le lendemain le sanglier traqué et par les chiens et par les chasseurs se jeta dans un étang où il fut abattu. Il pesait 147 kilogrammes.

***

A Londres, on vient d'adjuger en vente publique un autographe de Milton qui se compose de la signature du poète suivie de quelques chiffres et d'une date. L'autographe se trouvait sur un livre de peu de valeur mais enrichi de plusieurs annotations de Milton. Il s'est vendu 40 livres 19 shillings (soit 1.012 francs). A la même vente, a été adjugée une première édition des œuvres de Shakespeare moyennant 35 livres 10 shillings (soit 890 francs).

***

La ville de Rome vient de faire frapper une médaille afin de perpétuer sa reconnaissance envers l'armée française. Cette médaille représente sur sa face, comme personnification de l'armée en Italie, les traits du général en chef, le général Oudinot. Elle a été adressée au nom de la municipalité de Rome au général Oudinot par le président de l'Académie des Inscriptions et des Monuments.

***

Mme Grassini, qui fit les beaux jours du théâtre italien sous le Consulat et sous l'Empire, vient de mourir à Milan, âgée de soixante-dix-sept ans. Elle était la tante de Mmes Julia et Carlotta Grisi.

LES LIVRES

LE MONDE BARBARE. — LES CELTES, par Gonzague de Reynold ; 1 vol. in-8°. Editions Luf.

Les lecteurs de **La Revue** n'ignorent pas la place éminente qu'occupe, parmi les historiens contemporains, M. Gonzague de Reynold, dont ils ont pu apprécier, ici-même, le magnifique talent. Ce grand écrivain suisse est en train d'attacher son nom à un ouvrage considérable sur la formation de l'Europe. L'idée de l'Europe domine notre civilisation occidentale. Pourquoi pouvons-nous parler de l'Europe comme d'un tout ? Ce tout, quelles en sont les fondations ? Quel en est le plan architectural ? Tel est l'objet des recherches poursuivies par M. Gonzague de Reynold avec une incontestable autorité. Le cinquième volume de **la Formation de l'Europe** qui paraît aujourd'hui est consacré au monde barbare et à sa fusion avec le monde antique. Les barbares historiques, les barbares européens sont les Celtes, puis les Germains. Il s'agissait de définir aussi exactement que possible le sens du terme **barbare**. C'est à l'étude des Celtes que M. Gonzague de Reynold nous convie aujourd'hui. A lire ces pages remarquables, on est frappé de voir combien notre histoire dépend du passé et combien est vivant ce lien entre hier et demain que l'auteur s'efforce de mettre en lumière. On conçoit le caractère d'actualité de cette œuvre magistrale. Elle nous révèle où nous allons parce qu'elle nous montre d'où nous venons.

POESIES DE MUSSET, Collection du Flambeau ; 1 vol. in-16, sous reliure maroquinée. Hachette.

La Collection du Flambeau présente, en une série de très élégants volumes, l'œuvre des grands écrivains de notre littérature. Déjà ont été publiés, entre autres, les **Fables** de La Fontaine, avec une introduction de René Pintard, professeur à la Sorbonne, les **Lettres** de Mme de Sévigné, présentées par Mme Saint-René Taillandier, le **Théâtre** de Beaumarchais, avec introduction de Gérard Bauer, de l'Académie Goncourt, les **Poésies et Chatterton** d'Alfred de Vigny, présentés par Robert de Traz, le **Théâtre** de Racine, présenté par Thierry Maulnier. Voici que viennent de paraître les **Poésies** d'Alfred de Musset avec une introduction d'Emile Henriot, de l'Académie française. Dans ce joli volume de 380 pages tient l'œuvre poétique de Musset sans pourtant que le lecteur ait jamais l'impression du compact et du tassé. Le caractère typographique plaît aux regards et est d'une lecture aisée. Une habile mise en pages ménage les « blancs » nécessaires. Des notes rédigées par J. Le Maire apportent tous les éclaircissements désirables.

LE R. P. AUPIAIS, PROVINCIAL DES MISSIONS AFRICAINES DE LYON, par Georges Hardy, de l'Académie des Sciences coloniales ; 1 vol. in-16. Larose.

Né en Bretagne méridionale le 11 août 1877, Francis Aupiais, fut attiré tout jeune par l'apostolat. Après un stage chez les Pères Blancs, il entra en 1901 au Grand séminaire des Missions Africaines de Lyon. Ordonné prêtre en 1902, il s'embarqua bientôt pour le Dahomey où, pendant un quart de siècle, il prodigua ses forces et son cœur au service de l'évangélisation des Noirs. En 1919, il devint supérieur de la Mission de Porto-Novo et vicaire général du vicaire apostolique du Dahomey, tout en conservant, la haute direction de l'Ecole de Porto-Novo qui a éduqué des milliers de Noirs. Rentré en France après vingt-trois ans d'Afrique, il multiplie les conférences pour attirer l'attention de la Métropole sur l'intérêt des Missions. Malgré son désir de retourner au Dahomey, sa seconde patrie, il est élu, en 1928, Provincial de son ordre. En 1931, il a la joie de retourner en Afrique et rassemble au Dahomey comme en Côte-d'Ivoire un ensemble de films ethnographiques que Lucien Lévy-Brühl qualifiait « d'unique ». Il doit alors abandonner son Provincialat qu'il ne retrouvera qu'en 1937. Au lendemain de la Libération, après un périple en avion dans la Méditerranée orientale, il se rend au Dahomey où il est élu le 18 octobre 1945 député à l'Assemblée nationale constituante par des électeurs Noirs qui l'aiment comme un « père ». Ce témoignage d'affection de ses anciens élèves devait être la dernière joie de sa vie. Il revient harasse et, transporté à l'hôpital Saint-Joseph, il s'éteint à Paris le 14 décembre 1945. Telle est la noble vie du R. P. Aupiais retracée avec émotion par M. Georges Hardy, qui fut l'ami de ce grand colonisateur.

LES LIVRES

L'HOMME DEVANT L'OCEAN, **proses de mer présentées et commentées par Roger Vercel ; 1 vol. in-8°, illustré de 16 héliogravures hors-texte d'après des photographies. Coll. « Vues sur la nature ». Durel.**

Nul n'était plus qualifié que M. Roger Vercel, puissant romancier de la mer, pour réaliser cette anthologie de l'Océan. Dans l'introduction, il indique le but qu'il a poursuivi : « C'est l'homme devant l'Océan, l'homme sur et contre l'Océan que nous avons cherché à travers ces pages empruntées aux prosateurs français. » Et il montre quel prestige, quelle fascination et à la fois quelle terreur, quand elle est soulevée par la tempête, et quel enchantement, quand elle est calme et souriante, la mer a exercés sur l'homme depuis les temps primitifs. Suivent des morceaux tirés de l'œuvre des écrivains qui ont le mieux su dépeindre la mer et en dégager la saisissante poésie. Au premier rang, Michelet, Pierre Loti et aussi Victor Hugo. M. Roger Vercel, qui cite des pages empruntées à Rabelais et à Joinville, a fait un large choix parmi les auteurs contemporains : Paul Claudel, Claude Farrère, Jean Giraudoux, Edouard Peisson, Marc Elder, Paul Vialar, etc...

LE SECRET DE MAYERLING, **par Philippe Hériat, de l'Académie Goncourt ; 1 vol. in-16. Gallimard.**

Le drame de Mayerling est resté une des énigmes de l'histoire. Dans quelles conditions le prince Rodolphe, héritier de la couronne d'Autriche, et la jeune Marie Vetséra, ont-ils trouvé la mort ? De très nombreux livres ont été écrits sur cette mystérieuse tragédie ; la plupart, avec quelques variantes, adoptaient l'hypothèse du double suicide. Mais aucun des témoignages apportés n'a paru vraiment convaincant. Ceux qui connaissaient toute la vérité sont restés bouche close. Le printemps dernier, un film, dont M. Philippe Hériat avait écrit le dialogue, écartait dans son scénario les suppositions généralement admises et hasardait une explication toute nouvelle. C'est d'après la donnée de ce film que M. Philippe Hériat a composé son récit ; le grand talent de l'auteur de la **Famille Boussardel** en a fait une œuvre profondément originale, avec une peinture des milieux, une analyse des caractères, etc... Tous ceux qui ont vu le film savent le « mot de l'énigme ». Nous ne le dévoilerons pas, laissant au lecteur de ce passionnant récit le plaisir de connaître l'hypothèse envisagée aux dernières pages seulement et qui apparaît comme vraisemblable.

MONTHERLANT BOURREAU DE SOI-MEME, **par Michel de Saint-Pierre ; 1 vol. in-16. Gallimard.**

« Montherlant est à coup sûr l'homme de notre temps sur lequel on a dit et écrit le plus de sottises. » Ainsi commence le livre de M. Michel de Saint-Pierre. En tout cas les opinions des critiques à l'égard de son œuvre diffèrent prodigieusement ; l'auteur en cite de piquants exemples. Sur la personnalité d'Henry de Montherlant, mêmes contradictions. C'est qu'en effet l'auteur des **Bestiaires** et des **Célibataires** est complexe et multiple, difficile à analyser. Et il s'est plu, avec dilettantisme, à se présenter sous les aspects les plus opposés, et sinon à choquer l'opinion tout au moins à l'intriguer et à l'égarer. M. Michel de Saint-Pierre, qui a approché de près M. de Montherlant puisqu'il est son cousin, s'attache à définir sa personnalité et ses conceptions à travers une de ses récentes œuvres, **Demain il fera jour**, la pièce de théâtre qui fait suite à **Fils de Personne**. Il voit dans la représentation de cette pièce le désir de M. Henry de Montherlant de rechercher volontairement un échec, hypothèse qui explique le titre. M. Michel de Saint-Pierre, brillant conteur et romancier de talent, se montre ici subtil essayiste. On lira avec intérêt ce livre consacré à une des plus fortes personnalités littéraires de notre temps.

LES LIVRES

JOSEPH BONAPARTE, par Bernard Nabonne ; 1 vol. in-8°. Hachette.

Historiographe de Gaston Phébus et de Jeanne d'Albret, de Bernadotte et de Pauline Bonaparte, M. Bernard Nabonne publie aujourd'hui une vie de Joseph Bonaparte qu'il qualifie, après le général Lamarque, de roi philosophe. Son dessein est de réhabiliter ce frère aîné de Napoléon assez maltraité par Frédéric Masson, qui eut pourtant un remords à son égard, quand il écrivait aux dernières pages de **Napoléon et sa famille** : « Joseph mérite d'être mis à part, non comme homme de génie, mais comme un homme de sens, qui de bourgeois d'Ajaccio s'est retrouvé sans trop d'efforts bourgeois de Pennsylvanie. Joseph, auquel on n'a point rendu toute la justice qu'il mérite, est, des Bonapartes, le plus pondéré. Ses intentions, qu'il ne put le plus souvent traduire en actes à Naples comme à Madrid, mériteraient d'être étudiées en rapport avec son caractère et montreraient qu'il fut peut-être le seul des frères de Napoléon qui eût pu régner utilement. » La tentative de revalorisation du roi Joseph tentée par M. Bernard Nabonne n'était donc pas inutile. Mais, emporté par la sympathie qui lie souvent un écrivain à son héros, l'auteur a tendance à magnifier ce personnage qui avait, certes, la vertu de bonté, mais dont la nonchalance confinait à une incurable paresse et dont le penchant pour les femmes fut souvent excessif. Si maintes lettres intimes du roi Joseph sont celles du plus tendre des maris et du meilleur des pères, nul ne peut ignorer que la reine Julie eut à souffrir des innombrables infidélités de cet époux épicurien. De même a-t-on peine à croire à son dégoût pour les honneurs et le trône quand on le voit, à la fin de l'Empire, réclamer son retour à l'Escurial auquel il prétendait, naguère, tenir moins qu'à ses jardins de Méréville.

LA CAMPAGNE DE NORVEGE, par Jacques Mordal, préface du général Weygand, de l'Académie française ; 1 vol. in-8°. Ed. Self.

Tandis que les Allemands envahissaient la Belgique, au mois de mai 1940, se déroulait en Norvège une campagne dont les détails restent mal connus du public français. Sur cette campagne, Jacques Mordal, qui a donné sur la bataille de Dunkerque un livre remarquable et à qui l'on doit un dramatique récit des dernières semaines du croiseur allemand **Bismarck**, vient de faire paraître un ouvrage d'une sûre et solide documentation. On sait comment les Allemands ont devancé les Alliés en occupant la Norvège et comment une riposte alliée aboutit à une expédition dont la partie maritime et aérienne était confiée à l'Angleterre et où la partie terrestre était, pour une bonne part, réservée à l'armée française. C'est ainsi que les deux corps de débarquement commandés, l'un par le général Audet et l'autre par le général Béthouart, réussirent à débarquer l'un de façon précaire à Namsos, l'autre, plus au nord, dans la région de Narwik. Alors que l'évacuation de la Norvège était déjà commencée, le général Béthouart réussit à prendre Narwik qu'il devait bientôt abandonner. Ce bref résumé de la participation française à la campagne de Norvège n'est qu'un des aspects de toutes les opérations maritimes, aériennes et terrestres évoqués par Jacques Mordal avec une précision remarquable. Il ne s'est pas contenté de retrouver des pièces d'archives, mais a interrogé personnellement de nombreux acteurs de ce drame pour confronter leurs témoignages et le contenu des rapports officiels. Ainsi étayé et préfacé par le général Weygand, cet ouvrage forme un digne pendant à la **Bataille de Dunkerque** du même auteur.

TACITE, L'HOMME ET L'ŒUVRE, par Philippe Fabia et Pierre Wuilleumier ; 1 vol. in-12. Ed. Boivin et Cie.

Evoquer la vie et l'œuvre de Tacite en 170 pages, telle est la gageure que MM. Philippe Fabia et Pierre Wuilleumier viennent de tenir brillamment. Leur ouvrage vient de paraître dans la collection « le Livre de l'Etudiant » dont il constitue le tome XXV. Le **Dialogue sur les orateurs**, la **Vie d'Agricola**, les **Histoires** et les **Annales** sont étudiés en quelques chapitres pleins de « sustantifique moelle ». La manière, la composition, les portraits, les récits et tableaux, les réflexions et discours, les digressions même du grand historien latin font l'objet d'études particulières. Les auteurs indiquent avec justesse ce qu'il y a de neuf, de varié, de concis, de brillant et de solide dans le style d'un grand auteur ancien dont les années n'ont certes pas affaibli l'intérêt qu'on lui porte. Une ample biographie accroît l'utilité de ce petit ouvrage riche en précisions.

Imprimé en France. — Imprimerie E. PIGELET, 189-191, boulevard Voltaire, PARIS (XIe)
Dépôt légal n° 345 — 1e trimestre 1950. — Editeur n° 1
Le Rédacteur en chef gérant : L.-J Arrigon.


AUX PRESSES DE LA CITÉ
4 grands romans
ROM WALDECK
Duchesse d'Empereur
MELISSA
TAYLOR CALDWELL
4 grands succès
IRWIN SHAW
Le Bal des Maudits
roman
AFIN QUE NUL NE MEURE
FRANK G. SLAUGHTER
PRESSES DE LA CITÉ
DUCHESSE D'EMPEREUR
MELISSA
LE BAL DES MAUDITS
AFIN QUE NUL NE MEURE

On peut s'abonner à

LA REVUE
LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES
DES DEUX MONDES

chez tous les libraires, en particulier chez :

DÉPARTEMENTS ET UNION FRANÇAISE

Agen : Ferran, Gros ; **Aix** : de Bacquencourt, Goulard ; **Alger** : La Maison des Livres ; **Amiens** : Brandicourt, Léveillard ; **Angers** : Mira ; **Auxerre** : Bonnet ; **Avignon** : Chabal ; **Béziers** : Clareton, Canac, Ferlus ; **Bordeaux** : Féret, Mollat ; **Boulogne-sur-Mer** : Chiraux, Deligny ; **Bourges** : Auxenfans, Desquand ; **Brest** : Derrien, Gaborit ; **Caen** : Bigot, Marigny et Joly ; **Cahors** : Francès ; **Calais** : Denquin et Cie ; **Cannes** : Delannoy, Perrier ; **Carcassonne** : Cros-Vitalis, Gally ; **Casablanca** : Farairre ; **Chalon-sur-Saône** : Vve Rigollot ; **Chambéry** : Dardel ; **Chartres** : Lester, Rigal ; **Cherbourg** : Lanièce ; **Clermont-Ferrand** : Delaunay, Sarrassat, Larène, Martel ; **Coutances** : Lecerf ; **Dakar** : Moreau ; **Dieppe** : Dumortier et Vial ; **Dijon** : Damidot, L. Venot ; **Epinal** : Homeyer ; **Grenoble** : Arthaud, Didier et Richard ; **La Rochelle** : Pijollet, Samson ; **Laval** : Béhier, Gautron ; **Le Havre** : Dombre ; **Le Mans** : Graffin, Vadé ; **Lille** : Douriez, Giard, Tallandier ; **Limoges** : Ducourtieux, Duverger ; **Lyon** : Barthélemy, Demortière, Flammarion, J. Desvignes, Linsolas, Masson, Viricel et Vacher, Lardanchet ; **Marseille** : Ferran, Fuéri, Flammarion, Lacoustène, Maupetit ; **Metz** : Even, Hocquard ; **Montpellier** : Coulet, Dubois et Poulain, Julia ; **Mulhouse** : Barbe, Bisey, Pflieger ; **Nancy** : Berger, Didier, Dory ; **Nantes** : Beaufreton, Coiffard ; **Nice** : Barnoin frères, Verdollin ; **Nîmes** : Bertrand et Bourdy, Boniol-Béchard ; **Oran** : Manhès, Touboul ; **Orléans** : Loddé, Luzeray, Proutière-Huguet ; **Pau** : Dupont et Bordenave, Grenier ; **Perpignan** : Brun, Morat ; **Poitiers** : Bégnard, Labouygue ; **Rabat** : Céré ; **Reims** : Michaud ; **Rennes** : Behon, Larcher, Plihon ; **Roanne** : Lauxerois ; **Roubaix** : Bonnehon ; **Rouen** : Lepouzé, Lestringant, Van Moé ; **Saïgon** : Portail ; **Saint-Denis (Réunion)** : Librairie de la Réunion ; **Saint-Etienne** : Dubouchet, Font, Plaine, Vernay ; **Saint-Quentin** : Nougarède et Lestrat ; **Strasbourg** : Berger-Levrault, La Mésange ; **Tananarive** : Librairie de Madagascar ; **Toulon** : Guillemin, Rebufa, Montbarbon, Trinchero ; **Toulouse** : Didier, Labadie, Privat, Richard, Sistac ; **Tours** : Debien, Maillocheau, Tridon ; **Tunis** : Librairie « Jehanne d'Arc », Namura, Saliba ; **Valence-sur-Rhône** : Rey ; **Versailles** : Vasseur, Némitz ; **Vichy** : Les Beaux Livres.

ÉTRANGER

Amsterdam : Scheltema et Holkema's ; **Ankara** : Librairie Hachette ; **Athènes** : Kauffmann ; **Bruxelles** : Dechenne, Editions universelles, Massardo, Office de Publicité ; **Bologne** : Zanichelli ; **Cap Haïtien** : L. Ed. Magny, Agent général pour Haïti ; **Genève** : Naville, Agent général pour la Suisse ; **Istanbul** : Librairie Hachette ; **Lausanne** : Payot, Rouge ; **Le Caire** : James Cattan, Agent général pour l'Egypte, Librairie du Papyrus ; **Liège** : Henry ; **Lima** : Brignoni-Picasso ; **Montréal** : Pony, Agence littéraire Atlantique ; **Oxford** : B. H. Blackewell ; **Padoue** : Gianotti ; **Québec** : Abonnements pour tous ; **Rio-de-Janeiro** : R. F. Besnard ; **Rome** : Bocca, Signorelli, Agence du livre français ; **Sao Paulo** : R. F. Besnard ; **Turin** : Lattès ; **Utrecht** : Van Rossum.

Imprimé en France — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, bd Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 1er trimestre 1950 - Éditeur n° 1

Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon